SENATE SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Wednesday, September 17, 2014
Tuesday, September 23, 2014
Wednesday, September 24, 2014

Issue No. 16

Sixth, seventh and eighth meetings on:

Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mercredi 17 septembre 2014
Le mardi 23 septembre 2014
Le mercredi 24 septembre 2014

Fascicule n° 16

Sixième, septième et huitième réunions concernant :

Le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

51570-51575-51592

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C. (or Martin)	Hervieux-Payette, P.C.
Chaput	Marshall
* Cowan (or Fraser)	Mockler
Eaton	Oh
Gerstein	Rivard
	Tkachuk

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Bellemare (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Smith (*Saurel*) (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Wells (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Runciman (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator Downe was removed from the membership of the committee, replacement pending (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator Runciman replaced the Honourable Senator Wells (*September 22, 2014*).

The Honourable Senator Downe was added to the membership of the committee (*September 22, 2014*).

The Honourable Senator Wells was added to the membership of the committee (*September 12, 2014*).

The Honourable Senator Buth resigned and was removed from the membership of the committee, replacement pending (*August 10, 2014*).

The Honourable Senator Callbeck retired and was removed from the membership of the committee, replacement pending (*July 25, 2014*).

The Honourable Senator Plett was removed from the membership of the committee, replacement pending (*June 17, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P. (ou Martin)	Hervieux-Payette, C.P.
Chaput	Marshall
* Cowan (ou Fraser)	Mockler
Eaton	Oh
Gerstein	Rivard
	Tkachuk

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Marshall a remplacé l'honorable sénatrice Bellemare (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénateur Smith (*Saurel*) (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Downe a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Runciman a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 22 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Downe a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 22 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Wells a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 12 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Buth a démissionné et a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 10 août 2014*).

L'honorable sénatrice Callbeck a pris sa retraite et a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 juillet 2014*).

L'honorable sénateur Plett a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 17 juin 2014*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, September 17, 2014
(52)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:46 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Gerstein, Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) and Wells (8).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat — Office of the Comptroller General of Canada:

Bill Matthews, Comptroller General of Canada;

Hugo Pagé, Acting Assistant Comptroller General, Internal Audit Sector.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Sally Thornton, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) moved:

That the Honourable Senator Eaton be designated as the third member of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

The question being put on the motion, it was adopted.

Mr. Matthews made a statement and, together with Mr. Pagé, answered questions.

At 7:57 p.m., the committee suspended.

At 7:59 p.m., the committee resumed.

Ms. Thornton made a statement and, together with Ms. Santiago, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 17 septembre 2014
(52)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Gerstein, Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) et Wells (8).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada — Bureau du contrôleur général du Canada :

Bill Matthews, contrôleur général du Canada;

Hugo Pagé, contrôleur général adjoint par intérim, Vérification interne.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Sally Thornton, secrétaire adjointe déléguée, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses.

Le président ouvre la séance.

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) propose :

Que la sénatrice Eaton soit désignée troisième membre du Sous-comité du programme et de la procédure.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Matthews fait un exposé puis, avec M. Pagé, répond aux questions.

À 19 h 57, la séance est suspendue.

À 19 h 59, la séance reprend.

Mme Thornton fait un exposé puis, avec Mme Santiago, répond aux questions.

At 8:42 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, September 23, 2014
(53)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Downe, Eaton, Gerstein, Mockler, Rivard, Runciman and Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8*.)

WITNESSES:

The Federal Bridge Corporation Limited:

Natalie Kinloch, Chief Operating Officer;

Richard Iglinski, Corporate Comptroller.

The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated:

Claude Lachance, Senior Director, Administration;

Jean-Vincent Lacroix, Director, Communications.

Infrastructure Canada:

Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges.

Ms. Kinloch made a statement and, together with Mr. Iglinski, answered questions.

At 10:43 a.m., the committee suspended.

At 10:45 a.m., the committee resumed.

Mr. Lachance and Ms. Pham each made a statement and, together with Mr. Lacroix, answered questions.

At 11:25 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

À 20 h 42, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 23 septembre 2014
(53)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Downe, Eaton, Gerstein, Mockler, Rivard, Runciman et Smith (*Saurel*) (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^{o} 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

La Société des ponts fédéraux Limitée :

Natalie Kinloch, chef des opérations;

Richard Iglinski, contrôleur.

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée :

Claude Lachance, directeur principal, Administration;

Jean-Vincent Lacroix, directeur, Communications.

Infrastructure Canada :

Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal.

Mme Kinloch fait un exposé puis, avec M. Iglinski, répond aux questions.

À 10 h 43, la séance est suspendue.

À 10 h 45, la séance reprend.

M. Lachance et Mme Pham font chacun un exposé puis, avec M. Lacroix, répondent aux questions.

À 11 h 25, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014
(54)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Day, Eaton, Hervieux-Payette, P.C., Marshall, Mockler, Oh, Rivard and Tkachuk (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 4, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. *(For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.)*

WITNESSES:

Canada Border Services Agency:

André Joannette, Director General, Deputy Chief Financial Officer and Resources Management Directorate, Comptrollership Branch;

Caroline Xavier, Associate Vice President, Operations Branch.

Natural Resources Canada:

Kami Ramcharan, Assistant Deputy Minister, Corporate Management Services Sector and Chief Financial Officer;

Jennifer Hollington, Director General, Planning, Performance Management and Reporting;

Jean-Frédéric Lafaille, Director General, AECL Restructuring.

Mr. Joannette and Ms. Ramcharan each made a statement and, together with Ms. Xavier, Ms. Hollington and Mr. Lafaille, answered questions.

At 8:28 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014
(54)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Day, Eaton, Hervieux-Payette, C.P., Marshall, Mockler, Oh, Rivard et Tkachuk (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 mars 2014, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Agence des services frontaliers du Canada :

André Joannette, directeur général, Direction de l'adjoint du directeur principal des finances et de la gestion des ressources, Direction générale du contrôle;

Caroline Xavier, vice-présidente associée, Direction générale des opérations.

Ressources naturelles Canada :

Kami Ramcharan, sous-ministre adjointe, Secteur de la gestion et des services intégrés et dirigeante principale des finances;

Jennifer Hollington, directrice générale, Planification, gestion du rendement et production de rapports;

Jean-Frédéric Lafaille, directeur général, Restructuration d'EACL.

M. Joannette et Mme Ramcharan font chacun un exposé puis, avec Mme Xavier, Mme Hollington et M. Lafaille, répondent aux questions.

À 20 h 28, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 17, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I'd like to welcome all honourable senators back from our summer break, particularly welcoming back anybody with a new hip. It's always good to be back in full harness.

Honourable senators, before we begin with tonight's business, as you all know, the third member of steering, Senator Buth, has resigned to pursue new challenges. We'll miss her. She was a good member of this very fine committee, and I'm sure the training she got here will help her in whatever else she pursues.

Accordingly, it's in order, and I will call upon the deputy chair to present a motion to fill that vacancy.

Senator L. Smith: Thank you, chair. Members of both sides of our committee, honourable committee members, we all know that our third member of steering, Senator Buth, resigned this summer to pursue new challenges, which everyone knows is the Canadian International Grains Institute. Accordingly, we need now to designate a new third member of steering. I'd like to move that Senator Eaton be designated as the third member of the subcommittee for the Finance Committee.

The Chair: Thank you. It has been moved by Senator Smith — and we don't need a seconder in committee — that Senator Eaton be designated as the third member of the steering committee. All those in favour? Contrary minded, if any? Motion carried. We will inform Senator Eaton that she is now the new number three on our steering committee. The steering committee, as honourable senators know, is the committee that helps with the agenda, planning of what work we're going to be doing. We've already started doing some planning as we move into the fall, from now until Christmas, and I expect that steering will be meeting probably early next week now. We could possibly be meeting before that, but we should have further information for you at the meeting next Tuesday morning.

I can tell you that we've already agreed for next week. Basically, on Tuesday morning, we'll be dealing with the international bridge authorities. You'll recall that subject came up a number of times when we were dealing with the Main Estimates and the budget implementation in the spring, and there was a request by one of our senators to try to follow up on that to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 17 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour examiner les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais souhaiter un bon retour de vacances à tous les honorables sénateurs, particulièrement à quiconque nous revient avec une nouvelle hanche. C'est toujours bon de reprendre le collier.

Honorables sénateurs, avant de porter mon attention sur l'ordre du jour de ce soir, je tiens à vous mentionner que la troisième membre du comité de direction, la sénatrice Buth, a démissionné, comme vous le savez tous, pour relever de nouveaux défis. Elle va nous manquer. C'était un très bon membre de cet excellent comité, et je suis certain que la formation qu'elle a reçue ici va l'aider dans tout ce qu'elle va entreprendre.

Par conséquent, il est de mise que j'invite le vice-président à présenter une motion pour combler le poste vacant.

Le sénateur L. Smith : Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs les sénateurs des deux côtés de la table, honorables membres du comité, nous savons tous que la troisième membre du comité de direction, la sénatrice Buth, a démissionné cet été pour relever de nouveaux défis, à l'Institut international du Canada pour le grain. Par conséquent, nous devons désigner un troisième membre au comité de direction. J'aimerais proposer la nomination de la sénatrice Eaton à titre de troisième membre du sous-comité du Comité des finances.

Le président : Merci. Le sénateur Smith propose — nous n'avons pas besoin que cette motion soit appuyée — que la sénatrice Eaton soit désignée troisième membre du comité de direction. Êtes-vous tous d'accord? Y a-t-il des gens qui sont contre? La motion est adoptée. Nous allons informer la sénatrice Eaton qu'elle est dorénavant le membre numéro trois de notre comité de direction. Le comité de direction, comme mes collègues le savent, est le comité qui élabore notre calendrier, qui planifie nos travaux. Nous avons déjà commencé la planification en vue de l'automne, jusqu'à Noël, et je m'attends à ce que le comité de direction se réunisse probablement au début de la semaine prochaine. Nous pourrions peut-être même nous réunir avant, mais nous devrions avoir d'autres renseignements à vous transmettre à la séance de mardi matin prochain.

Je peux déjà vous dire que nous nous sommes entendus sur le programme de la semaine prochaine. En gros, mardi matin, nous allons nous pencher sur les sociétés qui administrent les ponts internationaux. Vous vous rappelez sans doute que la question est revenue à quelques reprises lorsque nous avons étudié le Budget principal des dépenses et son projet de loi d'exécution, au

get the full and total picture of the international bridges and how the federal government aspect of that is managed. That's Tuesday.

Wednesday, we'll be continuing with the Main Estimates — just a number of departments — which is our continuing mandate leading up to whenever we might receive Supplementary Estimates (B) and budget implementation number two. They will be our two preoccupations once they're received.

Tonight, as a warm-up — and this is under the general authority that we have of dealing with the Main Estimates — we're very pleased to congratulate the new Comptroller General of Canada, our good friend Mr. Bill Matthews, who, along with others, has been appearing before this committee for the last number of years, representing Treasury Board of Canada Secretariat. On July 17 this year, he received his elevation to Comptroller General of Canada. We've asked Mr. Matthews as our first witness for the fall session.

Out of respect and honour for you and the work that you've done for us, Mr. Matthews, we'd appreciate hearing from you as to the role of the Comptroller General of Canada. This committee is interested in fiscal management in all of the various departments and how your role as Comptroller General of Canada fits in with your previous role in the Treasury Board of Canada Secretariat.

Senator L. Smith: Mr. Chair, may I interject? We should give a round of applause for the great promotion of a great person.

The Chair: Absolutely.

Hon. Members: Hear, hear!

The Chair: That was a fine interjection. Thank you for that.

I should also indicate that Mr. Matthews is accompanied by his colleague Mr. Hugo Pagé.

Bill Matthews, Comptroller General of Canada, Treasury Board of Canada Secretariat — Office of the Comptroller General of Canada: Thank you, Mr. Chair, for your kind words. That's quite touching. It's always been a pleasure to be here, and it's a pleasure yet again, senators, to be with you here tonight.

[*Translation*]

It is always an honour to testify before the Standing Senate Committee on National Finance and provide it with information on the work done on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. It will also be our pleasure to reply to your questions after our brief presentation, which contains information

printemps dernier, puis que l'un de nos membres avait demandé que nous essayions de faire un suivi pour brosser le portrait intégral des ponts internationaux et de leur administration par le gouvernement fédéral. Voilà pour mardi.

Mercredi, nous allons continuer d'examiner le Budget principal des dépenses (pour quelques ministères seulement), conformément à notre mandat permanent, jusqu'à ce que nous recevions le Budget supplémentaire des dépenses (B) et le projet de loi d'exécution du budget numéro deux. Ce seront nos deux préoccupations dès que nous les auront reçues.

Aujourd'hui, pour nous réchauffer — et cela dans le cadre de notre pouvoir général d'examiner le Budget principal des dépenses —, nous avons le grand plaisir de féliciter le nouveau contrôleur général du Canada, notre bon ami M. Bill Matthews, qui a comparu à maintes reprises devant le comité au cours des dernières années, aux côtés de ses collègues, pour représenter le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le 17 juillet dernier, il a été promu au poste de contrôleur général du Canada. Nous avons donc demandé à M. Matthews d'être notre premier témoin de l'automne.

Par respect pour vous et tout le travail que vous avez accompli pour nous, monsieur Matthews, nous aimerions avoir l'honneur de vous entendre témoigner au sujet du rôle du contrôleur général du Canada. Notre comité suit de près la gestion financière des divers ministères, et nous aimerions beaucoup savoir comment votre rôle de contrôleur général du Canada s'enchaîne avec votre rôle précédent au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Le sénateur L. Smith : Monsieur le président, puis-je vous interrompre un instant? Je pense que nous devrions donner une bonne main d'applaudissements à cette personne remarquable pour cette promotion importante.

Le président : Absolument.

Des voix : Bravo!

Le président : Vous avez très bien fait de m'interrompre. Je vous en remercie.

Je dois aussi mentionner que M. Matthews est accompagné aujourd'hui de son collègue M. Hugo Pagé.

Bill Matthews, contrôleur général du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada — Bureau du contrôleur général du Canada : Je vous remercie de vos bons mots, monsieur le président. C'est très touchant. C'est toujours pour moi un plaisir d'être ici et cela en est un encore aujourd'hui, mesdames et messieurs les sénateurs, que d'être ici avec vous ce soir.

[*Français*]

C'est toujours un honneur de témoigner devant le Comité des finances nationales et de lui fournir des renseignements sur le travail accompli concernant le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. C'est également avec plaisir que nous répondrons à vos questions après vous avoir fait

concerning the role of the Office of the Comptroller General of Canada.

[*English*]

It's always a bit of a challenge to figure out exactly what might be of interest and what level of detail to share with you, so I do have a brief presentation. I think it's just five short slides. You will recognize one of them, senators.

I thought I might give you a quick history of the role of the Office of the Comptroller General and then maybe walk you through the various sectors of the Office of the Comptroller General, because there are really four main functions there. That might be a good way to explain what the roles and responsibilities are. I will end with some financial reporting to Parliament.

[*Translation*]

As the chair of the committee already mentioned, tonight I am accompanied by my colleague Hugo Pagé, Acting Assistant Comptroller General, Internal Audit Sector, Office of the Comptroller General of Canada.

[*English*]

I will start on slide 3 and give you a quick history and some context. If you are interested in the history, the comptroller function in Canada dates back to 1933, but it was 11 years ago, in 2003, that the Office of the Comptroller General was re-established as a distinct office.

You may wonder how that fits into Treasury Board of Canada Secretariat. The first important point is that the Office of the Comptroller General is part of the Treasury Board, so it is not a distinct department — it is part of the Treasury Board — but it does sit in there as a distinct office.

If you're curious about the resources the OCG has, we have 204 full-time equivalents and a rough budget of about $30 million. That will line up roughly with what you'll see in the Main Estimates. Obviously, as this committee well knows, that could change throughout the year with supplementary estimates, but, roughly speaking, that's what we deal with.

I would sort of divide roles and responsibilities into five key functions. The first is around policy, which is functional direction and monitoring. That is around policies in a number of areas. I will go through those in detail with you later. The broad strokes are the areas of financial management, which would not be a surprise; acquired services or procurements and asset management is a second group; and internal audits and all things related to that. Those are the policy areas.

part d'une brève présentation visant à vous fournir des renseignements concernant le rôle du Bureau du contrôleur général du Canada.

[*Traduction*]

Il est toujours un peu difficile de saisir exactement ce qui est susceptible de vous intéresser et quel niveau de détail partager avec vous, j'ai donc préparé un bref exposé. Je pense qu'il ne tient qu'en cinq petites diapositives. Il y en a une que vous allez reconnaître.

J'ai pensé vous présenter un bref historique du rôle du Bureau du contrôleur général, puis vous présenter les divers secteurs qui le composent, parce qu'il assume quatre fonctions principales. C'est probablement une bonne façon de vous expliquer quels sont ses rôles et responsabilités. Pour terminer, je vais aborder quelques rapports financiers au Parlement.

[*Français*]

Comme le président du comité l'a déjà mentionné, je suis accompagné ce soir de mon homologue, Hugo Pagé, secrétaire adjoint intérimaire, qui s'occupe de la vérification interne au Bureau du contrôleur général du Canada.

[*Traduction*]

Je vais donc commencer à la diapositive 3 et dresser un bref historique pour vous mettre en contexte. Si vous vous intéressez à son histoire, la fonction de contrôleur remonte à 1933 au Canada, mais ce n'est qu'il y a 11 ans, en 2003, que le Bureau du contrôleur général a été réinstauré à titre de bureau distinct.

Vous vous demandez peut-être comment il s'insère dans la structure du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le premier élément important à souligner, c'est que le Bureau du contrôleur général fait partie du Conseil du Trésor, si bien qu'il ne s'agit pas d'un ministère séparé, mais qu'il en fait partie à titre de bureau distinct.

Si vous êtes curieux de connaître les ressources dont dispose le BCG, nous avons 204 équivalents temps plein et un budget d'environ 30 millions de dollars. Cela correspond à peu près à ce que vous allez voir dans le Budget principal des dépenses. Évidemment, comme le comité le sait bien, cela peut changer en cours d'année avec les budgets supplémentaires des dépenses, mais en général, c'est le budget dont nous disposons.

Je diviserais les rôles et responsabilités du bureau en cinq fonctions principales. La première est stratégique et consiste à offrir une orientation fonctionnelle et à assurer une surveillance. Elle concerne le plus souvent des politiques. Je vais vous en parler plus en détail un peu plus tard, mais il s'agit surtout d'orienter la gestion financière, ce qui ne sera pas une grande surprise pour vous. La deuxième partie porte sur les services acquis, les acquisitions et la gestion des actifs; elle comprend également les vérifications internes et tout ce qui y est relié. C'est le volet stratégique.

We are responsible for establishing policies in those areas, working with departments to make sure policies are clear and then, to the extent necessary, monitoring those policies to make sure they are well understood and complied with and if they need to be changed. Our policies often are undergoing reviews to make sure they're the right policies, so we do that on a regular basis.

The next bit is building and developing capacity. I did mention the full-time equivalents that the OCG has, but it goes much broader than that. If you think about the finance function and internal audit throughout government, and assets and acquired services as well, we're responsible for the community development in those areas. If you think about departments — you may have heard from the chief financial officer of various departments as part of your studies, and there is a whole supporting structure underneath them — the ongoing development of the finance community in terms of bringing in young professionals, making sure they get the professional development they need and figuring out who the next chief financial officers will be in various departments, we have a role in that. That's the finance function as well as internal audit; we have an active role in the development of those communities.

So if a department, for instance, had their chief financial officer retire, I would likely be on the board that would run the competition to replace that individual, along with some representatives from the department. We're always keeping an eye out and trying to develop the next generation of our chief financial officers. So there is a role there. Those people don't report directly to me; they're not part of the numbers. But the ongoing development of those communities is a big part of that role.

The third bullet on this list is maintaining and improving the government's financial machinery, accounts systems and practices. That's very much around the financial systems we have in place, internal controls and working with our colleagues and the Receiver General and the Department of Finance to produce the government's financial statements or Public Accounts of Canada on an annual basis. That's the supporting structure there.

There is an oversight role, as I've mentioned. In terms of our policies, we do like to make sure they're being complied with to the extent necessary and are well understood.

The last one, which is a really interesting one, is the Government of Canada's Financial Management Transformation Program. That really speaks to how we organize the finance function in government. It might surprise you to learn that most departments run their own financial system; it's not one giant financial system for the Government of Canada. SAP is a common financial system. There is also Oracle Financials and a few others. But it's more complicated than that.

Nous avons la responsabilité d'établir des politiques à cet égard. Nous travaillons en collaboration avec les ministères pour que ces politiques soient bien claires puis, au besoin, pour en surveiller l'application afin qu'elles soient bien comprises, respectées et modifiées au besoin. Nos politiques sont revues périodiquement. Nous voulons être certains de mettre en place des politiques judicieuses, c'est pourquoi nous les révisons périodiquement.

Le volet suivant consiste à créer et à renforcer les capacités. J'ai mentionné le nombre d'équivalents temps plein à l'emploi du BCG, mais il faut voir bien plus loin. Prenons seulement la fonction financière et les vérifications internes qui se font à l'échelle du gouvernement, la gestion des services acquis et des actifs aussi, nous sommes responsables du développement des collectivités dans ces domaines. Si on pense un peu aux ministères — vous avez peut-être entendu les chefs des finances de divers ministères témoigner dans le cadre de vos études, ils s'appuient sur toute une structure de soutien —, nous avons un rôle à jouer dans le développement continu de la collectivité des finances, pour le recrutement de jeunes professionnels. Nous veillons à ce qu'ils aillent chercher les compétences professionnelles dont ils ont besoin et nous essayons de trouver qui seront les prochains chefs des finances des divers ministères. C'est une fonction de finance comme de vérification interne; nous jouons un rôle actif dans le développement de ces collectivités.

Donc si le chef des finances d'un ministère prend sa retraite, par exemple, je ferai probablement partie du comité chargé de mener le concours pour remplacer cette personne, avec des représentants du ministère. Nous gardons toujours un œil sur ce qui se passe et essayons de stimuler la prochaine génération de chefs des finances. Nous avons donc un rôle à jouer à cet égard. Ces personnes ne relèvent pas directement de moi, elles ne font pas partie des chiffres que je vous ai donnés, mais le développement continu des compétences dans ces collectivités est un aspect important de mon rôle.

Au troisième point de la liste, on voit que je dois maintenir et améliorer l'appareil financier, les comptes, les systèmes et les pratiques du gouvernement. Il s'agit essentiellement des systèmes financiers qui sont en place, des mécanismes de contrôle interne et de coopération avec nos collègues, le receveur général et le ministère des Finances pour produire les états financiers du gouvernement ou les Comptes publics du Canada chaque année. C'est la structure sous-jacente à cela.

Nous avons également un rôle de supervision, comme je l'ai mentionné. Nous aimons nous assurer que nos politiques sont respectées autant que nécessaire et qu'elles sont bien comprises.

Le dernier point est très intéressant, c'est le Programme de transformation de la gestion financière du gouvernement du Canada. Il concerne toute l'organisation de la fonction financière au gouvernement. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que la plupart des ministères ont leur propre système financier, qu'il n'y pas un méga système financier pour l'ensemble du gouvernement du Canada. Le SAP est un système financier courant. Il y a aussi Oracle Financials et quelques autres, mais c'est bien plus

Even departments that have SAP as their financial system don't have the same version. They might have configured it differently or they might have different modules.

This Financial Management Transformation Program is about moving toward a lower number of systems, combining systems where we can and standardizing business processes and data. But it's quite an interesting project, because the deputy minister in each department is responsible for the financial management function in their department, as the accounting officer. So it's very much an ongoing discussion about how we take small steps to harmonize our data practices and systems. That's the Financial Management Transformation Program, and we are leading that program.

If I could take you to slide 4, it is an organizational view of the OCG. It's just the way I think of my new responsibilities, and I am still getting settled in.

Financial management would be the first group I would speak to. That's where we have all our policies in the areas of accounting, and transfer payments would be another one. The FTEs and dollars around that sector: about 90 people and around $10.6 million. That group would have the key role in helping produce the Public Accounts of Canada, or the financial statements. In terms of other things that are priorities for the upcoming year, I mentioned that we look at our policies on a regular basis. The transfer payment policy is a very important one in government, and it is due for a five-year review. We go through a policy review every five years, so it's on our radar, as is updating some of our accounting guidance. The other thing I will highlight for this group is the ongoing community development of the financial function and our finance people in government.

The second bit here is the financial management transformation group, which is the one I previously spoke about regarding moving toward an enterprise-wide financial system to support more efficient financial management services and standardize process and controls. That is roughly about 30 people and $6.6 million, and that's an ongoing project.

The third group is internal audit, and I have my colleague Hugo here with me. The internal audit policy is the one that's important here. This is a really interesting one. I mentioned that every department has its own chief financial officer and a structure below that. Our large departments also have a chief audit executive, so this is internal audit, not to be confused with the Office of the Auditor General. That's our external provider. For the role there, there are a couple of things. We do policy guidance and practice guidance on to how to do internal audit for the community. There is a role for community development in terms of our internal auditors, writ large.

compliqué que cela. Même si plusieurs ministères utilisent le SAP comme système financier, ils n'ont pas nécessairement tous la même version. Il peut être configuré différemment d'un ministère à l'autre ou ils peuvent en utiliser des modules différents.

Le Programme de transformation de la gestion financière vise à réduire le nombre de systèmes utilisés, à regrouper les systèmes autant que possible et à normaliser les processus opérationnels et les données. C'est un projet assez intéressant, parce que le sous-ministre de chaque ministère a la responsabilité de la fonction de gestion financière de son ministère, à titre d'administrateur des comptes. Bref, nous échangeons constamment pour trouver de petites façons d'harmoniser nos pratiques et nos systèmes de gestion des données. C'est l'essence du Programme de transformation de la gestion financière, et c'est nous qui le dirigeons.

La diapositive 4 illustre l'organisation du BCG. C'est la façon dont je vois mes nouvelles responsabilités, et je suis encore en train de m'y adapter.

La gestion financière est le premier secteur auquel je m'adresse. C'est là où s'élaborent toutes nos politiques sur la comptabilité et les paiements de transfert, entre autres. Pour ce qui est du nombre d'ETP et du budget, ce secteur emploie 90 personnes et son budget est d'environ 10,6 millions de dollars. Ce groupe joue un rôle clé dans la production des Comptes publics du Canada ou des états financiers. Pour ce qui est des autres priorités de la prochaine année, j'ai déjà mentionné que nous révisons nos politiques périodiquement. La politique sur les paiements de transfert est très importante au gouvernement et doit bientôt faire l'objet d'un examen quinquennal. Nous révisons nos politiques tous les cinq ans, celle-ci est donc dans notre œil de mire, tout comme la mise à jour de nos directives comptables. Je mentionnerai aussi que ce groupe s'occupe du développement continu de la collectivité de la fonction financière et des responsables des finances au gouvernement.

Le deuxième groupe présenté ici est celui de la transformation de la gestion financière, dont je viens de vous parler et qui travaille à la création d'un système financier unique pour assurer des services de gestion financière plus efficaces et normaliser les processus et les mécanismes de contrôle. Il comprend environ 30 personnes et occupe 6,6 millions de dollars du budget. C'est un projet de longue haleine.

Le troisième groupe est celui de la vérification interne, dont fait partie mon collègue Hugo, qui est juste ici. La politique sur la vérification interne est la plus importante ici. Elle est très intéressante. J'ai mentionné que chaque ministère avait son propre chef des finances et une structure hiérarchique en dessous. Dans nos grands ministères, il y a également un dirigeant principal de la vérification, qui est en lien avec notre secteur de la vérification interne, à ne pas confondre avec le Bureau du vérificateur général. C'est notre fournisseur externe. Pour ce rôle-ci, il y a quelques éléments à mentionner. Nous donnons des directives stratégiques et pratiques sur la façon de mener des vérifications internes. Nos vérificateurs internes participent également au développement de la collectivité dans son ensemble.

We also conduct internal audits on a horizontal basis across government, so we may look at themes and do audits on a horizontal basis. The other thing is that we do audits for the small departments and agencies not big enough to have their own proper audit function. The Office of the Comptroller General will do internal audits in those areas.

If you go back a few years, we established something called departmental audit committees. I'm not sure if this committee has ever heard about those. It's worth spending a few moments on because they are different than audit committees in the private sector. They're external, but they are advisory in nature. Your audit committee in the private sector would approve the financial statements of the organization. The audit committees in government — the large departments have one — would be responsible for advising the deputy minister on everything from financial management, risk management. They would discuss the financial statements of the government, but they don't actually approve them. It is an advisory role, and that's a key difference.

We are responsible for staffing those audit committees. If there is any turnover — people stepping down and what have you — we would propose new members, and those members are approved by Treasury Board before they are put in place.

Lastly, the Acquired Services and Assets Sector. This is policies around real property, contracting, management of materiel, investment planning, so it is a fairly busy area there as well. There are lots of folks in departments working on those functions as well, so this is the policy centre. You're looking at about 45 FTEs there, and $5.5 million is the rough budget. That's the sector view, and I'm happy to go into details as needed based on any questions you may have.

I don't think I'm capable of appearing at this committee without showing you this last slide, so I thought you'd recognize it.

The Chair: It's ingrained.

Mr. Matthews: Yes, I'm glad. The OCG does have a role in part of this so I thought I might touch on the financial reports that the OCG plays a part in. This will get back to your question, Mr. Chair, about how my current role relates to my old role, and my old colleagues are with you for the second hour.

The estimates and the appropriations are very much the planning figures, as we've often said. That's the up-to amounts. The OCG is more involved in the actuals. What you will see the OCG playing on are the Public Accounts of Canada, which has three volumes. I brought them with me here. The three volumes typically get tabled in or around late September, early October, depending on the parliamentary calendar.

Nous menons également des vérifications internes horizontales à l'échelle du gouvernement, donc nous pouvons choisir un thème et effectuer une vérification horizontale. Nous faisons aussi des vérifications pour les petits ministères et organismes qui ne sont pas assez grands pour avoir leur propre fonction de vérification en bonne et due forme. Le Bureau du contrôleur général s'occupe alors des vérifications internes.

Il y a quelques années, nous avons établi ce qu'on appelle les comités de vérification ministériels. Je ne sais pas si votre comité en a déjà entendu parler. Il vaut la peine que nous prenions quelques instants pour les présenter parce qu'ils sont différents des comités de vérification qu'on trouve dans le secteur privé. Ce sont des comités externes, mais de nature consultative. Un comité de vérification du secteur privé approuve les états financiers de l'organisation. Les comités de vérification du gouvernement — les grands ministères en ont — ont plutôt pour mandat de conseiller le sous-ministre sur divers sujets allant de la gestion financière à la gestion des risques. Ils discutent des états financiers du gouvernement, mais ne les approuvent pas. Ils jouent un rôle consultatif, c'est une différence importante.

Nous sommes responsables de la dotation des comités de vérification. Lorsque quelqu'un part parce qu'il a démissionné ou pour une autre raison, nous proposons de nouvelles candidatures qui sont approuvées par le Conseil du Trésor avant la nomination.

Pour terminer, il y a le secteur des services acquis et des actifs. Ses politiques portent sur les biens immobiliers, les contrats, la gestion du matériel, la planification des investissements, donc c'est un secteur assez occupé lui aussi. Beaucoup de fonctionnaires des ministères travaillent eux aussi à ces fonctions, c'est donc un centre stratégique. Le secteur compte environ 45 ETP, pour un budget approximatif de 5,5 millions de dollars. C'est le portrait des secteurs, et c'est avec plaisir que je vais vous en parler plus en détail en réponse aux questions que vous avez à me poser.

Je ne pense pas pouvoir comparaître devant ce comité sans vous montrer la dernière diapositive, donc je crois que vous allez la reconnaître.

Le président : Elle est inévitable.

M. Matthews : Oui, j'en suis bien content. Le BCG a son rôle à jouer dans tout cela, donc j'ai pensé vous parler un peu des rapports financiers auxquels le BCG contribue d'une manière ou d'une autre. Cela va répondre un peu à votre question, monsieur le président, sur le lien entre mon rôle actuel et mon rôle précédent, et mes anciens collègues seront avec vous pour la deuxième heure.

Les budgets et les crédits comprennent essentiellement les prévisions budgétaires, comme nous le disons souvent. Ce sont des seuils maximaux. Le BCG s'occupe davantage des chiffres réels. Vous verrez surtout le BCG intervenir lorsqu'il s'agit d'examiner les Comptes publics du Canada, qui tiennent en trois volumes. Je les ai apportés. Ces trois volumes sont habituellement déposés autour de la fin septembre, du début octobre, selon le calendrier parlementaire.

The first volume is the government's financial statements. That's a regular set of financial statements just like you would see anywhere else, including the audit opinion from the Office of the Auditor General that would indicate whether the financial statements are presented fairly or not. That's Volume I, and it has a lot of details about the assets, liabilities, revenues and expenses.

Volume II is the companion piece to the estimates. It's important for Parliament to know that appropriations were approved for up-to amounts. How much did departments actually spend, because they don't have to spend everything. Volume II of the Public Accounts of Canada is a source where you can see what each department was authorized to spend, the up-to amount, and how much they actually spent.

Volume III of the Public Accounts of Canada is the one that gets the most attention. It's a series of information that you would not see anywhere else but in government. It's things like ministers' office budgets, travel expenses, a lot of detail about revolving funds or certain distinct entities, bad debts written off, settlements against the Crown. It's a real mishmash of things that have been requested over the years. They don't fit into financial statements proper, but from a public disclosure perspective it's deemed of enough interest to be produced. That's Volume III. That's the big part of our role in financial reporting, but I will highlight the other ones for you. You would be familiar, Mr. Chair, with the Reports on Plans and Priorities. Attached to that, departments produce a forecast of their spending. We help with the guidance on what that looks like. Departments do the work; we just do the guidance.

The same would go for the Departmental Performance Reports. At the end of the year, each department must produce its own financial statements. So the public accounts are whole-of-government, but each department produces its own balance sheets and statements of revenues and expenses. We would be responsible for the guidance in that area and answering any questions they might have in preparing those.

The other bits we play on are on the far right-hand side of this slide. For the quarterly financial reports, senators may recall the idea first came up at this committee, which was Senator Segal's private member's bill way back when, which the government picked up. That's a quarterly report done by each department against their appropriations, what have they spent against their appropriations each quarter, along with a narrative explaining why it is, what it is. We would issue departments guidance on that.

The last bit would be the monthly *Fiscal Monitor*, the second item on that list. It is a Department of Finance publication that is done monthly, which is whole of government. It shows you how the government revenues and spending are lining up. We would

Le premier volume comprend les états financiers du gouvernement. Ce sont des états financiers qui se comparent à ce qu'on peut voir n'importe où ailleurs et qui comprennent l'avis du Bureau du vérificateur général, qui indique si ces états financiers sont présentés en bonne et due forme ou non. C'est le volume I, qui renferme beaucoup de détails sur l'actif, le passif, les revenus et les dépenses.

Le volume II fait le lien avec le budget. Il est important que le Parlement sache quelle était la valeur maximale des crédits votés. Combien les ministères ont-ils vraiment dépensé, parce qu'ils ne dépensent pas tout. Le volume II des Comptes publics du Canada est une source d'information où l'on peut voir ce que chaque ministère était autorisé à dépenser, au maximum, et combien il a dépensé dans les faits.

Le volume III des Comptes publics du Canada est celui qui retient le plus l'attention. Il comprend une série de renseignements qu'on ne voit nulle part ailleurs qu'au gouvernement, comme les budgets des cabinets de ministres, les dépenses de voyage et toutes sortes de renseignements sur les fonds renouvelables, certaines entités distinctes, les radiations de créances irrécouvrables et les règlements contre la Couronne. C'est un véritable ramassis d'informations demandées au fil des ans. Elles ne s'insèrent pas dans les états financiers en tant que tels, mais dans une perspective de transparence publique, on les juge suffisamment intéressantes pour les produire. C'est le contenu du volume III. Ce sont les principaux rapports financiers qui nous occupent, mais je vais en mentionner quelques autres. Monsieur le président, vous connaissez sûrement les Rapports sur les plans et les priorités. Les ministères produisent également des prévisions de dépenses qu'ils joignent à ce document. Nous les guidons dans cette tâche. Ce sont les fonctionnaires des ministères qui font le travail, nous ne faisons que les conseiller.

Cela s'applique également aux rapports ministériels sur le rendement. À la fin de l'exercice, chaque ministère doit produire ses états financiers. Les comptes publics sont dressés pour le gouvernement dans son ensemble, mais chaque ministère doit fournir ses propres bilans et résultats financiers. Nous sommes chargés d'offrir des conseils dans ce domaine et de répondre à toute question qu'auraient les ministères pour préparer ces documents.

Les autres documents qui nous concernent se retrouvent tout à fait à la droite de la diapositive. Mesdames et messieurs, vous vous souviendrez peut-être que l'idée des rapports financiers trimestriels a été proposée lors d'audiences de votre comité, lorsque le sénateur Segal a déposé son projet de loi, projet de loi qui a été retenu par le gouvernement. Il s'agit donc de rapports trimestriels dressés par chaque ministère compte tenu de ses crédits et des dépenses faites chaque trimestre, accompagnés d'explications quant à la nature des dépenses. Nous offrons des conseils aux ministères à ce sujet.

Le dernier élément dont je voulais vous parler, c'était la *Revue financière mensuelle*, le deuxième point à droite. C'est une publication du ministère des Finances, à parution mensuelle, qui porte sur l'ensemble du gouvernement. On y indique comment les

play a small role in reviewing those numbers just to make sure they are in line with what we are expecting. We would question departments on any significant variances to help the Department of Finance prepare that document.

That's what I thought I would start you with, Mr. Chair, and I'm happy to go into as much detail as you like on any of those pieces or anything else that might be top of mind.

The Chair: Thank you. It sounds like you have a significant role in providing guidance and perhaps in trying to see that each department is reporting in a manner where everybody can read it.

Mr. Matthews: We have a minimum level of requirements. That is one thing, and we're always looking to improve internal controls. One of the most interesting developments we've had in the public sector financial area in the last few years is the policy on internal control. We know in government that controls aren't perfect. We have many departments, big and small, and controls are something we're always striving to improve. Under the policy on internal control, departments have to publish their assessment of the internal control environment every year. We know it's not perfect. They will say we know we have weaknesses in these areas. Here's the work we did to basically arrive at that assessment.

What is interesting for me on those statements are the improvements you see. It's one thing to acknowledge there are weaknesses. It's important to know how the department went about doing its assessment. Then you look at whether those control weaknesses are significant and if they are improving from year to year. The general environment is one of improvement. The Auditor General has done reports over the past few years on internal controls, but it's an interesting policy requirement where we've seen significant improvements over the years.

The Chair: Before I go to my list, you have indicated that the total budget is about $30 million for your role as comptroller and the number of people you have employed, but I don't see $30 million under Treasury Board Secretariat as a separate item.

Mr. Matthews: Just bear with me for a moment —

The Chair: I'm at page II-323.

Mr. Matthews: Right, so if I could flip you to page II-324.

There is an item, and that's how we split the expenditures by strategic outcome. You'll see a line there called "Financial Management" about halfway down the page. That's the Office of the Comptroller General, more or less. It's about $30.8 million sitting in there. When I said $30 million, it was a rough figure, but that's where we sit.

revenus et les dépenses du gouvernement se présentent. Nous y jouons un petit rôle, du fait que nous revoyons les chiffres afin d'être sûrs qu'ils concordent avec nos attentes Nous aidons le ministère des Finances avec ce document en posant des questions aux ministères s'il y a de grands écarts par rapport aux attentes.

Monsieur le président, voilà ma déclaration liminaire, et je me ferai un plaisir de discuter de n'importe quel sujet en détail, que ce soit les points que j'aie abordés ou autre chose.

Le président : Merci. Il semble que vous occupez un rôle important en ce qui concerne la prestation de conseils et vos efforts en vue de vous assurer que chaque ministère fait ses déclarations de façon compréhensible.

M. Matthews : Nous veillons au respect de certaines exigences minimales. À cela s'ajoute notre volonté constante d'améliorer les contrôles internes. Au cours des dernières années, l'une des innovations les plus intéressantes dans le domaine des finances publiques a été la politique sur les contrôles internes. Nous savons fort bien que les contrôles ne sont pas parfaits au sein du gouvernement. Il y a de nombreux ministères, de taille variable, et nous cherchons toujours à améliorer les contrôles. En vertu de la politique en la matière, les ministères sont tenus de publier leur évaluation des contrôles internes sur une base annuelle. Nous savons que ce n'est pas parfait. Certains ministères reconnaissent bien leurs faiblesses dans des domaines donnés et ils montrent le travail effectué pour en être arrivés à cette conclusion.

Ce que je retiens dans ces rapports, ce sont les améliorations constatées. On peut bien sûr reconnaître certaines faiblesses et il est important de savoir comment le ministère a procédé pour effectuer son évaluation. Il faut ensuite voir si ces faiblesses sont importantes et s'il y a une amélioration d'un exercice à l'autre. En général, nous notons des améliorations. Le vérificateur général a dressé des rapports sur les contrôles internes des derniers exercices, et il est intéressant de constater les améliorations considérables d'un exercice à l'autre en raison de cette exigence.

Le président : Avant de donner la parole aux membres du comité, j'aimerais vous poser une question. Vous avez dit que le budget total du bureau du contrôleur est d'environ 30 millions de dollars et vous avez indiqué le nombre d'employés, mais je ne vois pas de poste de 30 millions de dollars dans le rapport du Secrétariat du Conseil du Trésor.

M. Matthews : Donnez-moi un instant...

Le président : Je suis à la page II-323.

M. Matthews : D'accord, je vous demanderais d'aller à la page II-324.

Nous faisons la ventilation des dépenses selon les résultats stratégiques. Vous y verrez un poste intitulé « gestion financière » vers le milieu de la page. C'est le Bureau du contrôleur général, essentiellement. Le montant est d'environ 30,8 millions de dollars. Lorsque j'ai dit 30 millions de dollars, c'était pour vous donner une idée, et vous avez là le poste correspondant.

The Chair: Okay, $30.8 million in 2012-13, $32.6 million in 2013-14. That's helpful.

Senator L. Smith: It looks like you have a fascinating job. You have technicals all over the place with other departments.

I have a couple of questions. What do you see as your biggest challenge at this particular time from your new experience? Please don't tell me, "It is to try to understand my job."

Mr. Matthews: No, I wasn't.

Senator L. Smith: You have been pretty good at explaining it, but what do you see as the biggest challenge?

Mr. Matthews: I might give you two, if I may. The first one is not unique to the Comptroller General of Canada or the finance function. If you look at the public service, you have a lot of people who are close to the retirement age or are eligible to retire. If you look at the chief financial officer community and chief audit executive community, you see a fair number of them are either eligible to retire or soon will be. When I am talking to deputy ministers, one of their questions is, "Where is my next chief financial officer coming from?" It is an important question. They ask the same one about chief audit executives. As this committee would well appreciate, the rules on government financial management are not the same as in the private sector. These things, like appropriations and all the additional reporting, are over and above. Yes, we do regular financial statements like the private sector, but we have a whole slew of other requirements.

So you can't pull in a chief financial officer off the street; you have to build them. Is the next group ready? We have some programs in place to identify high-potential people and make sure they get the appropriate training to get them ready and the appropriate experience. That would be one.

The second one I have already touched on. It is not the fact that we have so many financial systems run by different departments that is necessarily the issue, but the business processes and controls are all different. If you are looking at improving controls, or even if you are a junior finance officer and you switch departments, you have to learn a whole new set of business processes.

I think this project of trying to standardize, to the extent we can, the financial management systems and get consistent data and processes at a detailed level would be the secondary challenge.

Senator L. Smith: You led me into my second question. When I saw that consolidation of systems, it brought me back. I spent nine years of my career with Labatt running a flour milling business, and the biggest challenge we had at the time was that in the different plants and the different facilities the systems didn't talk to each other; we had different software and boxes. I know it

Le président : D'accord, vous avez reçu 30,8 millions de dollars en 2012-2013 et 32,6 millions de dollars en 2013-2014. Merci beaucoup.

Le sénateur L. Smith : Vous avez un emploi fort intéressant. Vos employés collaborent avec tous les autres ministères.

J'ai quelques questions à vous poser. Quel est le plus grand défi en ce moment, compte tenu de vos nouvelles fonctions? Je vous en prie, ne me dites pas : « C'est de comprendre mon emploi. »

M. Matthews : Ce n'est pas ce que j'allais dire.

Le sénateur L. Smith : Vous avez bien expliqué votre travail, mais quel en est le plus grand défi?

M. Matthews : Je vous dirais qu'il y a deux défis. Le premier n'est pas propre aux fonctions du contrôleur général du Canada, ni aux finances. Dans la fonction publique, il y a une cohorte énorme qui aura bientôt l'âge de la retraite ou qui y est déjà admissible. Si on regarde les directeurs financiers et les dirigeants principaux de la vérification, on constate qu'un bon pourcentage d'entre eux est admissible à la retraite ou le sera bientôt. Lorsque je parle aux sous-ministres, ils me posent la question suivante : où vais-je trouver mon prochain directeur financier? C'est une question de taille. La même question est posée quant aux dirigeants principaux de la vérification. Comme les membres du comité le savent bien, les règles qui gouvernent la gestion financière au sein du gouvernement sont différentes de celles du secteur privé. Il y a des responsabilités supplémentaires, des rapports additionnels et les enveloppes de crédit. Nous dressons effectivement des états financiers réguliers comme le secteur privé, mais nous avons une kyrielle de responsabilités supplémentaires.

Il n'est donc pas possible de recruter un directeur financier tout formé : il faut le préparer. La prochaine fournée de directeurs financiers est-elle prête? Nous avons des programmes en place pour repérer les gens qui en ont le potentiel et s'assurer qu'on leur offre la formation indiquée afin de les préparer et de leur offrir l'expérience nécessaire. Voilà un élément de la solution.

J'ai déjà parlé du deuxième élément. Le problème, ce n'est pas les divers systèmes financiers des ministères, le problème, c'est que les processus et les contrôles sont tous différents. Nous voulons améliorer les contrôles, mais il demeure qu'un agent financier de rang inférieur qui change de ministère doit apprendre un nouvel ensemble de processus.

Je crois que le deuxième défi, ce sera le projet visant à normaliser, dans la mesure du possible, les systèmes de gestion financière et à obtenir des processus et des données uniformes suffisamment détaillés.

Le sénateur L. Smith : Vous m'avez amené à ma deuxième question. Des souvenirs me sont revenus lorsque j'ai vu qu'il était question de consolider les systèmes. J'ai travaillé pendant neuf ans à Labatt. J'étais le gérant d'une meunerie, et à l'époque, notre plus grand défi, c'était le fait que les usines et les installations différentes avaient des logiciels et des systèmes qui ne pouvaient

is much different now with microcomputers, but is it an issue that the compatibility and the difference of systems create a problem in terms of trying to streamline the operation?

That leads me back to my first question: To put it into perspective for our group, how many financial officers and chief audit officers would there be in the government? It sounds like there is a vast pool. When you look at the numbers and then talk about system consolidation, there is a linkage because they have to run the systems, and each of them has to have a broad knowledge of the different systems within the different departments.

Mr. Matthews: There are a couple of points there. That is a tough question to answer. In terms of numbers, in the finance community itself, there are about 5,000 people government-wide who are financial officers or executives. On the internal audit side, we are about 550 people, so 550 auditors.

Senator L. Smith: You would have 5,000 financial officers, like CFO types?

Mr. Matthews: No. We would have one CFO in each department, one chief financial officer, but then they would have analysts and people processing transactions.

Senator L. Smith: But is it the CFOs you are talking about for your succession planning?

Mr. Matthews: It's the CFOs I'm talking about, yes.

Senator L. Smith: And how many CFOs, approximately?

Mr. Matthews: There's roughly one per department, so that puts us at a hundred and change. The CFO of a smaller department is a very different level than the CFO of National Defence.

Senator L. Smith: That is understood.

Mr. Matthews: Of the major departments, there are probably 30 big departments that are assistant deputy minister level-type CFOs.

Senator L. Smith: You are talking 150 people?

Mr. Matthews: Yes, chief financial officers.

Senator L. Smith: Wow.

Mr. Matthews: Now, the ones for the smaller organizations can be easier to find because you have more people at that level. It might be a junior executive, but the ones at the more senior departments, they are the ones that are tougher to find, and you have to grow them yourself.

Senator L. Smith: Your chief audit officers?

Mr. Matthews: For the chief audit executives, I will turn to Mr. Pagé.

pas communiquer entre eux. Je sais que la situation est bien différente maintenant avec l'informatique, mais est-ce un problème de compatibilité et de diversité de systèmes qui nous empêche d'harmoniser nos opérations?

Cela m'amène à ma première question. Pour notre gouverne, combien de directeurs financiers et de dirigeants principaux de la vérification y a-t-il au sein du gouvernement? Il me semble que le nombre est quand même élevé. Si on regarde ce nombre et on parle de consolidation des systèmes, il y a forcément un lien, car pour exploiter chaque système, il faut avoir de solides connaissances des systèmes des divers ministères.

M. Matthews : Vous avez évoqué plusieurs points. Il m'est difficile de répondre à votre question. En ce qui concerne le nombre de personnes concernées, le gouvernement regroupe environ 5 000 agents et dirigeants financiers. Pour ce qui est des vérifications internes, nous pouvons compter sur quelque 550 vérificateurs.

Le sénateur L. Smith : Lorsque vous dites que vous avez 5 000 agents financiers, vous voulez dire des directeurs financiers?

M. Matthews : Non. Chaque ministère a un directeur financier qui a une équipe d'analystes et d'agents financiers.

Le sénateur L. Smith : Mais lorsque vous parlez de la planification de la succession, il s'agit bien du directeur financier.

M. Matthews : Oui, je vous parlais des directeurs financiers.

Le sénateur L. Smith : Et combien y a-t-il de directeurs financiers à peu près?

M. Matthews : Il y en a environ un par ministère, ce qui en fait une bonne centaine. Il faut savoir que les fonctions du directeur financier d'un petit ministère sont bien différentes de celles du directeur financier de la Défense nationale, par exemple.

Le sénateur L. Smith : Bien entendu.

M. Matthews : Il y a probablement 30 grands ministères qui ont un directeur financier du niveau de sous-ministre adjoint.

Le sénateur L. Smith : Il s'agit donc de 150 personnes?

M. Matthews : Oui, des directeurs financiers.

Le sénateur L. Smith : Eh bien.

M. Matthews : Il est plus facile de trouver des directeurs financiers pour les plus petits ministères, car il y a plus d'employés de ce niveau. On peut promouvoir un directeur subordonné. Dans le cas des plus grands ministères cependant, le recrutement se fait beaucoup plus difficilement, car il faut former les gens au sein de ces mêmes ministères.

Le sénateur L. Smith : Et qu'en est-il des dirigeants principaux de la vérification?

M. Matthews : Je demanderais à M. Pagé de répondre à votre question.

Hugo Pagé, Acting Assistant Comptroller General, Internal Audit Sector, Treasury Board of Canada Secretariat — Office of the Comptroller General of Canada: There are 37 chief audit executives in large departments.

Senator L. Smith: And in smaller departments, how many would there be?

Mr. Pagé: We provide the services to small departments, but there are some that have their own audit functions; roughly six departments have kept their audit functions.

Senator L. Smith: You are saying 45?

Mr. Pagé: Yes.

Senator L. Smith: So you are talking about 200 people?

Mr. Pagé: On the finance side, among a community of 5,000, not all have the potential to be the chief financial officer.

Senator L. Smith: To streamline the systems, you mentioned a number of $6.6 million.

Mr. Matthews: That is the project we have going —

Senator L. Smith: And 30 people would be put on that project, is that what we are talking about?

Mr. Matthews: That is looking at the project in terms of what the requirements are or what's the best way to do this. If we ever actually got to the point of saying let's implement one financial statement across the board —

Senator L. Smith: That was my question because —

Mr. Matthews: That has a lot bigger price tag than —

Senator L. Smith: Any idea, if you had to guess, what that would be?

Mr. Matthews: I wouldn't be comfortable guessing.

Senator L. Smith: So the $30 million is basically an internal study to do a needs analysis; is that correct?

Mr. Matthews: A needs analysis, working with the departments where they are making changes, because there are ongoing upgrades to make sure those changes line up with where we're headed. The government has indicated that its preference is to move to a system called SAP, so that's where we're headed. It is being done on an ongoing basis.

Senator L. Smith: If you had to visualize the timetable to do something like that between the initial study to define your needs and the execution, are we talking about five or ten years?

Mr. Matthews: It could be either one. This has been going on for a while. This idea has been around for at least five or six years.

Hugo Pagé, contrôleur général adjoint par intérim, Vérification interne, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada — Bureau du contrôleur général du Canada : On recense 37 dirigeants principaux de la vérification dans les grands ministères.

Le sénateur L. Smith : Combien y en a-t-il dans les petits ministères?

M. Pagé : Nous offrons les services nécessaires aux petits ministères, bien qu'il y en ait certains qui ont leur propre service de vérification; environ six ministères ont toujours des services de vérification.

Le sénateur L. Smith : Vous dites qu'il y en a 45?

M. Pagé : Oui.

Le sénateur L. Smith : Donc, quelque 200 personnes?

M. Pagé : Parmi les employés des finances dont on recense quelque 5 000, ce n'est pas tout le monde qui a le potentiel de devenir directeur financier.

Le sénateur L. Smith : Vous avez indiqué que 6,6 millions de dollars avaient été affectés à l'harmonisation des systèmes.

M. Matthews : C'est le projet que nous...

Le sénateur L. Smith : Et qu'il y aurait 30 personnes qui y seraient affectées, c'est bien de cela que nous parlons?

M. Matthews : Il s'agirait d'établir les exigences du projet et la meilleure façon de procéder. Si jamais la décision était prise d'imposer un gabarit d'état financier sur toute la ligne...

Le sénateur L. Smith : C'était ma question, car...

M. Matthews : Cela coûterait beaucoup plus cher que...

Le sénateur L. Smith : Avez-vous une idée des montants qui seraient exigés?

M. Matthews : Je n'ose pas me prononcer.

Le sénateur L. Smith : Le montant de 30 millions de dollars représente donc le coût d'une étude interne pour analyser les besoins, n'est-ce pas?

M. Matthews : Une analyse des besoins, certes, en travaillant avec les ministères pour savoir où les changements doivent être apportés, car il y a des efforts d'amélioration en cours pour s'assurer que les changements concordent bien avec nos orientations. Le gouvernement a indiqué qu'il serait préférable d'adopter les logiciels SAP, et c'est ce que nous visons. Nous procédons de façon graduelle.

Le sénateur L. Smith : Si vous deviez établir l'échéancier pour la période allant de l'étude initiale visant à établir vos besoins jusqu'à l'exécution du projet, s'agirait-il d'une période de 5 ou de 10 ans?

M. Matthews : L'une ou l'autre est possible. On en parle depuis au moins cinq ou six ans.

The pace will depend on two things: One, what is the budget? If we are making departments fund it themselves, that would put us on a slower time track. Also, how quickly can they adopt those changes? You can't just unplug a financial system.

Aspects of the financial system are working very well right now. No one has blown their vote, exceeded their spending; cheques go out the door. It is a gradual approach. As departments make changes, we want to make sure those changes line up with where we are headed.

You mentioned the connectivity issue between systems. That is better than it used to be. It is improving. This committee, I believe, Mr. Chair, has had Shared Services Canada in here from time to time.

The Chair: Yes.

Mr. Matthews: We get very good data at a high level to produce our financial statements, but when we are undertaking something like Shared Services Canada, so when that was first discussed, to find out what each department spends on email, servers, data systems, we don't have that level of data at a common level. It is a real challenge.

If you could ever get to a lower number of systems, we would have more common data and we could do better analysis on those ideas and bring them forward.

Right now, if I wanted to know, going back to see how much each department spent on those things, I would have to pick up the phone or write an email and say, "Mr. CFO, can you please look into this and let me know?" He can't press a button on his system and get a number. That's where we would like to get to in terms of common data.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have another question concerning the relationships among various people. The Receiver General publishes the public accounts, is that correct?

Mr. Matthews: Yes.

Senator Bellemare: You are the Comptroller General, and there is also the Auditor General. In Quebec, generally, public accounts are signed by the Auditor General. Can you explain the links between those three mandates, those three people, and their relationships on a daily basis? You probably have a lot of contact with the Auditor General; this will allow us to better understand how public accounts are presented.

Mr. Matthews: Thank you for your question. It is true that the Receiver General prepares the public accounts and is responsible for their publication, the preparation of documents, and things

L'échéancier dépendra de deux choses : d'abord, quelle sera l'enveloppe consacrée? Si le projet est autofinancé par les ministères, l'échéancier sera plus long. Ensuite, il faut savoir quelle serait la rapidité avec laquelle les changements peuvent être apportés. On ne peut pas tout simplement débrancher un système financier.

Certains aspects du système financier se portent plutôt bien en ce moment. Personne n'a épuisé son enveloppe de crédits ou n'a trop dépensé; les chèques continuent à se faire. C'est une approche graduelle. Au fur et à mesure que les ministères apporteront des changements, nous veillerons à ce que ces changements concordent avec nos orientations.

Vous avez mentionné le problème de connectivité entre les systèmes. Là encore, il y a eu des améliorations. Monsieur le président, je crois savoir que Services partagés Canada a envoyé des représentants pour témoigner ici devant le comité à quelques reprises.

Le président : Oui.

M. Matthews : Nous obtenons de solides données globales pour établir nos états financiers, mais dans le cas d'un projet comme Services partagés Canada, lorsqu'il fallait déterminer ce que chaque ministère dépensait sur le courrier électronique, les serveurs et les systèmes de données, nous nous sommes rendu compte que nous n'avions pas ces données. C'était un vrai défi.

Si jamais nous réussissons à réduire le nombre de systèmes, nous aurons une source de données communes et nous pourrons en faire une meilleure analyse et un meilleur usage.

À l'heure actuelle, si je voulais savoir ce que chaque ministère dépensait sur ces postes, il faudrait que je prenne le téléphone ou que j'écrive un courriel en demandant : « Monsieur le directeur financier, pouvez-vous me dire quelles sont vos dépenses à tel chapitre? » Or, le directeur financier ne dispose pas d'une fonction dans son système qui lui permettrait de connaître le montant recherché. Voilà ce que nous visons pour ce qui est des données communes.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'ai une question concernant les liens entre différentes personnes. La personne qui publie les comptes publics, c'est le receveur général, n'est-ce pas?

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Bellemare : Vous êtes le contrôleur général, et il y a le vérificateur général. Au Québec, généralement, les comptes publics sont signés par le vérificateur général. Est-ce que vous pouvez me départager un peu les liens entre ces trois mandats, ces trois personnes, et leurs liens dans le quotidien? Vous devez probablement en avoir beaucoup avec le vérificateur général; ce serait pour nous permettre de comprendre un peu mieux comment les comptes publics sont présentés.

M. Matthews : Merci pour la question. Il est vrai que c'est le receveur général qui prépare les comptes publics et qui s'occupe de la publication, de la préparation des documents, de choses

like that. At the same time, the Office of the Comptroller General prepares all of the accounting policies on which the regulations are based, and so on. To prepare the financial statements, there are a lot of memoranda and complex accounting challenges.

[*English*]

It's the job of the Office of the Comptroller General to make the policy interpretations to properly prepare those financial statements.

The Receiver General has all the systems. They would produce the drafts of the financial statements based on those inputs, but if we hit a very complex accounting issue — departments do the day-to-day stuff very well, but you hit things like pension accounting, environmental liabilities, estimates around lawsuits, any of those other types of liabilities, and it is the Office of the Comptroller General that will actually make the accounting determination on those things. The day-to-day stuff departments do very well. We work hand in hand with the Receiver General to actually finalize those financial statements.

At the end of the day, four people, if I recall correctly, sign our financial statements, but I should check this. You would have the Deputy Minister of Finance because they have a role in this; the Receiver General, who obviously prepares it; the Comptroller General would be number three; and the Secretary of the Treasury Board Secretariat is the fourth, and that's because OCG is part of the Treasury Board Secretariat.

The last piece is the Auditor General. In most organizations now what I would call normal practice is you ask the Auditor General for an independent opinion on the financial statements. If they are offering an independent opinion, they can't prepare them. It is management that prepares them, and then we present them to the Auditor General to actually audit them, and they say yes or no and ask for a few adjustments. That is the norm.

There are some countries where the Auditor General actually does prepare the financial statements, but that is kind of passé, I would say. If you are in countries like the Philippines, I know their Auditor General prepares their financial statements; but in North America, England, Australia, private or public sector, you have management responsible for the financial statements; they prepare them. They attest to their accuracy, and then the auditor says yes or no.

During the course of an audit, the auditors always find something and they come to management and say, "We found this; do you agree?" If we agree, we adjust the financial statements.

comme celles-là. En même temps, c'est le Bureau du contrôleur général qui a élaboré toutes les politiques de la comptabilité pour établir les règlements et ce genre de choses. Pour préparer les états financiers, il y a beaucoup de notes, de défis complexes concernant la comptabilité.

[*Traduction*]

Il revient au Bureau du contrôleur général d'interpréter la politique afin de dresser les états financiers correctement.

Le receveur général a tous les systèmes. Son bureau dresse les ébauches des états financiers à partir des entrées, mais c'est une question comptable complexe. Il faut savoir que les ministères s'acquittent fort bien de leur comptabilité quotidienne, mais lorsqu'il s'agit de chapitres comme la comptabilité des pensions, les passifs découlant des responsabilités environnementales, les montants attribuables aux litiges, ainsi que tout autre type de dépenses, c'est le Bureau du contrôleur général qui en fera la comptabilité. Les ministères s'acquittent très bien de leur comptabilité quotidienne. Nous collaborons avec le receveur général afin de finaliser les états financiers.

Au bout du compte, ce sont quatre personnes, si ma mémoire est bonne, qui signent nos états financiers, mais il faudrait que je vérifie. Il y aurait le sous-ministre des Finances, qui y joue un rôle, le receveur général, qui, bien évidemment, dresse les états financiers, le contrôleur général qui y apposerait la troisième signature et le secrétaire du Secrétariat du Conseil du Trésor qui le signerait en dernier, car le Bureau du contrôleur général fait partie de ce secrétariat.

Vient en dernier le vérificateur général. De nos jours, la pratique courante de la plupart des organismes consiste à demander au vérificateur général son avis indépendant sur les états financiers. S'il doit fournir un avis indépendant, il ne peut participer à la préparation de ces états. C'est donc la direction qui les dresse, et ensuite nous les présentons au vérificateur général aux fins de vérification, et ensuite le vérificateur les approuve ou non, ou encore demande quelques corrections. C'est la procédure habituelle.

Il existe certains pays où le vérificateur général participe à la préparation des états financiers, mais c'est une pratique désuète, à mon avis. Dans des pays comme les Philippines, le vérificateur général dresse les états financiers. En Amérique du Nord, en Angleterre ou en Australie, que ce soit le secteur public ou privé, c'est la direction qui est responsable des états financiers et c'est elle qui les dresse. La direction en établit l'exactitude, et le vérificateur y accorde ou non son approbation.

Pendant une vérification, il arrive toujours que les vérificateurs trouvent un problème et consultent la direction en lui disant qu'ils ont trouvé telle ou telle erreur et en lui demandant si elle est d'accord. Si la direction acquiesce, nous apportons la correction nécessaire aux états financiers.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have another question on the accounting involved in pensions and the pension plans of employees and parliamentarians. Who is responsible for the accounting around assets and funds, when there are any?

Mr. Matthews: The accounting is the responsibility of the Office of the Comptroller General, because of the large liabilities involved.

[*English*]

It's a big number in our financial statements. That being said, there is another part of Treasury Board Secretariat, pensions and benefits, that actually does the day-to-day work. But when it comes to actually preparing the financial statements, we would work with our pensions and benefits group. Also, pensions are so complex that we involve actuaries to help us estimate that liability.

Just to add another layer of complexity, when the auditors audit the pension liabilities, they bring in their own actuaries. So it gets quite a review because it is a very large number on our financial statements.

[*Translation*]

Senator Bellemare: The Chief Actuary participates, but he is not the one who does the accounting?

Mr. Matthews: He provides us with some necessary information in order to determine what the liabilities are, but we are the ones who do the accounting.

Senator Bellemare: Does the Chief Actuary work with the Auditor General, or with Treasury Board?

[*English*]

Mr. Matthews: The OSFI, the Office of the Chief Actuary, is an independent group, but the Auditor General will bring in their own actuary as part of that audit.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have one last question. In the table showing your expenses, there is a total of $2,260 million under the heading "Public Service Insurance." Could you explain this a little? It is a large amount, in relation to the $7 billion in budgetary expenditures. That is Vote 20, "Public Service Insurance" for 2014-15.

[*English*]

Mr. Matthews: Treasury Board of Canada Secretariat is the employer of the Government of Canada, so that is the public service health insurance.

Senator Bellemare: That is together?

Mr. Matthews: Yes.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'ai une autre question par rapport à la comptabilité des pensions et des régimes de retraite des employés et des parlementaires. À qui revient la responsabilité de la comptabilité des actifs, des fonds quand il y en a?

M. Matthews : La comptabilité est la responsabilité du Bureau du contrôleur général, parce que les passifs sont vraiment importants.

[*Traduction*]

Les passifs sont effectivement importants dans nos états financiers. Ceci dit, il y a un autre service du Secrétariat du Conseil du Trésor, le service responsable des pensions et des avantages sociaux, qui se consacre quotidiennement à ces questions. Lorsque vient le temps de dresser les états financiers, nous travaillons avec ce service. Il faut aussi savoir que la question des pensions est tellement complexe que nous demandons à des actuaires de nous aider à estimer les passifs.

Ce n'est pas tout. Lorsque les vérificateurs se penchent sur les passifs des pensions, ils font appel à leurs propres actuaires. Tout le travail est donc revu en détail, vu l'importance de ce poste dans nos états financiers.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : L'actuaire en chef va participer, mais ce n'est pas lui qui va faire la comptabilité?

M. Matthews : Il nous fournit certains renseignements nécessaires pour déterminer les passifs, mais c'est nous qui faisons la comptabilité.

La sénatrice Bellemare : L'actuaire en chef travaille avec le vérificateur général ou avec le Conseil du Trésor?

[*Traduction*]

M. Matthews : Le Bureau de l'actuaire en chef est une entité indépendante, mais le vérificateur général fera appel à son propre actuaire aux fins de vérification.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'ai une dernière question. Dans le tableau concernant vos dépenses, il y a un total de 2 260 millions de dollars qui sont imputés à la rubrique « Assurances de la fonction publique ». Est-ce que vous pourriez m'expliquer un peu de quoi il s'agit? C'est quand même un bon montant par rapport au total de 7 milliards de dollars des dépenses budgétaires. C'est le vote 20, « Assurances de la fonction publique », pour 2014-2015.

[*Traduction*]

M. Matthews : Le Secrétariat du Conseil du Trésor est l'employeur des fonctionnaires du gouvernement du Canada, ce qui explique les assurances de la fonction publique.

La sénatrice Bellemare : C'est la somme globale?

M. Matthews : Oui.

Senator Bellemare: Okay.

The Chair: Next is a new member of the committee, Senator Wells from Newfoundland. Welcome.

Senator Wells: Thank you very much, chair, and thank you, Mr. Matthews, for your presentation so far. I have a follow-up to Senator Smith's line of questioning and thought on the time frame for integration. I understand there is no fixed time frame but the need for it to be done eventually has been recognized.

Mr. Matthews: Right.

Senator Wells: It all fits into all the various systems, and I note in the estimates that 133 organizations are represented in the 2014-15 estimates with no time frame, but essentially it feeds into one system called the budget.

When new organizations are brought online, are they directed by your office or another office to use SAP?

Mr. Matthews: If we had a new organization, we would not want them standing up. That is a great example of something we could actually do to keep us from making the situation more complex. We would sit down and say, "Here is your choice of systems." If it is a smaller organization, we would probably encourage them to work with another department to share it.

We have lots of examples. The Canadian Food Inspection Agency and Agriculture Canada now have the same system; Health Canada is partnering with Aboriginal Affairs and Northern Development, so they now share the same system. If we had a new organization, we wouldn't say, "Use this one," but we would say, "Here is the software you should be using and here are some options around who we think you should be speaking with about partnering up," just to make it more efficient.

Senator Wells: Should your office be able to say, "Here is the one you should use" if there is a question of integration in the future?

Mr. Matthews: We have so many choices now I think it is nice to give departments an option. At the end of the day, deputy ministers are the accounting officer. I am more comfortable saying, "Look, here are some good choices for you."

The question you have asked is one that many people have said, if you are more aggressive in directing, you could make this problem go away a lot sooner; but given our current environment, I am comfortable presenting options. Could we force it? Yes, we could, but given the options we have, I think both approaches are workable.

La sénatrice Bellemare : D'accord.

Le président : Notre prochain interlocuteur est l'un des nouveaux membres du comité, le sénateur Wells, de Terre-Neuve. Bienvenue.

Le sénateur Wells : Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous, monsieur Matthews, pour votre témoignage. J'aimerais donner suite aux questions du sénateur Smith en ce qui concerne l'échéancier nécessaire à l'intégration. Si j'ai bien compris, il n'y a pas d'échéancier d'établi, mais on a bien reconnu la nécessité d'entreprendre ce projet.

M. Matthews : C'est exact.

Le sénateur Wells : Cela concerne tous les divers systèmes, et je vois bien que 133 organisations figurent dans le budget de 2014-2015. Donc, il n'y a pas d'échéancier pour ce projet, mais toutes ces organisations participent au budget.

Lorsque de nouvelles organisations voient le jour, votre bureau ou encore un autre leur indique-t-il qu'elles doivent utiliser le système SAP?

M. Matthews : S'il y avait une nouvelle organisation, nous ne voudrions pas qu'elle soit indépendante. C'est un bel exemple de ce que nous ferions pour empêcher qu'une situation ne se complique pas davantage. Nous rencontrions les représentants de l'organisation pour leur présenter les choix en matière de système. S'il s'agit d'une organisation plus petite, nous l'encouragerions probablement à adopter le système d'un autre ministère.

Il y en a plusieurs exemples. L'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture et Agroalimentaire Canada ont maintenant le même système; Santé Canada est le partenaire d'Affaires autochtones et Développement du Nord et partage le même système. Si nous avions une nouvelle organisation, nous ne recommanderions pas un seul système, mais nous lui indiquerions le logiciel qu'il faudrait utiliser ainsi que certains partenaires potentiels, afin de rendre ses processus plus efficaces.

Le sénateur Wells : Votre bureau devrait-il être en mesure d'indiquer le logiciel qu'il faut utiliser s'il est question d'intégrer le tout à l'avenir?

M. Matthews : Il existe tant de possibilités de nos jours que je crois qu'il vaut mieux donner des choix aux ministères. Au final, ce sont les sous-ministres qui sont les directeurs financiers. Je me sens plus à l'aise de leur dire : « Voici quelques possibilités qui vous conviendraient. »

La question que vous avez posée a été soulevée à maintes reprises par le passé. Ne pourrait-on pas régler le problème plus rapidement si on imposait un seul système? Compte tenu de notre environnement actuel, je crois qu'il y a moyen d'avoir diverses options. Pourrions-nous obliger les ministères? Oui, nous le pourrions, mais étant donné les options que nous avons, je pense que les deux approches sont réalisables.

I don't want to alarm you with these comments. The government does have a clean audit opinion on its financial statements; things work quite well, but this is just in terms of challenges we face.

Senator Wells: With any integration of systems, would it be run parallel for a year or two years? Would there be a switchover? How does that work in the real sense?

Mr. Matthews: That would depend on what the approach is. If we were operating going to a brand new system, clean slate, here is the new system for everybody, you would in all likelihood see a parallel run. That would be a discussion I would have to have with our chief information officer about just how that would work.

If we were saying departments and saying — and I'm making up this example — "Health Canada, we now want you to go onto Public Works' system," that is an existing system that is already running, and the requirement for a parallel run would be much lessened because you are taking something that is already working.

Senator Wells: One final question, which should be a yes or no: You mentioned that the Office of the Auditor General is separate from your office and that relationship.

You mentioned that your acquired services and assets includes investment planning, management of projects, procurement and real property. Is there any overlap or duplication with Canada Lands, or does that fall under your purview as well?

Mr. Matthews: No, we very much have policy there. The policies would set out the transaction limit for each department in terms of what dollar value of land or real estate they can buy or sell. Canada Lands actually is one of the organizations that execute that. To give you a policy example, if you can bear with me for two seconds, if departments are in the business of trying to sell land, their limit is lower in terms of what they can sell. If they are selling it to Canada Lands, they have a higher limit because we know what they can do with it.

Senator Wells: It's internal.

Mr. Matthews: But we are not in the business of buying and selling property.

The Chair: As a follow-up, we know that Foreign Affairs has been selling a number of properties around the world. Does that fit within this procedure you have just described to Senator Wells?

Mr. Matthews: The way that would work is that the value of what they were selling would dictate whether they could do it on their own or they would have to come in and get Treasury Board — the cabinet committee, not the secretariat — permission to sell it.

Je ne veux pas vous alarmer. Le gouvernement a émis une opinion sans réserve sur ses états financiers; les choses vont relativement bien, malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Le sénateur Wells : Une intégration des systèmes impliquerait-elle une exploitation en parallèle pendant un an ou deux? Comment se déroulerait le passage d'un système à un autre?

M. Matthews : Cela dépendrait de l'approche adoptée. Si nous avions un tout nouveau système, que nous partions de zéro, il serait probable que deux systèmes fonctionnent en parallèle. C'est donc une discussion que je devrais avoir avec le dirigeant principal de l'information en ce qui concerne le déroulement.

Si, par exemple, nous demandions à Santé Canada d'utiliser le système de Travaux publics, étant donné qu'il s'agit d'un système qui fonctionne déjà, une exploitation en double serait moins nécessaire.

Le sénateur Wells : J'ai une dernière question à vous poser, à laquelle vous devrez répondre par oui ou non. Vous avez indiqué que votre bureau était distinct du Bureau du vérificateur général.

Vous avez mentionné que vos services acquis et vos actifs englobaient notamment la planification des investissements, la gestion de projets, les approvisionnements ainsi que les biens immobiliers. Y a-t-il des chevauchements avec ce que fait la Société immobilière du Canada ou est-ce que cela relève également de votre compétence?

M. Matthews : Non, nous avons beaucoup de politiques. Les politiques établiraient les limites de transaction pour chacun des ministères en ce qui concerne la valeur des terres ou des biens immobiliers qu'ils peuvent acheter ou vendre. La Société immobilière du Canada est en fait l'une des organisations qui effectuent ces transactions. Pour vous donner un exemple stratégique, si vous me permettez, lorsque les ministères essaient de vendre des terres, leur limite de vente est plus basse. S'ils les vendent à la Société immobilière du Canada, leur limite est plus élevée parce que nous savons ce qu'ils sont en mesure de faire.

Le sénateur Wells : C'est interne.

M. Matthews : Toutefois, nous ne nous occupons pas de l'achat ni de la vente des propriétés.

Le président : Pour poursuivre dans cette même veine, nous savons qu'Affaires étrangères a vendu de nombreuses propriétés partout dans le monde. Est-ce que cela s'inscrit dans le cadre de la procédure que vous venez tout juste de décrire au sénateur Wells?

M. Matthews : La façon dont cela fonctionne, c'est que la valeur de la vente déterminera s'ils peuvent le faire eux-mêmes ou s'ils doivent obtenir la permission du Conseil du Trésor — le comité du Cabinet et non pas le secrétariat.

In the case of Foreign Affairs, those big transactions they were contemplating were over and above their regular limit, so they would have to come in as a matter of course to get Treasury Board approval to execute those transactions.

The Chair: Thank you. That is helpful.

[*Translation*]

Senator Chaput: Mr. Matthews, you talked about the main challenges and you listed two. In your new position, is your role mainly to guide the employees around you, to present them with options and advise them, and afterwards, others are in charge of the execution?

Mr. Matthews: Well, both really, because I am responsible for a few programs, including the professional development one.

[*English*]

Basically, we had programs to bring in and train CA students. We had a separate program to bring in and train certified management accountants and CGAs.

Just as an aside, the accounting profession in Canada is now merging whereby chartered accountants are now CPAs. Those programs have to be tweaked to respect the new professional development requirements. My office's job is to establish that program and make sure it respects the professional development rules.

As a secondary duty, I would often meet with people to give them career advice. That's a two-way thing. I'd like to find out what their intentions are as well as make an assessment of where I think they would fit best. If I receive a call from a deputy minister or even someone lower down, say a director of finance, asking if I'm aware of any good analysts looking for a change, my staff can help them make that match. I think we have both.

It's my job to ensure that on an ongoing basis we have the right number of people ready to step into those CFO roles. Careers change and people don't come into the government now and stay forever. We have people coming in and going out. It's about the best way to get them the experience they need and to match up the skill sets with the openings.

The interesting part for me when I've spoken to deputy ministers about chief financial officers and the next one is that it's not the accounting and finance skills they're missing but the communication, strategic planning and other softer things that are not necessarily hard finance functions. What's the best way to get our people those skills? Some of them have rotated out and taken on other non-financial roles to build up that capacity; but that's an ongoing challenge.

Dans le cas d'Affaires étrangères, les importantes transactions envisagées allaient bien au-delà de la limite habituelle; il fallait donc demander l'approbation du Conseil du Trésor pour effectuer ces transactions.

Le président : Merci. C'est fort utile.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Vous avez parlé, monsieur Matthews, des principaux défis et vous en avez énuméré deux. Dans vos nouvelles fonctions, votre rôle consiste-t-il surtout à guider les employés autour de vous, à leur présenter des options et à les conseiller, puis ensuite, d'autres sont chargés de l'exécution?

M. Matthews : C'est vraiment les deux, parce que je m'occupe de quelques programmes, dont celui du développement professionnel.

[*Traduction*]

En gros, nous avions des programmes pour former des étudiants en comptabilité. Nous avions établi un programme distinct pour former des comptables en management agréés et des CGA.

Soit dit en passant, la profession de comptable au Canada fait actuellement l'objet d'une fusion, de sorte que tous les comptables agréés seront désormais des CPA. Ces programmes doivent être modifiés afin de respecter les nouvelles exigences en matière de développement professionnel. Mon travail au bureau est d'établir ce programme et de m'assurer qu'il respecte les règles.

Deuxièmement, je rencontrerais souvent des gens pour leur donner des conseils en matière de carrière. Cela va dans les deux sens. J'aimerais connaître leurs intentions et aussi évaluer où, à mon avis, ils cadreraient le mieux. Si je reçois un appel d'un sous-ministre ou d'un directeur financier, par exemple, qui me demande si de bons analystes veulent prendre un tournant dans leur carrière, mon personnel pourrait jouer un rôle à cet égard. Je pense que nous avons les deux.

Mon travail consiste à veiller à ce que le bon nombre de personnes soient prêtes à assumer ces rôles en direction des finances. Les gens changent de carrière et ne restent pas au gouvernement toute leur vie. Il y a des gens qui entrent et qui sortent. C'est donc la meilleure façon de leur donner de l'expérience et d'apparier leurs compétences avec les emplois offerts.

Quand j'ai parlé au sous-ministre au sujet des directeurs financiers actuels et futurs, nous avons constaté que ce ne sont pas les habiletés en comptabilité et en finances qui manquent, mais plutôt les compétences sur le plan des communications, de la planification stratégique et toutes ces autres compétences non techniques qui n'ont pas nécessairement à voir avec les finances. Quel est le meilleur moyen d'avoir ces compétences? Certaines personnes ont assumé d'autres rôles non financiers pour acquérir ces habiletés; mais c'est un problème qui se pose constamment.

[*Translation*]

Senator Chaput: You gave the example of a policy that must be reviewed after five years, the income transfer policy. How many policies must you follow, review or amend, if need be?

Mr. Matthews: Almost 20 policies, but it is difficult to say because it has been a few years since the decision was made to review all of the policies.

[*English*]

I can give you a little history. We had a situation where we had policies, directives, guidelines, and letters of instructions sent out by previous comptroller generals going back 20 years. A new deputy minister wondering how to find out about the rules would find that they were everywhere. So, we went through a process to consolidate the policies. Basically, the number of Treasury Board policies was consolidated — the ones I have responsibility for, give or take 20. A policy is supposed to be very high level and it's supposed to tell a deputy minister what they're responsible for. We have some accounting policies, transfer payments and contracting. There are about 20.

Beneath the policies are the detailed requirements. Every five years, Treasury Board policies have to be reviewed. That also means the supporting structure underneath has to be kept current as well. We say it's 20, yes, but it's more detailed than that.

The interesting bit I should share with you, though, is that Treasury Board approves Treasury Board policies. That means if a department can't meet a Treasury Board policy, say in individual circumstances they think it doesn't fit, they can make a case to Treasury Board to be exempted because it's a Treasury Board policy. That means they have to come into Treasury Board to actually get that exemption. When you're reviewing policies, a really good source is to actually look at whether there have been any requests for exemptions and if they have merit. That might be a good clue as to what might need to change by way of policy.

By way of example, the most common exemption is when we have a new policy rolling out, such as the policy on internal control a few years back when a few departments weren't ready to implement it. They asked for a one-year exemption to give them more time to implement. It's very common.

[*Translation*]

Senator Chaput: You also mentioned that you have another role, community development. Could you explain what that consists of?

Mr. Matthews: That is the term we use to explain the professional development of all of the financial officers and internal auditors.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Vous avez donné l'exemple d'une politique qui doit être revue après cinq ans, la politique du transfert des revenus. Combien de politiques en tout devez-vous suivre, revoir ou modifier, s'il y a lieu?

M. Matthews : Presque 20 politiques, mais c'est difficile à dire, parce que cela fait quelques années qu'on a décidé de réformer toutes les politiques.

[*Traduction*]

Je peux vous mettre un peu en contexte. Il y a quelque temps, nous avions des politiques, des directives, des lignes directrices ainsi que des lettres d'instruction envoyées par d'anciens contrôleurs généraux qui dataient de 20 ans. Il était donc difficile pour un nouveau sous-ministre de connaître les règles puisqu'elles étaient partout. Par conséquent, nous avons dû consolider les politiques. Nous avons regroupé les politiques du Conseil du Trésor — je suis responsable d'une vingtaine. Une politique est censée être un document de très haut niveau qui indique au sous-ministre de quoi il est responsable. Nous avons des politiques sur la comptabilité, les paiements de transfert et les contrats. Il y en a une vingtaine.

Sous les politiques, on retrouve des exigences plus détaillées. Tous les cinq ans, les politiques du Conseil du Trésor sont examinées. La structure qui sous-tend les politiques doit donc être tenue à jour également. Nous disons qu'il y en a une vingtaine, mais en fait, il y en a plus que ça.

Fait intéressant, le Conseil du Trésor approuve ses politiques. Cela signifie que si un ministère ne peut pas respecter une politique du Conseil du Trésor, par exemple si on estime que la politique ne convient pas au ministère, le ministère peut faire valoir ses arguments pour en être exempté. On doit donc s'adresser au Conseil du Trésor pour obtenir cette exemption. Lorsqu'on examine des politiques, il faut vérifier s'il y a eu des demandes d'exemption et si elles sont fondées. Cela donne une bonne indication des changements éventuels à apporter à une politique.

Par exemple, l'exemption la plus courante est la mise en place d'une nouvelle politique, comme celle sur la régie interne établie il y a quelques années. Certains ministères n'étaient pas prêts à la mettre en œuvre. Ils ont donc demandé à être exemptés pendant un an pour pouvoir la mettre en œuvre. C'est très commun.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Vous avez aussi mentionné que vous aviez un autre rôle, celui du développement communautaire. Pouvez-vous m'expliquer en quoi cela consiste?

M. Matthews : C'est le terme que l'on utilise pour expliquer le rôle lié au perfectionnement professionnel de tous les responsables financiers et les vérificateurs internes.

[*English*]

When we talk about the community, we mean the people who are actually in departments doing internal audits in real property or procurement or financial management. Whether you call it "professional development" or "community development," that's the role.

Senator Chaput: That's what it means. Thank you.

The Chair: Your community is all government departments.

Mr. Matthews: The various finance functions and internal audit functions within those departments, yes, but not Crowns. We draw the line at the core public service.

[*Translation*]

Senator Rivard: We know that the supervision of acquisitions and assets was added in 2010. In your transparency on page 4, last paragraph, you state that this includes the planning of investments, project management, supply, real property, material management and common services. I would like to know when you intervene. If for example, a department decides to acquire a building, do you provide advice before so that it can justify the relevancy, the cost and the way in which this will be done? Or do you, after the acquisition, see to it that everything goes as you would hope?

Mr. Matthews: Our role is more to develop policies, and not to stop certain types of transactions.

[*English*]

It varies by area; and you rhymed off a long list of areas. Investment plans for each department have to come to Treasury Board to get approved. My group would establish the policies around what an investment plan has to include. They would review it, and there would be a back and forth.

Around project management is a very interesting policy. We have a requirement whereby departments have to assess their ability to manage projects and they get a rating with us involved. Then, every time they do a project that has a higher risk rating than they are rated at, they have to come to Treasury Board for approval. That's another type of intervention.

In the world of contracting, Public Works has the legal authority to basically acquire all goods. They can delegate that to departments, but legally speaking, Public Works is the legal authority for acquiring goods. Departments have the authority to acquire services; and there are dollar limits. Again, if they are below the dollar threshold, they're okay. If they want to go above it, they have to come to Treasury Board to get approval.

[*Traduction*]

Lorsqu'on parle de la communauté, on parle des gens des ministères qui font des vérifications internes des biens immobiliers, des acquisitions ou de la gestion financière. Qu'on parle du « développement professionnel » ou du « développement communautaire », il s'agit du même rôle.

La sénatrice Chaput : C'est ce que cela signifie. Merci.

Le président : Votre communauté, c'est donc tous les ministères du gouvernement.

M. Matthews : Les diverses fonctions en matière de finances et de vérification interne au sein de ces ministères, mais pas des sociétés d'État. On parle ici seulement du noyau de la fonction publique.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : On sait que c'est en 2010 qu'on a ajouté la supervision des acquisitions et des biens. Dans votre diapositive, à la page 4, au dernier paragraphe, vous indiquez que cela comprend la planification des investissements, la gestion des projets, l'approvisionnement, les biens immobiliers, la gestion du matériel et les services communs. J'aimerais savoir à quel moment vous intervenez. Si, par exemple, un ministère décide d'acquérir un immeuble, est-ce que vous lui donnez des conseils avant afin qu'il justifie la pertinence, le coût et la façon dont cela sera réalisé? Ou bien, est-ce après l'acquisition que vous veillez à ce que tout se déroule comme vous l'espérez?

M. Matthews : Notre rôle est plutôt d'établir les politiques, et non d'arrêter certains types de transactions.

[*Traduction*]

Cela varie d'un secteur à l'autre, et vous en avez énuméré plusieurs. Les plans d'investissement de chacun des ministères doivent être approuvés par le Conseil du Trésor. Mon groupe établirait les politiques sur les éléments qui doivent faire partie d'un plan d'investissement. Il l'examinerait ensuite, et il y aurait un échange.

On retrouve une politique fort intéressante concernant la gestion de projets. On exige aux ministères d'évaluer leur capacité à gérer des projets et on leur attribue une cote en conséquence. Ensuite, chaque fois qu'ils mènent un projet qui comporte plus de risques que ce qu'ils peuvent assumer, les ministères doivent d'abord obtenir l'approbation du Conseil du Trésor. C'est donc un autre type d'intervention.

En ce qui concerne les contrats, Travaux publics a le pouvoir légal d'acquérir tous les biens. Le ministère peut évidemment déléguer ce pouvoir à d'autres ministères, mais du point de vue juridique, Travaux publics possède l'autorisation légale relative à l'acquisition des biens. Les ministères ont le pouvoir d'acquérir les services; et il y a des limites financières. Encore une fois, si on se trouve en dessous des limites établies, il n'y a pas de problème, toutefois, si on dépasse ces limites, on doit obtenir l'approbation du Conseil du Trésor.

Just to give you, by nature, a traditional competitive project, most departments can contract for up to $400,000. Public Works would be for $10 million. If a department wants to buy goods for more than $400,000, they have to work with Public Works or come to Treasury Board to explain why they aren't doing that. For services in all departments, it is $400,000, while PWGSC is traditionally for $10 million; but that varies. Do we look at invoices when they come in to see if a department really needs those goods? No, that's more of a policy function.

The last one you mentioned was real property. Again, we would establish transaction limits, and if departments want to go above that, they would have to come to Treasury Board for approval. The actual business of real property — buying, selling and negotiating leases — is under Public Works.

[*Translation*]

Senator Rivard: I have one last question, as that was my preamble. I would like to know what role you played or did not play in the acquisition of the former Nortel Company building, the cost of which exploded. It cost twice as much as anticipated, and the work has gone past deadlines by about two years. Do you have enough knowledge of the file to explain where there were shortcomings?

I am sure that everyone did their work with goodwill, but on the face of it, this seems to be a mess.

Mr. Matthews: For my part, I am not aware of the file but I can perhaps explain the political process.

[*English*]

In that case, you would have National Defence who wanted to undertake a real property transaction; they wanted to buy something. That building would have been outside of their limits in all likelihood, so they would have worked with Public Works and come in for Treasury Board approval on that transaction, with their estimate of costs.

That would capture that type of transaction, so there would be interaction with Treasury Board. That should have been captured in an investment plan, and it's a complex project so you would have seen regular reporting on the project itself.

I apologize that I'm not up to speed on how the project is going. That's probably a better question for Public Works and National Defence, but it would have been captured by the policy requirements in place now.

Dans le cas d'un projet concurrentiel traditionnel, la plupart des ministères peuvent passer des marchés d'une valeur maximale de 400 000 $. Pour Travaux publics, ce serait 10 millions de dollars. Si un ministère veut acheter des biens dont le coût dépasse 400 000 $, il doit d'abord s'adresser à Travaux publics ou au Conseil du Trésor pour s'expliquer. En ce qui concerne les services, tous les ministères disposent de 400 000 $, alors que TPSGC a toujours eu droit à 10 millions de dollars, mais cela varie. Est-ce que nous vérifions toutes les factures pour déterminer si un ministère a vraiment besoin de ces biens? Non, c'est davantage un rôle politique.

En dernier lieu, vous avez évoqué les biens immobiliers. Encore une fois, nous établirions les limites de transaction, et si les ministères souhaitent les dépasser, ils doivent d'abord obtenir l'approbation du Conseil du Trésor. La gestion des biens immobiliers — que ce soit l'achat, la vente ou la négociation de baux — relève de Travaux publics.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : J'ai une dernière question, car c'était mon préambule. Maintenant, j'aimerais savoir quel rôle vous avez joué ou pas dans l'acquisition de l'ancien immeuble de la compagnie Nortel dont les coûts ont explosé. Cela a coûté plus de deux fois les coûts prévus, et la durée des travaux dépasse l'échéancier d'environ deux ans. Êtes-vous assez au courant du dossier pour nous expliquer où il y a eu des lacunes?

Je suis persuadé que tout le monde a fait son travail de bonne foi, mais on se rend compte que, à première vue, cela semble être un gâchis.

M. Matthews : Pour ma part, je ne suis pas au courant du dossier, mais je peux peut-être expliquer le processus politique.

[*Traduction*]

Dans ce cas, la Défense nationale voulait effectuer une transaction immobilière et se porter acquéreur. Selon toute vraisemblance, le coût de cet édifice aurait excédé la limite de ce ministère et, par conséquent, le ministère aurait travaillé avec Travaux publics et se serait adressé au Conseil du Trésor pour obtenir son approbation, avec son estimation des coûts.

C'est ce qui serait arrivé avec ce type de transaction; il y aurait eu une interaction avec le Conseil du Trésor. Cela aurait dû être inclus dans un plan d'investissement et, comme il s'agit d'un projet complexe, il y aurait eu des rapports réguliers sur le projet en question.

Je suis désolé; je ne suis pas vraiment au courant du déroulement de ce projet. Il vaudrait peut-être mieux poser la question à Travaux publics et à la Défense nationale, mais, chose certaine, cette transaction aurait été visée par les exigences politiques actuelles.

[*Translation*]

Senator Rivard: In other words, you did not have to provide an opinion before the acquisition took place. You were put before the fait accompli, and when the project is complete, your role will be to determine why there were cost overruns, and why the move also took longer than anticipated.

[*English*]

Mr. Matthews: I wasn't in this role at the time, but given the size of the transaction, that would have come to Treasury Board for approval; my office would have had a chance to advise on the transaction and say, "Yes, we agree," or, "No, we don't." That's the way the policy works now, but I can't speak to the past.

The Chair: Just as a supplement, what factors would you consider in saying, "Yes, we agree," or "No, we don't"? It costs too much or you're prepared to pay too much for it?

Mr. Matthews: We would rarely say it costs too much unless we had evidence that there was something else on the market that was cheaper.

We would look at the organization's capacity to manage a project, and we might make recommendations on, "You know what, you don't have the governance right; this is complex; you've never undertaken something like this; we're worried about the governance." We might challenge the costing and say, "We don't think you factored in X, Y and Z. This is a complex project; you should be building in more contingency than you have." Or, conversely, we could say, "We think you've inflated the numbers." There would be that back and forth as well, so it's really about the cost, the capacity of the organization, based on history, and then our view of the complexity of the project.

The Chair: You don't perform that role, which the Auditor General would, of value for money and say, "I don't think you should invest in that at all"?

Mr. Matthews: The Auditor General's role is typically after the fact, a hindsight thing. The big part of the role would be, as I explained, up front. However, my colleagues in internal audit, in the past have sometimes done those types of value-for-money audits at the request of their deputy. More often we focus on internal controls, but there have been some engagements where we've looked at almost a consulting-type study.

Mr. Pagé: When departments develop their risk-based audit plan, this is where they assess the risk to the organization. Occasionally when there are large transactions like that, an audit could be included in the audit plan, and the audit function could look at those transactions.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : En d'autres mots, vous n'avez pas eu à vous prononcer avant que l'acquisition se fasse. Vous avez été mis devant le fait accompli, et à la fin du projet, votre rôle sera de déterminer pourquoi il y a eu dépassement de coûts et de temps pour déménager.

[*Traduction*]

M. Matthews : Je n'étais pas en poste à ce moment-là, mais étant donné l'ampleur de la transaction, le ministère aurait dû s'adresser au Conseil du Trésor pour obtenir son approbation; mon bureau aurait eu la possibilité d'indiquer s'il approuvait ou non cette transaction. C'est la façon dont la politique fonctionne aujourd'hui, mais je ne peux pas me prononcer sur le passé.

Le président : De quels facteurs tenez-vous compte pour dire que vous êtes d'accord ou non? Cela coûte trop cher ou êtes-vous prêts à payer autant pour cela?

M. Matthews : Nous allons rarement dire que cela coûte trop cher, à moins que nous ayons la preuve qu'il y a quelque chose de moins cher sur le marché.

Nous examinerions plutôt la capacité de l'organisation à gérer un projet, et nous pourrions formuler certaines recommandations, par exemple en disant : « Vous n'avez pas les capacités de gouvernance nécessaires; il s'agit d'un projet complexe et vous n'avez jamais entrepris un tel projet auparavant. » Nous pourrions nous pencher sur les coûts et dire : « Vous n'avez pas tenu compte de tel et tel facteur. Comme il s'agit d'un projet complexe, vous devriez avoir plus de fonds pour éventualités. » Ou, à l'inverse, nous pourrions dire : « Nous pensons que vous avez gonflé les chiffres. » Il y aurait donc un échange, et c'est vraiment une question de coût, de capacité de l'organisation, en fonction de son passé, et de notre vision de la complexité du projet.

Le président : Si je ne me trompe pas, vous n'évaluez pas la rentabilité d'un projet, comme le fait le vérificateur général, en disant par exemple : « je ne crois pas que vous devriez investir là-dedans ». Est-ce exact?

M. Matthews : Le rôle du vérificateur général est de vérifier après coup. Comme je l'ai déjà expliqué, une grande partie de notre travail se déroule en amont. Toutefois, par le passé, mes collègues de la vérification interne ont déjà effectué ce type de vérification de rentabilité à la demande de leur sous-ministre. Nous nous intéressons plus souvent aux contrôles internes, mais il y a eu des cas où nous nous sommes pratiquement penchés sur des études de consultation.

M. Pagé : Lorsque les ministères établissent leur plan de vérification axée sur les risques, ils évaluent le risque que peut assumer l'organisation. À l'occasion, lorsqu'on parle d'importantes transactions, une vérification peut être incluse dans le plan de vérification, et les vérificateurs peuvent examiner ces transactions.

Some of the audits that have been done have looked at transactions as they were progressing. This is the case often with implementation of large systems, for instance. Internal auditors would go in at the beginning of the project, look at the project management office and make sure all the right functions are in place. As the project progresses, follow-up audits could be done to make sure that if there is a need for corrective action it is taken, and provide assurance to the deputy head on how the project is progressing and making sure all the right controls have been put in place.

Senator Gerstein: Thank you very much. Mr. Matthews, I listened to you and read with great interest the roles and responsibility that you outlined on page 3 for the Comptroller General.

I would be most interested to know, in your new capacity as the Comptroller General of Canada, whether your perspective or view has changed on the somewhat unusual and if not somewhat complicated concept of reprofiling of funds and the ability to transfer between operating and capital funds and from one year to the next. Now that you're the Comptroller General, perhaps there is another view you have of this rather interesting concept.

Senator L. Smith: The tank in his front yard.

Mr. Matthews: I'm afraid I might disappoint you, senator. In terms of the rules around reprofiling and coming back to Parliament for approval, that is very much the responsibility of my old colleagues at my old job. Do I have a role on the rules around reprofiling? I would say no. Do I have a different opinion now that I'm here? No.

For me, it has always been that Parliament has to approve transfers between votes. Call it what you will, and when you have money that is moving during the year, whether it's from capital to operating or vice versa, Parliament has to approve that transfer. If you have money that a department doesn't spend and wants to spend in a different year, it comes back to Parliament for approval. Yes, we call it a reprofile, but basically Parliament has to reapprove that money. That, to me, is a fundamental control in the system, and I wouldn't want to see anything change there.

Senator Gerstein: My second question is to Mr. Pagé in his capacity as assistant comptroller of the audit sector. I'd be interested to know what you have in your department with regard to the whole area of whistle-blowing. Are there written policies? What experience have you had as an auditor with regard to whistle-blowing?

Mr. Pagé: The whistle-blowing policy doesn't fall under our portfolio. It's a different portfolio, although some CEs are responsible for that function in some departments. I would say, from my perspective, most CEs would focus on internal audits, and it's rare to have those two functions combined.

Dans le cadre de certaines vérifications, on s'est penché sur des transactions en cours. C'est souvent le cas pour la mise en œuvre de vastes systèmes, par exemple. Les vérificateurs internes s'occuperaient du projet dès le début en examinant le bureau de gestion du projet et en s'assurant que toutes les bonnes fonctions sont en place. À mesure que le projet avance, il pourrait y avoir des vérifications de suivi en vue d'apporter des correctifs, au besoin, et de rassurer le sous-ministre sur l'évolution du projet et la mise en place de tous les contrôles adéquats.

Le sénateur Gerstein : Merci beaucoup. Monsieur Matthews, je vous ai écouté avec beaucoup d'intérêt nous parler des rôles et des responsabilités du contrôleur général que vous avez recensés à la page 3.

Je serais curieux de savoir si, à titre de contrôleur général du Canada, votre opinion a changé en ce qui concerne le concept assez inhabituel et compliqué du report de fonds et la capacité de transférer les fonds de fonctionnement et de capital d'une année à l'autre. Maintenant que vous êtes contrôleur général, vous avez peut-être un autre point de vue sur ce concept fort intéressant.

Le sénateur L. Smith : On s'attend à une réponse.

M. Matthews : J'ai bien peur de vous décevoir, sénateur. Pour ce qui est des règles concernant le report des fonds et l'approbation du Parlement, cela relève davantage de mes anciens collègues à mon ancien poste. Est-ce que j'ai un rôle là-dedans? Je dirais que non. Est-ce que j'ai une opinion différente là-dessus? Non.

J'ai toujours considéré que le Parlement devait approuver les transferts entre les crédits. Appelez cela comme vous voulez, mais lorsque les fonds sont affectés ailleurs durant l'année, qu'ils passent du budget d'immobilisations à celui de fonctionnement ou vice versa, le Parlement doit approuver ce transfert. Si le ministère a des fonds qu'il ne dépense pas et qu'il souhaite dépenser au cours d'une autre année, il revient au Parlement d'approuver ce transfert. Oui, nous appelons cela un report, mais en fait, le Parlement doit à nouveau approuver ces fonds. À mon avis, il s'agit d'une mesure de contrôle fondamentale du système, et je suis convaincu qu'elle doit demeurer en place.

Le sénateur Gerstein : Ma deuxième question s'adresse à M. Pagé en sa qualité de contrôleur général adjoint du Secteur de la vérification. Je serais désireux de connaître les dispositions qu'a votre ministère concernant tout le domaine de la dénonciation. Existe-t-il des politiques écrites? Quelle expérience avez-vous eue à titre de vérificateur au sujet de la dénonciation?

M. Pagé : La politique de dénonciation ne relève pas de notre portefeuille. C'est un dossier différent, même si des administrateurs généraux sont responsables de cette fonction dans certains ministères. À mon point de vue, je dirais que la plupart des administrateurs principaux se concentreraient sur les vérifications internes, et il est rare qu'on cumule ces deux fonctions.

Senator Gerstein: So where would whistle-blowing end up? If there was an issue, who would you call? Who sets the policy?

Mr. Matthews: I think it depends on the nature of the issue. You'll see whistle-blowing oftentimes in the values and ethics areas of certain departments.

There's certainly a link in that if you have whistle-blowing formally or informally, someone's saying, "I've got a concern here; what should I do?" That could lead to an internal audit, depending on whether it got the deputy's attention and they had enough concern. Internal audit is a tool a deputy could use to further investigate. That's not formal whistle-blowing. But you'll often have discussions about, "I've got concerns in a certain area." Internal audit is a tool you can use to investigate that.

Depending on what you see, you may find the RCMP is another option if you think you have fraudulent activity. But the actual whistle-blowing, in most departments, to my knowledge — and I'm speculating here — is part of the ethics and values function. If it's significant enough, the employee can always contact the — I'm forgetting the exact name of the organization, but the disclosures organization — to launch an investigation into inappropriate behaviour. That's the other tool.

From my part, what I would have is if chief financial officers are being asked or pressured to do something they feel is inappropriate, they do have a dotted-line relationship to my department, and that's exactly why that is. If they're getting pressured, for whatever reason, in their department, they have an open line to raise a red flag with me. That link is important as well.

Senator Gerstein: Would you view the concept as being what I might call user-friendly? Do they have to jump through hoops to be able to convey to you that they have a concern about a particular issue?

Mr. Matthews: No, it's quite mature. You will often see that it may point to areas where our policies aren't clear if they're in a good discussion about what their role is. If they're not supported by a clear policy, that doesn't help anybody. Where the policy is clear and you can say, "No, this is the policy interpretation; you're on solid ground," sometimes that's the end of the discussion. It's not one that is used often, because our CFOs are quite capable.

Senator Gerstein: Thank you.

Senator L. Smith: On page 3, Mr. Matthews, leading the Government of Canada's Financial Management Transformation Program, which is trying to streamline your systems, if I understand correctly — it goes back to last year when we had

Le sénateur Gerstein : Alors à qui s'adresseraient les dénonciateurs? En cas de problème, qui appellerait-on? Qui établit la politique?

M. Matthews : Je pense que cela dépend de la nature du problème. Dans certains ministères, c'est souvent le domaine des valeurs et de l'éthique qui s'occupe des dénonciations.

Il existe certainement un lien avec ce domaine s'il y a des dénonciations officielles et non officielles, quand quelqu'un dit : « Quelque chose me préoccupe ici, que devrais-je faire? » Cela pourrait mener à une vérification interne, selon que la question a attiré l'attention du sous-ministre et s'avère suffisamment préoccupante. La vérification interne est un outil dont le sous-ministre peut se servir pour enquêter plus en profondeur. Il ne s'agit pas d'une dénonciation officielle. Mais on discute souvent quand quelqu'un soulève une préoccupation à un certain égard. On peut mener une vérification interne pour voir ce qu'il en est.

Selon le constat que l'on fait, on peut également se tourner vers la GRC si on pense être en présence d'une activité frauduleuse. Mais à ce que je sache — et je fais une supposition ici —, les dénonciations officielles relèvent du domaine de l'éthique et des valeurs dans la plupart des ministères. Si le problème est suffisamment important, l'employé peut toujours communiquer avec le — j'oublie le nom exact de l'organisme, mais l'organisme de divulgation — afin de lancer une enquête sur un comportement inapproprié. Voilà l'autre outil dont on dispose.

Pour ma part, si les dirigeants principaux des finances se font demander de faire quelque chose qu'ils jugent inapproprié ou s'ils subissent des pressions à cette fin, ils ont une relation en pointillé avec mon ministère, et c'est exactement pour cette raison. Si, pour une raison quelconque, ils font l'objet de pressions dans leur ministère, ils disposent d'une ligne ouverte pour m'avertir. Ce lien est important également.

Le sénateur Gerstein : Considéreriez-vous que le concept est ce que je qualifierais de convivial pour ceux qui appellent? Doivent-ils remuer ciel et terre pour pouvoir vous signaler qu'une question particulière les préoccupe?

M. Matthews : Non, le concept est très au point. On constatera souvent que les signalements concernent des domaines où nos politiques ne sont pas claires si les gens ont une bonne discussion sur leur rôle. S'ils n'ont pas de politique claire sur laquelle s'appuyer, cela n'aide personne. Quand la politique est claire et qu'on peut dire « Non, c'est l'interprétation de la politique, on est en terrain solide », cela met parfois fin à la discussion. Ce n'est pas un mécanisme dont on se sert souvent, car les DPF sont très compétents.

Le sénateur Gerstein : Merci.

Le sénateur L. Smith : À la page 3, monsieur Matthews, diriger le programme de transformation de la gestion financière du gouvernement du Canada, cela vise à rationaliser nos systèmes, si je comprends bien; cela remonte à l'an dernier, quand Service

Shared Services in, and I know we talked more than about just consolidating emails. I remember Senator Chaput was very interested in asking questions.

What is your relationship with IT? Most financial people have to have some knowledge of IT. Are there IT managers who report to CFOs? How does that work in terms of relationship with IT? Whom do they report to? Do you have influence on them?

The other question I have is whether this Shared Services concept is like a CGI? They give you shared services with big boxes in terms of all the storage of your data? What role is Shared Services playing with you folks? Do they provide all the computing capabilities and all your servers? I'm trying to understand that relationship. They came in and talked huge numbers to us, if you will remember.

The Chair: And personnel.

Senator L. Smith: Yes, and personnel. How does that all fit in with your job in terms of interrelationships?

Mr. Matthews: To answer your question about the link to the IT folks, the Chief Information Officer for the Government of Canada is Corinne Charette, who is part of Treasury Board Secretariat, and she's her own distinct office in TBS just like I am. Obviously, we have to be very lined up. She or the CIO would have views on what system we should go with, how quickly we roll it out and what technology. I would view our role as more around the business process, the data requirements, those types of things, but it's very much joint. In some departments, the CIO function in the department actually reports to the CFO — though not all. There is no firm guidance out there.

Senator L. Smith: So would it be the bigger departments where the chief information officer —

Mr. Matthews: The ones I know are the bigger ones, but not all the bigger ones. In some of them, the CIO might report directly to the deputy minister, depending on the department, so there's no hard and fast rule on that front. The role for Shared Services Canada is that they would be managing the backbone for our financial system — all the data servers, the email systems, all those things. They would be managing the technology once it's ready to be implemented. They would run it.

Senator L. Smith: Are they now in a big building with all of their servers, or has that started? How far along the way are you? That's part of your streamlining system, correct? The software is going to be your equipment, right?

Mr. Matthews: The software has to happen first. We're under way. Shared Services Canada is consolidating data centres and servers. That work is ongoing. I can't tell you how far along they

Canada a comparu, et je sais qu'il n'était pas seulement question de consolider les courriels. Je me souviens que la sénatrice Chaput était très intéressée à poser des questions.

Quelle relation avez-vous avec les TI? La plupart des agents financiers doivent posséder une certaine connaissance en la matière. Est-ce que des gestionnaires des TI font rapport aux DPF? Comment les choses se passent-elles sur le plan des relations avec les TI? De qui relèvent ces gestionnaires? Avez-vous une influence sur eux?

Je me demande également si le concept de Services partagés est comme une interface de passerelle commune, qui vous offre des services partagés avec de grosses boîtes où vous entreposez vos données? Quel rôle Services partagés joue-t-il auprès de vous? Cet organisme vous fournit-il toutes les capacités informatiques et tous vos serveurs? Je tente de comprendre la relation. Vous vous rappellerez que les représentants de l'organisme sont venus nous présenter des chiffres impressionnants.

Le président : Et du personnel.

Le sénateur L. Smith : Oui, et du personnel. Comment tout cela cadre-t-il avec votre travail au chapitre des rapports mutuels?

M. Matthews : Pour répondre à votre question sur le lien avec les agents de TI, Corinne Charrette est dirigeante principale de l'information du gouvernement du Canada. Elle fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor et dispose d'un bureau distinct de ce dernier, tout comme moi. À l'évidence, nous devons collaborer étroitement. Elle ou le dirigeant principal de l'information ont une opinion sur le système que nous devrions adopter, sur la rapidité avec laquelle on devrait l'implanter et sur la technologie qu'on devrait choisir. Notre rôle concernerait plutôt le processus opérationnel, les exigences relatives aux données et ce genre de chose, mais nos rôles sont étroitement liés. Dans certains ministères, le DPI relève en fait du DPF, même si ce n'est pas toujours le cas. Il n'y a pas de directive claire à ce sujet.

Le sénateur L. Smith : Ce serait donc dans les plus gros ministères que le dirigeant principal de l'information...

M. Matthews : Je connais certains des plus gros ministères, mais pas tous. Dans certains d'entre eux, le DPI pourrait relever directement du sous-ministre, selon le ministère. Il n'existe donc pas de règle stricte à cet égard. Le rôle de Services partagés Canada consisterait à gérer l'ossature de notre système financier, c'est-à-dire tous les serveurs de données, les systèmes de courrier électronique et tout cela. L'organisme gérerait la technologie une fois qu'elle est prête à être mise en place et il s'en occuperait.

Le sénateur L. Smith : Les responsables sont-ils maintenant dans un grand édifice avec tous leurs serveurs? L'initiative est-elle en route? Êtes-vous bien avancés? Cela s'inscrit dans votre système de rationalisation, n'est-ce pas? Le logiciel sera votre équipement, n'est-ce pas?

M. Matthews : Le logiciel doit être implanté en premier. L'initiative est en cours. Services partagés Canada est en train de regrouper les centres et les serveurs de données. C'est en train

are, but that's going to be a multi-year effort as well, moving the data centres and servers. This all, you're quite right, has to line up when it's time, but we have to figure out what our plan is first in terms of consolidating the number of systems, which departments can share with each other, those types of things.

Senator L. Smith: Where does your relationship with Shared Services interface? Where do you interface with these people, if at all?

Mr. Matthews: When we nail down our plan about whether we're actually consolidating systems, if we're moving one department onto another department's system, Shared Services Canada would have a role to play there. Once we actually have our plans nailed down or close to nailed down, we would be engaging them. They're typically more engaged through the CIO than through us.

The Chair: Thank you, Senator Smith.

Mr. Pagé, I have just one follow-up question with you, in relation to the audit committee, and I think the audit committees were created by the Public Service Modernization Act a number of years ago. Regarding the audit committee of a larger department, you indicated earlier that you had a role to play in seeing who is on that and making sure they have individuals on that internal audit committee presumably capable of doing the job you want done. Who are they? Are they outside of the civil service? Are they all public servants? Who is on this internal audit committee?

Mr. Pagé: The internal audit committees are composed of a majority of external members. That means that more than 50 per cent are external. These members are academics, people who have worked in the private sector, former CEOs. Some of them are former public servants.

We have 135 audit committee members across the federal public service, mostly in large departments, as we explained earlier. Roughly 55 per cent of those are external to the public service; 45 per cent are external to the public service but former public servants. It could be public servants at the federal level as well as municipal and provincial levels.

The way they are selected is a combination. Deputy heads are involved in the process because these committee members are there to provide advice to them. Certain departments will have specific needs depending on the mandate of the organization. These members are appointed to Treasury Board, so it's a Treasury Board decision ultimately. Once they're appointed, normally they're appointed for terms ranging from two to four years and they are appointed for only two terms maximum.

The Chair: Are they independent contractors of the department or of Treasury Board?

de se faire. Je ne peux vous dire à quel point les travaux sont avancés, mais le déménagement des centres et des serveurs de données s'étalera sur plusieurs années. Vous avez tout à fait raison de dire que tout doit se faire en temps opportun, mais nous devons d'abord établir notre plan en ce qui concerne le regroupement des divers systèmes afin de voir quels ministères peuvent se partager des systèmes et toutes ces choses.

Le sénateur L. Smith : Sur quels plans interagissez-vous avec Services partagés Canada? Quand collaborez-vous avec ces gens, le cas échéant?

M. Matthews : Services partagés Canada entrerait en jeu quand nous établissons notre plan afin de voir si nous allons regrouper les systèmes et si un ministère adoptera le système d'un autre ministère. Une fois que notre plan est fixé ou près de l'être, nous ferions appel à cet organisme. Habituellement, il travaille davantage avec les DPI qu'avec nous.

Le président : Merci, sénateur Smith.

Monsieur Pagé, je n'ai qu'une question de suivi au sujet des comités de vérification, comités qui ont, je crois, été créés en vertu de la Loi sur la modernisation de la fonction publique il y a un certain nombre d'années. En ce qui concerne les comités de vérification des plus gros ministères, vous avez indiqué précédemment que vous avez un rôle à jouer quant à leur composition afin de vous assurer qu'ils sont constitués de gens vraisemblablement capables de faire le travail que vous souhaitez voir accompli. Qui sont ces membres? Viennent-ils de l'extérieur de la fonction publique? Sont-ils tous fonctionnaires? Qui fait partie de ces comités de vérification?

M. Pagé : Les comités de vérification interne sont constitués d'une majorité de membres externes. Cela signifie que plus de 50 p. 100 d'entre eux viennent de l'extérieur de la fonction publique; il peut s'agir d'universitaires, de gens qui ont travaillé dans le secteur privé ou d'anciens PDG. Certains d'entre eux sont d'anciens fonctionnaires.

La fonction publique fédérale compte 135 membres de comités de vérification, la plupart travaillant dans de gros ministères, comme je l'ai expliqué plus tôt. Environ 55 p. 100 d'entre eux sont issus de l'extérieur de la fonction publique, alors que 45 p. 100 viennent de l'extérieur de la fonction publique, mais sont d'anciens fonctionnaires ayant travaillé à l'échelon fédéral, provincial ou municipal.

Ils sont sélectionnés de manière combinée. Les sous-ministres participent au processus parce que les membres du comité sont là pour leur prodiguer des conseils. Certains ministères ont des besoins spécifiques, dépendamment de leur mandat. Les membres étant nommés par le Conseil du Trésor, c'est ce dernier qui prend la décision finale. Ils sont normalement nommés pour une période allant de deux à quatre ans et ne peuvent accomplir que deux mandats tout au plus.

Le président : Sont-ils des entrepreneurs indépendants du ministère ou du Conseil du Trésor?

Mr. Pagé: They are paid by the department but they are appointed by Treasury Board.

The Chair: Appointed by Treasury Board but paid by the department, and they presumably have some dotted line to the deputy of that department?

Mr. Pagé: They're not formally part of the governing structure. They are there to advise the deputy head. In terms of where they sit in the organization, either the audit committee will involve the deputy head as the participating member or the committee will report back to the deputy head after they've had meetings and discussions to provide the advice.

The Chair: Does anything flow from that question, honourable senators? We might think about bringing an internal audit committee group in to talk to us one of these days and see what role they have to play and what they think about their roles.

Mr. Matthews, Mr. Pagé, thank you very much. Good luck to you as you continue to improve the public service for us. I'm sure we'll have the opportunity to see you again along the way.

Mr. Matthews: Thank you again.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, for the second part of our meeting tonight we are going to resume our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

We are pleased to welcome back officials from the Expenditure Management Sector of the Treasury Board of Canada Secretariat, who will provide us with an overview of the supply process. It's in part a review of what we've seen in the past, but it's important for us to maintain that overview and understand, when we do get supplementary estimates or some other document that's in that fiscal circle, just how it fits in. That's why we've asked our colleagues to come back, Sally Thornton and Marcia Santiago.

We expect we will be seeing you when supplementary estimates come along as well, but this is intended as just an overview session, so I give the floor to Ms. Thornton.

[*Translation*]

Sally Thornton, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Good evening, Mr. Chair. We thank you for the opportunity to be here tonight to give you a brief overview of the supply process.

M. Pagé : Ils sont rémunérés par le ministère, mais nommés par le Conseil du Trésor.

Le président : Nommés par le Conseil du Trésor, mais rémunérés par le ministère, et ils ont vraisemblablement une relation en pointillé avec le sous-ministre du ministère?

M. Pagé : Ils ne font pas officiellement partie de la structure de gouvernance. Ils sont là pour conseiller le sous-ministre. En ce qui concerne leur place au sein de l'organisme, le sous-ministre sera un membre participant du comité, ou alors ce dernier lui fera rapport auprès de ses réunions et des discussions afin de lui prodiguer des conseils.

Le président : Est-ce que quelque chose découle de cette question, honorables sénateurs? Nous pourrions envisager de convoquer un comité de vérification interne pour lui parler un de ces jours afin de voir quel rôle il doit jouer et ce qu'il pense de ce rôle.

Messieurs Matthews et Pagé, merci beaucoup. Bonne chance alors que vous continuez d'améliorer la fonction publique pour nous. Je suis certain que nous aurons l'occasion de vous revoir en cours de route.

M. Matthews : Merci encore.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, pour la deuxième partie de notre rencontre ce soir, nous allons poursuivre notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

C'est avec plaisir que nous recevons de nouveau des représentantes du Secteur de la gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui nous donneront un aperçu du processus d'affectation des crédits. C'est en partie une révision de ce que nous avons vu par le passé, mais il importe que nous maintenions nos connaissances et comprenions, quand nous examinons le budget principal des dépenses et d'autres documents faisant partie du cycle fiscal, comment ils s'inscrivent dans ce cycle. Voilà pourquoi nous avons demandé à nos collègues, Sally Thornton et Marcia Santiago, de revenir.

Nous nous attendons à vous voir également quand nous examinerons le Budget supplémentaire des dépenses, mais comme la présente séance vise simplement à faire un survol de la question, je laisse la parole à Mme Thornton.

[*Français*]

Sally Thornton, secrétaire adjointe déléguée, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Bonsoir, monsieur le président. Nous vous remercions de l'occasion d'être ici ce soir pour vous donner un bref aperçu du processus d'affectation des crédits.

As you can see, I am accompanied by my colleague Marcia Santiago. She is executive director of the Expenditure Management Sector in the Treasury Board Secretariat.

You should have in your hands copies of the presentation that we have provided, in English and French. I would like to take you through those documents, focusing on the parliamentary reporting and the supply cycle. The essential elements are the votes, the periods of the supply cycle, the information available, and the role of the committee.

We could then deal with the Main Estimates and the supplementary estimates, explain the differences between the two, and look at the proposed calendar.

If you wish, we could also provide you with more information on Treasury Board votes and Governor General's warrants. We would like to start on page 3.

[*English*]

It's the same circle that Bill had provided. While we talk, if you would like to circulate these, they are estimates and supplementary estimates from 1890. They are often of interest.

Senator Chaput: From 1890?

Ms. Santiago: They are from 1890 and 1877.

The Chair: Anybody around that worked on those?

Ms. Thornton: What is interesting, you will note in the front, in Bill Matthews' former position, it would have been his predecessor's signature on the front, after the approval from Parliament. It gives you a sense of the tradition that we have been bearing with.

If I could you bring your attention to slide 3, which is the parliamentary cycle, I would like to start at the bottom with September to December because that is what you are facing over the next couple of months, and it is a busy cycle in terms of supply. Mr. Matthews spoke already to the public accounts, which will be coming out, but you will also be seeing Supplementary Estimates (B), and we anticipate tabling that probably the week of November 3. You will be seeing Departmental Performance Reports. Again, we anticipate tabling the week of November 3. Those are the individual reports from each organization.

The Chair: Are they performance reports?

Ms. Thornton: They are, and they will be performance reports from the last fiscal year. I will walk through the cycle to situate them, although Mr. Matthews took my first 20 minutes.

We also expect the Economic and Fiscal Update, which typically comes in November or October of each year, and then you will have the approval of the supplementary estimates bill, which is usually just before Christmas, in December.

Comme vous avez pu le constater, je suis accompagnée de ma collègue Marcia Santiago, directrice exécutive du Secteur de la gestion des dépenses au Secrétariat du Conseil du Trésor.

Nous avons fourni des exemplaires de l'exposé que vous devriez tous avoir en main, en anglais et en français. J'aimerais vous guider à travers ces documents en mettant l'accent sur les rapports au Parlement et le cycle d'affectation de crédits, qui sont les éléments essentiels, c'est-à-dire les crédits, les périodes d'affectation des crédits, l'information disponible et le rôle du comité.

Nous pourrions ensuite aborder le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire de dépenses, expliquer les différences entre les deux et examiner le calendrier proposé.

De plus, si vous le souhaitez, nous pourrions vous fournir plus d'information sur les crédits du Conseil du Trésor et les mandats du gouverneur général. Nous aimerions commencer à la page 3.

[*Traduction*]

C'est le même cycle que celui que Bill a présenté. Pendant que nous parlons, je vous demanderais de distribuer ces documents; il s'agit du budget et du Budget supplémentaire des dépenses de 1890, qui s'avèrent souvent intéressants.

La sénatrice Chaput : De 1890?

Mme Santiago : Ils sont de 1890 et 1877.

Le président : Est-ce que quelqu'un ici a travaillé à ces budgets?

Mme Thornton : Fait intéressant, vous remarquerez, à l'endroit où figurait la signature de Bill Matthews, que c'est celle de son prédécesseur qui se trouverait sur le dessus, après l'approbation du Parlement. Cela vous donne une idée de la tradition qui s'est perpétuée.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la diapositive 3, qui montre le cycle parlementaire; j'aimerais commencer par le bas, avec les mois de septembre à décembre, parce que c'est ce qui vous attend au cours des prochains mois et c'est un cycle occupé sur le plan de l'affectation des crédits. M. Matthews a déjà parlé des comptes publics, qui seront déposés, mais vous verrez également le Budget supplémentaire des dépenses (B), qui sera probablement déposé au cours de la semaine du 3 novembre. Il y aura également les rapports ministériels sur le rendement, qui, selon nos prévisions, seront déposés au cours de la semaine du 3 novembre. Chaque organisme dépose un rapport distinct.

Le président : S'agit-il de rapports sur le rendement?

Mme Thornton : Oui, ce seront des rapports sur le rendement pour le dernier exercice. Je vais vous expliquer le cycle pour les situer, même si M. Matthews a pris mes premières 20 minutes.

Nous attendons également la mise à jour économique et financière, qui est habituellement présentée en novembre ou en octobre de chaque année, puis on procédera à l'approbation du projet de loi sur le Budget supplémentaire des dépenses, habituellement juste avant Noël, en décembre.

If I could just walk you through the cycle, starting on the right-hand side, April 1, you will already have seen the Main Estimates and Supplementary Estimates (A). We are now going further into the cycle in (B), and then in the first quarter of next year, January to March, you will see Supplementary Estimates (C), and we anticipate the three supplementary estimates, budget presentation, typically in that time. Main Estimates have to be tabled before and no later than March 1; and you'll see the departmental Reports on Plans and Priorities.

I wanted to remind you that for every planning document there is a document that talks about the results. Typically, from the expenditure management group, we talk about Main Estimates, and that is the plan for spending. We are seeking parliamentary approval for a plan. There is always a follow-up in terms of the actuals, in this case, public accounts. Departments have their Reports on Plans and Priorities, and that is their plan for the upcoming fiscal year. You will see that in the spring.

Then, in the fall, you see the Departmental Performance Report, which is their actuals. They tell you what they are planning to do, and then about 18 months later, you see the report on what they have actually done.

Just remember that for every single document on plans in government, there is one on actuals.

If I could turn to page 4, this is a quick refresher. Absolutely no money can be spent by the federal government without having parliamentary approval pursuant to the Financial Administration Act.

Authority is provided typically in one of two ways. One is through specific legislation, and by that I am talking about statutory authority. That is legislation such as Employment Insurance or Canada Health Transfer; there is a piece of legislation that Parliament has at some point seen and said they will authorize payments provided they follow the methodology there or people.

The other, which is what we come forward to every year, is the appropriated or the voted amounts. Roughly, that is about one third of government expenditures; so two thirds are statutory, one third are in terms of voted appropriations. We provide information on a broader range, but what we are actually seeking approval for in Main Estimates is about one third of government expenditures.

Supply is the whole process through which we get the authority.

A supply bill, and the appropriation act it becomes, consists of a preamble and schedules. You would have seen this in Supplementary Estimates (A); you will see it in Supplementary Estimates (B). When we table it, it states the total amount of

Si vous le voulez bien, je ferais le tour du cycle, en partant du côté droit, avec le 1er avril; vous aurez déjà vu le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire de dépenses (A). Nous allons maintenant plus loin dans le cycle avec le Budget supplémentaire des dépenses (B), puis, au cours du premier trimestre de l'année suivante, de janvier à mars, le Budget supplémentaire des dépenses (C). Nous anticipons les trois budgets supplémentaires des dépenses, la présentation de budget, habituellement à ce moment. Le Budget principal des dépenses doit être déposé avant, le 1er mars au plus tard. Viennent ensuite les rapports sur les plans et les priorités des ministères.

Je voulais vous rappeler que pour chaque document de planification, il y a un document faisant état des résultats. Habituellement, pour le groupe de gestion des dépenses, nous parlons du Budget principal des dépenses, qui constitue le plan des dépenses. Nous soumettons un plan à l'approbation du Parlement. On fait toujours un suivi pour connaître les données réelles, c'est-à-dire les comptes publics réels dans le cas présent. Les ministères ont leurs rapports sur les plans et les priorités, qui sont leur plan pour l'exercice à venir. Ces rapports sont préparés au printemps.

Puis, à l'automne, les ministères déposent leur rapport sur le rendement, où ils présentent leurs données réelles. Ils indiquent ce qu'ils comptent faire, et 18 mois plus tard, on voit ce qu'ils ont réellement fait.

Souvenez-vous simplement qu'au gouvernement, pour chaque document sur les plans, il y en a un sur les données réelles.

Je passerais à la page 4 pour vous rafraîchir brièvement la mémoire. En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, pas un centime ne peut être dépensé au gouvernement fédéral sans l'approbation du Parlement.

Habituellement, l'autorisation peut être accordée de deux manières. Elle peut l'être au moyen d'une loi particulière : c'est l'autorisation législative. Dans les cas de l'assurance-emploi ou du Transfert canadien en matière de santé, par exemple, le Parlement a, à un certain moment, entériné une loi et indiqué qu'il autorise les paiements dans la mesure où on suit la méthode ou les gens concernés.

L'autre manière est celle à laquelle nous recourons chaque année, c'est-à-dire les montants approuvés ou votés. Cette méthode est employée pour environ le tiers des dépenses du gouvernement; les deux tiers des autorisations sont donc législatives et le tiers, votées. Nous fournissons un vaste éventail d'informations, mais c'est environ le tiers des dépenses du gouvernement qu'on cherche à faire approuver dans le budget principal des dépenses.

L'affectation des crédits est tout le processus qui nous permet d'obtenir l'autorisation.

Un projet de loi de crédits, et la loi de crédits qu'il deviendra, est constitué d'un préambule et d'annexes. Vous l'aurez vu dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) et vous le verrez dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Quand nous le

funds sought and for which fiscal year. It limits the amounts and purposes for which those funds can be spent. It also has schedules that list the organizations alphabetically and their votes.

A vote basically consists of the number that identifies that vote, for example, vote 1, 5, 10; wording that describes the purposes for which that money can be spent, which is usually by type of expenditure, operating, capital, grants and contributions; and the maximum amount that can be spent.

As a reminder, in approving an appropriation act, Parliament approves an up-to amount for an organization. Departments do not have to spend that amount, but they cannot spend more than that amount. Mr. Matthews referred to blowing a vote. If an organization spends more than what has been approved by Parliament, that is what he is referring to, but they may spend less. They are not obligated to spend all that is approved, but that is the ceiling.

On slide 6, we talk a bit about votes. We often get questions about vote wording and vote numbering and why votes are numbered 1, 5, 10. It is a tradition. The numbering is entrenched in bureaucracy. It was to aid in identification. If you really want to know what the vote is for, you need to look at the text beside the vote. It will say "Vote 1, program expenditures," or "Vote 1, operating expenditures." It is that language that will help you. It is not going to be the number. We do try to be a bit consistent. If anyone is interested in why we alternate and go 1, 5, 10, I am happy to explain that at a later time.

Other types of votes include payments to Crown corporations, Treasury Board central votes — and I will touch on that because there was a question earlier — and authorities to issue loans, investments and advances.

On page 7, I am setting out the supply periods. These are prescribed by standing orders. The standing orders divide the parliamentary calendar into three supply periods: April 1 to June 23, which is when you see approval of your full Main Estimates as well as Supplementary Estimates (A); September to December, which is when we will be coming in with Supplementary Estimates (B); and January to March 26, which is when you would see Supplementary Estimates (C).

Under the standing orders, Parliament considers the supply bills on the last opposition day in each period. If the house approves the supply bill, the bill is then forwarded to the Senate and subsequently to the Governor General for Royal Assent.

Supply is a matter of confidence. It is a money bill. If it is defeated, Parliament may be dissolved for a general election.

déposons, il indique le montant total des fonds demandés et l'exercice visé. Il limite les montants et les fins auxquels ils peuvent être dépensés. Il comprend également des annexes énumérant les organismes et leurs crédits.

Un crédit comprend essentiellement un nombre qui l'identifie — par exemple 1, 5, 10 —, un libellé qui décrit les fins auxquelles les fonds peuvent servir et qui correspond habituellement au type de dépenses — fonctionnement, capital, subventions et contributions —, et enfin le montant maximal qui peut être dépensé.

Je vous rappelle que lorsque le Parlement approuve un projet de loi de crédits, il approuve un montant maximal. Les ministères ne sont pas tenus d'utiliser la totalité du montant, mais ils ne doivent pas le dépasser. M. Matthews a parlé d'« épuiser l'enveloppe ». C'est ce qui se produit lorsqu'un ministère dépense plus que ce qui avait été autorisé par le Parlement. Il n'est pas tenu de dépenser tout le montant, mais c'est un plafond.

À la diapositive 6, on donne un peu plus de détails sur les crédits. On nous pose souvent des questions sur les libellés et les nombres, notamment pourquoi les nombres 1, 5, 10. C'est une tradition. Ces nombres sont utilisés depuis longtemps par les fonctionnaires. On voulait faciliter l'identification des divers éléments. Si on veut savoir à quoi servira le crédit, il faut lire le libellé qui y est accolé, par exemple : « Crédit 1, Dépenses de programme » ou « Crédit 1, Dépenses de fonctionnement ». C'est ce qui vous aidera à vous y retrouver. Le nombre ne vous aidera pas. Nous nous efforçons toutefois d'être cohérents. Si quelqu'un aimerait savoir pourquoi nous alternons les nombres 1, 5, 10, je serais heureuse de vous l'expliquer plus tard.

Il y a aussi d'autres types de crédit, notamment « Paiements à des sociétés d'État », « Crédits centraux du Conseil du Trésor » — je vais vous en parler parce que quelqu'un a posé une question à ce sujet un peu plus tôt — et « Autorisations portant sur des emprunts, des investissements et des avances ».

À la diapositive 7, j'explique en quoi consistent les périodes d'affectation de crédits. Ces périodes sont prévues dans le Règlement de la Chambre des communes. Le règlement divise le calendrier parlementaire en trois périodes. La période du 1er avril au 23 juin est celle qui correspond à l'approbation du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses (A); la période de septembre à décembre est celle où nous vous soumettons le Budget supplémentaire des dépenses (B); puis il y a la période de janvier au 26 mars qui correspond au Budget supplémentaire des dépenses (C).

Selon le règlement, le Parlement débat des projets de loi de crédits la dernière journée de l'opposition de chaque période. Si la Chambre approuve le projet de loi de crédits, celui-ci est renvoyé au Sénat, puis au gouverneur général pour l'octroi de la sanction royale.

L'affectation des crédits est une question de confiance. C'est un projet de loi financier. Si le projet de loi est défait, cela entraîne la dissolution du Parlement et des élections générales.

The Chair: In the House of Commons.

Ms. Thornton: Yes.

The Chair: If it is defeated in the Senate, that doesn't trigger an election.

Ms. Thornton: No, I believe it is the House of Commons vote.

I did want to touch on some of the information that is readily available to you to help in your consideration of supply.

We talk about the preamble in the schedules to the supply bill. The information in that is a very high level. It really is the organization, the vote and the amount, with a brief description.

We actually provide a number of documents; they used to be the blue books. They are now mostly online, but we do have some hard copies. They consist of various documents. At the beginning of the fiscal year, you would have seen the Main Estimates as well as the Reports on Plans and Priorities from each department. During the fiscal year, we provide further information in a document on each of the supplementary estimates that gives you more flavour on what is in those supplementary estimates. It has a different level of detail than the Main Estimates. The amounts are smaller; they are incremental amounts, and there is more detail in those. At the end of the fiscal year, you see the Departmental Performance Reports.

I would also like to flag to your attention that we have a Treasury Board Secretariat InfoBase. It's an online tool that pulls together a number of pieces of information for you. It includes planned expenditures, Main Estimates and public accounts. We are increasingly adding to it, and we now have some information about HR FTEs by department. It is available. It's just a Google, TBS InfoBase. I think you've had presentations on that in the past. This is just a reminder in case you want to see the numbers consolidated in terms of authorities, expenditures, reports, plans and priorities, strategic outcomes, which are coming in more detail. It's a great source for a quick perspective on the organization and its historical spending, as well as its planned, in one location. You can go on that InfoBase and look at any of the particular organizations.

The Chair: What is that called?

Ms. Thornton: It's called the TBS InfoBase and Google. It is great. It has all the core data. It does not have the qualitative information that you may want, but for a quick overview of numbers it's there, and we are constantly adding to it to meet some of our commitments to parliamentarians for better information. It is a great tool.

The Chair: Is that fairly new?

Ms. Thornton: The InfoBase used to be called the Treasury Board Secretariat expenditure database. I think we brought that to you this time last year. It was largely in response to some of the

Le président : S'il est défait à la Chambre des communes.

Mme Thornton : Oui.

Le président : S'il est défait au Sénat, cela entraîne-t-il le déclenchement d'élections?

Mme Thornton : Non, je crois que c'est à la suite d'un vote à la Chambre des communes.

J'aimerais maintenant vous parler des autres sources de renseignements que vous avez pour vous aider dans votre analyse.

Nous avons parlé du préambule et des annexes du projet de loi. Les renseignements qui s'y trouvent sont très sommaires. On y indique le nom de l'organisme, le montant du crédit et une brève description de celui-ci.

Nous mettons à votre disposition divers autres documents que l'on appelait autrefois les livres bleus. Ils sont affichés sur le Web, mais nous avons aussi des exemplaires papier. Au début de l'exercice financier, vous avez le Budget principal des dépenses, de même que les Rapports sur les plans et les priorités de chaque ministère. Au cours de l'exercice, vous avez un document qui porte sur chacun des Budgets supplémentaires des dépenses et qui vous donne un meilleur aperçu de leur contenu. Vous y trouverez plus de détails que dans le Budget principal des dépenses. Les montants sont plus petits, ce sont des montants supplémentaires, et ils sont plus détaillés. À la fin de l'année financière, vous avez les Rapports ministériels sur le rendement.

J'aimerais aussi vous souligner que nous avons une base de données, l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il s'agit d'un outil en ligne qui regroupe divers renseignements, notamment les dépenses prévues, le Budget principal des dépenses et les comptes publics. Nous y ajoutons de plus en plus de renseignements, et à l'heure actuelle, vous y trouverez aussi des données sur le nombre d'ETP par ministère. C'est un outil que vous pouvez utiliser. C'est une base de données qu'on trouve avec Google. Si je ne m'abuse, on vous en a déjà parlé. Je vous fais ce rappel au cas où vous voudriez avoir des données consolidées sur les autorisations, les dépenses, les rapports, les plans et priorités, les résultats stratégiques. Les données sont plus détaillées. C'est l'idéal pour avoir un portrait global des dépenses passées et prévues d'un organisme. Dans l'InfoBase, vous pouvez obtenir l'information sur n'importe lequel d'entre eux.

Le président : Pouvez-vous répéter le nom?

Mme Thornton : C'est l'InfoBase du SCT dans Google. C'est un outil extraordinaire. Vous y trouverez toute l'information essentielle. Vous n'y trouverez pas tout, mais cela vous donnera une idée globale des montants, et nous y ajoutons constamment de nouveaux renseignements, comme nous nous sommes engagés à le faire, pour mieux répondre aux besoins des parlementaires. C'est un outil extraordinaire.

Le président : Est-ce relativement nouveau?

Mme Thornton : L'InfoBase s'appelait autrefois la Base de données sur les dépenses. Je pense que nous vous en avons parlé l'an dernier à cette période. Cela fait partie des engagements que

commitments we made to the Government Operations and Estimates Committee to have information more readily available, more accessible and over a longer period of time so that you could look three years back and three years forward rather than a single year. We have since added some information that is not solely expenditure, so we've renamed it. So it is not new, but some of the content is new. It's just great. If you have a chance to look at it and find it useful, we also always appreciate comments.

Back to the blue books and a reminder of what's in there: The Main Estimates have three parts. Part I was the overview of the government's projected expenditures for the fiscal year. Part II is the actual departmental and agency breakdowns, including forecasts of statutory expenditures already approved by Parliament, and their spending plans for that year. Part III is the Reports on Plans and Priorities. Those are in much greater detail for each organization looking forward. Part III also includes the later Departmental Performance Reports that talk about the actuals.

Supplementary estimates have the information on incremental funds for initiatives that were not sufficiently developed to be included in Main Estimates and things that come up during the year that have gone through the Treasury Board and the necessary authorities and then come into Parliament for in-year incremental spending.

A reminder: Committees review each item or vote. Upon tabling of the estimates document they go to government operations and estimates in the house and this committee. The committees can review each item or vote, inviting people in. Committees can approve, reduce or negative a vote. I would simply flag that. That's a yes, a no or a reduction basically, but you can't add to an amount so you can't increase an amount or introduce a new transfer. Committees report back, and on the last opposition day in the supply period we have the house vote.

You may recall the Main Estimates were tabled on or before March 1. I think it was the end of February this year. Reports on Plans and Priorities typically come out in short order after that to give you more detail for your consideration. At that point, you would have voted on interim supply. What happens is that Main Estimates are tabled no later than March 1, but the fiscal year begins April 1. The government requires some funds to operate in the very short term, so we have what is called interim supply. There is a very quick vote on interim — a portion of the Main Estimates — that gets organizations until the end of June. That also gives committees a longer period of time to study the Main

nous avions pris auprès du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de publier des renseignements plus facilement accessibles et sur une plus longue période, soit pour les trois années antérieures et les trois années à venir, au lieu d'une année seulement. Comme il ne s'agit plus seulement d'information sur les dépenses, nous avons changé son nom. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle base de données, mais elle contient plus de renseignements. C'est vraiment un bon outil. Si vous avez la chance d'y jeter un coup d'œil et que vous trouvez cela utile, n'hésitez pas à nous le laisser savoir.

Revenons maintenant aux livres bleus et à ce qu'ils contiennent. Le Budget principal des dépenses comporte trois parties. La partie I est un aperçu des dépenses projetées par le gouvernement pour le nouvel exercice financier. Dans la partie II, on trouve le détail de ces dépenses réparties par ministère et organisme, notamment les prévisions de dépenses législatives déjà approuvées par le gouvernement et les plans de dépenses pour l'année. Dans la partie III, on trouve les Rapports sur les plans et priorités, qui contiennent des renseignements beaucoup plus détaillés pour chaque ministère et organisme. On y trouve également les Rapports ministériels sur le rendement qui portent sur les résultats réels.

Les Budgets supplémentaires des dépenses fournissent des renseignements sur les fonds supplémentaires demandés pour des initiatives dont l'élaboration n'était pas assez avancée pour qu'elles figurent dans le Budget principal des dépenses et pour composer avec des événements survenus en cours d'exercice qui ont obtenu les autorisations nécessaires du Conseil du Trésor et qui doivent être approuvés par le Parlement.

Petit rappel : les comités examinent chaque poste budgétaire ou crédit. Une fois déposés, les budgets des dépenses sont envoyés au Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes et à votre comité. Les comités peuvent passer en revue tous les postes budgétaires ou crédits et inviter des témoins à comparaître. Les comités peuvent approuver, réduire ou rejeter un crédit. Je tiens à préciser qu'ils peuvent essentiellement les approuver, les réduire ou les rejeter, mais ils ne peuvent pas les augmenter, ni virer des sommes entre crédits. Les comités font rapport, puis la Chambre vote à la dernière journée de l'opposition prévue pour la période d'affectation des crédits.

Vous vous souvenez sans doute que le Budget principal des dépenses est déposé le ou avant le 1er mars. Si je me souviens bien, il a été déposé à la fin février cette année. Les Rapports sur les plans et priorités sont publiés peu après pour vous donner plus de détails. À ce moment, vous votez des crédits provisoires. Ce qui se passe, c'est que le Budget principal des dépenses est déposé au plus tard le 1er mars, mais que l'année financière commence le 1er avril. Le gouvernement a donc besoin de fonds pour fonctionner à très court terme, et c'est la raison d'être des crédits provisoires. On vote très rapidement sur les crédits provisoires — une partie du Budget principal des dépenses — ce qui permet aux ministères et

Estimates before they vote on full supply. That's the intent behind that timeline.

I have already talked about the supplementary estimates and what is in there. Again, Supplementary Estimates (B) we are anticipating November 3. We are anticipating Supplementary Estimates (C) probably mid-February for tabling.

I did want to touch on Treasury Board central votes on slide 13, only because they are a bit of an anomaly. Treasury Board Secretariat has a small budget, other than the central votes. Central votes are typically things with which we go to Parliament and get approval for these expenditures on behalf of the Government of Canada. The monies sit in a Treasury Board central vote and then are allocated throughout the year. As they are allocated, we either have to come back to Parliament for approval or we report back to Parliament. The purpose is to make sure that the monies are available throughout the year but also that that transaction is fully transparent.

Senator L. Smith: Can you give us an example of some of those?

Ms. Thornton: I can. One very straightforward one is the government contingencies vote. That's where we would use it for something that was urgent or unforeseen. Think, for example, of the Haiti situation. Because we have supply periods that are quite fixed, it may be that an organization needs money for those purposes before the supply period and before we can come in and get the vote. We have $750 million in that Treasury Board central vote that has already been approved by Parliament to use for things like that. We would actually disburse that, give it to the organization with the authority to expend, and we would come in at the very next supply period to inform you of how we have done that and what has been done, the amount and where it is going. It's pre-approved, with some very stringent guidance around it, and we always come back to report how those have been allocated.

Senator L. Smith: Is that how it is done for natural disasters too, or is that just through the natural disaster fund of the $100 million that, for years, we have all asked why it isn't more?

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: It is a different mechanism. The crisis pool funding, the quick release mechanism in Foreign Affairs, is funding that's held in a Foreign Affairs vote. It becomes available, again, under specially prescribed situations to a situation that the Minister of Foreign Affairs cares to respond to with that funding. It's a different situation.

Senator L. Smith: Where does the Calgary disaster of last year fit?

organismes de fonctionner jusqu'à la fin juin. Cela donne aussi aux comités plus de temps pour examiner le Budget principal des dépenses avant de voter sur la totalité des crédits. C'est le but de ces échéanciers.

J'ai déjà parlé des Budgets supplémentaires des dépenses et de leur contenu. Comme je l'ai déjà mentionné, nous prévoyons déposer le Budget supplémentaire des dépenses (B) le 3 novembre, et le Budget supplémentaire des dépenses (C) probablement à la mi-février.

À la diapositive 13, je veux vous parler des crédits centraux du Conseil du Trésor parce qu'il s'agit un peu d'une anomalie. Le Secrétariat du Conseil du Trésor dispose d'un petit budget, autre que les crédits centraux. Les crédits centraux sont habituellement des sommes que nous demandons au Parlement d'approuver au nom du gouvernement du Canada. Ces sommes sont versées au crédit central du Conseil du Trésor et utilisées pendant l'année. Lorsqu'elles sont affectées, nous demandons au Parlement de les approuver, ou nous lui faisons rapport par la suite. Le but ici est de s'assurer que nous pourrons disposer de ces sommes au cours de l'année, mais également, que le processus sera transparent.

Le sénateur L. Smith : Pouvez-vous nous donner un exemple?

Mme Thornton : Oui, bien sûr. Le crédit pour éventualités du gouvernement en est un exemple simple. Ce sont des sommes que nous pouvons utiliser pour des situations urgentes ou imprévues. Pensons à Haïti. Nos périodes de crédits sont relativement fixes et il se peut qu'un ministère ou organisme ait besoin de fonds pour répondre à ce genre de situation avant la période de crédits et avant que nous puissions venir les faire approuver. Le Conseil du Trésor dispose donc d'un crédit central de 750 millions qui a déjà été approuvé par le Parlement à cette fin. Nous remettons alors l'argent au ministère ou à l'organisme avec les pouvoirs de le dépenser, et à la prochaine période de crédits, nous allons vous faire un compte rendu de l'affectation, c'est-à-dire à qui la somme a été versée et à quelle fin. Le crédit est préapprouvé, mais il est assorti de règles d'utilisation strictes, et nous devons toujours vous en rendre compte.

Le sénateur L. Smith : Est-ce utilisé pour les catastrophes naturelles également? Le fonds prévu pour les catastrophes naturelles n'est que de 100 millions de dollars, et nous demandons depuis des années qu'il soit augmenté.

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor : Il s'agit d'un mécanisme différent. Le fonds destiné aux crises, le mécanisme de décaissement rapide, relève du ministère des Affaires étrangères. Il est utilisé dans des situations bien précises et à la demande du ministre des Affaires étrangères. C'est une situation différente.

Le sénateur L. Smith : Où se situeraient les inondations de l'an dernier à Calgary?

Ms. Santiago: That's a different thing. The crisis pool funding is for international situations, and that's why it's in Foreign Affairs. The response for things like Calgary would be under the Disaster Financial Assistance Arrangements that are administered primarily through Public Safety.

The Chair: I think the concern is that you are asking for front-end approval without our knowing where the money is going and then we don't have a say. We, as parliamentarians, are informed after the fact what you've done with it. At least we get that information.

Ms. Santiago: Actually, you are informed that we've used the government contingencies vote, Treasury Board vote 5. You actually do have a say because what happens is in the next available supply period, the department that used the authority of the contingencies vote in that moment actually has to come in and ask for their own authority. For example, if a department came to Treasury Board and said it has a situation and needs $10 million right now and can't wait for the next supplementary estimates supply and fulfills the criteria for access to the government contingencies vote, and Treasury Board agrees, the department will get the cash immediately from the government contingencies vote, but the department is also obliged to come in the next supplementary estimates to ask for parliamentary authority for that $10 million.

The Chair: Have they already spent the money by this time?

Ms. Santiago: They've already spent the money, so when the department asks Parliament for it, and Parliament approves it, what they receive in supply is used to reimburse the contingencies fund.

The Chair: It goes back and tops up the pot again, so to speak.

Ms. Santiago: In principle it could happen. I don't know if it has ever happened, but it could happen that Parliament refuses that vote, in which case it is the department's cost. They have to find another way of filling that hole, but they still have to pay back the contingencies fund.

The Chair: They have to pay it back so the contingency fund held by Treasury Board keeps getting topped up. Come the end of the year, you have it topped back up again to the full amount, and that will just lapse.

Ms. Santiago: In principle, the full $750 million will lapse to the fiscal framework. There are some situations where allocations are made too late to be reimbursed. They are exceptional, but there is still a reimbursement that is made within the fiscal framework. There has to be a separately approved funding decision to fill in that gap.

The Chair: Thank you. That is helpful. We struggled with that in the spring, trying to figure out what was happening there.

Mme Santiago : C'est aussi différent. Le Compte de crise ne s'applique qu'aux catastrophes à l'étranger, et c'est pour cette raison qu'il relève des Affaires étrangères. Les fonds pour des catastrophes comme celle de Calgary proviennent des Accords d'aide financière en cas de catastrophe qui sont administrés principalement par le ministère de la Sécurité publique.

Le président : Je pense que ce qui nous inquiète, c'est qu'on nous demande d'approuver des fonds à l'avance sans qu'on sache à quoi ils vont servir et sans qu'on ait notre mot à dire. Les parlementaires sont informés après coup, mais au moins, ils sont informés.

Mme Santiago : En fait, vous savez que nous avons utilisé des fonds provenant du crédit pour éventualités du gouvernement, le crédit 5 du Conseil du Trésor. Vous avez votre mot à dire, car voici comment cela fonctionne. À la prochaine période de crédits, le ministère qui a utilisé des fonds provenant du crédit pour éventualités doit venir demander l'autorisation de les utiliser. Par exemple, si un ministère répond aux critères et obtient du Conseil du Trésor un montant d'urgence de 10 millions de dollars parce qu'il ne peut attendre le prochain Budget supplémentaire des dépenses, il devra ensuite dans ce budget demander au Parlement l'autorisation de dépenser ce montant.

Le président : Le ministère a-t-il déjà dépensé l'argent à ce moment?

Mme Santiago : Oui, l'argent a déjà été dépensé, donc, lorsque le ministère reçoit l'autorisation du Parlement, le montant reçu sert à rembourser le fonds pour éventualités.

Le président : On remet l'argent dans le pot, pour ainsi dire.

Mme Santiago : En principe, la situation suivante pourrait se produire. Je ne sais pas si cela s'est déjà produit, mais le Parlement pourrait refuser la demande, et dans ce cas, c'est le ministère qui devra absorber le montant. Il devra trouver une autre façon de rembourser le fonds pour éventualités.

Le président : Il faut que le ministère rembourse le fonds pour éventualités du Conseil du Trésor, si bien que celui-ci ne se vide jamais. À la fin de l'année, il est ce qu'il était au début et il viendra à échéance.

Mme Santiago : En principe, le montant de 750 millions de dollars restera inutilisé. Il se peut toutefois que les affectations soient faites trop tard pour être remboursées. Ce sont des situations exceptionnelles, mais il y a toujours un remboursement qui se fait dans le cadre financier. Pour combler l'écart, il faut qu'une décision soit prise en ce sens.

Le président : Merci. Ces renseignements sont très utiles. C'est ce que nous essayions de comprendre le printemps dernier.

Ms. Thornton: I may have misspoken about whether Haiti was from vote 5 or from the disaster fund. It is not clear in hindsight, with Haiti, if it came from Treasury Board contingency vote 5 or one of the other crisis pools, a similar operation.

Senator L. Smith: Do you know how many crisis pools there would be? Was that your question, chair?

The Chair: That is a good question.

Ms. Santiago: Only one crisis pool is funded from the international affairs envelope held by Foreign Affairs. It used to be Foreign Affairs and CIDA, but now Foreign Affairs has primary responsibility for it. As I said, those are where the federal funding flows through an international arrangement.

Senator L. Smith: But there are no other crisis pools out there?

Ms. Santiago: There are things for responding to other kinds of crises, like the question about Calgary, but it is a different kind of mechanism. They are not called crisis pools.

The Chair: Are they not topped up or not reported to us?

Senator L. Smith: Yes, that is a good question. What are they called?

Ms. Santiago: One of them is the Disaster Financial Assistance Arrangements. It is voted separately. It has a separate set of authorities, which is different, again, from the government contingencies, which is a cash measure that is available centrally. It is managed by the Treasury Board. Departments can't just use it willy-nilly. It does have to go through a formal approval process.

The Chair: Let's talk more about this.

Senator Wells: With the disaster relief, that is really a reimbursement because the provinces would be paying the initial. There would be that time lag that would allow it to be approved in the next quarter or third.

Ms. Santiago: When you see items come through the estimates for the Disaster Financial Assistance Arrangements, we get asked: "What is this money for?" We will say it is for Manitoba floods or something, and the question is, "But didn't those happen four years ago?" Yes, but it's because, as you say, it is normally done on a reimbursement basis.

Senator Wells: There's a lag.

On whose authority is the $750-million pot dispersed? Would that be under the minister's?

Ms. Santiago: The government contingencies vote?

Senator Wells: Yes.

Mme Thornton : Je ne suis pas certaine si dans le cas d'Haïti, les fonds provenaient du crédit 5 ou du fonds en cas de catastrophe. Ce n'est pas clair dans ce cas s'il s'agissait du crédit 5 pour éventualités du Conseil du Trésor ou d'un autre compte de crise.

Le sénateur L. Smith : Savez-vous combien de comptes de crise il y a? Était-ce là votre question, monsieur le président?

Le président : C'est une bonne question.

Mme Santiago : Il n'y a qu'un seul compte de crise financé à partir de l'enveloppe du ministère des Affaires étrangères pour les affaires internationales. Autrefois, il servait tant à l'ACDI qu'aux Affaires étrangères, mais c'est maintenant les Affaires étrangères qui en ont la responsabilité. Comme je l'ai mentionné, on parle ici de fonds qui sont versés dans le cadre d'un accord international.

Le sénateur L. Smith : Il n'y a donc pas d'autres comptes de crise?

Mme Santiago : Il y a des comptes pour répondre à d'autres types de situation d'urgence, comme dans le cas de Calgary, mais il s'agit d'un mécanisme différent. On ne parle pas alors d'un compte de crise.

Le président : Est-ce qu'ils sont renfloués et qu'on nous en fait rapport?

Le sénateur L. Smith : Oui, c'est une bonne question. Comment les appelle-t-on?

Mme Santiago : Il y a notamment les Accords d'aide financière en matière de catastrophe. Ils sont approuvés séparément. Je le répète, les autorisations dans ce cas sont différentes de celles du crédit pour éventualités du gouvernement, une mesure accessible centralement, qui est géré par le Conseil du Trésor. Les ministères ne peuvent pas y puiser à leur guise. Il y a un processus d'autorisation officiel.

Le président : Parlons-en un peu plus en détail.

Le sénateur Wells : Dans le cas du fonds de secours, il s'agit vraiment d'un remboursement, car les provinces versent le montant initial. Il y a donc un décalage puisque le montant sera approuvé à la prochaine période.

Mme Santiago : Lorsque des fonds apparaissent dans le budget au poste « Accords d'aide financière en cas de catastrophe », on nous demande à quoi serviront les sommes et quand on répond par exemple que c'est pour les inondations au Manitoba, les gens sont surpris puisque cela s'est produit quatre ans auparavant. Si c'est ainsi, c'est parce qu'il s'agit, comme vous le dites, d'un remboursement.

Le sénateur Wells : Il y a un décalage.

Qui doit approuver les prélèvements sur le montant de 750 millions de dollars? Est-ce le ministre?

Mme Santiago : Vous parlez du crédit pour éventualités du gouvernement?

Le sénateur Wells : Oui.

Ms. Santiago: The ones that we call Treasury Board central votes are voted to the Treasury Board Secretariat, but, if you read the full vote wording in the Appropriation Act, they are all prefaced with "subject to the approval of the Treasury Board." So they all require decisions of ministers.

Senator Wells: Okay; thank you.

The Chair: And we would find that wording in the Main Estimates?

Ms. Santiago: In the Main Estimates there is an annex called the proposed schedule to the appropriation bill. That is an indication of what the full vote wording will be, but the formal vote wording is actually in every single Appropriation Act that is introduced. So it is in two places.

The Chair: It is in every Appropriation Act, and we get appropriation with each supplementary as well.

Ms. Santiago: For every vote that we increase in the supplementary estimates, the full vote wording is always included in the supply bill.

The Chair: Okay. Whenever you top it up again?

Ms. Santiago: That's right.

The Chair: Anything else on these contingencies? I have some names, but I wouldn't go to the names until you've finished your presentation. However, on these contingency funds, this has been hanging around with all of us. We didn't rest all summer worrying about this.

Ms. Santiago: I'm so sorry.

Senator Wells: How long has this been $750 million?

Ms. Santiago: As long as I can remember. At least in my memory. I'd have to go back and check.

Senator Wells: So for many years.

Ms. Santiago: For many years, yes.

Senator Wells: It doesn't have an increase yearly?

Ms. Santiago: No.

Senator Wells: In your experience — I don't know how many years you've had this experience — do you foresee it going up to $1 billion, or is $750 million sufficient? Do we always expend that amount on a yearly basis?

Ms. Santiago: Like I said, the principle of the contingencies fund is that it should finish by the end of the year with the same amount of money that it started with. To the question of whether we would expect it to go higher, at this point, the only reason I would expect it to be increased is if we see a need to expand the use of that vote. Right now, there isn't anything specific that is expected. So, in the immediate, no.

Senator Wells: Of course the whole premise is that it is unexpected.

Mme Santiago : Les crédits que nous appelons crédits centraux du Conseil du Trésor sont votés pour le Secrétariat du Conseil du Trésor. Si vous lisez tout le libellé d'un crédit dans la loi de crédits, vous verrez que, chaque fois, on précise d'abord qu'il est assujetti à l'approbation du Conseil du Trésor. Tous les crédits exigent donc la décision des ministres.

Le sénateur Wells : D'accord. Merci.

Le président : Et le libellé se trouve dans le Budget principal des dépenses?

Mme Santiago : Dans le Budget principal des dépenses, l'annexe proposée du projet de loi de crédits donne une idée du libellé intégral du crédit, mais le libellé officiel, en fait, se trouve dans chaque loi de crédits dont on dépose le projet. Il se trouve donc en deux endroits.

Le président : Il est dans chaque loi de crédits et dans chaque Budget supplémentaire des dépenses.

Mme Santiago : Pour chaque augmentation d'un crédit dans le Budget supplémentaire des dépenses, on joint toujours le libellé intégral du crédit au projet de loi de crédits.

Le président : D'accord. À chaque augmentation?

Mme Santiago : Exactement.

Le président : Y a-t-il d'autres questions sur ces éventualités? J'ai des noms sur ma liste, mais je ne m'adresserai pas à eux tant que vous n'aurez pas terminé votre exposé. Cependant, les fonds pour éventualités ne cessent pas de nous préoccuper tous. Nous n'avons pas pu nous reposer de l'été.

Mme Santiago : J'en suis tellement désolée.

Le sénateur Wells : Depuis quand sont-ils à 750 millions de dollars?

Mme Santiago : Depuis aussi longtemps que je me le rappelle. Du moins en ce qui me concerne. Je devrai m'informer.

Le sénateur Wells : Depuis longtemps donc.

Mme Santiago : Depuis beaucoup d'années, effectivement.

Le sénateur Wells : Ils n'ont pas d'indexation annuelle?

Mme Santiago : Non.

Le sénateur Wells : D'après votre expérience, que je ne pourrais pas chiffrer, prévoyez-vous qu'ils passeront à 1 milliard de dollars ou est-ce que 750 millions de dollars suffisent? Dépensons-nous toujours ce montant d'une année à l'autre?

Mme Santiago : Comme je l'ai dit, le principe du fonds de prévoyance est de clore l'exercice avec le même montant qu'à l'ouverture. Est-ce qu'on l'augmentera? Actuellement, la seule raison pour le faire, d'après moi, serait que le besoin se fait sentir d'utiliser davantage ce crédit. Actuellement, on ne prévoit rien de précis. Dans l'immédiat, donc, c'est non.

Le sénateur Wells : Bien sûr, tout cela repose sur la notion d'imprévu.

Ms. Santiago: That's right, but it is also the nature of what we expect to see in terms of Treasury Board business. The closest comparison I can think of is when the economic action plan was first released. We did create a special central vote for that because we thought that it would be inappropriate to use the contingencies vote for things of that nature and that magnitude. Every time a new expectation comes up of things that might be needed, there is a consideration of whether it is appropriate to send it to the contingencies vote or to do something else.

Senator Wells: Okay.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Do these votes also include the risks connected with environmental or natural disasters or with tragedies like the one in Lac-Mégantic?

[*English*]

Ms. Santiago: Again, the central vote that is held by Treasury Board is a cash measure or an authority measure that ministers would agree to invoke only if there was no other way of doing it.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I know that there are programs.

[*English*]

Ms. Santiago: Yes.

[*Translation*]

Senator Bellemare: When some departments appear before us, they tell us, as they do their risk assessments, that risks are greater today than they were in the past. The risks take all kinds of forms and are unforeseeable. Which programs provide funding for new risks like those?

[*English*]

Ms. Santiago: In most cases, departments have enough notice of the specific cash requirement that they can actually go through cabinet and Treasury Board and the supply process before they actually need the cash in hand. For example, for Lac-Mégantic, we actually did do most of that through the normal vote structure, not through the contingencies fund.

[*Translation*]

Senator Chaput: Suppose an epidemic breaks out in another country and, all of a sudden, it spreads to Canada. It is an unforeseen disaster. Where do those funds come from?

[*English*]

Ms. Santiago: It would depend on which organization is responding and with what instruments. For example, if there was something that the Public Health Agency of Canada had to

Mme Santiago : C'est juste, mais cela dépend aussi de la nature des activités que prévoit pour lui-même le Conseil du Trésor. La meilleure comparaison qui me vient à l'esprit, c'est quand on a annoncé le plan d'action économique. Nous avons créé un crédit central pour l'occasion, pensant à l'utilité des crédits pour éventualités pour des objectifs de cette nature et de cette importance. Chaque fois qu'une éventuelle nécessité suscite une attente, il faut se demander s'il convient d'y répondre par le crédit pour éventualités ou par d'autres moyens.

Le sénateur Wells : D'accord.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Est-ce que ces crédits comprennent aussi les risques liés aux catastrophes environnementales et climatiques ou à des tragédies comme celle de Lac-Mégantic?

[*Traduction*]

Mme Santiago : Encore une fois, le crédit central détenu par le Conseil du Trésor est une mesure de trésorerie ou une mesure autoritaire que les ministres consentent à n'employer que s'ils ne peuvent pas faire autrement.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Je sais qu'il y a des programmes.

[*Traduction*]

Mme Santiago : Oui.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Certains ministères qui comparaissent devant nous, lorsqu'ils font des analyses de risques, nous disent qu'il y a de plus grands risques aujourd'hui que par le passé, qu'ils sont de toutes sortes de nature et sont imprévisibles. Quels programmes financent ces nouveaux risques?

[*Traduction*]

Mme Santiago : Dans la plupart des cas, les ministères sont suffisamment informés de leurs besoins précis de trésorerie pour pouvoir s'adresser au Cabinet, au Conseil du Trésor et suivre le processus d'affectation des crédits avant, en fait, d'avoir besoin de l'argent. Par exemple, pour Lac-Mégantic, nous sommes passés surtout par la structure normale des crédits et non par le fonds pour éventualités.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Supposons qu'une épidémie survient dans un autre pays et qu'elle se répand tout à coup au Canada. Il s'agit d'une catastrophe imprévue. D'où viennent les fonds?

[*Traduction*]

Mme Santiago : Cela dépendrait de l'organisation qui intervient et des moyens qu'elle utilise. Par exemple, si c'était une mesure que devait prendre immédiatement l'Agence de santé

do immediately, the first question would be, "Do you have the authority and the money?" A lot of the time, it really depends on when in the fiscal year this happens. If an urgent requirement is identified early in the fiscal year and the organization has to respond right away, sometimes we are fortunate that it happens at a point in the year where there is enough uncommitted cash so that we don't have to go to the contingencies fund.

Senator Chaput: But if they did not have the money, where would they get the money from?

Ms. Santiago: The first thing you would have to do is establish a source. Normally, that is a request to the Minister of Finance and the Prime Minister for an off-cycle funding decision. Then, if they don't have enough cash on hand to respond to it, we would look at things like the contingencies vote and transfers from other organizations.

Senator Chaput: So it wouldn't come from the crisis pool necessarily?

Ms. Santiago: Not necessarily.

Senator Chaput: It could but not necessarily?

Ms. Santiago: Exactly.

Senator L. Smith: So where does the Ukraine money come from? We have made a commitment to Ukraine. The Prime Minister of Ukraine talked to our Parliament. We are going to give them some dough, and they are going to pay it back, if I understand correctly, over five years. Where does that money come from?

Ms. Santiago: It would depend on the nature of what that financial commitment is. It could be in the form of a contribution, in which case it would be handled with an organization like Foreign Affairs. If it is an arrangement for a direct partnership, it might be a funding arrangement through National Defence. I couldn't speak to the details of that at this point, but it really depends on what we get in Treasury Board in terms of requests from departments. Our advice to departments about what instruments to use and how to go about it would depend on the requests that come in.

The Chair: Thank you.

Ms. Thornton, we took you off your script.

Ms. Thornton: And a very interesting dialogue. There are many tools available, and I just wanted to make sure you were comfortable with what the Treasury Board Secretariat has within its purview.

The other thing I wanted to touch on is Governor General's Special Warrants. These are used when Parliament is dissolved for the purposes of a general election only. So if there are requirements for supply and Parliament has been dissolved for the purposes of a general election, there is a process available by which we can actually get approval for expenditures. Basically, it

publique du Canada, la première question à poser serait : « Avez-vous les pouvoirs et l'argent? ». Souvent, cela dépend vraiment de l'exercice pendant lequel cela arrive. Si un besoin urgent est reconnu au début de l'exercice et que l'organisme doit réagir sans tarder, nous avons parfois la chance d'être dans une période de l'année où on dispose encore de suffisamment d'argent non engagé pour ne pas recourir au fonds de prévoyance.

La sénatrice Chaput : Mais s'il n'y a pas d'argent, où le prend-on?

Mme Santiago : Il faut d'abord trouver une source. Normalement, c'est une demande adressée au ministre des Finances et au premier ministre pour la prise d'une décision extraordinaire de financement. Ensuite, s'ils ne disposent pas d'assez d'argent comptant pour y répondre, nous examinons notamment la possibilité d'un crédit pour éventualités et des transferts d'autres organismes.

La sénatrice Chaput : Donc cela ne viendrait pas nécessairement du fonds pour les crises?

Mme Santiago : Pas nécessairement.

La sénatrice Chaput : Ça se pourrait, mais pas nécessairement?

Mme Santiago : Exactement.

Le sénateur L. Smith : Alors, d'où vient l'argent pour l'Ukraine? Nous nous sommes engagés à l'égard de ce pays, dont le premier ministre a pris la parole devant notre Parlement. Nous allons lui prêter de l'argent, qu'il nous remboursera, si j'ai bien compris, dans un délai de cinq ans. D'où vient cet argent?

Mme Santiago : Cela dépendrait de la nature des engagements financiers. Ce pourrait être sous forme de contribution, auquel cas ce serait confié à un organisme comme les Affaires étrangères. Pour un accord de partenariat direct, ce pourrait être un accord de financement par l'entremise de la Défense nationale. Je ne peux pas aller dans les détails, pour le moment, mais cela dépend vraiment des demandes des ministères au Conseil du Trésor. Nos conseils aux ministères sur les moyens à utiliser et la façon de les utiliser dépendent des demandes qui nous parviennent.

Le président : Merci.

Madame Thornton, nous vous avons tirée de votre scénario.

Mme Thornton : Et d'un dialogue très intéressant. Beaucoup d'outils sont accessibles, et je tenais à m'assurer que vous étiez à l'aise avec ce qui était du ressort du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Je voulais aussi parler des mandats spéciaux du gouverneur général. On s'en sert à la dissolution du Parlement, uniquement pour les élections générales. Si, alors, on a besoin de crédits, un processus permet l'approbation des dépenses. Essentiellement, ça exige du ministre responsable qu'il certifie que les crédits sont nécessaires au fonctionnement du ministère. Ce ne peut pas être

requires that the minister responsible attests that these monies are required for their business. It can't be new business. It can't be something that has not been through the system before.

The President of the Treasury Board has to attest that there are no other sources of funds, which means that we have to deplete any of our sources of funds, whether they are allotments; we have to release them. If a central vote would do it, we have to use that money.

If, at the end of the day, there is still a financial requirement, we seek the Governor General's authority for those sums. It depends on when in the financial year or the fiscal year that would happen, but there is a tool available in that instance.

Senator L. Smith: Is there an amount of money in there that the Governor General has for special requests?

Ms. Thornton: No. The amount is basically, one, the minister has attested that that is the amount he or she needs; the Treasury Board president has said there is no other source; and then that's the amount that goes. What happens is that is reported shortly after Parliament resumes. It is also deducted. If it happens that this comes in at the beginning of a fiscal year and we're using this, then you would see that taken out of the Main Estimates. So nobody gets to be paid twice for the same thing. That's basically the check and balance there.

The Chair: That's interesting. Ms. Thornton, we could spend a day talking about those warrants. They're a very interesting mechanism, but it's a fail-safe type of situation. Do you have anything further? I have two names on my list on other points that you made, presumably earlier.

Ms. Thornton: We'd be pleased to take questions.

[*Translation*]

Senator Bellemare: First of all, let me thank you. It is always interesting to see the cycle. It is complex. We have done it two or three times and, each time, we learn more and other questions come up. This is a useful review after the summer break.

I have two questions. The first one is historical in nature and is about translation and semantics. It took me some time to get the hang of the English word "vote." It is so clear in French: we talk about "crédits." But then we say "vote": "we are going to vote on a vote."

What is the historical reason for calling it a "vote" in English? Does it have some significance I am not aware of?

Ms. Thornton: It really is to do with history. At the start of Confederation, there were votes for each department.

pour une nouvelle activité ni pour une chose inconnue du système.

Le président du Conseil du Trésor doit certifier qu'il n'existe pas d'autres sources de crédits, ce qui signifie que nous devons épuiser toutes les sources de fonds, et même débloquer les affectations. Si, pour cela, il faut un crédit central, nous devons utiliser cet argent.

Si, en fin de compte, il y a toujours un besoin de financement, une demande d'autorisation est alors envoyée au gouverneur général pour ces fonds. Tout dépend à quel moment au cours de l'exercice financier le besoin surgit, mais dans ce cas, il y a une option.

Le sénateur L. Smith : Le gouverneur général dispose-t-il d'une somme d'argent pour les demandes spéciales?

Mme Thornton : Non. La somme est établie en fonction de deux choses : le ministre a certifié que c'est le montant dont il a besoin; et le président du Conseil du trésor a confirmé qu'il n'y avait aucune autre source de fonds. La somme octroyée est consignée dès que le Parlement reprend ses travaux. Elle est également déduite. Si cette situation se présente au début de l'exercice financier, la somme est déduite du Budget principal des dépenses. Les sommes ne sont pas versées en double. C'est essentiellement un mécanisme de contrôle.

Le président : C'est intéressant. Madame Thornton, nous pourrions passer la journée à discuter de ces justifications. C'est un mécanisme très intéressant, une sorte de système de sécurité. Auriez-vous quelque chose à ajouter? J'ai deux autres intervenants sur ma liste qui voudraient revenir sur des points que vous avez probablement soulevés plutôt.

Mme Thornton : Nous serions heureuses de répondre à leurs questions.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : D'abord, je voudrais vous remercier. C'est toujours intéressant de voir le cycle. C'est complexe. Cela fait deux ou trois fois que ça arrive, et chaque fois on en apprend davantage et d'autres questions surviennent. Cette révision est utile après la pause estivale.

J'ai deux questions, dont la première est historique, et c'est une question de traduction plutôt sémantique. Il m'a fallu un certain temps à comprendre le langage du mot anglais « *vote* ». En français, c'est tellement clair. On parle de crédits. Et là, on parle de « *vote* » : « *We're going to vote on a vote*. »

Historiquement, pourquoi appelle-t-on cela « *a vote* » en anglais? Est-ce que cela a une signification que je ne connais pas?

Mme Thornton : C'est vraiment un cas historique. Au début de la Confédération, on a établi des votes pour chaque ministère.

[*English*]

So we had a vote in English, and it was the envelope of funding for that organization. In the house, they would go — I don't remember the old names, but for every department and every envelope, they would have a single vote.

Today, for example, you would have 135 organizations. Say each organization has at least two votes. You would actually be standing up and doing the yeas or nays 270 times. Then what happened over a period of time is they agreed to approach it by exception. So, basically, it's only if there is a move to reduce or negative that you deal with it. Otherwise, it's a single vote on all.

But the term in English is still a "vote," because it was Agriculture Canada, vote 1, yea or nay, for every single piece. But really, think of them as an envelope of funds.

[*Translation*]

That is why we talk about "votes" and not "credits."

Senator Bellemare: That brings me to my second question, which is somewhat related.

On page 7 of your presentation, you say that the House approves the supply bill. Then it is forwarded to the Senate and then to the Governor General. In the last point, you say that, since supply is a matter of confidence, if the bill is defeated, Parliament is dissolved. My colleagues have pointed out the distinction between the Senate and the House of Commons.

Does that mean that, if the Senate does not pass the supply bill, but the House of Commons has passed it, it passes anyway?

The Chair: No. The bill will be sent back to the Commons for discussion, but that is not a matter of confidence.

Senator Bellemare: It is not a matter of confidence. That is the point you were making. So the government does not fall. I understand. The same goes for the budget implementation bill.

The Chair: Yes.

Senator Bellemare: The same principle applies.

The Chair: Right now, we do not vote on the budget itself in the Senate; we vote on the budget implementation bill. The House of Commons votes on the budget as well.

Senator Bellemare: However, if the bill does not pass in the House of Commons, Parliament is automatically dissolved.

The Chair: That is correct, because the House of Commons is a chamber of confidence.

Senator Bellemare: And we are not!

[*Traduction*]

Il y avait donc un vote en anglais pour l'enveloppe budgétaire de cette organisation. À la Chambre, la procédure était — j'oublie qu'elles étaient les noms utilisés à l'époque, mais pour chaque ministère et chaque enveloppe budgétaire, il y avait un seul vote.

De nos jours, par exemple, on compte 135 organisations. Disons que chaque organisation doit procéder à au moins deux votes, les membres auraient donc à se lever 270 fois pour se prononcer. Au fil des ans, il a été convenu de procéder par exception. Donc, essentiellement, il n'y a un vote que lorsqu'on propose de réduire un budget ou de le repousser. Sinon, il n'y a qu'un seul vote pour tous les budgets.

Mais, en anglais, on a conservé le terme « vote », car pour chaque élément, disons pour Agriculture Canada, il y avait le vote 1 auquel les membres devaient répondre oui ou non. En réalité, il s'agit plutôt d'une enveloppe de fonds.

[*Français*]

C'est la raison pour laquelle nous avons des « *votes* » au lieu des crédits.

La sénatrice Bellemare : Cela m'amène à ma deuxième question qui est un peu liée.

À la page 7 de votre présentation, vous dites que la Chambre approuve le projet de loi de crédits. Ensuite, il est renvoyé au Sénat, puis au gouverneur général. Et vous dites au dernier point que l'affectation des crédits étant une question de confiance, si le projet de loi était défait, cela entraînerait la dissolution du Parlement. Mes collègues ont fait une distinction entre Sénat et Chambre des communes.

Cela veut dire que si le Sénat n'adopte pas le projet de loi de crédits, mais qu'il a été adopté par la Chambre des communes, il est adopté quand même?

Le président : Non. On va renvoyer le projet de loi aux Communes pour en discuter, mais ce n'est pas une question de confiance.

La sénatrice Bellemare : Ce n'est pas une question de confiance. C'est le point que vous faisiez. Donc, le gouvernement ne tombe pas. Je comprends. C'est la même chose dans le cas du projet de loi de mise en œuvre du budget.

Le président : Oui**.**

La sénatrice Bellemare : C'est le même principe.

Le président : Actuellement, au Sénat on ne vote pas sur le budget lui-même, mais sur le projet de loi de mise en œuvre du budget. La Chambre des communes vote sur le budget également.

La sénatrice Bellemare : Toutefois, si le projet de loi n'est pas adopté par la Chambre des communes, il y a dissolution directement.

Le président : C'est exact, parce que c'est une Chambre de confiance.

La sénatrice Bellemare : Alors que nous ne le sommes pas!

Senator Rivard: Ms. Thornton, just now you did a good thing by providing us with old budgets, including one from 137 years ago: June 30, 1877. If we look at that document, we immediately find the answer to a question we ask every year and to which we never find the answer in current budgets. I am referring to the amount of the country's consolidated debt. Can you find it for me in the budget? I have never seen it, because the budget deals with expenditures and revenue. We see the amount for servicing the debt, but we do not see Canada's consolidated debt. However, in 1877, the first item, "Public Debt Including Sinking Funds," came to $6.81 billion. Today, my impression is that our debt is somewhere between $500 billion and $600 billion, but we cannot see it anywhere. I even called the Department of Finance and no one was able to tell me what it is, including the crown corporations that make up the country's debt. In 1877, we were further ahead than we are today.

Ms. Thornton: We were also smaller. I think the consolidated debt in the budget itself is over $600 billion right now.

Senator Rivard: You will agree that we do not see the amount of the consolidated debt in the budget. We see the amount for servicing the debt, the interest that we pay, but I have never seen the amount for what we call the consolidated debt in any material.

Ms. Thornton: In the Main Estimates or in the Department of Finance estimates?

Senator Rivard: There should be a reference in the Main Estimates. I have never seen a statement of the government's assets and liabilities. What is the consolidated debt for the most recent fiscal year?

Ms. Thornton: It would be better to ask the Department of Finance, but I think it is more than $620 billion.

Senator Rivard: That is a good estimate. You will not find the country's consolidated debt for the last fiscal year recorded anywhere. So long live 1877!

Thank you very much.

The Chair: Thank you, senator. I see no other senators wanting to ask questions. I would therefore like to thank Ms. Thornton and Ms. Santiago.

[*English*]

No doubt we will see you when we have Supplementary Estimates (B). This has been very helpful.

Colleagues, we will meet again next Tuesday morning at our normal time, and we will be dealing with bridge authorities.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Rivard : Madame Thornton, vous avez bien fait tantôt de nous distribuer de vieux budgets, dont celui du 30 juin 1877. Il a donc 137 ans. En ouvrant ce document, on trouve tout de suite une réponse que l'on se pose chaque année et qu'on ne retrouve jamais dans le budget, c'est-à-dire le montant de la dette consolidée du pays. Trouvez-le-moi dans le budget. Je ne l'ai jamais vu, parce qu'il s'agit d'un budget de dépenses et de revenus. Nous voyons la dépense attribuée au service de la dette, mais la dette consolidée canadienne, on ne la voit pas. Cependant, en 1877, le premier article, « *Public Debt Including Sinking Funds* », indiquait 6,810 milliards de dollars. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on roule entre 500 et 600 milliards de dollars de dette, mais on ne le voit nulle part. J'ai même appelé au ministère des Finances, où personne n'a été en mesure de me le dire, même en incluant les sociétés d'État qui constituent la dette canadienne. En 1877, on était plus avancé qu'aujourd'hui.

Mme Thornton : Et on était plus petit aussi. Je pense que la dette consolidée dans le budget lui-même est de plus de 600 milliards de dollars maintenant.

Le sénateur Rivard : Vous admettrez qu'on ne voit pas dans le budget le montant de la dette consolidée. On voit le montant du service de la dette, des intérêts que l'on paie, mais ce qu'on appelle la dette consolidée, je ne l'ai jamais vue dans aucun manuel.

Mme Thornton : Dans le budget des dépenses ou le budget du ministère des Finances?

Le sénateur Rivard : Dans le budget des dépenses, il devrait y avoir une référence. Je n'ai jamais vu un bilan des actifs et des passifs du gouvernement. Quelle est la dette consolidée en date du dernier exercice financier?

Mme Thornton : Mieux vaut poser la question au ministère des Finances, mais j'ai l'impression que c'est plus de 620 milliards de dollars.

Le sénateur Rivard : C'est une bonne cote. Vous ne trouverez dans aucun manuel le montant de la dette consolidée du pays du dernier exercice financier. Alors vive 1877!

Merci beaucoup.

Le président : Merci, sénateur. Je ne vois pas d'autres sénateurs qui veulent poser des questions. J'aimerais donc remercier Mme Thornton et Mme Santiago.

[*Traduction*]

Il ne fait aucun doute que nous vous reverrons dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B). Votre témoignage a été très utile.

Chers collègues, nous nous réunirons de nouveau mardi matin à l'heure habituelle. Nous aborderons alors l'administration des ponts.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, September 23, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: This morning, we are continuing our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

From The Federal Bridge Corporation Limited, we are pleased to welcome Natalie Kinloch, who is the chief operating officer, and Mr. Richard Iglinski. Mr. Iglinski is the corporate controller.

Thank you both for being here. Ms. Kinloch, I believe you have some introductory remarks to help us understand what you're doing and why you need that $21 million.

Natalie Kinloch, Chief Operating Officer, The Federal Bridge Corporation Limited: Thank you, Mr. Chair, and good morning, ladies and gentlemen, honourable senators and members of the Standing Senate Committee on National Finance. It's an honour for The Federal Bridge Corporation Limited to be requested to attend this session. As the chair referred to, my name is Natalie Kinloch and I hold the dual position of chief operating officer and chief financial and administrative officer with FBCL, and have been a part of this corporation since 2009. Richard Iglinski, who is FBCL's corporate controller, joins me today.

Today is an important opportunity for us to share with you the important mandate and works of FBCL, accomplished for the benefit of Canada and all Canadians. I propose to make a brief statement outlining the mandate of FBCL, its current reorganization and major projects, and I will be pleased to respond to any of your inquiries.

Who is The Federal Bridge Corporation Limited? As defined by its name, we are a bridge company owned by the Government of Canada. We are a federal Crown corporation, governed by a board of directors consisting of a chair and three members. We report to Parliament through the Minister of Transport.

As one thinks of bridges, the mind is instantly drawn to images of imposing structures, often towering over cities and communities, of beautiful views from high vantage points or of links between two countries, provinces or municipalities. If you are not fond of heights you may associate bridges with some personal fear and anxiety over their height or length. Those who use these structures to across Canada's borders often associate these international bridges with time as we calculate how long we

OTTAWA, le mardi 23 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Ce matin nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

De La Société des ponts fédéraux Limitée, nous sommes heureux d'accueillir Natalie Kinloch, la chef des opérations, ainsi que M. Richard Iglinski, qui en est le contrôleur.

Merci à vous deux d'être ici. Madame Kinloch, je crois que vous avez des observations préliminaires pour nous aider à comprendre ce que vous faites et la raison pour laquelle vous avez besoin de 21 millions de dollars.

Natalie Kinloch, chef des opérations, La Société des ponts fédéraux Limitée : Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs, honorables sénateurs et chers membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous souhaite le bonjour. C'est un honneur pour La Société des ponts fédéraux Limitée d'avoir l'occasion de participer à cette séance. Comme l'a dit le président, je m'appelle Natalie Kinloch et j'occupe à la fois les fonctions de chef des opérations et celles de chef des services financiers et administration de la SPFL, où je travaille depuis 2009. Je suis accompagnée de Richard Iglinski, qui est le contrôleur de la société.

La séance d'aujourd'hui est pour nous une excellente occasion de vous parler du mandat de la SPFL et des importants travaux que cette société effectue dans l'intérêt du Canada et de tous les Canadiens. Je vais vous décrire brièvement le mandat de la SPFL, sa réorganisation en cours et certains de ses grands projets. C'est avec plaisir que je répondrai ensuite à vos questions.

Qu'est-ce que La Société des ponts fédéraux Limitée? Comme son nom l'indique, c'est une société du gouvernement du Canada qui exploite des ponts, une société d'État fédérale régie par un conseil d'administration composé d'un président et de trois membres. La SPFL fait rapport au Parlement par le truchement de la ministre des Transports.

Quand on parle de ponts, on a tout de suite en tête des images de structures imposantes, qui bien souvent surplombent des villes et des collectivités. On pense à de beaux paysages à partir de points élevés ou à des liens entre deux pays, deux provinces ou deux municipalités. Ceux qui n'aiment pas beaucoup les hauteurs associent peut-être les ponts à certaines craintes ou certaines sources d'anxiété en raison de leur hauteur ou de leur longueur. Ceux qui empruntent ces structures pour franchir les frontières

will wait in line to continue on our journey. Rarely in the images or thoughts that our minds evoke at the mention of bridges do we reflect on the business and activities behind these structures.

At FBCL, this latter part is our sole focus. It is our job to ensure the stewardship of the international bridge crossings entrusted to us by the Government of Canada. Simply, we make sure these bridges are well maintained, safe, secure and efficient for all bridge users.

[*Translation*]

FBCL is relatively young. The corporation was established in 1998 following the privatization of the seaway, to oversee and be accountable for the bridges under its control and to provide strategic direction to the asset operators under its authority. Initially, FBCL had a mandate to manage Canada's international bridges in Cornwall and the Thousand Islands, in Ontario, and domestic bridges in Montreal, Quebec.

Later, in 2000, FBCL acquired an ownership interest in the St. Mary's River Bridge Company, the owner of the Canadian portion of the Sault Ste. Marie International Bridge in Ontario.

The management of these facilities relies on a complex organizational structure made up of two subsidiaries and three bi-national partners. The Cornwall crossing is managed by international agreement as a joint venture between FBCL and the St. Lawrence Seaway Development Corporation, a federal U.S. entity.

The Thousand Islands crossing is managed by international agreement between FBCL and the Thousand Islands Bridge Authority, an entity of the State of New York that oversees the operation and maintenance of the entire bridge structure. Up north, in Sault Ste. Marie, the international crossing is managed by the International Bridge Administration, an entity of the State of Michigan, through another international agreement. In this case, the bridge operations are overseen by a joint international board of directors, the Sault Ste. Marie Bridge Authority.

In the interest of FBCL and its subsidiaries, every year, FBCL prepares a corporate plan subject to Governor-in-Council approval and releases a summary of that plan, which includes a five-year operating and financing plan, as well as a capital expenditure budget. As set out in the Financial Administration Act, FBCL also publishes quarterly financial reports and an annual report, all of which are available to the public on our website, www.federalbridge.ca.

du Canada font souvent un rapprochement entre les ponts internationaux et la durée de leur trajet parce qu'ils calculent combien de temps ils devront faire la queue avant de poursuivre leur chemin. Il est toutefois rare que les images ou les pensées qui nous viennent à l'esprit concernent les activités associées à ces structures.

À la SPFL, nous nous concentrons uniquement sur ce dernier aspect. Notre travail consiste à assurer l'intendance des ponts internationaux dont le gouvernement du Canada nous a confié l'exploitation. En termes simples, nous nous assurons qu'ils sont bien entretenus, sécuritaires et efficaces pour tous ceux qui les traversent.

[*Français*]

La SPFL est une société relativement jeune. Elle a été incorporée en 1998 à la suite de la privatisation de la voie maritime, dans le but d'assurer la supervision et l'imputabilité des ponts sous sa gestion et de fournir des directives stratégiques aux exploitants d'actifs sous sa compétence. Initialement, la SPFL avait pour mandat de gérer des ponts internationaux du Canada situés à Cornwall et aux Mille-Îles, dans la province de l'Ontario, ainsi que des ponts domestiques à Montréal, dans la province de Québec.

Plus tard, en 2000, la SPFL a assumé l'intérêt de la Société du pont de la rivière Ste. Marie, qui est propriétaire de la portion canadienne du Pont international de Sault Ste. Marie, en Ontario.

La gestion de ces installations est exécutée au moyen d'une structure organisationnelle complexe qui comprend deux filiales et trois partenaires binationaux. La traversée du pont de Cornwall est dirigée par une entente internationale et est une coentreprise entre la SPFL et la Société de développement de la voie maritime du Saint-Laurent, une division fédérale américaine.

Aux Mille-Îles, le pont est géré grâce à une entente internationale entre la SPFL et le Thousand Islands Bridge Authority, une entité de l'État de New York qui gère les opérations et la maintenance de la structure entière du pont. Dans le nord, à Sault Ste. Marie, le pont international est géré par l'International Bridge Administration, une division de l'État du Michigan, dans le cadre d'une autre entente internationale. Là, il s'agit d'un conseil d'administration international conjoint, le Sault Ste. Marie Bridge Authority, qui supervise les opérations du pont.

Dans son intérêt ainsi que dans celui de ses filiales, la SPFL prépare annuellement un plan d'entreprise aux fins de l'approbation du gouverneur en conseil et publie un sommaire de ce plan, lequel inclut un plan quinquennal en matière d'opération et de financement, ainsi que des budgets d'immobilisation. Comme l'exige la Loi sur la gestion des finances publiques, la SPFL publie également des rapports financiers trimestriels et un rapport annuel. Ces documents sont mis à la disposition du public par l'intermédiaire de notre site web à l'adresse www.pontsfederaux.ca.

A copy of our last annual report and a summary document were provided to the clerk of the committee for distribution to committee members.

[*English*]

This past fiscal year, 2013-14, featured a monumental shift to FBCL's governance. The corporation was targeted for a reorganization plan of federal Crown corporations as outlined in the Government of Canada's Economic Action Plan No. 2. This plan, currently being realized, not only will simplify the governance structure of FBCL; it focuses its mandate solely on international bridges.

The first phase of the reorganization included the creation of a new parent Crown corporation that owns and operates the federal domestic bridges in Montreal. This phase, which was completed in February 2014, saw the transfer to the Minister of Transport of FBCL's interests in the domestic bridges in Montreal and FBCL's share of The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated. The second phase of the reorganization plan will see the amalgamation of FBCL with its remaining two subsidiaries in Cornwall and Sault Ste. Marie. In doing so, maintenance and operation activities traditionally delivered through its subsidiaries will now be directly those of FBCL in keeping with the international agreements.

In the third phase, FBCL will also amalgamate with the Blue Water Bridge authority in Sarnia, Ontario.

This entire reorganization plan is scheduled for completion by the end of this calendar year, and the amalgamated corporation will bear the name of FBCL. At that time, the board will increase from the current four members to seven and will remain appointed positions.

[*Translation*]

Maintaining and operating bridges is costly. These are massive structures, and the work of operating and maintaining them is extremely important. Financial self-sufficiency is our objective. All of our international crossing operations rely on toll revenue. Tolls are established in accordance with long-term operating and maintenance costs, economic conditions in the local market, and the terms and conditions set out in the international agreements governing each site.

Annual net profits are divided among bridge owners, and the amounts collected are used to fund the capital program of each owner. Thanks to historic agreements signed with the Government of Canada in the late 1950s, the Mohawk community has the right to transit freely across the Cornwall bridge, an exception when it comes to toll collection. In the case of this crossing, then, tolls are charged to only 40 per cent of bridge users.

Une copie du dernier rapport annuel ainsi qu'un document sommaire ont été remis à la greffière du comité pour qu'ils soient distribués aux membres.

[*Traduction*]

Lors du dernier exercice financier, celui de 2013-2014, la gouvernance de la SPFL a subi un important changement de cap. La société a fait l'objet d'un plan de réorganisation des sociétés d'État fédérales prévu dans le plan d'action économique n^{o} 2 du gouvernement du Canada. Ce plan, qui est actuellement mis à exécution, permettra de simplifier la structure de gouvernance de la SPFL en plus de faire en sorte que son mandat vise uniquement les ponts internationaux.

La première étape de la réorganisation comprenait la création d'une nouvelle société d'État mère qui possède et exploite les ponts nationaux fédéraux de Montréal. Pendant cette étape, qui a été complétée en février 2014, on a transféré au ministère du Transport la participation de la SPFL à l'égard des ponts nationaux de Montréal, y compris sa participation dans la société Les ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée. Dans le cadre de la deuxième étape du plan de réorganisation, on procédera à la fusion de la SPFL avec ses deux dernières filiales à Cornwall et à Sault Ste. Marie. Par conséquent, les services d'entretien et d'exploitation normalement assurés par ses filiales seront maintenant directement offerts par la SPFL dans le respect des accords internationaux.

Dans le cadre de la troisième étape, la SPFL fusionnera également avec l'Administration du pont Blue Water à Sarnia, en Ontario.

On s'attend à ce que le plan de réorganisation soit achevé d'ici la fin de l'année civile, et la société issue de la fusion s'appellera la SPFL. Lorsque ce sera fait, le conseil d'administration sera élargi en passant des quatre membres actuels à sept membres. Ce sera encore des postes pourvus par nominations.

[*Français*]

Les travaux de maintenance et d'opération des ponts coûtent cher. Les structures sont massives, et les opérations et l'entretien sont très importants. L'autosuffisance financière est l'objectif visé. Tous nos ponts internationaux dépendent des recettes de péage pour la conduite des opérations. Ces recettes sont établies conformément aux coûts à long terme des opérations et de l'entretien des ponts, aux conjonctures du marché local et selon les modalités des ententes internationales de chaque emplacement.

Le profit net annuel des ponts est divisé entre les propriétaires, et les montants reçus servent au financement du programme d'immobilisation de chaque propriétaire. Grâce à des accords historiques conclus avec le gouvernement du Canada vers la fin des années 50, la communauté mohawk a obtenu le droit de passage gratuit à Cornwall, cela étant une exception en matière de péage. À cette traversée, les frais de péage s'appliquent donc seulement à 40 p. 100 de la circulation.

Although FBCL is generally able to cover its annual capital expenditures, the corporation requests federal support for major capital projects such as the building of a new bridge or the complete rebuilding of a customs plaza or toll booths.

[*English*]

Currently, FBCL is delivering major capital projects at three locations; these are the sums included in the Main Estimates.

Some of you may have heard of or be familiar with the new bridge project under way at the Seaway International Bridge in Cornwall. The brief distributed to you has some images of that project.

In January 2014, FBCL completed the construction and opened a new low-level bridge on the north channel of the span to replace the high-level bridge that was in an advanced state of deterioration. One may rightfully wonder why the high-level North Channel Bridge was built in the first place. Interestingly enough, the answer lies with the creation of the St. Lawrence Seaway. In a nutshell, taking a step backward in time in terms of chronology, in the early 1950s the Louis St. Laurent government attempted to secure an all-Canadian seaway between the city of Cornwall and Cornwall Island, located between upstate New York and the province of Ontario. The new channel bridge would have crossed over the prospective all-Canadian seaway route, and thus Canada built the bridge to a height sufficient to accommodate the large vessels. However, this did not prove necessary, as an agreement was struck, and the seaway was located on the U.S. side. Replacing the deck of the old high-level bridge would have been very costly, and the new low-level structure was almost half the cost.

The project is currently just past its midway point. At this time, we are fully functional with the new bridge, the toll plaza and the new Canada Border Services Agency facility. We have begun the imposing task of demolishing the high-level structure that sits overhead and immediately adjacent to the new bridge. We will also be realigning and improving the approaches and roadways.

The entire project is being funded through parliamentary appropriations totalling $74.8 million. We expect to complete that entire project by the fiscal year 2016-17.

[*Translation*]

In the case of the Thousand Islands crossing, as the owner of the Canadian portion of the bridge, FBCL is responsible for providing facilities to the Canada Border Services Agency, under the Customs Act. The facilities at the crossing were built in the 1950s and no longer meet Canadian border requirements when it comes to security or space. A significant crossing in Canada, the

Alors que la SPFL est généralement en mesure de financer ses dépenses annuelles en matière d'immobilisation, elle demande un appui financier au gouvernement fédéral dans le cadre de projets d'immobilisation majeurs, telles la construction d'un pont ou la reconstruction entière d'un complexe douanier ou de postes de péage.

[*Traduction*]

À l'heure actuelle, la SPFL effectue de grands projets d'immobilisation à trois endroits; il s'agit des sommes qui se trouvent dans le Budget principal des dépenses.

Certains d'entre vous ont peut-être entendu parler ou sont peut-être au courant du nouveau projet de pont en cours à côté du pont international de la Voie maritime à Cornwall. Le mémoire qu'on vous a remis contient certaines images de ce projet.

En janvier 2014, la SPFL a terminé la construction et procédé à l'ouverture d'un nouveau pont bas qui enjambe le chenal Nord pour remplacer le pont surélevé qui était dans un état avancé de détérioration. On peut se demander à juste titre pourquoi le pont du chenal Nord était surélevé. Curieusement, la réponse à quelque chose à voir avec la création de la Voie maritime du Saint-Laurent. En gros, si l'on fait un pas en arrière pour marquer l'ordre chronologique, au début des années 1950, le gouvernement de Louis St. Laurent a tenté de créer une voie maritime entièrement canadienne entre la ville de Cornwall et l'île de Cornwall, qui se trouve entre le nord de l'État de New York et l'Ontario. Le nouveau pont enjambant le chenal aurait passé au-dessus de l'éventuelle voie maritime entièrement canadienne, et le Canada a donc construit un pont surélevé pour permettre le passage des gros navires. Cela ne s'est toutefois pas avéré nécessaire, car une entente a été conclue, et la voie maritime a été créée du côté américain. Le remplacement du tablier du vieux pont surélevé aurait coûté très cher, et la nouvelle structure basse se chiffrait à près de la moitié de ce que cela aurait coûté.

On vient tout juste d'entamer la deuxième moitié du projet. À l'heure actuelle, le nouveau pont, le poste de péage et les nouvelles installations de l'Agence des services frontaliers du Canada sont entièrement fonctionnels. Nous avons commencé la tâche imposante qui consiste à démolir la structure surélevée qui se trouve juste à côté du nouveau pont. Nous allons également réaligner et améliorer les voies d'accès et les routes.

L'ensemble du projet est financé par des crédits parlementaires d'une valeur totale de 74,8 millions de dollars. Nous prévoyons terminer le projet d'ici la fin de l'exercice 2016-2017.

[*Français*]

Au pont des Mille-Îles, à titre de propriétaire de la portion canadienne, la SPFL est responsable de fournir les installations à l'Agence des services frontaliers du Canada, en vertu de la Loi sur les douanes. Les installations à cet emplacement ont été construites dans les années 1950 et ne satisfont plus aux exigences douanières canadiennes en matière de sécurité et

Thousand Islands bridge is used by more than 2.1 million vehicles, so good traffic flow is absolutely essential.

This year, a project to totally redevelop Canada's border facilities was launched. The project is funded by parliamentary appropriations from funding for ports of entry and border crossings, totalling $60 million. The estimated completion date for the project is 2017-18.

[*English*]

Similarly, in Sault Ste. Marie, FBCL's subsidiary, the St. Mary's River Bridge Company, was required in 2009 to develop the customs facilities and the entire Canadian bridge plaza. The project is funded by the Gateways and Border Crossings Fund, this time through a contribution agreement with Transport Canada, and totals the sum of $51 million. We expect to complete the entire project in 2017-18.

That project is in the construction phase, and bridge operations are uninterrupted during construction, requiring significant traffic planning.

In closing, I would invite you to continue to monitor the progress of FBCL in its reorganization and major projects by visiting our website regularly. We have created specific blogs for each of the major projects and are communicating and exchanging directly with Canadians on our plans and the advancement of works. Thank you.

The Chair: Ms. Kinloch, thank you very much. We appreciate the background. I have one point before I go to honourable senators — and I have quite a list of senators who would like to engage in a discussion with you. I assume the various amounts you have indicated as appropriations for the projects are the overall budget.

Ms. Kinloch: That's the overall budget. Most of them span four to five years.

The Chair: Are you able to provide us with a schedule as to where you are in each of those budgets in terms of how much you have drawn? I notice in the Main Estimates for this year that it's $21 million, and it doesn't give us a breakdown in relation to which bridges.

Ms. Kinloch: The $21 million has approximately $15 million for the Cornwall bridge and $6 million for the Thousand Islands bridge in this current year.

Within the brief, we have indicated where we are at. On page 5 of the brief, in Cornwall, we have expended currently $50 million of the $75 million in parliamentary appropriations. In Lansdowne, we are just initiating, so we are only at $300,000 of the $60 million; it's just in its very early stages. In Sault

d'espace. Il s'agit d'une traversée importante au Canada, qui compte plus de 2,1 millions de véhicules. Une bonne circulation routière est donc absolument essentielle.

Cette année, un projet de réfection entière des installations frontalières canadiennes a été lancé. Ce projet est financé à partir de crédits parlementaires provenant des fonds consacrés aux portes d'entrée et aux passages frontaliers, pour un montant total de 60 millions de dollars. L'achèvement du projet est prévu pour l'exercice 2017-2018.

[*Traduction*]

Parallèlement, à Sault Ste. Marie, on a demandé en 2009 à la filiale de la SPFL, la Société du pont de la rivière Ste-Marie, de construire les installations douanières et l'esplanade canadienne du pont. Le projet est financé par le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, cette fois par l'entremise d'une entente de contribution avec Transports Canada, et il s'élève à 51 millions de dollars. Nous nous attendons à terminer les travaux en 2017-2018.

Le projet est rendu à l'étape de la construction, et la circulation sur le pont est ininterrompue, ce qui nécessite une planification considérable.

Pour terminer, je vous invite à continuer de surveiller les progrès réalisés par la SPFL dans le cadre de sa réorganisation et de ses grands projets en consultant régulièrement le site web de la société. Nous avons créé des blogues pour chacun de nos grands projets et nous communiquons directement avec les Canadiens au sujet de nos plans et de l'avancement des travaux. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Kinloch. Nous vous sommes reconnaissants de cette mise en contexte. J'ai un commentaire avant de passer aux sénateurs — et la liste de ceux qui aimeraient discuter avec vous est longue. Je suppose que les divers montants que vous avez donnés en ce qui a trait aux crédits pour les projets représentent le budget global.

Mme Kinloch : C'est le budget global. La plupart des projets durent de quatre à cinq ans.

Le président : Pouvez-vous nous faire parvenir un échéancier pour nous indiquer où vous en êtes pour chacun des budgets, quels montants vous avez dépensés? Je constate que dans le Budget principal des dépenses de cette année, le montant est de 21 millions de dollars, mais il n'est pas ventilé en fonction des divers ponts.

Mme Kinloch : Le montant de 21 millions de dollars prévu cette année comprend environ 15 millions de dollars pour le pont de Cornwall et 6 millions de dollars pour le pont des Mille-Îles.

Nous avons indiqué où nous en sommes dans le mémoire. À la page 5, à Cornwall, nous avons actuellement dépensé 50 millions de dollars des 75 millions de dollars de crédits parlementaires. Nous venons tout juste de commencer le projet à Lansdowne, et nous avons donc seulement dépensé 300 000 $ des 60 millions de

Ste. Marie, we have expended as of today somewhere around $10 million of the $51 million.

The Chair: Sault Ste. Marie is in here as well, is it?

Ms. Kinloch: We've referenced it briefly, yes. It is a contribution and therefore not reflected in the Main Estimates. It is included in Transport Canada's Main Estimates. It's a different funding formula.

The Chair: The other point you made was in relation to the maintenance of each of these bridges. It is sometimes a joint maintenance obligation with the U.S., either a state or federal organization. Is Public Works and Government Services Canada involved, or do you have outside contractors that look after that?

Ms. Kinloch: As a Crown corporation, we are outside of the Public Works mandate, so we use the private sector to do the maintenance work. We have our own crews for minor maintenance on the bridges.

Senator L. Smith: Thank you for attending today. I had looked at the 2012-13 annual report while doing some bedside reading, and then we received this document today. First, could you give us a little overview of why you restructured and what the restructuring has accomplished?

Second, I would like to understand the relationship with the U.S. partners and how that affects your board of governors in the operation of the board. Who has what power, and how is it going? Please give us an overview of that.

So there's one organizational question then a more practical question to get an understanding of how the board works.

Ms. Kinloch: Absolutely. I think one just needs to look at that chart of FBCL's organization to realize it's quite complex for an organization that has some 100 employees and three bridges.

If you don't mind, I will answer your second question first because I think it will help us to answer your first question regarding why we are restructuring.

If I can draw your attention to the chart, it might be easier for members to visualize. It is in the brief on page 6. I understand your reading material is lengthy.

The Chair: This chart — page 6.

Senator L. Smith: And that comes from this chart.

dollars prévus; nous n'en sommes qu'au tout début du projet. À Sault Ste. Marie, nous avons dépensé jusqu'à maintenant autour de 10 millions de dollars des 51 millions de dollars prévus à cette fin.

Le président : Il est également question de Sault Ste. Marie dans le mémoire, n'est-ce pas?

Mme Kinloch : Nous en parlons brièvement, oui. C'est une contribution, et on n'en tient donc pas compte dans le Budget principal des dépenses. Cela fait partie du Budget principal des dépenses de Transports Canada. La formule de financement n'est pas la même.

Le président : Vous avez également parlé de l'entretien de chacun de ces ponts. Il s'agit parfois d'une obligation d'entretien commune avec les États-Unis, que ce soit un État ou un organisme fédéral. Est-ce que Travaux publics et Services gouvernementaux s'en occupe, ou faites-vous affaire avec un entrepreneur externe?

Mme Kinloch : En tant que société d'État, la SPFL n'est pas visée par le mandat de Travaux publics, et nous nous tournons donc vers le secteur public pour faire faire les travaux d'entretien. Nous avons nos propres équipes pour effectuer de petits travaux d'entretien sur les ponts.

Le sénateur L. Smith : Merci d'être venue témoigner aujourd'hui. Le rapport annuel de 2012-2013 se trouvait parmi mes lectures de chevet, et nous avons ensuite reçu ce document aujourd'hui. Premièrement, pouvez-vous nous donner un petit aperçu de la raison pour laquelle vous avez procédé à une restructuration et nous dire ce que cette restructuration a permis d'accomplir?

Deuxièmement, j'aimerais comprendre la relation avec les partenaires américains et savoir en quoi cela touche le fonctionnement de votre conseil d'administration. Qui détient les divers pouvoirs, et comment cela se passe-t-il? Je vous prie de nous donner une vue d'ensemble de la situation.

Je vous pose donc une question d'ordre organisationnelle et une question qui est plus d'ordre pratique afin que nous ayons une idée de la façon dont le conseil fonctionne.

Mme Kinloch : Tout à fait. Je pense qu'il suffit de consulter ce tableau de la SPFL pour se rendre compte que c'est très complexe pour une organisation qui a quelque 100 employés et trois ponts.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais d'abord répondre à votre deuxième question parce que je crois que cela m'aidera à répondre à votre première concernant la raison pour laquelle nous effectuons une restructuration.

Si les membres du comité veulent bien porter attention au tableau, il leur sera peut-être plus facile de se faire une idée de ce qu'il en est. C'est à la page 6 du mémoire. Je sais que vous avez beaucoup de documents à lire.

Le président : Ce tableau-ci — page 6.

Le sénateur L. Smith : Et cela provient de ce tableau.

The Chair: Which is in the annual report.

Ms. Kinloch: Yes.

FBCL has three bridges. The three bridges all have their own distinct operating models. Each is a partnership with the U.S., but each has a distinct form of partnership with the U.S.

In the Thousand Islands, the simplest of forms, it is an immediate-contract relationship with the Thousand Islands Bridge Authority. That contract also permits FBCL to nominate three members to the Thousand Islands Bridge Authority board, and the Jefferson County in New York can choose to appoint those members who are nominated by FBCL. Together, we manage the bridge 50-50 — the entire length of its crossing — for the operations and regular maintenance. Anything considered major maintenance or capital is the responsibility of the owners. It may be identified by the Thousand Islands Bridge Authority or it may be identified by us through inspections, but we are directly responsible for those.

We share in the profits 50-50; we oversee the operations of the bridge together — all so that we have a combined workforce and the most efficient way of managing that bridge.

In Sault Ste. Marie, in 2000, FBCL acquired the shares of the St. Mary's River Bridge Company, which had a provincial mandate up to that time. The bridge became federal, and we have a joint international board from our subsidiary, the St. Mary's River Bridge Company, with the International Bridge Administration from the State of Michigan. The appointments there are done by the subsidiary organization that is local to Sault Ste. Marie. It's a four- and four-member board. The appointments in Michigan are made through the Governor of Michigan.

In Cornwall, the agreement is from FBCL to the Saint Lawrence Seaway Development Corporation, a U.S. federal entity. For that relationship, we formed a joint venture, which is a subsidiary of FBCL: the Seaway International Bridge Corporation. The FBCL appoints four members, and the SLSDC, the U.S. member, appoints four members, so it's a four and four board there as well.

As you can imagine, it gets pretty complex to determine who exactly is doing what. In each of the situations, we share in the operations, and the owners are each responsible for their capital. That is a pretty complex organization.

To add to that, before February, we also had the domestic bridges in Montreal. The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated was a subsidiary of FBCL as well, with domestic bridges, so they had a different mandate. Also, they were appropriated 100 per cent from the Government of Canada and therefore also had a different funding model and different needs than the international bridges.

Le président : Le tableau qui se trouve dans le rapport annuel.

Mme Kinloch : Oui.

La SPFL a trois ponts. Chacun d'eux à un modèle d'exploitation distinct. Ils font tous l'objet d'un partenariat avec les États-Unis, mais aucun n'est pareil.

Dans le cas des Mille-Îles, le partenariat le plus simple, il s'agit d'une relation contractuelle immédiate avec la Thousand Islands Bridge Authority. Ce contrat permet également à la SPFL de nommer trois membres du conseil d'administration de l'autorité, et le comté de Jefferson à New York peut choisir de désigner les membres en question. Nous gérons le pont à parts égales — sur toute sa longueur — pour ce qui est des activités d'exploitation et de l'entretien régulier. Tout ce qui est considéré comme des travaux d'entretien majeurs ou essentiels est la responsabilité des propriétaires. Ces travaux peuvent être définis par la Thousand Islands Bridge Authority ou par nous dans le cadre d'inspections, mais nous en sommes directement responsables.

Nous partageons les profits moitié-moitié et nous surveillons ensemble les activités d'exploitation des ponts pour avoir une main-d'œuvre combinée et pour les gérer le plus efficacement possible.

À Sault Ste. Marie, en 2000, la SPFL a acheté les actions de la Société du pont de la rivière Ste. Marie, qui avait jusque-là un mandat provincial. Le pont est devenu une propriété fédérale, nous avons un conseil d'administration international commun formé par la Société du pont de la rivière Ste. Marie et l'International Bridge Administration de l'État du Michigan. Dans ce cas-ci, les nominations sont effectuées par la filiale qui se trouve à Sault Ste. Marie. Le conseil est composé de deux groupes de quatre membres. Du côté du Michigan, les nominations sont faites par le gouverneur de l'État.

À Cornwall, l'entente est conclue entre la SPFL et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation, une entité fédérale américaine. Pour cette relation, nous avons créé une coentreprise, qui est une filiale de la SPFL : la Corporation du Pont international de la voie maritime. La SPFL nomme quatre membres, tout comme la SLSDC, son pendant américain. Il s'agit donc encore une fois d'un conseil composé de deux groupes de quatre membres.

Comme vous pouvez l'imaginer, il est très complexe de déterminer qui fait quoi exactement. Dans chaque cas, nous partageons les activités d'exploitation, et les propriétaires sont chacun responsables de leur capital. C'est une organisation très complexe.

Pour compliquer les choses, avant février, nous nous occupions aussi des ponts nationaux de Montréal. La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain était également une filiale de la SPFL, avec des ponts nationaux. Elle n'avait donc pas le même mandat. De plus, elle était entièrement financée par des crédits du gouvernement du Canada, et elle avait donc un modèle de financement différent, et ses besoins n'étaient pas les mêmes que pour les ponts internationaux.

The government, in looking at this and at the needs of each of the organizations, performed an analysis and a review of FBCL and its bridges and determined that the domestic bridges in Montreal should stand on their own as a separate Crown corporation. As you can imagine — it's been in the newspapers enough — there are a few issues with bridges in Montreal that The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated is managing directly. They are working with the Transport Canada groups and the infrastructure groups to address those.

The remainder of the chart, as you can see, is still quite complex, and the government decided to roll up the subsidiaries in order to avoid having these multiple layers because the more layers we have, the more decision making is complex. It doesn't allow for a quick flow of information. Also, the objective was to have best practices shared across all of the bridges. With each bridge being individually managed, it was hoped that we could take the best practices of each bridge, roll them across and therefore make a more efficient federal international bridge portfolio.

Senator L. Smith: May I ask another question?

The Chair: Yes.

Senator L. Smith: It kind of leads into your organizational structure and your boards. Do you have a chairman of the board for each of the three areas?

Ms. Kinloch: Yes, we do.

Senator L. Smith: Is the chairman a Canadian or a U.S. person? In the Canadian context, obviously, I would assume it would be a Canadian, but, in the case where you have a mix of Americans and Canadians, who is the chair? How does the power work, and how are decisions made? What type of bias exists within the board? I'm just trying to understand the political balance.

Ms. Kinloch: Certainly, each member comes with their own interests and baggage. The structure of the board is determined by the international agreements that have been signed by Canada and the U.S. That is pre-established.

At the Seaway International Bridge Corporation in Cornwall, because it is a Canadian subsidiary of FBCL, the chair is elected by the members, but the chair has always been a Canadian. The chair of FBCL proper is an appointed position of the Government of Canada, so those are Canadians.

For Sault Ste. Marie, the chair of the subsidiary of FBCL, the St. Mary's River Bridge Company, is a Canadian, Mr. Jim McIntyre of Sault Ste. Marie. There are four members on the board of the joint authority, and the chair is an American at this time, per the agreement.

En examinant cela et les besoins de chacune des organisations, le gouvernement a effectué une analyse de la SPFL et de ses ponts, et il a déterminé que la société chargée des ponts nationaux de Montréal devrait être une société d'État distincte. Comme vous pouvez l'imaginer — et les journaux en ont beaucoup parlé —, il y a quelques problèmes liés aux ponts de Montréal que la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain gère directement. Pour les résoudre, elle collabore avec les groupes de Transports Canada et les groupes chargés des infrastructures.

Comme vous pouvez le voir, le reste du tableau est encore très complexe, et le gouvernement a décidé d'éliminer ces filiales pour éviter ce genre de paliers multiples, car plus il y en a, plus la prise de décisions est complexe. Cela empêche la circulation rapide de l'information. De plus, le but était d'appliquer des pratiques exemplaires pour tous les ponts. En gérant séparément chaque pont, on espérait reprendre partout les pratiques exemplaires utilisées pour chacun de ces ponts pour ainsi obtenir un portefeuille plus efficace en ce qui a trait aux ponts internationaux.

Le sénateur L. Smith : Est-ce que je peux poser une autre question?

Le président : Oui.

Le sénateur L. Smith : D'une certaine façon, cela nous amène à votre structure organisationnelle et à vos conseils. Avez-vous un président pour chacun des trois conseils d'administration?

Mme Kinloch : Oui, effectivement.

Le sénateur L. Smith : Le président est-il canadien ou américain? Dans le contexte canadien, je m'attends évidemment à ce qu'il vienne d'ici, mais, lorsqu'il y a un mélange d'Américains et de Canadiens, qui assure la présidence? Qui détient le pouvoir, et comment les décisions sont-elles prises? Quel type de parti pris retrouve-t-on au sein du conseil? J'essaie simplement de comprendre l'équilibre politique.

Mme Kinloch : De toute évidence, chaque membre a ses propres intérêts et un parcours unique. La structure du conseil est déterminée par les ententes internationales que le Canada et les États-Unis ont signées. C'est préétabli.

À la Corporation du pont international de la Voie maritime à Cornwall, qui est une filiale canadienne de la SPFL, le président est élu par les membres, mais c'est toujours un Canadien. La présidence de la SPFL est un poste dont le titulaire est nommé par le gouvernement du Canada. La présidence est donc toujours assumée par des Canadiens.

Pour Sault Ste. Marie, le président de la filiale de la SPFL, la Compagnie du pont de la rivière Sainte-Marie, est M. Jim McIntyre de Sault Ste. Marie, qui est un Canadien. Il y a quatre membres au conseil d'administration conjoint dont la présidence est pour l'instant assumée, conformément à l'accord, par un Américain.

The Thousand Islands Bridge Authority is a contractual agreement of FBCL. We have contracted TIBA to do the work for us. They are a U.S. entity, and the chair is appointed by Jefferson County. He is an American. We have three of seven members on that board.

Senator L. Smith: Can I ask you a last question? When you have three versus four, how does the relationship work?

Ms. Kinloch: Our relationships at these three crossings are absolutely exceptional. These three crossings each have had partnerships for 40 or 50 years. They are extremely collaborative crossings. Most of these communities are joined by geography, obviously, but also by economic interest. Having a bridge that functions well is in the best interests of both countries. The members have brought that to the table each and every time. The agreements allow us to share in appropriate projects, where the cost of doing it separately would be more expensive for both or where the timing lines up.

In Sault Ste. Marie and in Cornwall, we have bridges that meet in the middle, so, literally, you need the maintenance to be good on both sides of that. In the Thousand Islands, the geography is a bit different.

The relationships have been very cordial, very open. Because we are each responsible for our own capital, that takes a lot of the major projects outside of the boardroom and back into the hands of the owners. In our case, through our corporate plan, we seek our governmental authorities. These three bridges are absolutely models of international cooperation.

The Chair: There are no more bridges that your corporation is responsible for?

Ms. Kinloch: Today, no. By the end of the year, the government's plan has us amalgamating with the Blue Water Bridge in Sarnia, which is a major bridge of Canada. That bridge would become, essentially, a part of the FBCL family. It would not be a subsidiary; it would be part and parcel of FBCL, so direct operations.

The Chair: Where is it now?

Ms. Kinloch: Right now, it's an independent parent Crown corporation.

The Chair: Under Transport Canada?

Ms. Kinloch: Under Transport Canada.

Senator Runciman: Ms. Kinloch may have some suspicion of an issue I want to raise. It ties in with what Senator Smith was talking about — the structure. My designation as an Ontario senator Thousand Islands and Rideau Lakes, and I have contacted the corporation on a number of occasions with respect to an interest that people on the Canadian side have regarding seeing someone from the local area represented among the Canadian members of the Thousand Islands Bridge

L'administration du pont des Mille-Îles découle d'un contrat conclu avec la SPFL. Nous l'avons confiée à la société américaine Thousands Islands Bridge Authority, dont la présidence est assumée par l'Américain Jefferson County. Trois des sept membres du conseil sont nommés par nous.

Le sénateur L. Smith : Puis-je vous poser une dernière question? Lorsque vous avez trois membres contre quatre, comment la relation fonctionne-t-elle?

Mme Kinloch : Les relations nouées à ces trois passages frontaliers sont absolument exceptionnelles. Les partenariats qui ont été créés remontent à 40 ou 50 ans et témoignent d'une excellente collaboration. La plupart de ces collectivités sont liées par la géographie, évidemment, mais aussi par des intérêts économiques. Le bon fonctionnement du pont est dans l'intérêt des deux pays. C'est ce que l'on fait valoir à chaque réunion. Les ententes nous permettent de partager les coûts des projets, qui seraient beaucoup plus élevés s'ils devaient être assumés par une seule partie.

À Sault Ste. Marie et à Cornwall, les ponts se rencontrent à mi-chemin; il faut donc que l'entretien se fasse des deux côtés. Aux Mille-Îles, la géographie est un peu différente.

La relation est extrêmement cordiale et ouverte. Comme chaque partie est responsable de ses propres capitaux, la majorité des grands projets sont assumés par leurs propriétaires. En ce qui nous concerne, nous obtenons les pouvoirs gouvernementaux. Ces trois ponts sont des parfaits modèles de coopération internationale.

Le président : Il n'y a pas d'autre pont dont votre société est responsable?

Mme Kinloch : Pas pour l'instant. D'ici la fin de l'année, le gouvernement a l'intention de nous faire fusionner avec le pont Blue Water à Sarnia, qui est un grand pont du Canada. Il serait alors partie intégrante et non une filiale de la SPFL.

Le président : Quelle est sa situation à l'heure actuelle?

Mme Kinloch : Pour l'instant, c'est une société d'État mère indépendante.

Le président : Qui relève de transport Canada?

Mme Kinloch : Effectivement.

Le sénateur Runciman : Mme Kinloch se doute peut-être de la question que je veux poser et qui a rapport avec ce dont parlait le sénateur Smith, à savoir la structure. En tant que sénateur ontarien représentant les Mille-Îles et Rideau Lakes, j'ai à maintes reprises pris contact avec la société pour faire valoir que le public canadien souhaitait être représenté au sein de l'administration du pont des Mille-Îles. Je sais que la société a été contactée par la Chambre de commerce des Mille-Îles et de Gananoque, le Canton

Authority. I know the corporation has been contacted by the 1000 Islands Gananoque Chamber of Commerce, the Township of Leeds and the Thousand Islands and the Counties Council of Leeds and Grenville, and, to date, we have met only with resistance from the bridge corporation.

For the edification of members, on the American side, the four U.S. representatives are appointed locally by the local equivalent of the county council. They are all local people who live in the area of the bridge, but all of the Canadian appointees are bureaucrats with the bridge corporation. For whatever reasons, the local folks have requested one representative who would be nominated by the United Counties of Leeds and Grenville. The bridge corporation has delivered a flat no, and it's good to have a face-to-face opportunity to try to understand why that would be the case because, previously, they did have someone who was not a member of the corporation, a gentleman from Cornwall, who served on that board. All of the U.S. representatives are local people.

You talked about economic interests, and it would be interesting, in your response, to indicate when the last time was that the Canadian representatives on the bridge authority consulted with the local economic development people to try to understand any interests and concerns they might have.

I guess I'm looking for a response, one that can be understandable to local people in the area that I've represented for many years, as to why it's impossible to have someone — a very highly qualified individual — serve as one of the Canadian reps on that authority.

Ms. Kinloch: Thank you, Senator Runciman. Yes, I am aware of your concern. I am one of those federal bureaucrats on that board. Primarily, I will attempt to provide some history to the members as to why things are the way they are.

The responsibility for nominating rests with our board of directors. My nomination at the bridge is through the graces of my board of directors, and they nominate to Jefferson County. Jefferson County, New York, appoints. The history of the Thousand Islands Bridge is that it used to belong to the Canadian seaway. When the seaway was privatized, those bridge assets that were non-navigation assets were taken out of the Seaway and the FBCL was created. The presence of a long-term member that was not an FBCL employee stemmed from the seaway. When the seaway was privatized, those employees remained with the Thousand Islands Bridge Authority to ensure the continuity of the relationship there.

In making its decisions, FBCL's board has deliberated on the role of FBCL at the Thousand Islands Bridge. The Thousand Islands Bridge Authority has a mandate that is broader than just the bridge interest. They own Boldt Castle in the 1000 Islands, which some of you may have visited as a tourist attraction. They also have a tourism mandate from Jefferson County. Participation by our three members on the board of the

de Leeds et des Mille-Îles et le Conseil des comtés unis de Leeds et Grenville, et, à ce jour, nous avons été mal accueillis par la société des ponts.

Pour l'édification de mes collègues, du côté américain, les quatre représentants sont nommés par l'instance équivalente au conseil de comté. Il s'agit de gens qui vivent dans la région, mais tous les Canadiens nommés sont des bureaucrates qui font partie de la société des ponts. Pour une quelconque raison, les gens ont demandé qu'un représentant soit nommé par les comtés unis de Leeds et Grenville. Cette demande a été carrément refusée par la société des ponts. Nous avons là l'occasion d'en connaître la raison. Autrefois, il y avait en effet au sein du conseil, un représentant de Cornwall, qui n'était pas membre de la société. Tous les représentants américains sont des personnalités locales.

Vous parlez d'intérêts économiques. À cet égard, il serait intéressant que vous nous disiez, dans votre réponse, à quand remonte la dernière consultation des représentants canadiens auprès de la collectivité de développement économique locale afin de comprendre ses intérêts et préoccupations.

J'attends une réponse que puissent comprendre les gens que je représente depuis tant d'années et qui se demandent pourquoi il est impossible d'avoir un représentant canadien hautement qualifié au sein de cette instance.

Mme Kinloch : Merci, sénateur. Je connais votre souci. Je suis un de ces bureaucrates fédéraux qui sont représentés au sein du conseil. Permettez-moi tout d'abord de vous donner le contexte de la situation actuelle.

Les nominations relèvent du conseil d'administration. C'est d'ailleurs le conseil qui a procédé à ma nomination et qui s'occupe des nominations dans le comté de Jefferson, à New York. Le pont des Mille-Îles faisait autrefois partie de la voie maritime canadienne. Depuis sa privatisation, les actifs non liés à la navigation ont été retirés de la voie maritime et la SPFL a été créée. La présence d'un membre à long terme qui n'était pas employé de la SPFL découle de la voie maritime. Lorsque la voie maritime a été privatisée, ces employés ont continué de relever de l'administration du pont des Mille-Îles afin d'assurer la continuité de la relation.

Le conseil d'administration de la SPFL s'est penché sur le rôle que celle-ci devait jouer au pont des Mille-Îles. Le mandat de l'administration du pont des Mille-Îles ne se limite pas au pont lui-même. Elle est propriétaire du Boldt Castle, attraction touristique que vous avez peut-être visitée. Le comté de Jefferson lui a d'ailleurs confié un mandat touristique. La participation de nos trois membres au conseil d'administration

Thousand Islands Bridge Authority is only as it relates to the FBCL mandate, which is restricted to the bridges and their safety and security.

What we have that has been communicated in the amalgamation of FBCL is an interest from each municipality, which is being amalgamated to have representation within FBCL so that these other organizations, such as Sault Ste. Marie, Cornwall, et cetera, have a chance to be represented on the seven-member board of FBCL. I realize that the Thousand Islands Bridge Authority also has an interest in a separate entity: the 1000 Islands International Tourism Council, which is an American entity. In the past there has been a Canadian on that board, but it is a separate organization from FBCL, and we don't hold a particular interest in it.

In summary, our mandate is limited to the bridge and its safety. The board of directors has concluded that they want the people involved in the daily bridge operations to be there. I can commit to bringing back your concern to that board of directors, as I am not the decision maker on that file.

Senator Runciman: Well, you mentioned economic interests and understanding economic interests. Clearly, what you're suggesting here today is that the Americans really appreciate the economic interest. They have a tourism mandate, as you've described it. I'm curious because the local people feel their economic interests are not being represented by the authority. Your response didn't really explain to me why you cannot have a local representative; and I look at the Sault Ste. Marie Bridge Authority. At least two of the four Canadian reps there are local people. I think Ms. Helen Gillespie, who is now in Vancouver, was a local individual as well and is still serving on that board. Certainly, at the Blue Water Bridge in Sarnia, local people include the chair of that organization. It's incomprehensible to me why there is this stubbornness to consider seriously having one representative of the three. It has been indicated that while these are actually appointed by Jefferson County, under the operating agreement Canada appoints on the advice of the bridge authority. The operating agreement doesn't say they have to be from the FBCL, so there is flexibility and latitude. But for whatever reason, the corporation continues to be rigid on this. Again, I'm not getting any explanation that satisfactorily answers that concern. It's not just my concern but a widespread local concern.

The Chair: As I understand it, the board has made the decision thus far, and you've undertaken to take back our concerns.

Ms. Kinloch: Absolutely.

The Chair: We would appreciate that. Have you told us who chooses the board members?

du pont des Mille-Îles se limite au mandat de la SPFL, soit les ponts et la sécurité de ces derniers.

Ce que l'on a proposé au moment de la fusion de la SPFL, c'est que chaque municipalité soit représentée au sein de la SPFL, de façon à ce que d'autres organisations comme celle de Sault Ste. Marie, de Cornwall et autres puissent être représentés au conseil d'administration composé de sept membres de la SPFL. Je sais que l'administration du pont des Mille-Îles s'intéresse à une instance séparée, soit le 1000 Islands International Tourism Council, qui est un organisme américain. Il y avait autrefois un Canadien au sein de ce conseil, mais c'est une organisation distincte de la SPFL, pour laquelle nous n'avons pas d'intérêt particulier.

Bref, notre mandat se limite au pont et à la sécurité de ce dernier. Le conseil d'administration a conclu qu'il voulait avoir des gens associés aux opérations quotidiennes du pont. Je peux de nouveau faire valoir votre préoccupation auprès du conseil d'administration, mais je ne suis pas en mesure de prendre une décision dans ce dossier.

Le sénateur Runciman : Vous avez mentionné les intérêts économiques et la compréhension de ses intérêts. Vous laissez donc clairement entendre que les Américains apprécient vraiment l'intérêt économique. Comme vous l'avez dit, ils ont un mandat lié au tourisme. Ce qui m'étonne, c'est que les gens de la région ont l'impression que leurs intérêts économiques ne sont pas pris en compte par cette administration. Votre réponse n'explique pas clairement la raison pour laquelle vous ne pouvez pas avoir de représentation locale. Prenons l'exemple de l'administration du pont de Sault Ste. Marie. Au moins deux des quatre représentants canadiens y sont des gens de la région. Je pense que Mme Helen Gillespie, qui est aujourd'hui à Vancouver, y siégeait et y siège encore. Au pont Blue Water de Sarnia, il y a des gens de la région, dont le président. Je ne comprends pas cet entêtement à ne pas vouloir envisager la candidature d'un représentant sur trois. On me dit que si les personnes sont nommées dans le comté de Jefferson, selon l'entente d'exploitation, le Canada procède aux nominations sur recommandation de l'administration du pont. L'entente ne stipule pas qu'ils doivent provenir de la SPFL. On a donc une certaine marge de manœuvre. Mais pour une raison quelconque, la société continue d'être rigide dans ce dossier. Une fois encore, l'explication que l'on me donne n'est pas satisfaisante. Et ce n'est pas seulement moi qui m'en soucie, mais bien des gens localement.

Le président : Si j'ai bien compris, la décision est jusqu'à maintenant prise par le conseil et vous avez pris l'initiative de lui faire part de nos préoccupations.

Mme Kinloch : Absolument.

Le président : Nous comprenons cela. Est-ce que vous nous avez dit qui choisit les membres du conseil?

Ms. Kinloch: Our board of directors is appointed by Governor-in-Council. They're all appointed members. Currently we have three board members: Connie Graham is the chair from London, Ontario; Jim Durrell is from Ottawa; and Debbie Tropea is from Cornwall.

[*Translation*]

Senator Chaput: I would like some clarification regarding the agreements governing bridges where ownership is shared by the Canadians and Americans.

If I understand correctly, the agreements set out the responsibilities of each partner. I believe you said that the bridge's operations and revenue were shared and that each partner assumed its responsibility for capital. Is revenue shared on a 50-50 basis, as is the operation of the bridge?

Ms. Kinloch: Yes.

Senator Chaput: How does that work if each partner assumes its responsibility for capital? It is a single bridge, but it is shared.

Ms. Kinloch: When it makes sense to do so, the project is carried out jointly, and each partner funds its own portion of the bridge.

Take, for example, the South Channel bridge in Cornwall, which crosses the American seaway. Canada owns 32 per cent of the bridge, and the remaining portion belongs to the Americans. When it came time to repaint the bridge — which is quite an expensive project, costing nearly $14 million — FBCL paid 32 per cent of the cost.

Even though we carry out certain projects jointly, the financial responsibility is split accordingly between the owners of the bridge.

Senator Chaput: I believe you also mentioned that you call on the private sector in the case of routine operating expenditures.

Ms. Kinloch: We have employees. But when it comes to bridge inspections, for example, we use the services of engineering firms. When we built the Cornwall bridge, the separate contracts were competitive and were awarded to the private sector, as far as construction was concerned.

We do not have the internal resources to carry out large-scale projects.

Senator Chaput: When you have to seek out certain types of expertise in the private sector, is a specific percentage of the contract awarded to Canadian companies and a certain percentage to American companies? How does that work?

Mme Kinloch : Les membres du conseil sont nommés par décret. À l'heure actuelle, il y en a trois : Connie Graham est la présidente de London, en Ontario; Jim Durrell, d'Ottawa, et Debbie Tropea, de Cornwall.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : J'aimerais obtenir une précision sur les accords entre les propriétaires de ponts dont une partie est canadienne et l'autre partie est américaine.

Si je comprends bien, ces accords précisent les responsabilités des deux partenaires. Je crois que vous avez mentionné que les opérations du pont, son fonctionnement, étaient partagés, de même que les revenus générés, et que chacun assumait sa responsabilité du capital ou des immobilisations. Le partage des revenus générés est-il de l'ordre de 50-50, tout comme le fonctionnement du pont?

Mme Kinloch : Oui.

La sénatrice Chaput : Comment cela peut-il fonctionner si chacun assume sa responsabilité du capital ou des immobilisations? C'est tout un pont, mais c'est partagé.

Mme Kinloch : Lorsque cela est logique, le projet est fusionné et chacun finance sa partie du pont.

Prenons l'exemple du pont du chenal sud, à Cornwall, qui enjambe la voie maritime américaine et dont le Canada est propriétaire à 32 p. 100; le reste appartient aux Américains. Lorsqu'est venu le temps de repeindre le pont — c'est assez coûteux, on parle d'environ 14 millions de dollars —, la SPFL a financé 32 p. 100 du projet.

Malgré que nous exécutions certains travaux ensemble, nous répartissons la responsabilité financière parmi les propriétaires du pont.

La sénatrice Chaput : Je crois que vous avez aussi mentionné que vous faisiez appel au secteur privé pour financer les dépenses régulières de fonctionnement.

Mme Kinloch : Nous avons des employés. Cependant, dans le cas des inspections du pont, par exemple, nous faisons appel aux firmes d'ingénierie. Lorsque nous avons bâti le pont de Cornwall, les contrats individuels étaient compétitifs et ont été confiés au secteur privé, dans le cas de la construction.

Nous ne détenons pas les ressources à l'interne pour effectuer des projets d'envergure.

La sénatrice Chaput : Lorsque vous devez vous adresser au secteur privé pour obtenir une expertise quelconque, est-ce qu'un pourcentage est confié à des firmes canadiennes, et un autre pourcentage, à des firmes américaines? Comment vous organisez-vous dans ce cas?

Ms. Kinloch: In the case of a Canadian project, we hold a public tendering process. We adhere to all the North American agreements when it comes to supply and so forth. The process is advertised and firms can approve it.

Generally speaking, we do not have the authority to exclude a company from bidding on a project, but we set the criteria in terms of the expertise required and so forth.

When we work on a project with the Americans, it is advertised in both countries and the best bid is chosen.

Senator Chaput: Since February 2014, you have been reporting directly to Infrastructure Canada. Is that correct?

Ms. Kinloch: No. Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated reports to Infrastructure Canada. We are still under the authority of Transport Canada.

Senator Chaput: The Office of the Auditor General of Canada performed an audit. Is the corporation separate from the Federal Bridge Corporation?

Ms. Kinloch: Yes.

Senator Chaput: What were the Auditor General's recommendations, and how are you responding to those recommendations? Do they target just the Canadian portion or are they meant for the American portion as well?

Ms. Kinloch: We are subject to two types of audits by the Office of the Auditor General. Our financial statements are also audited yearly.

As far as our financial statements are concerned, no specific recommendations were made, but the opinions on our financial situation were positive. When it comes to special audits, the Auditor General examines how we operate and can make recommendations affecting operations.

The last time the entire corporation was audited was 2008. At the time, the Office of the Auditor General had identified two major shortcomings. The Auditor General indicated that, because of our complex organizational structure, the corporation was not in the position that it should be. The recommendation was shared with Transport Canada, and the outcome is what you see now, in other words, the reorganization stemming from that finding.

The second audit of the FBCL was conducted in 2008 and included the Montreal bridges. The three projects under way in Montreal that were examined at the time were the upgrading of the Mercier, Jacques Cartier and Champlain bridges. And even in 2008, the looming financial needs were tremendous and the corporation's ability to fund the work was non-existent. And that is why the Auditor General identified those challenges.

Senator Chaput: So you endeavoured to address those challenges raised by the Office of the Auditor General?

Mme Kinloch : Lorsqu'il s'agit d'un projet canadien, nous procédons à un processus compétitif public. Nous suivons toutes les ententes nord-américaines sur l'approvisionnement, et cetera. Le processus est publié et les firmes peuvent l'approuver.

En général, nous n'avons pas l'autorité d'enlever la permission à une firme de fournir une proposition de projet, mais nous établissons les critères d'expertise, et cetera.

Lorsque nous menons un projet de concert avec les Américains, il est publié dans les deux pays et la meilleure proposition est choisie.

La sénatrice Chaput : Depuis février 2014, vous relevez directement d'Infrastructure Canada, n'est-ce pas?

Mme Kinloch : Non. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée relève d'Infrastructure Canada; nous demeurons sous l'administration de Transports Canada.

La sénatrice Chaput : Le Bureau du vérificateur général du Canada a effectué une vérification. Est-ce une société externe de la Société des ponts?

Mme Kinloch : Oui.

La sénatrice Chaput : Quelles recommandations le vérificateur général vous a-t-il faites et comment composez-vous avec ces recommandations? S'adressent-elles uniquement à la section canadienne ou à la section américaine également?

Mme Kinloch : Nous faisons l'objet de deux types de vérification de la part du Bureau du vérificateur général. Il y a également une vérification annuelle de nos états financiers.

Dans le cas des états financiers, nous n'avons pas reçu de recommandations spécifiques, mais nous avons entendu des opinions positives sur ce qui se passe sur le plan financier. Lors de la vérification des examens spéciaux, le vérificateur se penche sur notre façon de fonctionner, et il peut faire des recommandations sur les opérations.

La dernière vérification de l'ensemble de la société date de 2008. À l'époque, le Bureau du vérificateur général avait cerné deux déficiences majeures, soit notre structure organisationnelle complexe qui ne permettait pas à la société de se situer là où elle devait l'être. Cette recommandation a été partagée avec Transports Canada, d'où le résultat que vous voyez en ce moment, soit la réorganisation qui a été motivée par cette observation.

La deuxième vérification dans le cadre de la SPFL a eu lieu en 2008 et incluait les ponts de Montréal. Lorsqu'on a examiné les trois projets en cours à Montréal à ce moment-là, soit la réfection des ponts Mercier, Jacques-Cartier et Champlain, déjà, en 2008, les besoins financiers s'annonçaient très importants et notre capacité de financer les travaux était inexistante au sein de la société. Le Bureau du vérificateur général a donc soulevé ces enjeux.

La sénatrice Chaput : Donc, vous avez tâché de répondre à ces enjeux qu'a soulevés le Bureau du vérificateur général?

Ms. Kinloch: Yes. We spent a number of years working to advise Transport Canada of possible options. Transport Canada carried out its own examination of the organizational structure, trying to determine the best model for the Federal Bridge Corporation. The government responded to the observation by preparing a reorganization plan. From a financial perspective, it is expected that nearly all of the Federal Bridge Corporation's assets will be new within the next three years. And I believe the government has properly responded to the needs.

On the Montreal side of things, Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated received an enormous amount of funding to address its financial needs.

Senator Chaput: You are asking the Government of Canada for votes, but does it work the same way for the United States? Will funding also be requested for the needs in the U.S.?

Ms. Kinloch: Yes. In our case, it was a rare situation time-wise, in that all of our assets were coming due at virtually the same time. In the U.S., when major work such as the painting of the Cornwall bridge needs to be carried out, federal American votes are used to fund the project. We were lucky enough to have an adequate enough funding reserve to cover our portion of the costs, representing 32 per cent of the project. The Americans' needs were greater since they own 68 per cent of the bridge, and they did not have enough funding. So they asked the American government for votes.

Senator Rivard: Still on the topic of the Auditor General's examination, in February 2014, he suggested that an investigation be conducted into a former Federal Bridge Corporation president. At issue was $1.5 million in fraudulent activity. Were charges ever laid? Did the issue go before the courts?

Ms. Kinloch: The case you are referring to involves a former president and CEO of the Federal Bridge Corporation and Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated in Montreal. The individual held two roles at the same time. The case in question involved a project in Montreal where the funding had been given directly to Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated.

When we hear of these kinds of allegations, we have to face up to our responsibilities. The Deputy Minister of Transport asked us to investigate and we hired a firm to carry out the investigation. The objective was to determine whether FBCL had evidence of certain activities related to the project.

That investigation work was completed under the direction of our board of directors, and we submitted a report to the Deputy Minister. I can tell you with confidence that no evidence related to that case was found at the Federal Bridge Corporation. That was what we were anticipating since the project was really taking place in Montreal and we had very little information originating from

Mme Kinloch : Oui. On a travaillé pendant plusieurs années à informer Transports Canada des options possibles. Transports Canada a fait ses propres analyses sur la structure organisationnelle, à savoir quel serait le meilleur modèle pour la Société des ponts. Le gouvernement a répondu à cette observation au moyen d'un plan de réorganisation. Par rapport au financement, on peut s'attendre à ce que la Société des ponts fédéraux ait des actifs neufs d'ici trois ans, quasi à l'entité de la société, et je pense que le gouvernement a bien répondu aux besoins.

Du côté de Montréal, on peut dire que Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée a reçu énormément de fonds pour répondre à ses besoins de financement.

La sénatrice Chaput : Vous demandez des crédits au gouvernement du Canada, mais est-ce que c'est la même chose dans le cas des États-Unis? Va-t-on aussi demander des crédits pour les besoins aux États-Unis?

Mme Kinloch : Oui. Dans notre cas, c'était exceptionnel dans le temps, dans le sens que tous nos actifs venaient à échéance quasi en même temps. Aux États-Unis, lorsqu'il y a eu des projets majeurs comme le projet de peinture à Cornwall, ce sont des crédits fédéraux américains qui ont payé ce projet. On avait réussi à avoir une réserve suffisante de fonds pour payer notre portion qui représentait alors 32 p. 100 du projet. Les besoins des Américains étaient plus grands, compte tenu de leur portion de 68 p. 100, et ils n'avaient pas les fonds suffisants. Ils ont donc demandé des crédits parlementaires américains.

Le sénateur Rivard : Toujours dans le cadre de son travail, en février 2014, le vérificateur général avait suggéré de mener une enquête sur l'un des anciens présidents de la Société des ponts. On parlait alors d'une fraude potentielle de 1,5 million. Est-ce que des accusations ont été portées? Est-ce que la cause a été entendue?

Mme Kinloch : Le cas relève d'un individu qui était le président et premier dirigeant de la Société des ponts fédéraux et de la société des ponts Jacques-Cartier et Champlain à Montréal. La personne jouait deux rôles à la fois. Le cas spécifique relève d'un projet à Montréal dont le financement avait été versé directement à la société des ponts Jacques-Cartier et Champlain.

Cependant, lorsqu'on reçoit des nouvelles concernant des allégations de ce genre, on doit prendre ses responsabilités. Le sous-ministre des Transports nous a demandé de faire enquête et nous avons retenu les services d'une firme. Il s'agissait de déterminer s'il y avait présence de preuves à la SPFL concernant certaines activités reliées à ce projet.

Nous avons achevé ces travaux d'enquête sous la direction de notre conseil d'administration et nous avons remis un rapport au sous-ministre. Je peux vous dire avec confiance qu'aucune preuve liée à ce cas n'a été trouvée à la Société des ponts fédéraux. Nous nous y attendions, parce que le projet était vraiment à Montréal et que nous avions très peu d'information provenant de la Société

the Federal Bridge Corporation. We learned by way of the newspapers that the RCMP was investigating the matter. And I do not have an update on the status of the investigation.

Senator Rivard: You are not responsible for the new Windsor-Detroit bridge, but are you familiar with the file? Whenever we hear from witnesses, whether from the Department of Finance or Transport Canada, the issue always ends up being referred to another committee. So I am daring to ask the question.

It is clear that the problem right now is that the American and Canadian governments agreed on the building of the bridge but an issue came up: the Americans did not want to pay for the customs station on their side of the border. It was said that President Obama was refusing to pay for it and that the cost was half a billion dollars.

Are you abreast of the matter? Is it resolved or still pending? I appreciate that, since you are not responsible, you may not know the answer, but I would like to know who we should ask in order to bring the witnesses familiar with the Windsor-Detroit issue before the committee.

Ms. Kinloch: Yes, I am familiar with the file. And no, we are not responsible for the bridge. Parts of the agreement with the U.S. are similar to the agreement governing the Sault Ste. Marie bridge since they involve long-term projects.

I can tell you that the customs facilities follow two models in Canada and the U.S. In Canada, the Customs Act confers the responsibility to the bridge owner. We are in the process of building the customs facilities and replacing all of that. On the Canadian side, which plays a significant role in the Windsor-Detroit bridge, there is no doubt that customs facilities were included in the bridge planning.

On the American side, the customs facilities are not the responsibility of the bridge operators, and the funding comes through another federal agency. Talks are ongoing, and the responsible organizations are Transport Canada and Infrastructure Canada. They are the ones who could tell you more about the project. Given that it involves an international bridge, the matter is being followed very closely.

Senator Rivard: I have another quick question. When you determine the toll, is dealing with the Americans easy? It is clear that, at the end of the day, an agreement is reached, but do you run into a lot of obstacles when you decide to change — well, raise, I would assume — toll rates when it involves an international bridge? I assume there is a barrier on the Canadian side and one on the American side. It is a bit like the San Francisco bridge, where it is known that those crossing the bridge one way will cross back on the way home.

des ponts fédéraux. Nous avons été informés par l'intermédiaire des journaux que la GRC faisait enquête. Quant au statut de l'enquête, je n'ai aucune mise à jour.

Le sénateur Rivard : Vous n'êtes pas responsable du nouveau pont Windsor-Detroit, mais êtes-vous au courant du dossier? Vous savez, chaque fois qu'on reçoit des témoins, qu'ils viennent du ministère des Finances ou des Transports, la question finit toujours par être confiée à un autre comité. Alors je me risque à poser la question.

On sait que le problème, actuellement, c'est que les gouvernements américain et canadien se sont entendus sur la construction du pont et qu'il y a eu un litige, à savoir que les Américains ne voulaient pas payer pour le poste douanier de leur côté. On disait que c'était le président Obama qui refusait et qu'il s'agissait d'un problème de l'ordre d'un demi-milliard.

Êtes-vous au courant de ce dossier? Est-ce que c'est réglé ou toujours en suspens? Je comprends que, étant donné que vous n'êtes pas responsable, vous ne soyez pas au courant, mais j'aimerais savoir à qui on pourrait s'adresser afin de faire comparaître les témoins qui pourront répondre aux questions liées au problème du pont Windsor-Detroit.

Mme Kinloch : Oui, je suis au courant du dossier, et non, nous ne sommes pas responsables du pont. Il y a des parties de l'entente avec les Américains qui sont semblables à l'entente concernant le pont de Sault Ste. Marie, étant donné que ce sont des travaux de longue durée.

Je peux vous dire que les installations douanières suivent deux modèles au Canada et aux États-Unis. Au Canada, la Loi sur les douanes accorde la responsabilité au propriétaire du pont. Nous sommes en train de bâtir les installations douanières et de remplacer tout cela. Du côté du Canada, qui joue un rôle important dans le dossier du pont de Windsor-Detroit, il est certain que les installations douanières ont fait partie de la planification du pont.

Du côté américain, les installations douanières ne relèvent pas des entités responsables du pont, et le financement se fait par l'intermédiaire d'un autre organisme fédéral. Il y a des discussions en cours, et les organismes responsables sont Transports Canada et Infrastructure Canada. Ce sont eux qui pourraient vous informer davantage sur le projet. Bien entendu, comme il s'agit d'un pont international, on porte une très grande attention à ce dossier.

Le sénateur Rivard : J'ai une autre question très courte. Quand vous établissez le péage, est-ce que c'est facile de traiter avec les Américains? Il est évident que, à la fin, une entente est conclue, mais est-ce que vous faites face à de nombreuses difficultés lorsque vous décidez de réviser — à la hausse, je suppose — la tarification des ponts lorsqu'il s'agit d'un pont international? Je suppose qu'il y a une barrière au Canada et une barrière aux États-Unis. C'est un peu comme le pont de San Francisco, où l'on sait que les personnes qui passent à l'allée repasseront au retour.

Ms. Kinloch: It depends on the bridge and where the toll booth is. We agree on the tolls. Of course, users always want to pay less and people always want new bridges, but that is not always possible. Depending on the bridge, public consultations need to be carried out when it comes to raising tolls, especially in the U.S. We endeavour to be transparent in our communications and to point out the reasons why the tolls should be increased.

These days, the exchange rate is a topic of considerable discussion because it directly influences the toll on our bridges. We review the tolls on a cyclical basis, and if an opportunity arises or it is clear from the needs, we ask the board for a rate increase. Public consultations are also conducted in the case of the Sault Ste. Marie and Thousand Islands bridges.

[*English*]

Senator Eaton: Thank you, Ms. Kinloch. Do you foresee added expenses for security? Is bridge security your responsibility, or is it the CBSA's responsibility?

Ms. Kinloch: That's a very good question, and we are certainly in the midst of reviewing all those questions right now.

However, I can assure you that it's a joint effort. Certainly Canada has security-minded organizations that are mandated to look at the broader security of Canada. There is a process in place where Transport Canada performs threat and risk assessments on all our bridges, with information that is shared from those security establishments. That threat and risk assessment is then passed down to us, as the owner and bridge operator, so that we may address any flaws directly on the ground, things like access to bridge piers, how people flow through to gain access to the bridge, et cetera. We look at all the vulnerabilities.

Senator Eaton: Have you put anything in place lately, or is this something you're just now beginning to think of? Have you added cameras or people looking for bombs? Is it sort of up and going now, or is it something you're thinking about doing?

Ms. Kinloch: No, it is up and going now. The threat and risk assessments have been completed. The results are in. We have addressed all of the locations. If there were any vulnerabilities, they have been addressed. All of the locations are monitored by camera. There is restricted access to everything.

We do have a continuous briefing scenario where we are very aware of the threats. We work in conjunction with Canada Border Services Agency. We train our employees to be aware of and alert to the risks. If somebody were to see someone where they shouldn't be — a vehicle, et cetera — our employees are trained in those types of security matters so that they can immediately alert the responsible authorities.

Mme Kinloch : Cela dépend du pont et où on paie. On s'entend sur les péages. Pour les utilisateurs, il est certain que les gens veulent toujours payer moins; on veut toujours des ponts neufs, mais ce n'est pas toujours possible. Dépendamment du pont, il y a des consultations publiques qui doivent être entreprises, surtout aux États-Unis, par rapport à l'augmentation des tarifs de passage. On essaie de communiquer de façon transparente en exposant toutes les raisons pour lesquelles le tarif de péage devrait augmenter.

Ces jours-ci, on se questionne beaucoup au sujet de taux de change, car cela a une influence directe sur le taux de péage de nos ponts. On révise les taux de péage de façon cyclique, et s'il y a une occasion ou si les besoins le démontrent, on demande au conseil une augmentation tarifaire. Il y a également des consultations publiques qui sont menées pour les ponts de Sault Ste. Marie et des Mille-Îles.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Merci, madame Kinloch. Prévoyez-vous des dépenses supplémentaires pour la sécurité? Est-ce que la sécurité des ponts relève de vous, ou de l'ASFC?

Mme Kinloch : C'est une excellente question. D'ailleurs, nous sommes actuellement en train de réexaminer toutes ces questions.

Je peux toutefois vous assurer qu'il s'agit d'un effort commun. Il est certain que le Canada possède des organisations qui s'occupent de la sécurité nationale. Transports Canada, par exemple, procède à des évaluations des menaces et des risques sur tous les ponts et l'information est communiquée à toutes les instances qui s'occupent de sécurité. Elle nous est ensuite communiquée, à titre de propriétaires et gestionnaires des ponts, afin que nous puissions combler sur place toutes les lacunes, qui pourraient concerner par exemple l'accès aux piles, les modes d'accès au pont, et cetera. Nous examinons toutes les vulnérabilités.

La sénatrice Eaton : Avez-vous mis en place une quelconque procédure dernièrement, ou s'agit-il de quelque chose à laquelle vous venez juste de penser? Avez-vous ajouté des caméras ou du personnel chargé de repérer les bombes? Est-ce que tout cela est en place ou est-ce quelque chose que vous envisagez?

Mme Kinloch : Non, tout cela est en place. On a terminé les évaluations des menaces et des risques et nous en connaissons les résultats. Nous nous sommes occupés de tous les endroits concernés et avons donné suite à toutes les vulnérabilités. Tous les emplacements sont surveillés par caméra et leur accès y est restreint.

La rétroaction est continue et nous sommes extrêmement conscients des menaces. Nous collaborons avec l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous sensibilisons notre personnel au risque et lui demandons de rester vigilant. Ainsi, si quelqu'un repère quelque chose d'anormal, que ce soit un véhicule ou autre chose, nos employés savent comment réagir et alertent immédiatement les autorités responsables.

We also have a memorandum of understanding with Transport Canada that establishes the responsibilities between what is Canada's security more broadly and what is our responsibility as the bridge asset owner and operator. That is all in place right now.

As for border security, that's with Canada Border Services Agency.

Senator Eaton: You work well with them?

Ms. Kinloch: We work well. If we identify anything, we are on a daily speaking basis.

Senator Eaton: You talked about the subsidy to the Mohawk Nation. When you profit-share with the U.S., your counterparts, do you account for the Mohawk subsidy? In other words, does Canada pay for the Mohawk subsidy out of its share of the profits, or is it shared jointly?

Ms. Kinloch: It is shared jointly, and it was agreed upon when the bridges were built in the 1950s and 1960s. Canada and the U.S. came to an agreement on this because the bridge in Cornwall is built over a reserve, and the Mohawk reserve stems in Canada, on Cornwall Island, but also has portions in New York state and in the province of Quebec. Three areas form the more global Mohawk reserve, and because of that unique geography, the countries came to an agreement. When we share a profit with the U.S., it's 50-50; there is no deduction.

Senator Eaton: There is no deduction?

Ms. Kinloch: No.

Senator Eaton: I think you mentioned — and I'm sorry; I didn't pick it up — what does that Mohawk subsidy cost you per year in revenues, approximately? Do you have a number?

Ms. Kinloch: Approximately $4 million.

Senator Eaton: Last little question.

The Chair: Do you notice how all the questions are little?

Senator Eaton: Yes, and how they go on for hours?

The Federal Bridge Corporation Limited is a very grand name for three bridges, and potentially a fourth. Do you see yourself taking over the Peace River Bridge and its successor, which is being negotiated now? Do you see yourself expanding to all international bridges?

Ms. Kinloch: Currently we have a restricted mandate. We are very excited to be amalgamating with the Blue Water Bridge and being able to bring all of those bridges together. Certainly our hope is that in demonstrating the best practices across all the

Un protocole d'entente conclu avec Transports Canada établit les responsabilités par rapport aux questions générales de sécurité et par rapport à ce que nous devons faire en tant que propriétaires et exploitants des ponts. Tout est en place.

S'agissant de la sécurité à la frontière, cela relève de l'Agence des services frontaliers du Canada.

La sénatrice Eaton : Avez-vous une bonne relation de travail avec l'agence?

Mme Kinloch : Oui, au besoin, nous sommes en contact quotidien.

La sénatrice Eaton : À propos de la subvention à la nation mohawk dont vous avez parlé, lorsque vous partagez les profits avec vos homologues américains, en tenez-vous compte? Autrement dit, est-ce que le Canada paie la subvention mohawk à partir de sa part de profits, ou est-ce que c'est partagé conjointement?

Mme Kinloch : C'est partagé conjointement, selon ce qui avait été convenu lors de la construction des ponts dans les années 1950 et 1960. Le Canada et les États-Unis s'étaient entendus à ce sujet, car le pont de Cornwall est construit sur une réserve et la réserve mohawk commence au Canada, sur l'île de Cornwall, mais comporte également des parties dans l'État de New York et la province de Québec. Trois régions forment la grande réserve mohawk et, en raison de sa situation géographique unique, les pays en sont venus à cette entente. Lorsque nous partageons un profit avec les États-Unis, on le fait moitié-moitié; il n'y a pas de déduction.

La sénatrice Eaton : Il n'y a pas de déduction?

Mme Kinloch : Non.

La sénatrice Eaton : Je crois que vous l'avez mentionné — et je suis désolée, mais je n'ai pas saisi — à combien revient par an la subvention offerte au Mohawks, approximativement? Avez-vous un chiffre?

Mme Kinloch : Environ 4 millions de dollars.

La sénatrice Eaton : Une dernière petite question.

Le président : Avez-vous remarqué que toutes les questions sont petites?

La sénatrice Eaton : Oui, et elles durent des heures.

La Société des ponts fédéraux Limitée est un titre bien prétentieux pour trois ponts et éventuellement un quatrième. Comptez-vous prendre possession du pont enjambant la rivière de la Paix et de celui qui lui succédera et qui fait actuellement l'objet d'une négociation? Est-ce que vous allez vous occuper de tous les ponts internationaux?

Mme Kinloch : Pour l'instant, notre mandat est restreint. Nous nous réjouissons à la perspective de fusionner avec le pont Blue Water et de regrouper tous ces ponts. En faisant preuve de pratiques exemplaires pour tous ces ponts, avec la possibilité de

bridges, if there is ever an opportunity to further simplify other models, our organization would have proven itself to be very valuable to Canada in that sense. But it is a policy decision, and that belongs with Transport Canada.

The Chair: I just wanted to let honourable senators know that, going to your last question, Senator Eaton, attached to our briefing note are various groupings of federal bridges with different federal departments involved. It could be quite helpful to us in looking at that question: Should this all be consolidated under your umbrella, or does it work well having various different departments, like Public Works, the Jacques Cartier Bridge and then the new one being built next to the Ambassador Bridge, which is a separate Crown corporation? Fisheries and Oceans are responsible for a few of these bridges, as are the National Capital Commission and Transport Canada. We will be talking to Infrastructure Canada in our next round. We should have that reflected in our report so that the public will have a chance to understand about all these bridges.

Senator Downe: Thank you. I want to follow up on Senator Rivard's question. I'm not sure if I understood. Are you involved or responsible for the new international bridge being built from Windsor to Detroit?

Ms. Kinloch: No, we are not.

Senator Downe: So you're the Federal Bridge Corporation involved in the international bridges, but you are excluded from that one.

Ms. Kinloch: Yes. That was a policy decision and it's with Transport Canada.

Senator Downe: I appreciate that. It may be a recommendation following up on Senator Eaton's and the chair's comments. In Prince Edward Island we have, for example, the Covehead Bridge and the Darnley Bridge under Fisheries and Oceans. They're the custodians. We have the Confederation Bridge, connecting Prince Edward Island to the rest of Canada, under Transport Canada.

Chair, I'm not sure why if we have a federal Crown bridge corporation, they would not be responsible for all bridges. It would seem to me that Fisheries and Oceans would have to have some expertise in the department on bridges, and so would the other departments you named. A bridge is a bridge is a bridge. It may be something the committee would want to consider.

The Chair: Thank you, Senator Downe, for that comment. I think that Senator Eaton's question was leading us in that direction. It seems like a consensus is starting to build. Ms. Kinloch would be pleased to have all those other bridges to look after, as long as you looked after a proper board of directors so that we could feel that the communities would have some input.

simplifier encore d'autres modèles, nous espérons apporter une aide précieuse au Canada. Mais cette décision est stratégique et relève de Transports Canada.

Le président : À propos de votre dernière question, sénatrice Eaton, j'aimerais signaler à nos collègues que vous avez joint à votre mémoire divers regroupements des ponts fédéraux et des ministères dont ils relèvent. Il serait tout à fait pertinent de se demander s'ils devraient être tous regroupés sous votre égide ou s'il conviendrait de les faire relever de divers ministères, comme Travaux publics, la société du pont Jacques Cartier et celle que l'on met sur pied pour le pont qui sera construit près du pont Ambassadeur, qui est une société d'État distincte. Pêches et Océans est responsable de quelques-uns de ces ponts, de même que la Commission de la capitale nationale et Transports Canada. Nous allons entendre des représentants d'Infrastructure Canada. Il faudrait que ces témoignages figurent dans notre rapport, pour que le public puisse comprendre le fonctionnement de tous ces ponts.

Le sénateur Downe : Merci. À propos de la question que vous a posée le sénateur Rivard, je ne suis pas sûr d'avoir compris votre réponse. Êtes-vous concernés par le nouveau pont international reliant Windsor à Détroit, où en êtes-vous responsables?

Mme Kinloch : Non, nous ne sommes pas concernés.

Le sénateur Downe : Vous êtes donc la société fédérale qui s'occupe des ponts internationaux, mais vous êtes exclus de celui-ci.

Mme Kinloch : Oui, c'est une décision stratégique qu'a prise Transports Canada.

Le sénateur Downe : Je comprends, cela pourrait être une recommandation faisant suite aux commentaires de Mme Eaton et du président. À l'Île-du-Prince-Édouard nous avons, par exemple, le pont de Covehead et le pont de Darnley dont s'occupe Pêches et Océans. Par contre, le pont de la Confédération qui relie l'Île-du-Prince-Édouard au reste du Canada, relève de Transports Canada.

Monsieur le président, je ne comprends pas pourquoi une société fédérale chargée des ponts, ne s'occuperait pas de tous les ponts. Il me semble que Pêches et Océans pourrait avoir certaines compétences dans le dossier des ponts, mais ce serait aussi le cas des autres ministères que vous avez mentionnés. Un pont est un pont. Ce serait quelque chose à envisager.

Le président : Merci de votre commentaire, monsieur Downe. Je pense que la question de la sénatrice Eaton allait dans ce sens. On dirait qu'un consensus se fait jour. Mme Kinloch serait certainement ravie de pouvoir s'occuper de tous ces ponts, dans la mesure où il y aurait une représentation des collectivités au sein du conseil d'administration.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I would like to come back to the cost structure and fee structure for the tolls on your bridges. You mentioned that you assess maintenance costs on a long-term basis for the bridges under your responsibility; what is the current toll for a residential vehicle transiting those bridges?

Ms. Kinloch: Right now, for the Cornwall bridge, it is $3.25. For the Thousand Islands bridge, it is $2.75, and in the case of the Sault Ste. Marie bridge, the toll, having just been raised, is off the top of my head $3.10 or perhaps $3.25.

Senator Bellemare: I would think a major distinction is drawn between personal vehicles and transport trucks. Is the toll doubled for trucks? Is it tripled? Can you give me an idea of how much more it is?

Ms. Kinloch: It depends on the size of the truck, because commercial trucks come in a number of classes.

In Cornwall, for instance, the toll for a commercial truck, as we know it, would be $11, more than triple the regular rate. Tolls vary depending on the size of the vehicle. In the Thousand Islands, a tremendous amount of large-sized and heavier-duty commercial vehicles transit the bridge. Vehicles often need to be escorted, and additional fees are charged for that purpose.

Senator Bellemare: Since we are talking about revenue dependency, what percentage of your revenue comes from heavy-duty freight trucks versus personal vehicles?

Ms. Kinloch: It is a pretty significant percentage. It all depends, once again, on the bridge. In Cornwall, the proportion is much lower. If I am not mistaken, some 6,000 trucks cross the bridge a year, out of a total of 3 million vehicles. The difference is huge. In the Thousand Islands, traffic is much more commercial and the percentage is different. Trucks account for approximately 20 per cent of vehicles crossing the bridge. But they represent a much higher percentage of revenue. So the proportion depends on the economic situation.

Senator Bellemare: I presume these three bridges have a monopoly. Is there an alternative for personal vehicles? Do they have to use the bridge to go in that direction?

Ms. Kinloch: In Sault Ste. Marie you have to drive 600 kilometres to find an alternative. Along Highway 401 in the Cornwall-Thousand Islands corridor, there is a bridge in the centre, in Prescott. And so there are three alternative bridges.

Senator Bellemare: Are the other bridges also toll bridges?

Ms. Kinloch: Yes.

Senator Bellemare: In these cases, was this a provincial or federal decision?

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'aimerais revenir à la structure des coûts, ainsi qu'à la structure des frais concernant les péages pour vos ponts. Vous dites évaluer les coûts à long terme pour l'entretien des ponts qui relèvent de votre compétence; quel est le tarif actuel pour un véhicule résidentiel traversant ces ponts?

Mme Kinloch : Actuellement, pour le pont à Cornwall, c'est 3,25 $; pour le pont des Mille-Îles, c'est 2,75 $, et pour le pont de Sault Ste. Marie — il vient d'y avoir une augmentation —, c'est, de mémoire, 3,10 $ ou peut-être 3,25 $.

La sénatrice Bellemare : J'imagine qu'une distinction importante est établie entre les véhicules personnels et les camions de transport; s'agit-il du double pour les camions? Est-ce le triple? Pouvez-vous me donner un ordre de grandeur?

Mme Kinloch : Cela dépend de la grosseur de chaque camion, parce que, parmi les camions commerciaux, il y a plusieurs classes de camions.

À Cornwall, par exemple, pour un camion commercial, comme on le connaît, le tarif serait de 11 $, soit plus du triple du tarif régulier. Les tarifs varient selon la taille du véhicule. Aux Mille-Îles, on voit énormément de véhicules commerciaux de grande taille et au poids plus lourd. Souvent, le véhicule doit être escorté, et d'autres frais sont prévus à ces fins.

La sénatrice Bellemare : Étant donné qu'il s'agit d'un autofinancement, quel pourcentage de vos revenus provient des véhicules lourds affectés au transport de marchandises par rapport aux véhicules personnels?

Mme Kinloch : La proportion est quand même assez importante. Tout dépend, encore une fois, du pont dont on parle. À Cornwall, la proportion est beaucoup moins importante. Si je ne m'abuse, environ 6 000 camions y passent par année, sur un nombre total de véhicules de l'ordre de 3 millions. La différence est énorme. Aux Mille-Îles, le transport est beaucoup plus commercial et la proportion est différente. On parle d'environ 20 p. 100 de camions. Toutefois, cela représente une portion beaucoup plus importante du revenu. Donc, la proportion varie selon la situation économique.

La sénatrice Bellemare : Je présume que ces trois ponts ont le monopole. Existe-t-il une alternative pour les véhicules personnels? Ces derniers sont-ils obligés d'emprunter ces ponts pour aller dans cette direction?

Mme Kinloch : À Sault Ste. Marie, on doit parcourir une distance de 600 kilomètres pour trouver une alternative. Le long de l'autoroute 401, dans le corridor Cornwall-Mille-Îles, il y a au centre un pont à Prescott. Il existe donc trois ponts, comme alternative.

La sénatrice Bellemare : Les autres ponts sont-ils également payants?

Mme Kinloch : Oui.

La sénatrice Bellemare : Il s'agissait d'une décision provinciale ou fédérale, dans ces cas?

Ms. Kinloch: I believe it was a federal decision. We are responsible for two of the three bridges. The third one belongs to an American corporation. So there is an element of competition in this market.

Senator Bellemare: I do not want to judge, but the fees seem relatively low as compared to some of the figures we heard in Quebec, for instance for the Champlain Bridge. I am a bit surprised by that fact. And yet these amounts are sufficient for maintenance and so on.

I would like to know why the Jacques-Cartier and Champlain bridges were taken away from your responsibility. Was there a particular reason?

Ms. Kinloch: This is due in part to our complex structure. Even though a bridge is a bridge, the international partnership plans require another business model. The expertise and engineering are similar, however the Montreal bridges operate in a large metropolis. The issues are provincial, federal and municipal. The issues are different. In the context of building the Champlain Bridge, an initiative undertaken by Infrastructure Canada, the government decided to separate its interests in domestic bridges and international bridges.

Senator Bellemare: To your knowledge, is there in Canada, and in other provinces, a bridge that has an economic mission as important as that of the Champlain Bridge? Are there bridges one could say are comparable?

Ms. Kinloch: When the FBCL was directly responsible for the Champlain Bridge, we carried out several studies. The bridges in southwest Ontario have an enormous economic importance for Canada. The Confederation Bridge is also of particular interest for Prince Edward Island.

In terms of volume, for the bridges in southwest Ontario, I would mention the Blue Water Bridge; we have an interest in it, and I would also mention the Peace Bridge, the Niagara bridges and the new Windsor-Detroit bridge.

Senator Bellemare: Are all of these bridges toll bridges?

Ms. Kinloch: Yes.

Senator Bellemare: And the toll is in the order of $3?

Ms. Kinloch: The toll is rather in the order of $6.

The Chair: We will discuss the Champlain and Jacques-Cartier bridges during the second turn.

[*English*]

We are into the second round. These are the short, snappy questions and hopefully short, snappy answers because we're over time now and we have the other panel waiting. I think it's important for senators to get their points on the record. If you can't answer it quickly, maybe you could provide us with a written undertaking.

Mme Kinloch : Je crois que c'était une décision fédérale. Nous sommes responsables de deux des trois ponts. Le troisième appartient à une corporation américaine. Il y a donc un élément de compétition dans ce marché.

La sénatrice Bellemare : Je ne veux pas porter de jugement, mais les tarifs me semblent assez bas, par rapport à des chiffres qu'on a entendus au Québec, par exemple, pour le pont Champlain. Je suis un peu surprise de ce fait. Or, ces montants suffisent pour l'entretien et tout.

J'aimerais savoir pourquoi les ponts Jacques-Cartier et Champlain ont été retirés de votre responsabilité. Y avait-il une logique particulière?

Mme Kinloch : C'est dû en partie à notre structure complexe. Bien qu'un pont soit un pont, les plans internationaux avec partenariats exigent un autre modèle d'affaires. L'expertise et l'ingénierie sont semblables. Toutefois, les ponts de Montréal opèrent dans une grande métropole. Les enjeux sont plutôt provinciaux, fédéraux et municipaux. Ces enjeux sont différents. Dans le cadre de la construction du pont Champlain, entreprise par Infrastructure Canada, le gouvernement a décidé de séparer ses intérêts dans les ponts domestique*s* par rapport aux ponts internationaux.

La sénatrice Bellemare : À votre connaissance, y a-t-il, au Canada, et dans d'autres provinces, des ponts qui ont une vocation économique aussi importante que le pont Champlain; des ponts que l'on pourrait qualifier de comparables?

Mme Kinloch : Lorsque le pont Champlain relevait de la SPFL indirectement, on a fait plusieurs études. Les ponts du sud-ouest de l'Ontario ont quand même une présence économique énorme pour le Canada. Le pont de la Confédération a aussi un intérêt particulier pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

En termes de volume, pour ce qui est des ponts du sud-ouest de l'Ontario, on peut évoquer le pont Blue Water, dans lequel on a un intérêt, mais aussi le Peace Bridge, les ponts du Niagara et le nouveau pont Windsor-Detroit.

La sénatrice Bellemare : Tous ces ponts sont-ils payants?

Mme Kinloch : Oui.

La sénatrice Bellemare : Le tarif est de l'ordre de 3 $?

Mme Kinloch : Le tarif est plutôt de l'ordre de 6 $.

Le président : On discutera des ponts Champlain et Jacques-Cartier au deuxième tour.

[*Traduction*]

Nous en arrivons au deuxième tour de questions. Nous espérons qu'elles seront courtes et concises, comme les réponses d'ailleurs, car nous avons dépassé le temps imparti et l'autre groupe attend. J'estime qu'il est important que les sénateurs fassent valoir leurs points de vue officiellement. Si vous ne pouvez pas répondre rapidement, vous pouvez nous communiquer votre réponse par écrit.

Senator L. Smith: Could you tell me the volume of traffic over the Thousand Islands bridge in terms of cars and then commercial vehicles?

Ms. Kinloch: Off the top of my head, approximately 3 million. I would have to look up the percentage difference, and I can undertake to provide it to the clerk. These are public numbers. Just off the top of my head, I have a lot of numbers.

Senator L. Smith: The reason I'm asking you the question is that over the Champlain Bridge we're talking about 20 million to 30 million vehicle crossings a year, and I'm trying to get an understanding of this.

Do you own the land around your bridge in the Thousand Islands?

Ms. Kinloch: Yes, we do, and Parks Canada owns the rest.

Senator L. Smith: From a business perspective, if you're trying to develop revenue sources — I've been there four, five times because my daughter lives in the United States — it looks like a lot of places have closed down and it doesn't look as buoyant on the Canadian side.

Going back to Senator Runciman's question, what interaction do you folks have? I know you said it's just a bridge and that's why the board is focused and constituted the way it is. But if you're trying to get revenues from these various bridges, what about the commercial implication and type of relationship? If there is no relationship, why wouldn't there be a relationship with the local folks so you could maximize the opportunity and minimize the cost to taxpayers?

Ms. Kinloch: Currently we are investing significantly in the CBSA plaza, the border plaza, because to attract a lot of traffic, that bridge has to be very efficient, and the structures are old and the traffic is slow.

The commercial traffic is certainly picking up. We are seeing the economic recovery from the ground. I understand your point, particularly in the approach to the bridge as far as the economic reality on that small island.

Senator L. Smith: My point is a question, but also a suggestion. One of the suggestions our committee hopefully makes is that you truly look at the relationship opportunity with the local chamber of commerce or business community group, as Senator Runciman has pointed out. I'm not saying you need to select a local person, but it would be neat if you could do that. The relationship opportunity could only lead to potential economic opportunity not only for you but for Canadians.

Ms. Kinloch: Thank you, I will take that back for sure.

Le sénateur L. Smith : Pouvez-vous nous donner les chiffres de la circulation sur le pont des Mille-Îles, celle des véhicules particuliers et celle des véhicules commerciaux?

Mme Kinloch : À vue de nez, je dirais trois millions. Mais il faudrait que je vérifie les chiffres de la circulation des véhicules particuliers et celle des véhicules commerciaux, et je transmettrai cette information à la greffière. Ces chiffres sont publics, mais comme il y en a tellement, je ne peux pas me souvenir de tous.

Le sénateur L. Smith : Je pose la question, car pour le pont Champlain, on parle de 20 à 30 millions de véhicules par an et j'essaie de me faire une idée.

Êtes-vous propriétaire des terres adjacentes au pont à Mille-Îles?

Mme Kinloch : Oui, le reste des terres appartient à Parcs Canada.

Le sénateur L. Smith : D'un point de vue commercial, si vous essayez d'obtenir des revenus... J'y suis passé quatre ou cinq fois parce que ma fille vit aux États-Unis et j'ai remarqué que beaucoup d'endroits avaient fermé et ça n'avait pas l'air aussi dynamique du côté canadien.

Pour en revenir à la question du sénateur Runciman, quelle est votre relation avec les gens de l'endroit? Vous dites certes qu'un pont est un pont et que c'est la raison pour laquelle le conseil existe. Mais si vous essayez de rentabiliser tous ces ponts, quelles en sont les répercussions sur le commerce et les liens avec la population? Des liens avec la population locale permettraient de maximiser les possibilités et de minimiser les coûts au contribuable, n'est-ce pas?

Mme Kinloch : Nous faisons de gros investissements dans l'aire de service de l'ASFC, l'aire de service à la frontière, car, pour attirer les gens, le pont doit être très efficace; or les structures sont vétustes et la circulation est lente.

Certes, la circulation commerciale rebondit. On constate la reprise économique. S'agissant de la situation économique que connaît cette petite île, je comprends votre point de vue, particulièrement à l'approche du pont.

Le sénateur L. Smith : Ma question se voulait aussi une proposition. Le comité espère vraiment que vous examinerez les possibilités de liens avec la chambre de commerce ou les groupes communautaires locaux, comme l'a fait valoir le sénateur Runciman. Il ne s'agit pas nécessairement de trouver un représentant local, même si ce serait une bonne idée. Il s'agirait d'examiner le potentiel économique, non seulement pour vous, mais aussi pour l'ensemble de la population canadienne.

Mme Kinloch : Merci, je transmettrai certainement cette information.

Senator Runciman: The thing that got me involved in this was the reluctance on the U.S. side to get engaged in some investments that would benefit both sides of the border in a significant way, and our Canadian counterparts at the border not being familiar with that and not obviously prepared to raise those kinds of issues.

With respect to the rehabilitation of the facility on the Thousand Islands, what are the completion date and the traffic impact during construction? What are you doing to minimize or eliminate them? I'm assuming there will be a designated NEXUS lane in the new facility. I know some people thought this project would have started a lot earlier; I would like to know the completion date and the traffic impacts during construction, which you suggest might happen.

Ms. Kinloch: The completion date is 2017-18 with final landscaping. The construction will start this fall. The design is just being completed, so we'll start with rock removal this fall.

With regard to the traffic, the border will be completely operational throughout. Because of the rock removal, we are able to take down the secondary facility, build there and then transfer traffic over and continue to flow while we do the other part, so no interruption in traffic. The Thousand Islands Bridge Authority has been wonderful at providing staff in order to align the traffic so that we don't get those unexpected traffic blocks just because people may not know what lineups to take. We're working very closely with CBSA and the Thousand Islands Bridge Authority to ensure absolute minimal impact on traffic.

The Chair: That concludes the list of senators. I have had to discourage some senators from posing questions, although it is a very interesting area and more complex than we thought. A bridge is not always a bridge, and we are finding that out. Thank you.

If any undertakings are promised, we would appreciate receiving those further bits of information you feel would be helpful to us, having heard the flavour of the questions. You could send such to our clerk and it will get circulated to everybody.

Ms. Kinloch, thank you very much for being here. Mr. Iglinski, we appreciate your being along as well. You didn't get to answer too many questions, but your presence was important.

[*Translation*]

In our second session this morning we will continue our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

We are pleased to welcome from Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated, Claude Lachance, Senior Director of Administration; and Jean-Vincent Lacroix, Director of Communications. We are equally pleased to welcome Thao

Le sénateur Runciman : Si cette question m'intéresse, c'est en raison de la réticence des États-Unis à faire certains investissements dont les deux côtés pourraient tirer grand profit et parce que nos gens à la frontière ne connaissent peut-être pas bien le dossier et ne sont pas prêts à poser ce genre de questions.

S'agissant de la réhabilitation du centre de Mille-Îles, quand les travaux seront-ils terminés et quelles conséquences cela a sur la circulation? Que faites-vous pour minimiser ou éliminer les obstacles? Je suppose que le nouveau centre aura une voie NEXUS. On aurait aimé que le projet commence beaucoup plus tôt; c'est pourquoi j'aimerais connaître la date de la fin des travaux et les conséquences que la construction pourrait avoir, selon vous, sur la circulation.

Mme Kinloch : Les travaux devraient se terminer par l'aménagement paysager final, en 2017-2018. La construction commencera cet automne. Le design vient d'être terminé et on commencera l'extraction de la roche cet automne.

Pour ce qui est de la circulation, la frontière restera ouverte pendant tous les travaux. Avec l'extraction de la roche, nous avons pu démanteler l'installation secondaire, y construire une nouvelle et déplacer la circulation de façon à ce qu'il n'y ait aucune interruption de service. L'administration du pont des Mille-Îles a été parfaite : elle nous a fourni du personnel pour faire face à l'augmentation de la circulation, les gens ne sachant pas toujours quelle voie prendre. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ASFC et l'administration du pont des Mille-Îles pour qu'il y ait le moins de perturbations possible.

Le président : Nous sommes arrivés à la fin de la liste. J'ai dû décourager certains sénateurs de poser des questions, bien que le sujet soit très intéressant et plus complexe que prévu. Nous avons appris en effet qu'un pont n'est pas toujours un pont. Merci.

Maintenant que vous connaissez le dossier, si vous avez d'autres informations à nous faire parvenir, nous vous saurions gré de les transmettre à notre greffière qui nous les communiquera.

Nous vous remercions beaucoup de votre témoignage, madame Kinloch. Et merci à vous aussi d'être venu, monsieur Iglinski. Même si vous n'avez pas répondu à beaucoup de questions, votre présence était importante.

[*Français*]

Dans le cadre de notre deuxième session de ce matin, nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'accueillir, des Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Claude Lachance, directeur principal, Administration, et Jean-Vincent Lacroix, directeur des communications. Nous sommes également heureux

Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges, Infrastructure Canada. I believe we have had the opportunity of having her here with us before.

We thank each of you for coming. I understand that each organization has some brief introductory remarks to help us set the stage for questions and answers. We will begin with Mr. Lachance from Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated. That's a fairly recently incorporated entity. I think you will be telling us more about that. Then we will move to Ms. Pham from Infrastructure Canada.

[*Translation*]

Claude Lachance, Senior Director, Administration, Jacques-Cartier and Champlain Bridges Incorporated: Good morning, Mr. Chair and members of the committee. I am very thankful for the opportunity to appear before you today. I am here today with Mr. Jean-Vincent Lacroix, Director of Communications. In February 2014, the corporation's status changed. It became a parent Crown Corporation, whereas since its incorporation in 1978, it was for 20 years a subsidiary of the St. Lawrence Seaway Authority, and became, in 1998, a subsidiary of the Federal Bridge Corporation Limited.

JCCBI is in charge managing federal infrastructures such as bridges, highways, and tunnels in the Greater Montreal area. In this regard, the corporation's primary goal is to ensure the safe passage of infrastructure users through the management, maintenance, and rehabilitation of these infrastructures by optimizing traffic flow and respecting the environment.

JCCBI is responsible for three bridges and their approaches: the Jacques-Cartier Bridge, Champlain Bridge, and the federal section of Honoré-Mercier Bridge. It also oversees three minor bridges, which are Clément Bridge, Nuns' Island Bridge and its bypass bridge, and three connecting infrastructures: a section of Bonaventure expressway and Highway 15, the Champlain Bridge's Ice Bridge, and the Melocheville tunnel.

JCCBI's main activities are distributed between two sectors: Engineering and Construction and Operations and Maintenance. Administrative services, such as legal counsel, procurement, finances, planning, information technology, human resources, and communications support these sectors of activity. Engineering and construction services manage the activities connected with major projects for the construction, rehabilitation, and repair of components of civil and road engineering structures such as piers, girders, decks, steel structures, foundations, paving and painting. Operations and Maintenance services oversee and manage contracts for snow removal and spreading of abrasives, road cleaning and maintenance, landscaping, replacement of guard rails, sealing cracks and lubricating bearings, repairing potholes in the pavement and bridge decks, as well as the maintenance and operation of lane signal control systems and surveillance cameras, electrical distribution, and road lighting.

d'accueillir Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal, Infrastructure Canada. Je pense d'ailleurs qu'elle a déjà témoigné devant nous.

Merci à tous d'être venus. Je crois savoir que chacun d'entre vous va faire quelques brèves remarques liminaires qui serviront de contexte aux questions et réponses. Nous allons commencer par M. Lachance, des Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée. La création de cette société est assez récente et je suppose que vous allez nous donner des précisions à ce sujet. Nous passerons ensuite à Mme Pham, d'Infrastructure Canada.

[*Français*]

Claude Lachance, directeur principal, Administration, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée : Bonjour, monsieur le président et membres du comité. Je suis heureux de comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis accompagné de M. Jean-Vincent Lacroix, directeur des communications. En février 2014, la société est devenue une société d'État mère, alors que, depuis sa constitution en 1978, elle a été pendant 20 ans une filiale sous l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, puis, en 1998, sous l'administration de la Société des ponts fédéraux limitée.

PJCCI est gestionnaire d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels de la grande région de Montréal. À cet égard, la société s'est donnée pour mission d'assurer aux usagers un passage sécuritaire pour la gestion, l'entretien et la réfection des infrastructures dont elle est responsable en optimisant la fluidité de la circulation et en respectant l'environnement.

PJCCI est responsable de trois ponts et de leurs approches, soit le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain, ainsi que la partie fédérale du pont Honoré-Mercier. Elle est responsable également de trois ponts mineurs, soit le pont Clément, le pont de L'Île-des-Sœurs et le nouveau pont de contournement, ainsi que de trois infrastructures connexes, soit une section de l'autoroute Bonaventure et de l'autoroute 15, l'estacade du pont Champlain et le tunnel de Melocheville.

Les principales activités de PJCCI sont réparties en deux domaines précis, soit l'ingénierie et la construction, et les opérations et l'entretien. Les services administratifs tels que les affaires juridiques, l'approvisionnement, les finances, la planification, les technologies de l'information, les ressources humaines et les communications soutiennent ces secteurs. Les services d'ingénierie et de construction gèrent les activités ayant trait aux principaux projets de construction, de réfection et de réparation se rapportant aux composantes des ouvrages d'ingénierie civile et routiers, tels que les piles, les poutres, les tabliers, les structures d'acier, les fondations, le pavage et la peinture. Le service d'opération et d'entretien supervise et gère les contrats de déneigement et d'épandage d'abrasif, le nettoyage et l'entretien des routes, l'aménagement paysager, le remplacement des glissières de sécurité, l'obturation des fissures et la lubrification des appuis, la réparation des trous dans la chaussée et dans les tabliers des ponts, l'entretien et

The corporation currently manages several major projects including the construction of the Nuns' Island bypass bridge, a major rehabilitation of the Champlain Bridge, the replacement of the deck on Honoré-Mercier Bridge, the replacement of viaducts in the Highway 15 corridor, and the treatment of groundwater in the Bonaventure Expressway sector.

These operations account for $120.8 million out the $146.2 million in the 2014-15 main expenditures budget. During the 2014 budget, and within the framework of the additional expenditures budget, JCCBI received $253.7 million in additional funds for the 2014-15 budgetary year to complete its major works program, for a total of $399.9 million.

JCCBI is forced to carry out its activities in a difficult environment where several external factors can have an impact on its planning. In terms of financing, JCCBI remains careful to monitor the public funds it spends. JCCBI's goal is to make sure its infrastructures are always safe. To this effect, the corporation has implemented monitoring programs and orders detailed reports and additional inspections to obtain the most relevant and updated information needed to make appropriate decisions regarding both short and long-term maintenance and rehabilitation programs. I would like to thank you again for inviting us here today. I would be happy to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Lachance.

Ms. Pham, you have the floor.

Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges, Infrastructure Canada: Good morning, Mr. Chair and members of the committee.

[*English*]

Thank you for giving me the opportunity to come back to appear in front of you this morning to provide you with an update on the new bridge for the St. Lawrence corridor project in Montreal. My last appearance at this committee, as you indicated, Mr. Chair, was in May of this year.

As you probably know, following the recommendations of a pre-feasibility study, the Government of Canada announced in 2011 that it will replace the existing Champlain Bridge. In December 2013, Minister Lebel announced an acceleration of the project so that the new bridge for the St. Lawrence can be in service in 2018.

[*Translation*]

All the necessary funding for the preparation and supply of the new bridge for the St. Lawrence project was obtained through federal budget 2014, that is, nearly $165 million. Over the past few

l'exploitation des systèmes de contrôle des feux de voie et des caméras de surveillance, la distribution électrique et l'éclairage routier.

La société gère actuellement différents projets majeurs, y compris la construction du nouveau pont de contournement de L'Île-des-Sœurs, la réfection majeure du pont Champlain, le remplacement de la section fédérale du tablier du pont Honoré-Mercier et le confinement et le traitement des eaux souterraines du secteur de l'autoroute Bonaventure.

Cette partie représente 120,8 millions de dollars des 146,2 millions de dollars du Budget principal des dépenses pour 2014-2015. Dans le cadre du budget de 2014, et ce, dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, PJCCI a reçu un financement supplémentaire de 253,7 millions de dollars pour l'exercice financier de 2014-2015 afin de réaliser son programme de travaux majeurs totalisant 399,9 millions de dollars.

PJCCI exerce ses activités dans un environnement complexe où de nombreux facteurs externes peuvent influer sur la planification. Sur le plan financier, PJCCI maintient sa vigilance en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics. PJCCI doit veiller à ce que ses infrastructures soient en tout temps sécuritaires. La société a mis en place des programmes d'inspection jumelés à des relevés détaillés et à des enquêtes supplémentaires afin de s'assurer de disposer de l'information pertinente et à jour pour la prise de décisions éclairées relativement au programme d'entretien et de réfection à court et à long terme. Encore une fois, je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui, et nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Lachance.

Madame Pham, vous avez la parole.

Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal, Infrastructure Canada : Bonjour, monsieur le président et membres du comité.

[*Traduction*]

Merci de me donner à nouveau l'occasion de comparaître devant vous ce matin pour vous parler de l'avancement du Projet du Corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent à Montréal. Comme vous l'avez indiqué, monsieur le président, ma dernière comparution devant votre comité remonte au mois de mai dernier.

Comme vous le savez probablement, à la suite des recommandations d'une étude de préfaisabilité, le gouvernement du Canada a annoncé en 2011 que le pont Champlain existant sera remplacé. En décembre 2013, le ministre Lebel avait annoncé une accélération du projet pour permettre la mise en service du nouveau pont pour le Saint-Laurent en 2018.

[*Français*]

Tous les fonds requis pour la préparation et l'approvisionnement du nouveau pont pour le Saint-Laurent ont été obtenus dans le budget de 2014, soit près de 165 millions de

months, there has been a significant amount of progress on this project. Managed by Infrastructure Canada, this project includes a new bridge over the St. Lawrence to replace the Champlain Bridge, a new Nun's Island Bridge, and a reconstructed and widened federal portion of Highway 15.

[*English*]

The new bridge for the St. Lawrence will have six lanes for vehicles, a central corridor for public transit, and a multi-use path for pedestrians and cyclists.

On June 27, the Government of Canada unveiled the proposed architectural design of the new bridge, and I hope that you have had the opportunity to take a look at that. Otherwise, it can be found on Infrastructure's website. To ensure value for money for taxpayers, the project is being carried out as a public-private partnership.

The procurement process is under way, and it was officially launched on March 17, 2014. Following the launch of the procurement process, six multinational consortia have responded to the request for qualifications. Following a very thorough evaluation process, the three highest-ranked qualified respondents were selected to move on to the second stage of the process. That is the request for proposals.

As of July 21, the request for proposals was released to the top three respondents to enter into the next phase of the project. The request for proposals contains technical specifications with which the three consortia will have to comply to ensure that the new bridge is safe and reliable and will have a 125-year design life.

Meetings with the three consortia have begun already, and we are in discussions with the proponents.

[*Translation*]

In order to go forward, we have continued to work closely with our partners, including the Ministère des Transports du Québec, the Agence métropolitaine de transport du Québec, the cities of Montreal, Brossard, and Longueuil, and of course, the Jacques-Cartier and Champlain Bridges Incorporated.

For example, we work closely with the Government of Quebec to plan the central corridor dedicated to public transit.

[*English*]

Another example of collaboration is what we have with JCCBI. We work closely with JCCBI's experts to plan and coordinate future work on the new bridge but also repairs on the existing Champlain Bridge. In terms of the next steps for the procurement process, we expect to receive formal proposals from the three consortia, both technical and financial proposals. The proposals will include a fixed price and a fixed schedule. The contract will be

dollars. Au cours des derniers mois, des progrès considérables ont été accomplis dans le cadre du projet du nouveau pont. Géré par Infrastructure Canada, le projet pour le nouveau pont comprend le nouveau pont au-dessus du Saint-Laurent, un nouveau pont pour L'Île-des-Sœurs, ainsi que la reconstruction et l'élargissement du tronçon fédéral de l'autoroute 15.

[*Traduction*]

Le nouveau pont pour le Saint-Laurent aura six voies pour les véhicules, un corridor central pour le transport collectif et un chemin multi-usage pour les piétons et les cyclistes.

Le 27 juin, le gouvernement du Canada a dévoilé la conception architecturale proposée du nouveau pont. J'espère que vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance, mais on peut voir le design du pont sur le site Internet d'Infrastructure Canada. Afin d'assurer une utilisation judicieuse des ressources pour la population canadienne, le projet est exécuté sous forme de partenariat public-privé.

Le processus d'approvisionnement a été lancé officiellement le 17 mars 2014. Six consortiums multinationaux ont soumis des réponses à la demande de qualification. Suite à un processus d'évaluation très rigoureux, les trois répondants qui se sont les mieux classés et qualifiés ont été déterminés.

Le 21 juillet 2014, la demande de proposition a été communiquée aux trois répondants retenus pour la seconde phase. La demande de proposition contient les spécifications techniques que doivent respecter les trois consortiums pour garantir que le nouveau pont sera sécuritaire, fiable et conçu pour durer 125 ans.

Nous avons déjà rencontré les représentants des trois consortiums et sommes en discussion avec les promoteurs.

[*Français*]

Pour aller de l'avant, nous continuons de travailler de très près avec nos partenaires, qui comprennent le ministère des Transports du Québec, l'Agence métropolitaine de transport du Québec, les villes de Montréal et de Brossard et, bien sûr, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

Par exemple, nous collaborons étroitement avec le gouvernement du Québec dans le cadre de la planification liée au corridor central dédié au transport collectif, ainsi que pour toutes les interfaces autoroutières.

[*Traduction*]

Un autre exemple de collaboration est celui avec PJCCI. Nous travaillons en effet étroitement avec les experts de PJCCI pour planifier et coordonner les travaux à venir, de même que les réparations à faire sur le pont Champlain actuel. Pour les prochaines étapes, les consortiums soumettront des propositions techniques et financières, dont un prix fixe et un échéancier de travail. Le contrat sera octroyé au consortium qui satisfera aux

awarded to the consortium that will comply with the technical requirements, but the one selected will be the consortium that has the lowest cost proposal. The winning proponent will be announced in the spring of 2015, and construction should begin shortly thereafter, therefore, in the spring of 2015. So, by this time next year, you will see that there will be work already on the ground.

[*Translation*]

The new bridge for the St. Lawrence will be in service by December 2018. The other components of the corridor project will be completed by 2020.

[*English*]

The Chair: Ms. Pham, thank you very much. I will go right to honourable senators and will start with Senator Downe from Prince Edward Island.

Senator Downe: According to the briefing note I have in front of me, tolls stopped being charged on the Champlain Bridge in May of 1990. Is that correct? How did you pay for the ongoing maintenance if you weren't collecting tolls?

[*Translation*]

Mr. Lachance: With the parliamentary credits that are allocated to us by the government.

[*English*]

Senator Downe: Now, with the new proposed bridge, the tolls have become a point of controversy in Montreal. Obviously, if you had been charging tolls for the last 24 years, you would have some money to help pay for the bridge. What is the estimated cost of the new bridge?

Ms. Pham: The construction cost of the new bridge is estimated to be between $3 billion and $5 billion. This is based on the preliminary report that the department received.

I should indicate, however, that the final cost of the project will only be known once we receive the bids. Based on the studies that we have now, it is estimated to be between $3 billion and $5 billion.

Senator Downe: Is Transport Canada involved in the construction of the new bridge, or is it Infrastructure Canada? Is that the same?

Ms. Pham: It is the same in the sense that initially it was with Transport Canada, so the decision to build a new bridge was given to Transport Canada. Then, that responsibility was transferred to Infrastructure Canada, but it's the same team in terms of the expertise in major bridges. We're also working with other federal departments as well.

exigences techniques au prix le plus bas. Le proposant retenu sera donc annoncé au printemps 2015 et la construction devrait commencer peu après. À la même époque l'an prochain, vous pourrez constater que les travaux sont en cours.

[*Français*]

Le nouveau pont au-dessus du Saint-Laurent sera prêt en 2018, et les autres sections du projet du corridor seront achevées en 2020. Voilà qui conclut ma présentation. Il me fera plaisir de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup, madame Pham. Nous allons passer immédiatement aux questions en commençant par le sénateur Downe, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Downe : Selon la note que j'ai devant moi, il n'y a plus de péage sur le pont Champlain depuis mai 1990. Est-ce exact? Comment avez-vous pu assumer la maintenance du pont sans les recettes du péage?

[*Français*]

M. Lachance : Au moyen des crédits parlementaires qui nous sont octroyés par le gouvernement.

[*Traduction*]

Le sénateur Downe : Le péage pour le nouveau pont fait désormais controverse à Montréal. Si vous aviez poursuivi le péage au cours des 24 dernières années, vous auriez certainement de l'argent pour payer le nouveau pont. Quel est le coût prévu du nouveau pont?

Mme Pham : Le coût de la construction devrait, selon le rapport préliminaire reçu par le ministère, se situer entre 3 et 5 milliards de dollars.

Je vous dirai toutefois que le coût final du projet ne sera connu qu'après la réception des appels d'offres. D'après les études dont nous disposons, ce coût devrait se situer entre 3 et 5 milliards de dollars.

Le sénateur Downe : Est-ce Transports Canada qui s'occupe de la construction du nouveau pont, ou bien Infrastructure Canada? Est-ce la même chose?

Mme Pham : C'est la même chose dans le sens qu'à l'origine, il s'agissait de Transports Canada. La construction du nouveau pont avait été confiée à Transports Canada. La responsabilité a ensuite été transférée à Infrastructure Canada, mais par rapport à l'expertise qu'exige la construction de ponts importants, il s'agit de la même équipe. Nous collaborons en outre avec d'autres ministères fédéraux.

Senator Downe: As you know, the Confederation Bridge, connecting Prince Edward Island to the rest of Canada, was built at a cost of roughly over $1 billion. You're talking up to $5 billion. We currently pay a toll. Every time I leave Prince Edward Island on that bridge, my toll is $45. What is the estimated toll for the new bridge in Montreal?

Ms. Pham: No decisions have been made with respect to the toll rates yet, as you probably know.

I'd like to come back, though, to the comparison. The $3 billion to $5 billion that I indicated earlier today is not only for the bridge but also for the entire corridor. As I mentioned before, there is a new bridge, of course, for the St. Lawrence. There's the Nuns' Island Bridge, but there is also going to be the widening of three kilometres of elevated highway from Autoroute 15.

Going back to the second part of your question, the toll rate has not been decided on. We are still looking at other analysis of the traffic and of the rate that is being implemented in the Greater Montreal Area. Also, we have to consider, of course, the volume of cars as well.

Senator Downe: We could get the volume of cars for the Confederation Bridge much higher if we reduced the toll as well. If it was not $45, the traffic, obviously, would be much higher.

The point I want to confirm is that there has been no change on the part of the Government of Canada. There has been a long-standing policy of user pay on major infrastructure projects in Canada. That's why there's been little or no criticism in Prince Edward Island that we pay $45 to really drive on the TransCanada but, in effect, to leave the province. We only have a seasonal ferry service. In Atlantic Canada, there is a major toll that Marine Atlantic charges for the ferry from Cape Breton to Newfoundland. There is the Îsles de la Madeleine ferry to Prince Edward Island and so on. This discussion of no toll in Montreal is interesting and would be very interesting for the people in Atlantic Canada affected by a decision not to charge a toll if the policy was changed because we would have our hand up for similar treatment.

The Chair: Thank you for that warning.

Senator Eaton: Thank you for coming. Very interesting. Melocheville, Jacques Cartier, Honoré Mercier — nowhere is there a mention of Victoria. The Victoria Bridge is run and looked after by the province, and you've just taken the bridges that need help. Is that it?

[*Translation*]

Jean-Vincent Lacroix, Director, Communications, Jacques-Cartier and Champlain Bridges Incorporated: Canadian National is responsible for the Victoria Bridge.

Le sénateur Downe : Comme vous le savez, la construction du pont de la Confédération, qui relie l'Île-du-Prince-Édouard au reste du Canada, a coûté environ un milliard de dollars. Vous dites que celui-ci pourrait coûter jusqu'à 5 milliards. Il y a actuellement un péage. Chaque fois que je quitte l'Île-du-Prince-Édouard sur ce pont, cela me coûte 45 $. Quel sera le prix estimatif du péage pour le nouveau pont de Montréal?

Mme Pham : Comme vous le savez probablement, aucune décision n'a encore été prise concernant les tarifs de péage.

Mais j'aimerais revenir à la comparaison qui a été faite. Les trois à cinq milliards de dollars que j'ai mentionnés concernent non seulement le pont, mais tout le corridor. Comme je l'ai dit, il y a un nouveau pont pour le Saint-Laurent. Il y a le pont de l'Île-des-Soeurs, mais il faudra aussi élargir de trois kilomètres l'autoroute surélevée de l'autoroute 15.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, on n'a pas encore pris de décision sur les tarifs de péage. Nous faisons l'analyse de la circulation et examinons le taux qui s'applique à la région du Grand Montréal. Les tarifs de péage n'ont pas encore fait l'objet de décisions. Nous devons aussi tenir compte du volume de voitures.

Le sénateur Downe : Le volume de voitures sur le pont de la Confédération serait beaucoup plus élevé si nous réduisions le péage. S'il ne fallait pas payer 45 $, la circulation serait évidemment beaucoup plus élevée.

Ce que je veux confirmer, c'est qu'il n'y a pas eu de changement de la part du gouvernement du Canada. On suit la politique établie de longue date de l'utilisateur-payeur pour tous les grands projets d'infrastructure au Canada. Voilà pourquoi, on a très peu critiqué, voire pas du tout, dans l'Île-du-Prince-Édouard la somme de 45 $ que l'on paie sur la transcanadienne pour quitter la province. Le trafic de traversiers est saisonnier. Dans le Canada atlantique, Marine Atlantique perçoit un important péage pour le traversier reliant le cap Breton à Terre-Neuve. Il y a aussi, entre autres, le traversier qui relie les îles de la Madeleine à l'Île-du-Prince-Édouard. Le débat sur l'absence de péage à Montréal est intéressant et serait très intéressant pour la population du Canada atlantique qui est touchée par une décision de ne pas imposer de péage si la politique était modifiée pour que les gens soient traités de la même façon.

Le président : Merci de l'avertissement.

La sénatrice Eaton : Merci d'être venu, très intéressant. Melocheville, Jacques Cartier, Honoré Mercier, aucune mention de Victoria. Le pont Victoria est exploité par la province et vous venez de prendre en charge les ponts qui ont besoin d'aide, n'est-ce pas?

[*Français*]

Jean-Vincent Lacroix, directeur, Communications, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée : Le Canadien National s'occupe du pont Victoria.

Senator Eaton: It carries the costs?

Mr. Lacroix: Yes.

Senator Eaton: It belongs to CN?

Mr. Lacroix: It is responsible for it, yes. It concluded agreements with the Quebec Ministry of Transport, since the Victoria Bridge is made up of two automobile traffic lanes, in addition to the railway lane. There is an agreement with the Quebec Ministry of Transport governing the operation of the Victoria Bridge, which has two lanes toward Montreal in the morning and two lanes toward the South Shore in the afternoon; but Canadian National is the owner.

[*English*]

Senator Eaton: It's interesting that, in your presentation, Ms. Pham, you said that you want assurance that the new Champlain Bridge is safe and reliable and has a 125-year lifespan. It's stunning, when you look at Victoria Bridge, for instance, that the Champlain Bridge has not had a long life. Was it badly constructed in the first place?

[*Translation*]

Mr. Lacroix: Historically, the original design of the Champlain Bridge was based on a model that was unique at the time. It was a new design that came from France, the purpose of which was to lighten the bridge's structure. The major problem with the Champlain Bridge structure, if one compares it to the Victoria and Jacques-Cartier bridges, is that it is not flexible. The Jacques-Cartier and Victoria bridges do not at all have the same structure, and they are made of steel. Over time there have been several major rehabilitation projects on these structures. The original components of the bridges go back to the 1930s and are no longer available. The Jacques-Cartier Bridge deck was replaced completely. The decks that cars have been travelling on go back 10 years, and not 75 years. The Champlain Bridge unfortunately is made of concrete. Rather than moving over a concrete deck that rests on girders, traffic moves directly on top of the girder. There is no deck, which makes the structure lighter.

Small slabs were poured underneath each of the seven girders, and all of this is held together by 54 steel rods, like a large concrete block. The problem is that today we cannot replace any of the components of the bridge without shutting down traffic completely for several months. We do not have the flexibility to replace major components of the bridge with girders without an enormous impact on traffic.

Our corporation commissioned a study by the Ontario firm Delcan; we asked it to examine all of the possibilities with a view to keeping the Champlain Bridge structure. This led to the 2011 report that was tabled, a report that informed the Canadian government's reflection. As opposed to the situation involving the Jacques-Cartier and Victoria Bridges, we did not have the necessary flexibility to replace all of these structural components

La sénatrice Eaton : À ses frais?

M. Lacroix : Oui.

La sénatrice Eaton : Cela lui appartient?

M. Lacroix : Il en est le responsable, effectivement. Il a conclu des ententes avec le ministère des Transports du Québec, puisque le pont Victoria est composé de deux voies de circulation automobile, en plus de la voie ferroviaire. Il y a une attente avec le ministère des Transports du Québec qui permet l'opération du pont Victoria, lequel ouvre deux voies vers Montréal le matin et deux voies vers la Rive-Sud l'après-midi, mais le Canadien National est le propriétaire.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Dans votre exposé, madame Pham, vous voulez avoir l'assurance que le nouveau pont Champlain soit sécuritaire et qu'il ait une durée de vie de 125 ans. C'est carrément incroyable, lorsque vous le comparez au pont Victoria, que le pont Champlain n'ait pas eu une longue durée de vie. A-t-il été mal construit?

[*Français*]

M. Lacroix : Historiquement, la conception originale du pont Champlain s'est basée sur un modèle unique à l'époque. Il s'agissait d'un nouveau design qui venait de France et qui visait à alléger la structure du pont. Le grand problème de la structure du pont Champlain, si on le compare aux ponts Victoria et Jacques-Cartier, c'est qu'elle n'est pas flexible. Les ponts Jacques-Cartier et Victoria ont loin d'avoir la même structure, et ils sont en acier. Ce sont des structures qui, au fil du temps, ont fait l'objet de plusieurs travaux majeurs. Les composantes originales du pont qui date des années 1930 ne sont plus disponibles. Le tablier du pont Jacques-Cartier a été remplacé au complet. Les tabliers sur lesquels les automobilistes roulent datent de plus de 10 ans et non pas de 75 ans. Le pont Champlain, malheureusement, est composé de béton. Au lieu d'avoir un tablier de béton qui repose sur des poutres, les gens roulent directement sur le dessus de la poutre. Il n'y a pas de tablier, ce qui allège la structure.

De petites dalles ont été coulées sous chacune des sept poutres, et tout cela tient ensemble au moyen de 54 tiges d'acier, tel un grand bloc de béton. Le problème, c'est que, aujourd'hui, on ne peut pas remplacer l'une des composantes du pont sans devoir le fermer complètement à la circulation, et ce, sans doute pendant plusieurs mois. On n'a pas la flexibilité de remplacer des composantes majeures du pont par des poutres sans qu'il y ait un impact énorme sur la circulation.

Notre société a donc fait faire une étude par la firme ontarienne Delcan en lui demandant d'examiner toutes les possibilités afin de conserver la structure du pont Champlain. Il en a résulté le rapport de 2011, qui a été déposé et qui a mené à la réflexion du gouvernement canadien. Contrairement aux ponts Jacques-Cartier et Victoria, on ne disposait pas de la flexibilité nécessaire pour remplacer les composantes structurelles sans

without shutting down traffic completely, and there were also enormous engineering challenges, since the design at the outset was not sufficiently flexible. That is an important element.

The other point is the impact of road salt. When the Champlain Bridge was designed, Quebec was starting to use salt but its use was not as widespread as it became during the 1960s; Quebec uses salt a great deal. It is used less in other provinces because its effectiveness is greatest between -15° C and 0° C. In the western provinces where it is very cold, where you see temperatures like -20° C or -25° C, salt is not used because it is not effective. In Quebec, and in Montreal particularly, a great deal of salt was used, probably too much of it, because in the beginning people were not aware of its corrosive effects. Over time, the salt penetrated into the structure of the Champlain Bridge, and today we are reaching a point where we would have to replace the components that have been affected by the salt. However, we do not have that flexibility because of the original design.

Senator Eaton: Once the bridges are built, are they managed by the Province of Quebec, or are they part of the infrastructure managed by Transport Canada?

Ms. Pham: For the moment, the priority is of course to build the bridge, and the Canadian government will then maintain ownership of it. However, the federal government would have some interest in transferring these bridges to the Government of Quebec at the proper time. For the moment, however, our priority is to build the new bridge.

Senator Bellemare: When one listens to you and thinks about the major rehabilitation works that will be taking place in Montreal, one wonders how it is that our infrastructures deteriorated to such a point.

If I understand correctly, the federal government has the responsibility for maintaining these three bridges since it is the owner. Were maintenance budgets reduced in the 1990s following the removal of the toll station?

This could also explain the disaster that is unfolding in Montreal. I would like to hear your comments on this.

Mr. Lacroix: Today we are undoubtedly still managing the problems related to the operation of the Champlain Bridge during its first 20 years, when a lot of salt was used because people were not aware of the impacts of corrosion at the time.

Today still, the problem is related to the fact that we cannot replace the bridge components without doing what was done in the case of the Jacques-Cartier Bridge; during the 2000 decade, the deck of the Jacques-Cartier Bridge also deteriorated considerably. In the case of the Jacques-Cartier Bridge, we cut out pieces of the bridge slab and replaced them with new prefabricated concrete slabs. Every night for a period of two years, the Jacques-Cartier Bridge shut down completely so that its components could be replaced, like a giant jigsaw puzzle. We

devoir complètement y fermer la circulation et, encore là, cela soulevait des défis d'ingénierie énormes, puisque le concept de départ n'était pas assez flexible. C'est un élément important.

L'autre point concerne l'impact du sel de voirie. Quand le pont Champlain a été conçu, on commençait à utiliser du sel au Québec, mais son utilisation n'était pas aussi répandue qu'au cours des années 60; le sel au Québec est énormément utilisé. Il est moins utilisé dans d'autres provinces, parce que son efficacité est plus grande entre -15 °C et 0 °C. Dans des provinces plus à l'ouest où il fait très froid, tels -20 °C ou -25 °C, on n'utilise pas le sel, parce qu'il n'est pas efficace. Au Québec, et à Montréal surtout, beaucoup de sel a été utilisé, sans doute en trop grande quantité, parce que, au départ, on n'en connaissait pas les impacts corrosifs. Au fil du temps, le sel a pénétré dans la structure du pont Champlain et, aujourd'hui, nous arrivons à un moment où il faudrait remplacer ces composantes qui ont été affectées par le sel. Cependant, on n'a pas cette flexibilité pour des raisons de conception originale.

La sénatrice Eaton : Une fois les ponts construits, seront-ils gérés par la province de Québec ou feront-ils partie des infrastructures gérées par Transports Canada?

Mme Pham : Pour le moment, la priorité est évidemment de construire le pont, et le gouvernement canadien en conservera ensuite la propriété. Par contre, il y a un intérêt pour le gouvernement fédéral de transférer ces ponts au gouvernement du Québec au bon moment. Cependant, pour le moment, c'est une priorité pour nous de construire le nouveau pont.

La sénatrice Bellemare : Quand on vous écoute et que l'on pense aux travaux majeurs qui auront lieu à Montréal, on se demande comment il se fait que nos infrastructures se soient détériorées à un tel point.

Si je comprends bien, c'est le gouvernement fédéral qui a la responsabilité de l'entretien de ces trois ponts, puisqu'il en est le propriétaire. Les budgets d'entretien ont-ils été réduits dans les années 1990 à la suite de l'enlèvement du poste de péage?

Cela pourrait aussi expliquer la catastrophe qui se produit à Montréal. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

M. Lacroix : Sans doute, aujourd'hui, nous gérons encore les problèmes liés à l'exploitation du pont Champlain pendant ses 20 premières années, où beaucoup de sel a été utilisé sans que nous connaissions, à l'époque, les impacts de la corrosion.

Encore aujourd'hui, le problème est lié au fait que nous ne pouvons pas remplacer les composantes du pont sans faire ce qui a été fait dans le cas du pont Jacques-Cartier; il faut dire que le tablier du pont Jacques-Cartier, pendant les années 2000, était aussi très détérioré. Dans le cas du pont Jacques-Cartier, nous avons découpé des morceaux de la dalle du pont et les avons remplacés par de nouvelles dalles de béton préfabriquées en usine. Toutes les nuits, pendant deux ans, le pont Jacques-Cartier fermait complètement afin qu'on y remplace les composantes, tel

would need to do the same thing for the Champlain Bridge, but since the two bridges have different designs we do not have the flexibility.

The Jacques-Cartier and Champlain Bridges do not have a monopoly on problems; this is the case for all of the structures in Quebec which were subjected to the use of a great deal of salt, together with the fact that people did not have as much knowledge as we do today about the impacts of corrosion.

So there are several examples; the Champlain Bridge is an excellent example, because it is due to the impact of salt together with a lack of flexibility at the level of the original design that we cannot today replace parts of the bridge, that is to say the girders. The more important problem is that if we evaluate the seven girders of the Champlain Bridge, the two girders that are the most deteriorated and the ones we are focusing all of our efforts on, are the girders at the ends. Salt-saturated water used to run along those girders toward the river; the five central ones were protected since the water did not run along them, and so they are in relatively good shape despite their age. They were not affected by salt like the other two. We can really see a difference between the components that were corroded by salt, and the ones that were not.

The same strategy was used for the Mercier Bridge as for the Jacques-Cartier Bridge; we are in the process of replacing all of the slabs in the federal section of the Mercier Bridge; there are two owners. Here again this is a steel bridge, which means we have more flexibility to work on it.

Senator Bellemare: I cannot stop myself from asking a question on the report that was discussed recently in Montreal newspapers, pointing out that there would be congestion everywhere else if there were a toll on the Champlain Bridge.

In light of the fact that these three bridges belong to the federal government — the Mercier, Jacques-Cartier and Champlain bridges — do you think that one solution might be to impose tolls everywhere?

Ms. Pham: For the moment the government has announced that there will be a toll on the new bridge, but it has not yet made any decision concerning the existing bridges. I cannot say any more than that regarding what is discussed in the media or by the population.

Senator Bellemare: In Montreal, tens of millions of vehicles go over the Champlain and Jacques-Cartier bridges; Montreal is an economic engine. Will there be an important distinction made between the tolls for commercial vehicles and tolls for personal vehicles?

Have you considered separating the demand in this way, in order to have a good part of the revenue generated from commercial traffic?

un casse-tête géant. Il faudrait faire la même chose pour le pont Champlain, mais comme les deux ponts n'ont pas la même conception, nous ne jouissons pas de cette flexibilité.

Les ponts Jacques-Cartier et Champlain n'ont pas le monopole des problèmes; c'est le cas de toutes les structures au Québec qui ont subi pendant cette période de temps une grande utilisation de sel, jumelée à une connaissance qui n'était pas aussi approfondie des impacts de la corrosion.

Il y a donc plusieurs exemples; le pont Champlain en est un exemple excellent, parce que c'est en raison de l'impact du sel jumelé à un manque de flexibilité au niveau conceptuel original que nous ne pouvons pas, aujourd'hui, remplacer les pièces du pont, qui sont en fait les poutres. Le problème le plus important, c'est que, si on évalue les sept poutres du pont Champlain, les deux poutres qui sont dans l'état le plus lamentable et sur lesquelles nous misons tous nos efforts, ce sont les poutres qui sont aux extrémités. L'eau gorgée de sel coulait le long de ces poutres vers le fleuve, alors que les cinq poutres centrales, qui étaient protégées puisque l'eau n'y coulait pas, sont encore en relativement bon état malgré leur âge. Elles n'ont pas été affectées par le sel comme les deux autres. On voit vraiment une différence entre les composantes qui ont été attaquées par le sel et les autres.

La même stratégie que celle adoptée pour le pont Jacques-Cartier est utilisée pour le pont Mercier; on est en train de remplacer toutes les dalles de la section fédérale du pont Mercier — il y a deux propriétaires. Encore là, il s'agit d'un pont en acier où on a plus de flexibilité pour travailler.

La sénatrice Bellemare : Je ne peux pas m'empêcher de poser la question concernant le rapport dont on a fait état dernièrement dans les journaux de Montréal, à savoir la congestion qu'il y aurait partout ailleurs s'il y avait un péage sur le pont Champlain.

Compte tenu du fait que ces trois ponts appartiennent au gouvernement fédéral — les ponts Mercier, Jacques-Cartier et Champlain —, peut-on envisager qu'une solution serait d'imposer des péages partout?

Mme Pham : Pour l'instant, le gouvernement a annoncé qu'il y aurait un péage sur le nouveau pont, mais il n'a pas encore pris de décision concernant les ponts existants. Je ne peux pas en dire davantage sur ce qui circule dans les médias ou auprès de la population.

La sénatrice Bellemare : À Montréal, des dizaines de millions de véhicules passent sur les ponts Champlain et Jacques-Cartier; Montréal est un poumon économique. Y aura-t-il une distinction importante qui sera faite entre le péage commercial et le péage pour les véhicules personnels?

Avez-vous pensé à cette segmentation de la demande, afin de faire en sorte qu'une bonne partie des revenus générés proviennent du transport commercial?

Ms. Pham: The decision on making tolls different according to the type of vehicle has not yet been made. As you indicated, we still have to examine new data on traffic, and before a decision is made, we will have to do more studies and analyses.

Of course, in the context of the work we are doing, we evaluate all possible scenarios, including, for instance, the possibility of imposing a different toll for heavy vehicles like trucks, as well as taking the time of day into consideration. We are really examining all possible scenarios.

Senator Bellemare: Do you intend to take all of the costs into account, so that the toll would provide funding for all of the projects, or will the tolls finance only part of the projects and part of the repair costs?

Ms. Pham: I would like to go back to the question on the new bridge for the St. Lawrence, because we are talking about the toll for that bridge. As I said, this project will be a public-private-partnership. A toll would allow for the recovery of part of the costs of constructing and the operating the bridge. However the Government of Canada has also indicated that it will be making an important contribution to the project.

Senator Chaput: A study was undertaken by Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated on the possibility of transporting people between the South Shore and the Island of Montreal over the ice bridge of the Champlain Bridge. This study was done at the same time as others that examined the issue of public transit, that is to say a light rail system.

While taking these parallel studies into account, did you draw any conclusions from the feasibility study on the transportation of persons? Also, did you derive any conclusions from the other parallel study that examined public transit?

Mr. Lacroix: In fact, with regard to the history of the studies done in partnership with the AMT — I think that is the study you are referring to — the AMT shared with us its interest in conducting a study to validate the possibility of creating a light rail system along the ice control structure of the Champlain Bridge, and a study was published.

In the meantime the AMT, the Montreal transit authority, had heard about the project that was being considered to completely rebuild the structure of the Champlain Bridge, but it came to the conclusion that it preferred to take advantage of the construction of a new Champlain Bridge to integrate a light rail transit system into the new structure. When the government made the decision to build the new bridge, the idea of using the ice bridge was less interesting than that of integrating a light rail system.

The problem with the ice bridge is that it reaches Nun's Island at the seaway dyke. It does not continue along the Brossard-Montreal axis. In addition to putting a light rail system on the structure, they also had to consider connecting that light rail

Mme Pham : La décision quant à l'établissement du taux de péage et de taux de péage variables, selon les véhicules, n'a pas encore été prise. Comme vous l'avez indiqué, nous devons encore examiner de nouvelles données concernant la circulation et, avant qu'une décision soit prise, il faudra mener davantage d'études et d'analyses à cet égard.

Bien entendu, dans le cadre du travail que nous sommes en train de faire, nous évaluons tous les scénarios possibles, y compris, par exemple, la possibilité d'imposer un péage différent pour les véhicules lourds tels les camions, ainsi que selon la période de la journée. Nous examinons vraiment tous les scénarios.

La sénatrice Bellemare : Prévoyez-vous tenir compte de tous les coûts, de telle sorte que le péage servirait d'autofinancement complet pour les projets, ou s'agira-t-il d'une partie des projets et des coûts de réparations qui sera financée à même le péage?

Mme Pham : Je vais revenir encore sur la question du nouveau pont pour le Saint-Laurent, parce qu'on parle ici du péage pour ce pont. Comme je l'ai indiqué, c'est un projet qui sera réalisé en partenariat public-privé. Un péage permettra de récupérer une portion des coûts liés à la construction et à l'opération du pont. Toutefois, le gouvernement du Canada a également indiqué qu'il apportera une contribution importante au projet.

La sénatrice Chaput : Une étude a été entreprise par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée concernant la possibilité de transporter des personnes entre la Rive-Sud et l'île de Montréal par l'entremise de l'estacade du pont Champlain. Cette étude a été effectuée en parallèle avec d'autres qui se penchaient sur la question du transport collectif, c'est-à-dire un système léger sur rail.

En fonction de ces études parallèles, avez-vous tiré des conclusions de l'étude de faisabilité sur le transport de personnes? Également, avez-vous obtenu des conclusions sur l'autre étude parallèle qui se penchait sur le transport collectif?

M. Lacroix : En fait, par rapport à l'historique des études menées en partenariat avec l'AMT — je pense que c'est de cette étude dont vous parlez —, l'AMT nous avait fait part de son intérêt à mener une étude afin de valider la possibilité d'établir un système léger sur rail sur l'estacade du pont Champlain, et une étude a été publiée.

Entre-temps, l'AMT, ayant eu vent qu'un projet était envisagé pour reconstruire complètement la structure du pont Champlain, est arrivée au point où elle préférait profiter de la construction d'un nouveau pont Champlain pour intégrer un SLR sur la nouvelle structure. Lorsque le gouvernement a pris la décision de construire le nouveau pont, l'idée de l'estacade s'est avérée moins intéressante que celle de l'intégration.

La problématique de l'estacade est qu'elle rejoint L'Île-des-Sœurs à la digue de la voie maritime. Elle ne s'étend pas sur l'axe Brossard-Montréal. En plus de mettre un SLR sur la structure, il fallait également envisager de connecter ce SLR à Montréal en

system to Montreal by going through Nun's Island, and also over the seaway. The biggest issue for any bridge to the South Shore is to provide sufficient clearance over the seaway, that is to say enough width and height to allow ships to get through. However, the ice bridge does not allow for that clearance.

So there were challenges, but also possibilities. It became much more interesting to pursue the new bridge project with a structure that would cross Montreal-Brossard, rather than pursuing the idea of the ice bridge. So this idea of using the ice bridge was set aside.

Senator Chaput: Since this idea was set aside, we are no longer considering a light rail transit system?

Mr. Lacroix: The idea of that system was not set aside, but the use of the ice bridge was. The idea is maintained, but using the new bridge that is being built.

Ms. Pham: I can provide additional information on that point. The new bridge will have two lanes, i.e. two decks for automobile traffic. There will also be a central deck with two lanes that will be dedicated to public transit alone. We are working with the Government of Quebec because we are going to reserve that central corridor for public transit. However, it is up to the Government of Quebec to decide whether there will be a light rail transit system. One thing is certain, and that is that there will be a dedicated corridor.

Senator Rivard: I would like to go back to Senator Bellemare's question. Since we are going to proceed with PPPs, I find it difficult to imagine that a bidder would propose a single price. If when we call for tenders we do not know whether there will be tolls on the other two bridges, it would be impossible to arrive at a realistic price. And if it is true that this study which was leaked to the media recently indicates that we will see a major impact on the other bridges, the impact will be minor if the other three bridges have tolls, even if they are different tolls. Unless the call for tenders produces new scenarios, such as having a single toll on the Champlain Bridge and not on the other bridges. In that case, it is certain that the toll will be higher, or the cost of working through PPPs, because we will have to consider the revenues, the operation and the maintenance. The amount cannot stay the same. The bidders will take into account current traffic and suppose that with a larger population and more transportation, this will be profitable. However, if tolls are imposed on the other bridges, the situation will be different.

I suppose that when you prepare the final specifications, you will take these tolls into account, whether there is only one on the Champlain Bridge or whether they are imposed on all three bridges?

Ms. Pham: The meetings, discussions and negotiations with the three consortia are ongoing as we speak. These are considerations we discuss with them as well. You will understand that these discussions are confidential.

passant par L'Île-des-Sœurs et, également, de surplomber la voie maritime. Le plus grand enjeu pour n'importe quel pont traversant la Rive-Sud, c'est de prévoir un gabarit de dégagement pour la voie maritime, donc une largeur et une hauteur permettant aux navires de passer. Or, l'estacade ne permet pas ce dégagement.

Il y avait donc des complexités, mais également des possibilités. Il devenait beaucoup plus intéressant de s'intégrer au projet du nouveau pont, avec une structure qui traverse Montréal-Brossard, que de poursuivre l'idée de l'estacade. Cette idée d'utiliser l'estacade a donc été écartée.

La sénatrice Chaput : Étant donné que cette idée a été écartée, on ne considère plus présentement de SLR?

M. Lacroix : Ce n'est pas l'idée du système qui a été écartée, mais l'utilisation de l'estacade. L'idée est maintenue, mais par l'intermédiaire du projet du nouveau pont en cours.

Mme Pham : Je peux vous donner de l'information additionnelle sur ce point. Le nouveau pont aura deux voies, soit deux tabliers pour la circulation automobile. Il y aura également un tablier central de deux voies uniquement dédié au transport collectif. Nous travaillons avec le gouvernement du Québec, car nous allons réserver ce corridor central au transport collectif. Or, il appartient au gouvernement du Québec de décider s'il y aura un système de train léger sur rail. Chose certaine, il y aura un corridor dédié.

Le sénateur Rivard : J'aimerais revenir à la question de la sénatrice Bellemare. Étant donné que l'on procédera par PPP, j'imagine difficilement qu'un soumissionnaire ne propose qu'un seul prix. Si, au moment de la soumission, on ne sait pas s'il y aura péage sur les deux autres ponts, il sera impossible d'arriver à un prix réaliste. Et s'il est vrai que l'étude, qui a fait l'objet d'une fuite dans les médias dernièrement, indique que cela aura un impact majeur sur les autres ponts, l'impact sera mineur si les trois autres ponts sont tarifés, même avec des tarifs différents. À moins que l'appel d'offres n'amène d'autres scénarios, comme celui d'un péage unique sur le pont Champlain et pas sur les autres ponts. Dans ce cas, il est certain que le péage sera plus élevé, ou le coût en PPP, car il faudra prévoir les revenus, l'opération et l'entretien. Le montant ne pourra pas être le même. Les soumissionnaires tiendront compte de la circulation actuelle et supposeront que, avec plus de population et de transport, ce sera rentable. Toutefois, si on impose un péage sur les autres ponts, la situation sera différente.

Je suppose que, lorsque vous établirez les devis finaux, vous tiendrez compte du péage, qu'il y en ai un seulement sur le pont Champlain ou sur les deux autres ponts également?

Mme Pham : Les rencontres, les discussions et les négociations avec les trois consortiums se déroulent actuellement. Ce sont des considérations dont nous discutons avec eux également. Vous comprendrez que ces discussions sont confidentielles.

Senator Rivard: However, let us agree that if there is a toll on the Champlain Bridge alone, the price may be different than if there were tolls on the other bridges as well. Will the decision be made when we get to the bids? Unless there are price breakdowns provided, and then the government will make its choice subsequently.

If we consider that the bids are settled once the envelopes are opened, the lowest compliant bidder will obtain the contract, and afterwards he or she may realize that traffic is much less than anticipated because the decision was made to not place tolls on the other bridges. How frequently the bridges are used is important information to determine the price when preparing the bids.

[*English*]

If this question can be answered, it can probably be answered by Ms. Pham. Both our committee and I are interested in knowing what federal money is going into bridge authorities, if any. I think we've touched on most of the various Crown corporations and the Federal Bridge Corporation Limited that we just heard from.

Regarding the Lewiston-Queenston Bridge from Ontario and the Niagara Falls Bridge Commission, is there any federal ownership or any federal money that goes into that that you're aware of?

Ms. Pham: I will have to get back to you with an answer to your question because I don't have that information right now.

The Chair: But if you can easily find it for us, I will give you two names, then: The Ogdensburg Bridge and Port Authority, which is between Prescott and Ogdensburg, New York — and, I think there was one other one that I wondered about as well, if you will just bear with me here — the Buffalo and Port Erie Public Bridge Authority. If you could find those for me and let me know if there is any federal money involved in those corporations.

Ms. Pham: Certainly. I will get back to you.

Senator Chaput: To add to that, Mr. Chair, we had the appendix prepared by our staff. Could we have the federal money given to all the bridges on this that have a federal component? There are quite a few of them.

The Chair: I'm not sure if you have a copy of this, but, Ms. Pham, we will ensure you get a copy at the end of this session. If you could look at the various federal government departments that are responsible for different bridges, it would be very helpful for us to know what the amount is, which department it is and where it comes from. Is it Transport or Infrastructure? We're trying to draw all this together and put our arms around it.

Ms. Pham: I understand. I would be more than pleased to follow up on that.

Le sénateur Rivard : Toutefois, on s'entend que, s'il y a péage uniquement sur le pont Champlain, le prix risque d'être différent que s'il y en a un aussi sur d'autres ponts. La décision se fera au moment de passer aux soumissions? À moins qu'il y ait des ventilations de prix et que, par la suite, le gouvernement fasse son choix.

Si on calcule que les soumissions sont réglées une fois qu'on ouvre les enveloppes, le plus bas soumissionnaire conforme obtient le contrat et, par la suite, il peut se rendre compte que la circulation est bien moindre, parce qu'on a décidé de ne pas mettre de péage sur les autres ponts. Le fait de savoir, lors de la soumission, quelle sera la fréquence d'utilisation est important à l'établissement du prix.

[*Traduction*]

S'il y a quelqu'un qui peut répondre à cette question, c'est bien Mme Pham. Le comité, moi y compris, aimerait bien savoir quelles sommes d'argent le gouvernement fédéral offre aux administrations des ponts. Je pense que nous avons parlé des diverses sociétés de la Couronne et notamment de la Société des ponts fédéraux Limitée qui vient d'intervenir.

Concernant le pont Lewiston-Queenston de l'Ontario et la Commission du pont de Niagara Falls, le gouvernement fédéral y a-t-il des intérêts ou offre-t-il des subventions?

Mme Pham : Je vous fournirai cette information ultérieurement, car je ne l'ai pas pour le moment.

Le président : Si vous pouvez obtenir facilement cette information, je vous citerai deux autres noms, à savoir le pont et l'administration portuaire d'Ogdensburg qui se trouve entre Prescott et Ogdensburg, dans l'État de New York et je pense qu'il y en a un autre sur lequel je me posais des questions — et je fais appel à votre patience — je crois qu'il s'agit de la Buffalo et Port Erie Public Bridge Authority. Je vous saurais gré de me dire si ces sociétés reçoivent des subventions fédérales.

Mme Pham : Je peux certainement vous fournir ces renseignements.

La sénatrice Chaput : En plus de cela, monsieur le président, il y a l'annexe préparée par notre personnel. Pourrions-nous avoir les sommes fédérales consacrées à tous les ponts concernés? Il y en a pas mal.

Le président : Je ne sais pas si vous en avez un exemplaire, madame Pham, mais nous ferons en sorte que vous en obteniez un à la fin de la séance. Si vous pouviez examiner les divers ministères fédéraux qui sont responsables des ponts, nous aimerions prendre connaissance des sommes qu'ils reçoivent, des ministères dont elles proviennent. S'agit-il du ministère des Transports ou de l'Infrastructure? Nous essayons d'avoir un portrait exact de la situation.

Mme Pham : Je comprends et je me ferai un plaisir de vous fournir ces renseignements.

Senator Downe: I'd just like to follow that up. I wasn't aware that the Government of Canada was also contributing to the new bridge in Montreal. I thought it was a public-private partnership but that the tolls would pay the cost. As you know, the Confederation Bridge was built because it was part of the constitutional obligation of Prince Edward Island joining Canada. They took the annual ferry subsidy, $42 million indexed in 1992, paid over the next 35 years to the private company that built the bridge, plus the tolls. That's how the Confederation Bridge is being paid for.

Tell me how the new bridge in Montreal is going to be paid for. What is the level of contribution over and above the tolls from the Government of Canada?

Ms. Pham: We will only know the final cost of the project once we have the bids. Based on our estimates at this point, we feel that tolls will help recoup part of the cost to build and operate the bridge, but there will still be a need for a federal contribution. At this point, I'm not able to communicate that amount because we're still waiting for the bids to come in.

Senator Downe: But the bridge is built for a lifespan of 125 years, and the Confederation Bridge was built for a lifespan of 100 years. The deal was the $42 million, indexed from 1992 for 35 years, plus the tolls. After that, it reverts to the Government of Canada. So you get 65 years of ownership. Surely this bridge can be amortized over a number of years to pay the total cost of any taxpayer money going in up front.

Ms. Pham: Depending on the toll rates and also the total cost of the project, those numbers are still being looked at, so we don't have the final numbers as to what the federal contribution will be, nor have we set the toll rates yet.

Senator Downe: Obviously, this is a point of some interest because Prince Edward Islanders haven't objected, or other Canadians, to the $45 fee, chair, but if there is additional money going into another bridge, our rate could be much lower if we had a top-up as well. Thank you for that information.

The Chair: Thank you. We will continue to be interested in these subjects.

I have one other senator on round two, Senator Chaput.

Senator Chaput: Very briefly. It's with regard to information we've asked for. According to the appendix we have, there are 26 existing federal bridges across Canada and they're under six different custodians. This is the information that we'd like to receive with regard to the monies the federal government is giving to all of those.

The Chair: We'll give you two schedules. One we have prepared — the Library of Parliament has brought this together for us — that lists the names of bridges under different

Le sénateur Downe : À ce sujet, je ne savais pas que le gouvernement du Canada faisait une contribution pour le nouveau pont de Montréal. Je pensais qu'il s'agissait d'un partenariat public-privé et que les recettes du péage permettraient d'en assumer les coûts. Comme vous le savez, le pont de la Confédération a été construit en partie pour assumer l'obligation constitutionnelle que l'Île-du-Prince-Édouard avait d'adhérer au Canada. On a pris la contribution annuelle des traversiers, soit 42 millions de dollars indexés en 1992, versés pendant 35 ans à l'entreprise privée qui a construit le pont, plus les recettes du péage. C'est comme cela que le pont de la Confédération a été payé.

Dites-moi de quelle façon on va payer le nouveau pont de Montréal. Quel est le niveau de contribution au-delà des recettes perçues par le péage du gouvernement du Canada?

Mme Pham : Nous ne connaîtrons le coût définitif du projet qu'après réception des soumissions. D'après nos estimations, les recettes du péage permettront de récupérer une partie des coûts de la construction et du fonctionnement, mais une contribution fédérale sera aussi nécessaire. Je ne suis pas en mesure de vous communiquer ces montants avant que nous ayons reçu les soumissions.

Le sénateur Downe : Mais le pont aura une durée de vie de 125 ans, alors que celui de la Confédération a été construit pour une durée de vie de 100 ans. Le contrat était de 42 millions de dollars, indexés à partir de 1992 sur 35 ans, plus les recettes du péage, après quoi le pont était récupéré par le gouvernement du Canada. Vous avez donc une propriété de 65 ans. Le prix du pont peut certainement être amorti sur un certain nombre d'années pour couvrir les sommes qu'ont avancées les contribuables.

Mme Pham : En fonction des tarifs de péage et du coût total du projet, on étudie les sommes en jeu. Nous n'avons donc pas encore le montant de la contribution fédérale, ni les taux de péage.

Le sénateur Downe : C'est un point manifestement intéressant, car les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ou d'autres Canadiens ne se sont pas opposés au péage de 45 $, monsieur le président, mais si des sommes supplémentaires sont allouées à un autre pont, notre taux pourrait être beaucoup plus bas si nous en bénéficions aussi. Merci de cette information.

Le président : Merci, ce sujet continue de nous intéresser.

Pour le deuxième tour, j'ai une question de la sénatrice Chaput.

La sénatrice Chaput : Très brièvement, c'est au sujet de l'information que nous avons demandée. D'après l'annexe que nous avons, il y a actuellement 26 ponts fédéraux qui relèvent de six instances différentes. Nous aimerions avoir de l'information sur les sommes qu'ils reçoivent du gouvernement fédéral.

Le président : Nous vous donnerons deux listes. L'une a été préparée pour nous par la Bibliothèque du Parlement et dans laquelle sont consignés les ponts relevant de différents ministères.

government departments. I mentioned those: Fisheries, et cetera. Then we have another one: existing federal bridges and what authority is responsible. That's where I got those various names that I wasn't sure who this particular authority was. If you're able to help us with that schedule and maybe bring it all together into one for us, that would be very helpful.

Ms. Pham: I will try to do so.

The Chair: This is our Finance Committee inquiry, so we're interested in knowing the amount of federal money going into these various projects and what oversight there is. That's our area of interest.

[*Translation*]

Senator Rivard: When we began discussing the problems surrounding the replacement of the Champlain Bridge, we all wondered whether it was relevant to ask why this was not an international bridge, and why the federal government had decided to build it at its own expense a few years ago. I found the reply I was given satisfactory. Correct me if I am wrong, but that decision was taken because of the opening of the St. Lawrence Seaway, which allowed ships to travel right up to the Great lakes. That was the justification for making it a federal bridge. That is still the reason why the federal government has kept the responsibility for the Champlain Bridge, because contrary to other bridges in Canada, that must be interprovincial or international, in the case of the Champlain Bridge, the idea was that it goes over the seaway which serves three-quarters of Canada. Is that correct?

Ms. Pham: Yes.

Senator Rivard: Thank you.

The Chair: If there are no further comments, and if no other senator wishes to have the floor, I will thank you, Ms. Pham, Mr. Lachance and Mr. Lacroix. We continue to be interested in the bridges.

If you have any further comments, we are always here, and please do not hesitate to contact us.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

Je les ai mentionnés, il s'agit de Pêches et Océans, et cetera. L'autre liste comporte les ponts fédéraux actuels et les organismes dont ils relèvent. C'est là que j'ai des doutes. Si vous pouviez préciser cette liste et la compléter, ce serait très utile.

Mme Pham : Je vais essayer de vous fournir ces renseignements.

Le président : C'est l'information que demande le Comité des finances qui veut savoir le montant des sommes fédérales consacrées à ces divers projets et les critères de surveillance dont ils sont assortis. C'est cela qui nous intéresse.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Lorsque nous avons commencé à parler des problèmes occasionnés par le remplacement du pont Champlain, nous nous sommes presque tous questionnés sur la pertinence de se demander pourquoi ce n'était pas un pont international, pour quelle raison le gouvernement fédéral avait-il décidé de le construire à ses frais il y a plusieurs années. La réponse qu'on m'avait donnée me satisfaisait. Vous me corrigerez si je me trompe, mais cette décision a été prise à cause de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent qui, elle, permet aux bateaux de se rendre jusqu'aux Grands Lacs. C'était la justification pour laquelle ce devait être un pont fédéral. C'est toujours la raison pour laquelle c'est le gouvernement fédéral qui prend et garde la responsabilité du pont Champlain, parce que, contrairement à d'autres ponts qui existent au Canada, il faut que ce soit interprovincial ou international, et dans le cas du pont Champlain, c'était pour enjamber la voie maritime qui, elle, dessert les trois quarts du Canada. C'est bien le cas?

Mme Pham : Oui.

Le sénateur Rivard : Merci.

Le président : S'il n'y a aucun autre commentaire et aucun autre sénateur qui désire prendre la parole, je vous remercie, madame Pham, monsieur Lachance et monsieur Lacroix. On continue à s'intéresser aux ponts.

Si vous avez d'autres observations, nous sommes toujours ici, et n'hésitez pas à communiquer avec nous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chair: First of all, honourable senators, I would like to introduce to you some special guests we have in addition, of course, to the special guests we have as our witnesses. We have Mr. Emmanuel Anyimadu, who is Clerk of the Parliament of Ghana; and Mr. George Brace, Senior Parliamentary Reporter and Secretary to the Clerk of the Parliament of Ghana. They are visiting us here under a parliamentary program, and they are accompanied by Mr. John Karalis from the Parliamentary Centre. Their particular interest is to better understand the roles and functions of oversight by committees and the support provided by parliamentary staff. We have introduced them to our committee staff, and they have had a chance to meet with our clerk. We would like to welcome you. Thank you very much for being here.

[*Translation*]

This evening, we will continue our study of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

From the Canada Border Services Agency, we are pleased to welcome André Joannette, Deputy Chief Financial Officer and Resource Management, Comptrollership Branch; and Caroline Xavier, Associate Vice President, Operations Branch. Also on the panel this evening from Natural Resources Canada, we welcome Kami Ramcharan, Assistant Deputy Minister, Corporate Management Services Sector and Chief Financial Officer; and Jennifer Hollington, Director General, Planning, Performance Management and Reporting.

We are continuing, as I have said, under the Main Estimates, so our references are in your plans and priorities and the Main Estimates that we received and were given a year mandate to deal with. We would like you to focus on the operations of your respective entities, and then we will go into a question and answer period following that.

We will begin with Canada Border Services Agency, and then we will proceed to Natural Resources Canada.

[*Translation*]

Mr. Joannette, the floor is yours.

[*English*]

André Joannette, Director General, Deputy Chief Financial Officer and Resource Management Directorate, Comptrollership Branch, Canada Border Services Agency: Good evening. I would like to thank the chair and members of the committee for

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je voudrais tout d'abord vous présenter les invités spéciaux que nous accueillons en plus, bien sûr, de ceux qui sont venus comparaître en tant que témoins. Nous recevons M. Emmanuel Anyimadu, greffier du Parlement du Ghana; et M. George Brace, premier sténographe parlementaire et secrétaire du greffier du Parlement du Ghana. Ils nous rendent visite dans le cadre d'un programme parlementaire, et ils sont accompagnés de M. John Karalis, du Centre parlementaire. Ils veulent en particulier mieux connaître les rôles et les fonctions de surveillance des comités et l'aide fournie par le personnel parlementaire. Nous les avons présentés aux membres du personnel de notre comité et ils ont eu l'occasion de rencontrer notre greffière. Nous vous souhaitons la bienvenue. Merci de votre présence.

[*Français*]

Ce soir, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'accueillir des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada : M. André Joannette, adjoint au dirigeant principal des finances, Gestion des ressources, Direction générale du contrôle, et Mme Caroline Xavier, vice-présidente associée de la Direction générale des opérations. De plus, nous recevons des représentantes de Ressources naturelles Canada : Mme Kami Ramcharan, sous-ministre adjointe du Secteur de la gestion et des services intégrés et dirigeante principale des finances, et Mme Jennifer Hollington, directrice générale, Planification, gestion du rendement et de la production de rapports.

Comme je le disais, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses, et nous nous référerons aux rapports sur les plans et les priorités et au Budget principal des dépenses que nous avons reçu et pour lequel nous avons un mandat d'un an. Nous aimerions que vous vous concentriez sur les activités de vos organismes respectifs, et nous passerons ensuite aux questions.

Nous entendrons tout d'abord l'exposé de l'Agence des services frontaliers du Canada, et celui de Ressources naturelles Canada par la suite.

[*Français*]

Monsieur Joannette, vous avez la parole.

[*Traduction*]

André Joannette, directeur général, Direction de l'adjoint du directeur principal des finances et de la gestion des ressources, Direction générale du contrôle, Agence des services frontaliers du Canada : Bonsoir. Je tiens à remercier le président et les membres

providing the Canada Border Services Agency with the opportunity to discuss our 2014-15 Main Estimates.

I am pleased to be here with my colleague, Caroline Xavier, Associate Vice President of the Operations Branch.

Mr. Chair, in the CBSA's submission for the 2014-15 Main Estimates, the agency sought funding in the amount of $1.7 billion, representing an increase of approximately $56 million, or 3.3 per cent, over the previous year. For 2014-15, the total funding submission is $1.4 billion in operating expenditures, $162 million in capital and $177 million for employee benefit plans.

[*Translation*]

The Main Estimates are reflective of some of the key investments made by the agency to enhance its capacity to provide effective border protection and quality services. I would like to take a few moments to outline some of these investments.

[*English*]

In the 2014-15 Main Estimates submission, the CBSA sought an increase of $218 million in order to continue to meet the Government of Canada's objectives related to integrated border management; invested in a smarter, more secure and trade efficient border using advances in science and technology and enhanced cooperation with our partners and stakeholders; strengthened our mutual security and the free flow of lawful trade and travel between Canada and the United States; and met key internal business and administrative priorities.

[*Translation*]

The increases in funding were sought for the following three main areas of activity:

- to preserve the availability of funding for eight key projects that were unspent in the 2013-2014 fiscal year, and transferred to the 2014-2015 fiscal year, so as to ensure that the Canada Border Services Agency can meet its legal and project commitments on certain projects, such as the arming of CBSA officers, eManifest and balanced refugee reform;

- to support the Beyond the Border Action Plan, which includes the modernization of our border infrastructure, the development of a single window approach, investments in enhancements to information technology and systems for several initiatives in both the traveller and commercial

du comité de donner l'occasion à l'Agence des services frontaliers du Canada de discuter avec vous du Budget principal des dépenses 2014-2015.

Je suis ravi d'être ici aujourd'hui avec ma collègue, Mme Caroline Xavier, qui est la vice-présidente associée de la Direction générale des opérations.

Monsieur le président, dans sa présentation du Budget principal des dépenses de l'exercice 2014-2015, l'ASFC a demandé un financement de 1,7 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 56 millions, ou de 3,3 p. 100 par rapport à l'année précédente. Pour l'exercice 2014-2015, le financement total demandé est de 1,4 milliard de dollars pour les dépenses de fonctionnement, 162 millions de dollars pour les dépenses en capital et 177 millions de dollars pour le régime d'avantages sociaux des employés.

[*Français*]

Cette présentation reflète certains des principaux investissements effectués par l'agence lui permettant d'assurer la sécurité de la frontière sécuritaire et d'offrir des services de qualité. J'aimerais prendre quelques moments pour mettre en évidence certains de ces investissements.

[*Traduction*]

Dans la présentation du Budget principal des dépenses de 2014-2015, l'ASFC a demandé une augmentation de l'ordre de 218 millions de dollars afin de continuer à répondre aux objectifs du gouvernement en matière de gestion intégrée des services frontaliers; à investir dans une frontière plus intelligente, sécuritaire et efficace sur le plan commercial, en s'appuyant sur les innovations en science et en technologie et en améliorant notre collaboration avec nos partenaires et intervenants; à rehausser la sécurité des deux pays tout en permettant la libre circulation des marchandises et des voyageurs légitimes entre le Canada et les États-Unis; et à respecter les principales priorités opérationnelles et administratives.

[*Français*]

L'augmentation du financement a été demandée pour les trois principaux secteurs d'activité suivants :

- le maintien du financement disponible pour huit projets clés, qui n'a pas été dépensé au cours de l'exercice 2013-2014, qui a été transféré à l'exercice financier 2014-2015 et qui permettra à l'Agence des services frontaliers de respecter ses engagements juridiques et de projets, dans le cadre des projets tels que l'armement des agents des services frontaliers, le Manifeste électronique et les mesures de réformes équitables concernant les réfugiés;

- à l'appui du plan d'action Par-delà la frontière, moderniser les infrastructures frontalières, ce qui se traduit par la mise en place d'une approche de guichet unique, des investissements dans l'amélioration des technologies de l'information et des systèmes utilisés dans plusieurs

streams, in order to enable the agency to proceed with the next phases of an entry-exit information system; and

- to make strategic investments in the processing capacity and effective workload management of the temporary resident and citizenship programs, which respond to the government's economic action plan commitments in 2012 to build a fast and flexible immigration system that is also responsive to economic needs.

[*English*]

In the Main Estimates, the agency's increases are offset by decreases totaling $162 million, primarily due to a reduction in its operating expenditures by approximately $70 million for the last phase of the Deficit Reduction Action Plan measures announced in 2012; transfers of responsibilities and funding to Shared Services Canada as part of the Government of Canada's initiative to centralize information technology services; and the winding down of funding for the replacement of aging large-scale imaging technology equipment.

In summary, the CBSA's first and foremost priority is to ensure that our front line officers have the tools and resources they need at home and abroad to carry out the vast responsibilities under their purview.

We also make strategic decisions about how to best use the resources available to us, which includes investments in technology and systems to improve efficiencies and effectiveness.

[*Translation*]

This concludes my presentation. I would be pleased to answer your questions.

The Chair: We will continue with another presentation.

[*English*]

Kami Ramcharan, Assistant Deputy Minister, Corporate Management Services Sector and Chief Financial Officer, Natural Resources Canada: It is a pleasure to meet with the committee to discuss Natural Resources Canada's 2014-15 Main Estimates.

[*Translation*]

I am the Assistant Deputy Minister of the Corporate Management and Services Sector, as well as the Chief Financial Officer for Natural Resources Canada. I am accompanied today by my colleague Jennifer Hollington, Director General of the

initiatives, tant dans les filières commerciales que dans celles des voyageurs, afin de permettre à l'agence de passer à la prochaine phase de la mise en application d'un système d'information d'entrée et de sortie;

- investir de manière stratégique dans la capacité de traitement et de gestion efficace de la charge de travail que représentent les programmes de résidence temporaire et de citoyenneté dans le but de répondre aux engagements du plan d'action économique du gouvernement pris en 2012, qui visait à créer un système d'immigration rapide et souple qui correspond également aux défis économiques.

[*Traduction*]

Le Budget principal des dépenses de l'agence contient également des diminutions de l'ordre de 162 millions de dollars, principalement attribuables à une réduction des dépenses de fonctionnement d'environ 70 millions de dollars pour les mesures de la dernière phase du Plan d'action de réduction du déficit annoncées en 2012; aux transferts des responsabilités et des fonds à Services partagés Canada dans le cadre de 1'initiative de centralisation des technologies de l'information du gouvernement; et à la réduction du financement des activités de remplacement des équipements technologiques vieillissants d'imagerie à grande échelle.

En bref, la plus importante priorité de l'ASFC est de veiller à ce que ses agents de première ligne aient les outils et les ressources nécessaires, tant au pays qu'à l'étranger, pour leur permettre de s'acquitter du large éventail de responsabilités relevant de leurs compétences.

Nous avons également pris des décisions stratégiques quant au meilleur usage des ressources à notre disposition, ce qui inclut des investissements dans les technologies et les systèmes qui nous permettront d'améliorer notre efficacité et notre efficience.

[*Français*]

Ceci conclut ma présentation. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président : Nous allons enchaîner avec l'autre présentation.

[*Traduction*]

Kami Ramcharan, sous-ministre adjointe, Secteur de la gestion et des services intégrés et dirigeante principale des finances, Ressources naturelles Canada : C'est un plaisir de rencontrer le comité afin d'examiner le Budget principal des dépenses de 2014-2015 de Ressources naturelles Canada.

[*Français*]

Je suis la sous-ministre adjointe du Secteur de la gestion et des services intégrés ainsi que la dirigeante principale des finances de Ressources naturelles Canada. Je suis accompagnée aujourd'hui de ma collègue Jennifer Hollington, directrice générale de la

Planning, Performance Management and Reporting Branch within the Science and Policy Integration Sector.

Mr. Chair, let me take a moment to briefly describe some key elements of my department's Main Estimates 2014-15.

[*English*]

The estimates show planned budgetary spending of $2.53 billion, which is a decrease of about $232 million from the previous fiscal year. This decrease is due to a number of factors across our operating vote, capital vote, grants and contributions vote and our statutory authorities.

NRCan is receiving $137.8 million less in operating costs, primarily due to the sunsetting of funding for the Nuclear Legacy Liabilities Program designed for the cleanup of Atomic Energy of Canada Limited research sites.

This program has made significant progress in the past eight years in the areas of decontamination and demolition of the shutdown of nuclear infrastructure. The second phase of this program expired at the end of March 2014. This decrease was slightly offset by an increase in funding for the Port Hope Area Initiative to clean up local historic low-level radioactive waste and contaminated soils in the Port Hope area.

Also, there is $12.8 million less in planned capital spending, which is primarily related to the revitalization of Natural Resources Canada's satellite stations facilities. This work is near completion, so the funding is declining this year.

On transfer payments, the department is receiving $194.9 million less for two programs: The Clean Energy Fund, which is scheduled to expire at the end of March 2015, supports activities to reduce air pollution and greenhouse gas emissions; and the ecoENERGY for Biofuels Program, which encourages domestic production of renewable fuels and has an incentive rate that declines over a nine-year program life.

[*Translation*]

These decreases in transfers are offset by an increase of $113 million in statutory authorities, which include statutory payments to Nova Scotia and Newfoundland and Labrador through Natural Resources Canada under the Atlantic Offshore Accords Act. Increases in royalty revenue are expected because of changes in offshore oil and gas production levels and pricing. We are also forecasting an increase in the statutory grant to Sustainable Development Technology Canada for the Next-

Direction de la planification, de la gestion du rendement et de la production de rapports au sein du Secteur de l'intégration des sciences et des politiques.

Monsieur le président, permettez-moi de prendre un instant pour examiner brièvement certains éléments clés du Budget principal des dépenses de 2014-2015 de mon ministère.

[*Traduction*]

Des dépenses budgétaires de l'ordre de 2,53 milliards de dollars sont prévues au Budget des dépenses, ce qui représente une diminution d'environ 232 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à un certain nombre de facteurs touchant notre crédit de fonctionnement, notre crédit pour dépenses en capital, nos subventions et contributions et nos autorisations législatives.

RNCan a une diminution de 137,8 millions de dollars en coûts de fonctionnement, essentiellement en raison de la temporisation du financement pour le Programme des responsabilités nucléaires héritées, un programme conçu pour le nettoyage des sites de recherche d'Énergie atomique du Canada limitée.

Le programme a accompli des progrès considérables au cours des huit dernières années dans les secteurs de la décontamination et de la démolition des infrastructures nucléaires ayant cessé leurs activités et dont la deuxième phase est arrivée à échéance à la fin de mars 2014. Cette diminution est légèrement compensée par une augmentation du financement de l'Initiative de la région de Port Hope visant à effectuer le nettoyage des déchets historiques faiblement radioactifs et des sols contaminés dans des localités de la région de Port Hope.

Aussi, il y a une diminution de 12,8 millions de dollars en dépenses prévues en immobilisations essentiellement liées à la relance des installations de réception satellitaire de Ressources naturelles Canada. Cette initiative est sur le point d'être achevée.

Il y a une diminution de 194,9 millions de dollars en paiements de transfert pour deux programmes : le Fonds pour l'énergie propre, dont l'échéance est prévue à la fin de mars 2015, permet de financer des activités qui entraîneront la réduction de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre; et le Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, qui favorise la production nationale de carburants renouvelables et comporte un taux incitatif qui diminue au cours du programme d'une durée de neuf ans.

[*Français*]

Ces diminutions sont compensées par une augmentation de 113 millions de dollars en autorisations législatives essentiellement liées au versement de paiements législatifs à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, dans le cadre de la responsabilité de Ressources naturelles Canada en matière de ressources pétrolières extracôtières, en vertu des lois concernant les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique, et ce, en raison de l'augmentation prévue des recettes en redevances à la suite de la

generation Biofuels Fund, which is designed to help create a Canadian biofuel industry that is supporting farmers across Canada.

[*English*]

In addition to the 2014-15 Main Estimates, Natural Resources anticipates increasing its funding in several areas that reflect the priorities outlined in the Economic Action Plan 2014. These investments include: New funding received under Supplementary Estimates (A) for the Nuclear Legacy Liabilities Program in 2014-15 of $195 million for the next phase of the program. This is separate from the reduction I indicated earlier, which was tied to the second phase of the Nuclear Legacy Liabilities Program; $90.4 million over four years for investment in forest industry transformation initiatives to foster job creation and innovation; and $11.4 million over five years to invest in state-of-the-art earthquake monitoring systems supporting the safety of families and communities and investing in innovation.

[*Translation*]

In conclusion, Mr. Chair, Natural Resources Canada's 2014-15 Main Estimates clearly demonstrate in what way this department is committing to deliver on the Government of Canada's policy, program and service delivery priorities, and to do so in a fiscally responsible manner.

[*English*]

Thank you again for the opportunity to appear before the committee. We would be pleased to answer any questions.

The Chair: Thank you for preparing these submissions and giving it to us to provide a basis for our questions. I have a number of senators who have expressed an interest, but before I go to the list, a couple of points of clarification.

Mr. Joannette, in your presentation you talked about seeking an increase in this year's estimates of $218 million. One of the items halfway down the page was "to preserve the availability of funding" for certain projects.

What does "preserve the availability" mean?

Mr. Joannette: If I can have some clarification, are you referring to the $116.3 million?

modification des niveaux de production et de la fixation des prix. Nous prévoyons également une augmentation de la subvention législative à Technologies du développement durable Canada pour le fonds des biocarburants de la prochaine génération, qui vise à aider à créer un secteur canadien des biocarburants soutenant l'ensemble des agriculteurs canadiens.

[*Traduction*]

Outre le Budget principal des dépenses de 2014-2015, Ressources naturelles Canada prévoit accroître son financement dans plusieurs secteurs qui reflètent les priorités décrites dans le Plan d'action économique de 2014. Je vais donner des exemples de ces investissements. On parle notamment d'un nouveau financement de 195 millions de dollars reçu au titre du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour la prochaine phase du Programme des responsabilités nucléaires héritées en 2014-2015. Ce financement est différent de la réduction mentionnée plus tôt qui est liée à la deuxième phase du Programme des responsabilités nucléaires héritées. On parle également d'une somme de 90,4 millions de dollars sur une période de quatre ans dans le cadre de l'initiative Investissements dans la transformation de l'industrie forestière afin de favoriser la création d'emplois et l'innovation. Enfin, il y a une somme de 11,4 millions de dollars sur une période de cinq ans afin d'investir dans des systèmes de surveillance sismique à la fine pointe de la technologie favorisant la sécurité des familles et des collectivités et l'innovation.

[*Français*]

Pour conclure, monsieur le président, le Budget principal des dépenses de 2014-2015 de Ressources naturelles Canada démontre clairement de quelle façon ce ministère s'engage à exécuter les priorités en matière de politiques, de programmes et de prestation de services du gouvernement du Canada, et ce, de manière responsable sur le plan financier.

[*Traduction*]

Je vous remercie de nouveau de nous avoir donné la possibilité de nous présenter devant le comité. Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie d'avoir préparé les documents et de nous les avoir fournis afin que nous puissions nous en servir lorsque nous vous poserons des questions. Un certain nombre de sénateurs veulent prendre la parole, mais avant de les laisser vous poser des questions, j'aimerais obtenir quelques précisions.

Monsieur Joannette, dans votre exposé, vous avez dit que l'ASFC a demandé une augmentation de l'ordre de 218 millions de dollars. Le premier point, qui se trouve au bas de la page, est le suivant : « le maintien du financement disponible » pour certains projets.

Qu'entendez-vous par « maintien du financement disponible »?

M. Joannette : Parlez-vous du montant de 116,3 millions de dollars?

The Chair: The increases in funding were sought for three main areas of activity to preserve the availability of funding for some key projects that were unspent last year.

Mr. Joannette: Yes.

The Chair: Did you take advantage of the carry forward program?

Mr. Joannette: We did not take advantage of the carry forward, but it is a similar exercise. It is called the reprofiling of monies from last year to this year to better align to our planned spending. It is basically a carry forward.

The Chair: I am sorry Senator Gerstein is not here. He is our expert on reprofiling. Rather than using a carry forward, because it would be precisely the same, you used what mechanism?

Mr. Joannette: The reprofile.

The Chair: That's helpful. The other point of clarification is on the next page, the winding down of the replacement of aging VACIS machines. Does that mean you are getting out of VACIS machines or that you have all the replacements done?

Mr. Joannette: For this specific submission we were asked to replace a number of VACIS machines. We have done that and the funding for that initiative is completed. We continue to invest in large-scale imaging and we have some funding for that.

The Chair: The VACIS machines are used often at ports to see what is inside a large trailer, for example, or a container. This committee and others have had an opportunity to see the operation of those VACIS machines. That process and that equipment will continue; is that correct?

Mr. Joannette: That process will continue. VACIS is the trademark. It is like ski-doo.

The Chair: You call it large imaging?

Mr. Joannette: It is a large-scale imaging. The ones we were purchasing were VACIS.

The Chair: Senator Eaton is a member of our steering committee and is from Toronto. She will be the first questioner.

Senator Eaton: Ms. Ramcharan, in your presentation, $90 million over four years for the investment in forest industry transformation.

I don't know if you had a chance to read it, but under Senator Mockler's chairmanship of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, we just finished a study on forest innovation. One of the things we realized, after hearing many witnesses, is that none of the universities and architectural schools across the country — U of T, Laval and UBC — taught anything about wood in their architecture courses.

Le président : On dit ici que l'augmentation du financement a été demandée pour trois principaux secteurs d'activité, dont le maintien du financement pour des projets clés, qui n'a pas été dépensé au cours de l'exercice précédent.

M. Joannette : Oui.

Le président : Avez-vous profité du programme de report?

M. Joannette : Non, mais il s'agit d'un processus similaire. Il consiste à reporter des fonds de l'année dernière à cette année pour que cela soit plus conforme à nos dépenses prévues. C'est essentiellement la même chose.

Le président : Excusez-moi, mais le sénateur Gerstein n'est pas présent. C'est notre spécialiste en la matière. Quel mécanisme semblable avez-vous utilisé?

M. Joannette : Le report de fonds.

Le président : C'est utile. L'autre précision que j'aimerais obtenir concerne un passage qui se trouve deux pages plus loin : le ralentissement des activités de remplacement des équipements technologiques vieillissants VACIS. Cela veut-il dire que vous arrêtez de les utiliser progressivement? Que tous les remplacements ont été effectués?

M. Joannette : On nous a demandé de remplacer une partie de l'équipement. Nous l'avons fait et le financement lié à cette initiative est terminé. Nous continuons d'investir dans l'imagerie à grande échelle et nous avons des fonds à cet égard.

Le président : Le VACIS est souvent utilisé dans les ports pour vérifier le contenu d'une grande remorque ou d'un conteneur, par exemple. Notre comité et d'autres comités ont eu l'occasion de voir comment il fonctionne. On continuera à utiliser le processus et l'équipement, n'est-ce pas?

M. Joannette : On continuera d'utiliser le processus. VACIS fait référence à la marque, comme c'est le cas pour ski-doo.

Le président : On appelle cela de l'imagerie à échelle?

M. Joannette : C'est de l'imagerie à grande échelle. Le système que nous achetions, c'était le VACIS.

Le président : La sénatrice Eaton, de Toronto, est membre de notre comité de direction. Ce sera la première personne à vous poser des questions.

La sénatrice Eaton : Madame Ramcharan, dans votre exposé, vous avez parlé d'un investissement de 90 millions de dollars sur une période de quatre ans dans le cadre de l'initiative Investissements dans la transformation de l'industrie forestière.

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de la lire, mais sous la présidence du sénateur Mockler, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, nous venons de terminer une étude sur l'innovation dans l'industrie forestière. Après avoir entendu le témoignage de bien des témoins, nous nous sommes rendu compte entre autres qu'aucune université et aucune école d'architecture au pays — l'Université de Toronto, l'Université Laval et

They had the cement industry come and give them free seminars about how to use cement in the latest and best way, but they knew little or nothing about wood.

I am wondering if a place to start in your investments and forest industry transformation might be four or five chairs in those universities dealing with the use of wood and architecture, because we found countries like Sweden are constructing 20-storey buildings in wood, as is Japan. We are far behind. As you know, we are the most forested country in the world, but the use of wood in our architecture is not as prevalent as it should be.

I guess I am asking you: Have you considered anything like beginning to educate engineers and architects in the use of wood?

Ms. Ramcharan: Thank you very much for your question. Basically since 2007 the government has invested about $1.8 billion in initiatives that are commercializing innovative technologies, opening up new markets and securing Canada's forest sector position as a world leader in environmental performance.

A lot of the programs that currently exist within Natural Resources Canada really are looking at how we can better support architecture with regard to looking for different markets to do that. We have been involved in large-scale or small-scale demonstrations in terms of looking at using wood to build over four-storey buildings.

A lot of programs we have within the Canadian forest service are looking at that. We have not looked specifically at funding chairs; that is not part of our current program. However, I can take that back for my colleagues to consider in terms of going forward.

Senator Eaton: Thank you. This is something that Senator Mockler and I would like to pursue.

If I could now go to border services, there was an article in the newspaper the other day about your agency stopping three, I think, young Canadians from the west from going to Syria to fight with ISIS. This is just the beginning, I imagine, of either kids who want to be jihadis leaving the country or, if the war really gets to be uncomfortable, coming back to this country.

Do you have funds or something allocated to look into that problem? In other words, do you have the monies necessary to do what you have to do?

Mr. Joannette: From a funding perspective at this particular time, we have all the resources necessary to conduct this business. As I mentioned in the notes, we do reallocations of our existing resources to allow the investments in the priority areas. Maybe I could defer to Caroline for further information.

l'Université de la Colombie-Britannique — n'enseignait quoi que ce soit sur le bois dans les cours d'architecture. Elles faisaient venir des représentants de l'industrie du ciment qui donnaient des séminaires gratuits sur la meilleure façon d'utiliser le ciment, mais on n'en apprenait peu ou on n'apprenait rien au sujet du bois.

Je me demande si pour ce qui est de vos investissements et de la transformation de l'industrie forestière, la création de quatre ou cinq chaires sur l'utilisation du bois et l'architecture constituerait un bon point de départ, car des pays comme la Suède construisent des immeubles de 20 étages en bois, comme au Japon. Nous sommes très en retard. Comme vous le savez, le Canada est le plus grand pays forestier du monde, mais l'utilisation du bois dans notre architecture n'est pas aussi répandue qu'elle le devrait.

Ma question est la suivante : avez-vous pensé à l'idée d'enseigner des choses aux ingénieurs et aux architectes sur l'utilisation du bois?

Mme Ramcharan : Je vous remercie beaucoup de la question. En gros, depuis 2007, le gouvernement a investi environ 1,8 milliard de dollars dans des initiatives visant à commercialiser les nouvelles technologies, à ouvrir de nouveaux marchés et à permettre à l'industrie forestière du Canada de demeurer un chef de file mondial dans la performance environnementale.

Dans bon nombre de programmes actuels de Ressources naturelles Canada, on examine les façons de mieux soutenir l'architecture pour ce qui est de trouver des marchés différents. Nous participons à des démonstrations à grande ou à petite échelle au chapitre de l'utilisation du bois pour construire des immeubles de plus de quatre étages.

De nombreux programmes du Service canadien des forêts sont orientés vers cela. Nous ne nous sommes pas penchés sur le financement des chaires; ce n'est pas un volet de notre programme actuel. Cependant, je peux demander à mes collègues de prendre cet élément en considération.

La sénatrice Eaton : Merci. C'est une question que le sénateur Mockler et moi aimerions approfondir.

J'aimerais maintenant poser des questions aux représentants des services frontaliers. L'autre jour, un article de journal révélait que l'agence a empêché trois jeunes Canadiens de l'Ouest, je crois, de se rendre en Syrie pour joindre les rangs de l'EIIS. J'imagine que ce n'est que le début : des jeunes veulent quitter le pays pour devenir des djihadistes ou, si la guerre devient vraiment pénible, ils voudront revenir.

Avez-vous des fonds destinés à ce problème? En d'autres termes, avez-vous l'argent qu'il faut pour faire votre travail?

M. Joannette : Sur le plan du financement, à ce moment-ci, nous avons toutes les ressources qu'il faut pour faire notre travail à cet égard. Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous réaffectons certaines de nos ressources afin d'investir dans les secteurs prioritaires. Je devrais peut-être demander à Caroline de vous donner plus de renseignements.

Caroline Xavier, Associate Vice President, Operations Branch, Canada Border Services Agency: In addition to what André has said, part of the mandate is to ensure that we are protecting the borders primarily on inbound; we also worry about what is going outbound. As that is part of our mandate, as André said, we are funded to be able to adhere to that mandate. We have various tools and mechanisms at our disposal to be able to ensure we are managing our borders effectively, things, such as what you have heard before, around our targeting systems and the fact that we use certain tools such as our lookouts and working with our other law enforcement partners to assist us in having the right information at our fingertips both at the port of entry but also with our liaison network that we have internationally abroad in over approximately 39 countries.

As you know, part of our mandate is about pushing our border out. We work very hard in that manner to be able to try to prevent any type of threat prior to their arrival even to our shores and ports of entry.

As André has said, we feel we are well funded to be able to do that because it is core to our mandate, to be able to continue to protect our borders.

Senator Eaton: When will your entry/exits start working?

Ms. Xavier: Our Entry/Exit Initiative has already begun, primarily in the land mode. It was implemented as of June 2013 in the land mode in our over 100 automated land ports of entry. We are now waiting for some additional legislation to be able to proceed with the air mode activities. That is scheduled to be in place, if all goes well, by June 2015. By then, our entry/exit will be fully implemented both in the land and the air mode. Part of the action plan is to explore the other modes as well.

In terms of what funding we expect to come, it is primarily the land and in the air mode at this time and by 2015.

Senator Eaton: As a point of clarification, when you say "legislation" I thought in the latest immigration bill that was passed, Bill C-24, in June, it was expected that you would have that entry/exit capability. That is not the case?

Ms. Xavier: It was not part of that bill.

Senator Eaton: Thank you.

The Chair: You are thinking about all individuals?

Senator Eaton: Yes, because it was said that to become a Canadian citizen you had to live in Canada four out of the six years, and one of the ways they would be able to track your residency requirement, fulfilling your residency would be your entry/exit stamp.

Caroline Xavier, vice-présidente associée, Direction générale des opérations, Agence des services frontaliers du Canada : Parallèlement à ce qu'a dit André, le mandat consiste entre autres à nous assurer que nous protégeons les frontières aux arrivées avant tout; nous nous préoccupons également de ce qui se passe à l'aller. Puisque cela fait partie de notre mandat, comme André l'a dit, nous avons les fonds qu'il faut pour pouvoir le remplir. Divers outils et mécanismes nous permettent de gérer nos frontières efficacement, comme ce dont on vous a parlé plus tôt, c'est-à-dire nos systèmes de ciblage. De plus, nous utilisons entre autres des avis de surveillance, et nous collaborons avec nos partenaires du milieu de l'application de la loi, qui nous aident à avoir l'information exacte à portée de la main au point d'entrée, mais également avec notre réseau de liaison à l'étranger, qui comprend plus de 39 pays.

Comme vous le savez, notre mandat consiste en partie à repousser notre frontière. Nous ne ménageons pas nos efforts à cet égard pour éliminer tout type de menace avant l'arrivée même sur nos côtes et à nos points d'entrée.

Comme l'a dit André, nous pensons que nos fonds nous permettent de le faire parce que c'est ce qui constitue l'essentiel de notre mandat : être en mesure de continuer à protéger nos frontières.

La sénatrice Eaton : Quand l'Initiative sur les entrées et les sorties sera-t-elle mise en œuvre?

Mme Xavier : La mise en œuvre de notre Initiative sur les entrées et les sorties est déjà commencée, surtout dans le mode terrestre. La mise en œuvre dans le mode terrestre a eu lieu en juin 2013 à nos plus de 100 points d'entrée automatisés. Nous attendons maintenant que des mesures législatives soient adoptées pour passer aux activités liées au mode aérien. Si tout va bien, les choses seront mises en place d'ici à juin 2015. À ce moment-là, notre initiative sera pleinement appliquée dans les modes terrestre et aérien. Le plan d'action consiste en partie à explorer les autres modes également.

Pour ce qui est des fonds que nous nous attendons de recevoir, c'est d'abord le mode terrestre et le mode aérien à l'heure actuelle et d'ici 2015.

La sénatrice Eaton : J'aimerais obtenir une précision sur ce que vous avez dit à propos des « mesures législatives ». Je croyais que le dernier projet de loi sur l'immigration qui a été adopté en juin, le projet de loi C-24, vous donnait cette capacité concernant les entrées et les sorties. Ce n'est pas le cas?

Mme Xavier : Ce n'était pas inclus dans le projet de loi.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le président : Vous pensez à tous les individus?

La sénatrice Eaton : Oui, car on disait que pour devenir citoyen canadien, un individu doit vivre au Canada durant quatre des six années, et le timbre d'entrée ou de sortie est l'un des outils qui permet de déterminer s'il satisfait aux exigences relatives à la résidence.

Ms. Xavier: That is correct. The Entry/Exit Initiative will be a support to that bill. We do not need anything from a foreign national perspective of those who would become residents; we have those authorities. We are fine in that space.

The Chair: I think that is important to clarify, that you will be starting to track everyone who leaves Canada and keep their names on record?

Ms. Xavier: We don't like to use the word "track" because that is not exactly what we will be doing.

The Chair: What word would you use, then?

Ms. Xavier: Basically, we will be ensuring that those who are entering, as well as leaving — for example, in land mode we are exchanging information with our U.S. colleagues. Basically they are giving us what is their entry, which becomes our exit, and vice versa. We are doing literally an exchange of information. In the air mode, we will be confirming with the use of airline manifest information who is arriving on our borders, as we do today, and we will be doing the same on exit. For the purposes of the example around permanent residency, ensuring that those who have arrived at our borders who are on visitor status, for example, who have a six-month period to stay here, are adhering to the reasons why they have been here and we are confirming their departure.

The Chair: We heard lots of discussion of that, so you are now implementing that?

Ms. Xavier: We are in the process of implementing.

The Chair: I am sorry to interrupt, but not just air, also land crossing?

Ms. Xavier: Yes, land crossings have already been implemented and have been in place for over a year now.

The Chair: Before I go to the next name on the list, for clarification purposes, Natural Resources Canada, you talked about receiving $137 million less in operating costs primarily due to the sunsetting of funding for the Nuclear Legacy Liabilities Program. Do you remember that comment?

Ms. Ramcharan: Yes.

The Chair: That is looking at the Main Estimates, but this committee also looks at Supplementary Estimates (A), and Supplementary Estimates (A) show an increase that you requested of $195 million.

Ms. Ramcharan: Exactly. It is a program that ended last year, but then we requested an additional renewal for this year. Our funding for the program ended last year, but in Supplementary Estimates (A) we asked for additional money in support of that program itself.

Mme Xavier : C'est exact. L'Initiative sur les entrées et les sorties appuiera le projet de loi. Nous n'avons besoin de rien pour ce qui est des étrangers, de ceux qui deviendront résidents; nous avons les pouvoirs qu'il faut à cet égard.

Le président : Je crois qu'il est important de préciser que vous commencerez à suivre toutes les personnes qui sortent du Canada et à conserver leurs noms?

Mme Xavier : Nous n'aimons pas utiliser cette expression, car ce n'est pas exactement ce que nous ferons.

Le président : Que dites-vous alors?

Mme Xavier : Au fond, nous nous assurerons que les personnes qui entrent au Canada, et celles qui en sortent — par exemple, dans le mode terrestre, nous communiquons de l'information à nos collègues américains et vice versa. Essentiellement, ils nous donnent des renseignements sur leurs entrées, qui deviennent nos sorties, et vice versa. Nous faisons littéralement un échange d'information. Dans le mode aérien, à l'aide des renseignements apparaissant sur la liste des passagers du transporteur aérien, nous vérifierons qui arrive à nos frontières, comme nous le faisons aujourd'hui, et nous ferons la même chose pour les gens qui sortent du pays. Concernant l'exemple de la résidence permanente, il s'agit de s'assurer que les gens qui se présentent à nos frontières qui ont le statut de visiteur, par exemple, ou qui viennent vivre au Canada pour une période de six mois, respectent les raisons pour lesquelles ils sont ici et nous confirmons leur départ.

Le président : Nous en avons beaucoup entendu parler. Vous êtes donc en train de mettre cela en œuvre?

Mme Xavier : Nous sommes en train de le faire.

Le président : Excusez-moi de vous interrompre, mais il ne s'agit pas seulement de la voie aérienne, mais aussi de la voie terrestre?

Mme Xavier : Oui, cela s'applique déjà à la voie terrestre depuis plus d'un an maintenant.

Le président : Avant de céder la parole à la prochaine sénatrice, j'aimerais demander des précisions aux représentantes de Ressources naturelles Canada. Vous avez dit que vous aviez une diminution de 137 millions de dollars en coûts de fonctionnement, essentiellement en raison de la temporisation du financement pour le Programme des responsabilités nucléaires héritées, vous vous en souvenez?

Mme Ramcharan : Oui.

Le président : Cela concerne le Budget principal des dépenses, mais le comité examine également le Budget supplémentaire des dépenses (A), qui contient une augmentation de 195 millions de dollars que vous avez demandée.

Mme Ramcharan : Exactement. Il s'agit d'un programme qui a pris fin l'an dernier, mais nous avons demandé un renouvellement cette année. Le financement du programme s'est terminé l'an dernier, mais dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), nous avons demandé d'autres fonds pour appuyer ce programme.

The Chair: This implies that you were getting less for that particular program, but in fact you are getting quite a bit more for that particular program.

Ms. Ramcharan: The actual amount for the Nuclear Legacy Liabilities Program last year was 175; the 137 that you see that is reflected here is a combination of a number of things coming in and going out, so the net effect of those things happening. In 2013-14 we had $175 million available for the Nuclear Legacy Liabilities Program, and in 2014-15 we have $195 million available for the Nuclear Legacy Liabilities Program.

The Chair: Just have in mind when you prepare these explanations that this committee also looks at Supplementary Estimates (A). We know what happens in the Main Estimates, but we also know what has happened since then, and Supplementary Estimates (A) is a request after the Main Estimates have gone through.

Ms. Ramcharan: Okay.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I have a quick question. With the cuts at your department, how many employees were dismissed, laid off or forced to retire? How many jobs were cut?

Mr. Xavier: Is your question for the Canada Border Services Agency?

Senator Hervieux-Payette: Yes, please.

Mr. Joannette: I do not have the information or the exact data. However, I can tell you that there were about 10 involuntary departures from the agency. In light of those measures, a number of people left, but it was either a matter of attrition or voluntary departures.

Senator Hervieux-Payette: I would just like the agency to send us the total figures. That is my only question for this witness.

The Chair: Would it be possible to obtain the figures?

Mr. Joannette: Absolutely. We have that information.

Senator Hervieux-Payette: My next questions will be primarily for Natural Resources Canada.

Regarding the $115.5-million cuts to the Clean Energy Fund, can you tell me what will disappear? What does that $115 million set aside for the Clean Energy Fund cover? Whom is this fund intended for? Who submits funding requests? Are the applicants private companies or government agencies? What does that really mean?

Mr. Ramcharan: Thank you for your question. I am checking my notes.

Le président : Cela suppose que vous obteniez moins pour ce programme en particulier, mais en fait, vous obtenez passablement plus.

Mme Ramcharan : L'an dernier, le montant réel pour le Programme des responsabilités nucléaires héritées était de 175 millions; le montant de 137 millions ici est le résultat d'un certain nombre d'entrées et de sorties, donc l'effet net. En 2013-2014, nous disposions de 175 millions de dollars pour le programme, et en 2014-2015, nous avons 195 millions de dollars.

Le président : Lorsque vous préparez ces explications, ayez seulement à l'esprit que le comité examine également le Budget supplémentaire des dépenses (A). Nous savons ce qui se trouve dans le Budget principal des dépenses, mais nous savons également ce qui s'est passé depuis, et le Budget supplémentaire des dépenses (A) correspond à une demande ultérieure au Budget principal des dépenses.

Mme Ramcharan : D'accord.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : J'aurais une petite question. Les réductions de votre ministère concernaient le renvoi, la mise à pied ou la mise à la retraite de combien d'employés? Vous avez réduit le nombre d'employés de combien?

Mme Xavier : La question s'adresse-t-elle à l'Agence des services frontaliers du Canada?

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui, s'il vous plaît.

M. Joannette : Je n'ai pas l'information ou les données exactes. Par contre, je peux vous dire qu'il y a eu environ une dizaine de départs involontaires de l'agence. À la lumière de ces mesures, il y a eu plusieurs départs, mais il s'agissait soit d'attrition ou de départs volontaires.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je demanderais simplement qu'on nous envoie les chiffres complets. C'est ma seule question pour ce témoin.

Le président : Est-il possible d'obtenir les chiffres?

M. Joannette : Absolument. Nous avons cette information.

La sénatrice Hervieux-Payette : Mes prochaines questions s'adressent surtout à Ressources naturelles Canada.

En ce qui concerne la diminution de 115,5 millions de dollars au Fonds pour l'énergie propre, pouvez-vous m'expliquer ce qui va disparaître? Que représente cette somme de 115 millions de dollars consacrée au Fonds pour l'énergie propre? À qui s'adresse ce fonds? Qui réclame? Sont-ce les entreprises privées ou le gouvernement? Qu'est-ce que cela signifie en réalité?

Mme Ramcharan : Je vous remercie pour votre question. Je regarde mes notes.

[*English*]

The Clean Energy Fund program has been in existence for a number of years. In 2015 the program will end. That's why you see the declining balance in terms of the resources we have available. The Clean Energy Fund has been able to help. Since 2006, the government has invested more than $10 billion to reduce emissions and protect our environment through investments in green infrastructure, energy efficiency, clean energy technologies and the production of cleaner energy and cleaner fuels.

We try to increase our competitiveness globally and create jobs for Canada, while at the same time reducing our greenhouse gas emissions. Our support for clean energy demonstration research and development includes investments in the smart grid, renewable energy carbon capture and storage, energy efficient buildings and improving environmental performance in the oil sands. We have been able to do a lot of these things over the last number of years. The program is coming to an end this year. My colleague mentioned about reprofiling and funds moved from last year into this year to complete some of those projects.

In terms of your question with regard to the people involved, the program is not 100 per cent funded by the Government of Canada. It has partners through industry or provincial governments that participate in these initiatives as well.

Senator Hervieux-Payette: There is no more with this activity. We don't know for next year if there will be any money to spend there.

Ms. Ramcharan: Okay.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: There is another significant cut. I am talking about the contribution to and support for eco-energy for biofuels, an area where the budget is also being cut by $30 million. Can you tell me whether this is the same phenomenon?

[*English*]

Ms. Ramcharan: Partially. Much of the decision to return the unused funds is about the take-up from industry. When industry doesn't seek the funds from this initiative, then we return it to the Consolidated Revenue Fund. We don't use it for other purposes. Part of the reduction is the fact that we have returned some of these funds to the Consolidated Revenue Fund. It is in line with our commitment to ensure a balance in terms of priorities.

It is really about the take-up by industry requesting these funds. We have not had the significant requests for these funds that we've had in the past. That's why the numbers are decreasing.

Senator Hervieux-Payette: There is another figure that I have difficulty with.

[*Traduction*]

Le Programme du Fonds pour l'énergie propre existe depuis un certain nombre d'années. Il prendra fin en 2015. C'est pourquoi vous voyez une diminution des ressources. Le Fonds pour l'énergie propre est utile. Depuis 2006, le gouvernement a investi plus de 10 milliards de dollars dans la réduction des émissions et la protection de notre environnement; il a investi dans l'infrastructure verte, l'efficacité énergétique, les technologies énergétiques propres et la production d'énergie et de carburants moins polluants.

Nous essayons d'accroître notre capacité concurrentielle et de créer des emplois tout en essayant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Notre soutien aux projets de développement, de recherche et de démonstration de l'énergie propre inclut des investissements dans le réseau intelligent, l'énergie renouvelable, le captage et le stockage de carbone, l'éco-efficacité des édifices et l'amélioration de la performance environnementale dans l'industrie des sables bitumineux. Nous avons été en mesure de faire bon nombre de ces choses au cours des dernières années. Le programme prend fin cette année. Ma collègue a parlé du report et des fonds de l'an dernier qui sont reportés à cette année pour terminer certains des projets.

En ce qui concerne votre question sur les participants, le programme n'est pas financé que par le gouvernement du Canada. Des partenaires de l'industrie ou des gouvernements provinciaux participent également aux initiatives.

La sénatrice Hervieux-Payette : Donc, ces activités cessent. Nous ne savons pas si des fonds y seront consacrés l'an prochain.

Mme Ramcharan : D'accord.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Il y a une autre diminution importante. C'est la contribution à l'appui d'écoénergie pour les biocarburants. Là aussi, on diminue le budget de 30 millions. Peut-on m'expliquer si c'est le même phénomène?

[*Traduction*]

Mme Ramcharan : C'est en partie le cas. La décision de retourner les sommes non dépensées est liée en bonne partie aux demandes de l'industrie. Si l'industrie ne demande pas de fonds dans le cadre de cette initiative, nous les retournons au Trésor. Nous ne les utilisons pas à d'autres fins. S'il y a une diminution, c'est notamment parce que nous avons retourné une partie des fonds au Trésor. Cela cadre avec notre engagement d'assurer un juste équilibre en ce qui concerne les priorités.

C'est vraiment lié à la demande de l'industrie. Nous n'avons pas reçu les demandes importantes que nous avions reçues dans le passé. C'est ce qui explique la diminution.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il y a un autre montant que j'ai du mal à comprendre.

[*Translation*]

I am talking about the contribution to and support for the Isotope Technology Acceleration Program, whose goal is to advance the development of alternatives to existing medical isotope production technologies. This is a fairly controversial issue. You had originally planned to invest $8 million, then the figure dropped down to $6 million and now it is at $3 million. Will there be another isotope shortage in our hospitals? Will the remaining money in the program help ensure that the entire Canadian medical system will have access to the necessary isotopes for cancer treatment?

[*English*]

Ms. Ramcharan: The Isotope Technology Acceleration Program was an initiative that the government identified in 2012 to provide $25 million over four years to further advance the development of alternate isotope production technologies to help secure the supply of medical isotopes for Canadians.

This is the last year of that program. The program also demonstrated that we have transformed the way medical isotopes are being produced in Canada and demonstrated the feasibility of commercial production of the Technetium-99M. Work is ongoing toward health licensing the requirements to advance business plans. It was an initiative to look at different ways of producing isotopes; and it is coming to the end. We have had some success but are now in the final stages.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: You are not answering my question. Will more be produced or not? Is the government withdrawing from that area of activity and turning it over to the private sector?

Jennifer Hollington, Director General, Planning, Performance Management and Reporting, Natural Resources Canada: I would say that the program's objective, by 2016, is to develop the private sector's capacity to produce isotopes instead of that being the government's responsibility.

Senator Hervieux-Payette: Has an ideal formula been found for transferring that responsibility to the private sector? You are hoping that the private sector will take charge of that area. Will the research that has been conducted — with $25 million invested — give rise to technology that will enable the private sector to take over?

Mr. Hollington: We are investing in three projects led by innovative Canadian businesses. This program strengthens Canadian leadership in medical isotope production. We see potential in those three projects and future success.

Senator Hervieux-Payette: So you are assuring me that a product will be on the market for distribution in all hospitals that have equipment and need isotopes?

[*Français*]

C'est celui de la contribution et de l'appui au Programme d'accélération des technologies des isotopes, visant à faire avancer le développement de solutions de rechange aux technologies existantes de production d'isotopes médicaux. Il s'agit tout de même d'une question qui est assez controversée. Vous passez de 6 millions, vous aviez prévu 8 millions et maintenant on retombe à 3 millions. Va-t-on se retrouver à nouveau avec une pénurie d'isotopes pour nos hôpitaux? L'argent que vous avez laissé dans le programme va-t-il nous permettre de nous assurer que tout le système médical canadien disposera des isotopes nécessaires pour le traitement du cancer?

[*Traduction*]

Mme Ramcharan : Le Programme d'accélération des technologies isotopes est une initiative que le gouvernement a définie en 2012. Elle visait à fournir 25 millions de dollars sur quatre ans pour faire avancer le développement de nouvelles technologies de production d'isotopes médicaux et aider ainsi à assurer l'approvisionnement en isotopes médicaux pour les Canadiens

Le programme en est à sa dernière année. Il a montré que nous avons transformé la façon dont les isotopes médicaux sont produits au Canada et que la production commerciale du technétium 99m est possible. On travaille aux exigences pour faire avancer les plans d'activités. C'était une initiative qui visait à étudier différentes façons de produire des isotopes; le programme est sur le point de se terminer. Nous avons connu un certain succès, mais nous en sommes maintenant aux dernières étapes.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous ne répondez pas à ma question. Va-t-on en produire encore ou non? Est-on en train de se retirer de ce secteur pour aller vers le secteur privé?

Jennifer Hollington, directrice générale, Planification, gestion du rendement et production de rapports, Ressources naturelles Canada : Je dirais que l'objectif du programme, d'ici 2016, est de développer la capacité du secteur privé de produire les isotopes au lieu qu'il s'agisse d'une responsabilité du gouvernement.

La sénatrice Hervieux-Payette : A-t-on trouvé la formule idéale pour le transfert au secteur privé? Espérer que le secteur privé prenne en charge ce domaine, c'est un souhait. Les recherches que l'on a faites, à hauteur de 25 millions, vont-elles donner lieu à une technologie qui permettra au secteur privé de prendre la relève?

Mme Hollington : Nous investissons dans trois projets dirigés par des entreprises canadiennes innovatrices. Ce programme renforce le leadership du Canada en matière de production d'isotopes médicaux. On voit du potentiel dans ces trois projets et un succès à venir.

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous m'assurez donc qu'un produit sera sur le marché qui pourra être distribué dans tous les hôpitaux disposant d'équipement et qui ont besoin d'isotopes?

Mr. Hollington: We have with us the department's expert in this area, if you care to put the question to him.

Senator Hervieux-Payette: I would like that, as this is something we have discussed here fairly often, but last time, we did not obtain all the answers.

Mr. Hollington: Jean-Frédéric Lafaille is in charge of this project, among others, for the department.

The Chair: Who do you work for?

Mr. Hollington: Natural Resources Canada.

Jean-Frédéric Lafaille, Director General, AECL Restructuring, Natural Resources Canada: I am Jean-Frédéric Lafaille, Director General at Natural Resources Canada. I am also in charge of the Atomic Energy of Canada Limited (AECL) restructuring project, as well as the medical isotope program.

To answer your question, as of 2012, when the program was approved, the funding profile was structured so that more investment would be made in the beginning — in equipment and infrastructure. So the program's beneficiaries used that money to address capital requirements and make capital investments. The program is following the funding curve that was previously approved. It is normal for the funding to decrease at this stage, since the investments have already been spent.

Two types of technologies are supported under this program. The first type uses cyclotrons to produce medical isotopes, and the second type uses linear accelerators for the same purpose. The project's development is progressing according to schedule. The objective is for the projects to enter the market in 2016-17. All the reports we have indicate that the projects are staying on schedule and within their budgets.

Whether they will be available in 2016-17 depends on the market. To answer your question, the government's strategy aimed to bring those technologies to the commercialization phase. Once that phase has been reached, the market and the health system will decide what technologies will be adopted.

Senator Hervieux-Payette: Are those companies Canadian?

Mr. Lafaille: Yes, they are Canadian consortia. One of them is called TRIUMF, and it is essentially based in British Columbia. Another one is the University of Alberta, in partnership with other entities, including the University of Sherbrooke. The third company is based in Saskatchewan and Manitoba, and its name is PIPE.

[*English*]

Senator Marshall: Thank you for being here this evening. My first questions are for the CBSA.

Mme Hollington : Nous avons avec nous l'expert du ministère dans ce domaine, si vous voulez lui poser la question.

La sénatrice Hervieux-Payette : S'il vous plaît, car cette question a été traitée, ici, assez souvent, mais la dernière fois, nous n'avons pas eu toutes les réponses.

Mme Hollington : C'est Jean-Frédéric Lafaille qui est responsable de ce projet, parmi d'autres, pour le ministère.

Le président : Vous travaillez pour qui?

Mme Hollington : Ressources naturelles Canada.

Jean-Frédéric Lafaille, directeur général, Restructuration d'EACL, Ressources naturelles Canada : Je suis Jean-Frédéric Lafaille, directeur général au sein de Ressources naturelles Canada et responsable de la restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), mais aussi du programme des isotopes médicaux.

Pour répondre à votre question, dès 2012, quand le programme a été approuvé, le profil de financement faisait en sorte qu'il y avait plus d'investissements au début, dans les équipements et les infrastructures. Donc, les bénéficiaires du programme ont utilisé cet argent pour répondre à des besoins en capital et des investissements en immobilisation. Le programme suit la courbe de financement qui avait déjà été approuvée. Il est normal que le financement décroisse à ce stade-ci, puisque les investissements ont déjà été dépensés.

En ce qui a trait aux technologies, il y a deux types de technologies qui sont soutenues dans le cadre de ce programme : celle qui utilise des cyclotrons pour produire des isotopes médicaux, et celle qui utilise des accélérateurs linéaires pour produire des isotopes médicaux. Les projets respectent les échéances en ce qui concerne leur développement. L'objectif fixé est qu'ils puissent entrer sur le marché en 2016-2017. Tous les rapports que nous avons indiquent que les projets progressent en temps opportun et qu'ils respectent les budgets.

La question de savoir s'ils seront disponibles en 2016-2017 tient au marché. Pour répondre à votre question, la stratégie du gouvernement visait à amener ces technologies à leur stade de commercialisation. Une fois qu'elles auront atteint ce stade, ce sera au marché et au système de santé de décider quelle technologie sera adoptée.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce que ce sont des compagnies canadiennes?

M. Lafaille : Oui, ce sont trois consortiums canadiens. L'un d'eux s'appelle TRIUMF, qui est essentiellement basé en Colombie-Britannique. Un autre est l'Université de l'Alberta, en partenariat avec d'autres entités, dont l'Université de Sherbrooke. Un troisième se trouve en Saskatchewan et au Manitoba et se nomme PIPE.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Je vous remercie de votre présence. Mes premières questions s'adressent aux représentants de l'ASFC.

Looking at the material we were provided, it appears a significant amount of funding is going into either new systems or systems upgrades. Could you speak to that? I notice in capital expenditures for 2012-13, it was $78 million, and now in 2014-15, it is up to $161 million. Is most of that for systems development?

Mr. Joannette: We had a large IT improvement to our science and technology portfolio. Most of it is part of the Beyond the Border initiative. We have Caroline here who can speak to the automation. In her former life, she led this initiative.

Senator Marshall: I was more interested in the amount of your budget that's dedicated to either capital or operating with regard to information systems and information technology. I would expect that you rely on systems to do a lot of your monitoring, so I am trying to get a handle on how much of your budget is being devoted to that program.

Mr. Joannette: I could give you the exact amount of what the split between IT and other infrastructure investments are, but I would venture to say a very significant percentage is IT-driven.

Senator Marshall: Would it be about 50 per cent of your budget? Would it be as high as $1.7 billion?

Mr. Joannette: I would say it would be probably 80 per cent of the capital vote.

Senator Marshall: That's in capital?

Mr. Joannette: That's in capital.

Senator Marshall: What about operating?

Mr. Joannette: In operating, I would have to get back to you with the exact number.

Senator Marshall: So that's why your capital expenditure is increasing at such a rapid rate, because you are relying more and more on information technology, which is what we would expect.

Mr. Joannette: Yes, that's it.

Senator Marshall: One of the notes that we have refers to the $1.9 million decrease in funding for the Federal Contaminated Sites Action Plan. I found that kind of unusual for your department. What exactly is that program?

Je suis en train d'examiner les documents qui nous ont été fournis, et il semble qu'un montant important est consacré à de nouveaux systèmes ou à l'amélioration de systèmes. Pourriez-vous nous en dire davantage à cet égard? Je remarque que pour 2012-2013, les dépenses en capital se chiffraient à 78 millions de dollars et que pour 2014-2015, elles sont passées à 161 millions de dollars. Cet argent servira-t-il surtout au développement de systèmes?

M. Joannette : Notre portefeuille de la science et de la technologie comprenait un volet important sur l'amélioration des TI. Cela fait partie dans une large mesure de l'initiative Par-delà la frontière. Caroline peut parler des questions liées à l'automatisation. Elle a mené l'initiative dans son ancienne vie.

La sénatrice Marshall : Je souhaitais plutôt en savoir davantage au sujet du montant de votre budget qui est consacré aux dépenses en capital ou aux dépenses de fonctionnement concernant les systèmes d'information et les technologies de l'information. J'imagine qu'une bonne partie de vos activités de surveillance nécessite l'utilisation de systèmes. C'est pourquoi j'essaie de comprendre dans quelle mesure votre budget est consacré à ce programme.

M. Joannette : Je pourrais vous donner le montant exact concernant la part des TI et celle d'autres investissements dans l'infrastructure, mais j'oserais dire qu'une grande partie du budget est axée sur les TI.

La sénatrice Marshall : Représentent-elles environ 50 p. 100 de votre budget? Parle-t-on de 1,7 milliard de dollars?

M. Joannette : Je dirais qu'elles représentent probablement 80 p. 100 du crédit pour les dépenses en capital.

La sénatrice Marshall : Pour les dépenses en capital?

M. Joannette : Oui.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il des dépenses de fonctionnement?

M. Joannette : Pour ce qui est des dépenses en fonctionnement, je devrai vous revenir là-dessus pour vous donner la somme exacte.

La sénatrice Marshall : Donc, si vos dépenses en capital augmentent à un tel rythme, c'est parce que vous avez besoin de plus en plus des technologies de l'information, comme nous nous y attendons.

M. Joannette : Oui, c'est cela.

La sénatrice Marshall : Il y a entre autres un montant de 1,9 million de dollars pour la réduction des besoins en financement lié au Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux. Il me semble que c'est inhabituel de la part de votre organisme. En quoi consiste le programme exactement?

Mr. Joannette: Well, it is a government program, and we only have one site. Among all our ports of entry, there's one port of entry — the name escapes me exactly, but that port of entry is scheduled to be renovated in 2015-16, and we need to decontaminate the site before doing the construction.

Senator Marshall: Is it a physical site somewhere in Canada?

Mr. Joannette: Yes.

Senator Marshall: You don't recall it or you don't think we should be disclosing it in public?

Mr. Joannette: No, absolutely, I can find the information for you.

Senator Marshall: When it says a $1.9 million decrease, what is it decreasing from? Is it from $100 million down to $99 million?

Mr. Joannette: We received the monies in 2012-13. It was one-time money, which was intended to be disbursed last year. In part of our reprofiling request, the 116, preserving the funds, it was reprofiled to this fiscal year. So that's why. If you look at last year's Main Estimates, the money was there. In this year's Main Estimates it is not there, but it was successfully transferred to this fiscal year through a reprofile.

Senator Marshall: So how much was it?

Mr. Joannette: $1.9 million.

Senator Marshall: It's $1.9 million?

Mr. Joannette: There was nothing that was disbursed on this initiative in the last fiscal year. It has all been deferred.

Senator Marshall: Could you comment also on the status of Shared Services where you have indicated that $23 million has been transferred? Is that it, then? I understand that this is an ongoing process over a couple of years, so once the $23 million is transferred, is there anything left to be moved out in future years?

Mr. Joannette: These are some adjustments that occurred. As mentioned, this agency, Shared Services Canada, was set up last year and large amounts of money were transferred. These are adjustments as we're fine-tuning and understanding their mandate. We're transferring some monies. It is an adjustment, and it should be just about complete.

Senator Marshall: So there may be a little bit in a future year, but basically that's done?

Mr. Joannette: Yes.

Senator Marshall: Thank you. I have one question here for Natural Resources Canada, and it relates to Atomic Energy of Canada, where it's talking about an increase of $10 million from

M. Joannette : Eh bien, il s'agit d'un programme gouvernemental, et nous n'avons qu'un site. Parmi tous les points d'entrée — le nom exact m'échappe, mais on prévoit rénover le point d'entrée en 2015-2016, et il nous faut décontaminer le site avant de faire les travaux.

La sénatrice Marshall : Il s'agit d'un site situé quelque part au Canada?

M. Joannette : Oui.

La sénatrice Marshall : Vous ne vous en souvenez pas, ou bien vous pensez que nous ne devrions pas rendre l'information publique?

M. Joannette : Non, je peux trouver l'information et vous la fournir.

La sénatrice Marshall : Qu'entend-on par 1,9 million de dollars pour la réduction? Le montant passe-t-il de 100 millions à 99 millions de dollars?

M. Joannette : Nous avons reçu l'argent en 2012-2013. Il s'agissait d'un financement ponctuel, qui devait être déboursé l'an dernier. Dans notre demande de report de fonds, le montant de 116 millions, pour préserver les fonds, il a été reporté à l'exercice actuel. Voilà pourquoi. En consultant le Budget principal des dépenses de l'an dernier, vous remarquerez que le montant y figure. Il ne figure pas dans le Budget principal des dépenses, mais il a été transféré au présent exercice par un report de fonds.

La sénatrice Marshall : Quel était le montant?

M. Joannette : 1,9 million.

La sénatrice Marshall : 1.9 million?

M. Joannette : Aucune partie du montant n'a été déboursée pour cette initiative au cours du dernier exercice. Il a été reporté au complet.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous également nous en dire plus sur la situation de Services partagés Canada? Vous avez parlé du transfert de 23 millions de dollars. Est-ce que c'est terminé, alors? Je crois comprendre qu'il s'agit d'un processus de quelques années. Donc, une fois que le montant de 23 millions de dollars est transféré, reste-t-il quoi que soit pour les années à venir?

M. Joannette : Des ajustements ont été faits. Comme on l'a dit, Services partagés Canada a été créé l'an dernier et des montants d'argent importants ont été transférés. Il s'agit d'ajustements qui sont faits pendant que nous précisons et comprenons le mandat. Nous transférons de l'argent. C'est un ajustement et c'est presque terminé.

La sénatrice Marshall : Il restera peut-être encore quelque chose l'année suivante, mais en gros, c'est terminé?

M. Joannette : Oui.

La sénatrice Marshall : Merci. J'ai une question à poser aux représentantes de Ressources naturelles Canada et elle concerne Énergie atomique Canada. Il y a ici une augmentation de

last year. I'm wondering, from what amount to what amount? Ten million is the increase, but what was the amount last year? Then I guess I can calculate the amount for this year.

Ms. Ramcharan: For Atomic Energy of Canada, I'm just going to take a look at the Main Estimates to see if it's in there. It's not clear in the Main Estimates, but the $10 million included in the Main Estimates for this year — one second.

Although I don't have the Main Estimates, I understand that the increase was provided for receiving third party support, third party advice related to nuclear, financial and legal advisers. A total of $20 million was provided to pay for these services: $8.5 million in 2013-14, $10 million in 2014-15 and then a subsequent $1.5 million in 2015-16.

So I don't know their overall budget, but that's what that $10 million is related to, to get the provision of some expert advice in those areas.

Senator Marshall: So is that the final amount of financing that will be provided for the restructuring, or is there an expectation that additional funds will be required?

Ms. Ramcharan: I'm not necessarily certain of that answer. I'm mostly responsible for Natural Resources Canada funding, and the Atomic Energy of Canada is a separate organization with their own governance structures.

Perhaps my colleague Jean-Frédéric could speak to that. He's the person within NRCan, Natural Resources Canada, who looks after that file, so he might be able to provide a little bit more detail for you.

The Chair: While he's coming down again, the money flows through Natural Resources. There's not a separate series of votes for Atomic Energy of Canada Limited now, is there?

Ms. Ramcharan: No, that $10 million flows to us and we use that. However, it is in support of Atomic Energy of Canada.

Senator Marshall: But our notes indicate it's an increase of $10 million, so I'm wondering, was there 10 last year and this year there's 20? This is from zero to 10?

Mr. Lafaille: This is money that is coming to NRCan to support the restructure of AECL and for NRCan to contract out third party expert services to help us conduct the restructuring of AECL. Basically, this money is used to pay the services of external legal advisers, external financial advisers and external nuclear advisers. So this money is temporary. It is just for the

10 millions de dollars par rapport à l'année dernière. Je me demande quels sont les montants au juste. Les 10 millions correspondent à l'augmentation, mais quel était le montant l'an dernier? Je présume que je pourrai faire le calcul pour connaître le montant de cette année.

Mme Ramcharan : Concernant Énergie atomique Canada, je vais consulter le Budget principal des dépenses pour voir si l'information s'y trouve. Ce n'est pas indiqué clairement dans le Budget principal des dépenses, mais le montant de 10 millions qui y est inclus cette année... Un instant.

Je n'ai pas le Budget principal des dépenses, mais je crois comprendre que l'augmentation a été effectuée pour des services de conseillers financiers et juridiques et de spécialistes en énergie nucléaire. Un montant total de 20 millions de dollars a été fourni pour le paiement de ces services : 8,5 millions en 2013-2014, 10 millions en 2014-2015 et 1,5 million en 2015-16.

Je ne connais pas le budget total, mais les 10 millions de dollars sont liés à cela : obtenir des conseils de spécialistes dans ces secteurs.

La sénatrice Marshall : S'agit-il donc du montant final de financement qui sera fourni pour la restructuration, ou s'attend-on à ce que des fonds supplémentaires soient nécessaires?

Mme Ramcharan : Je ne suis pas nécessairement sûre de connaître la réponse. Je suis principalement responsable des fonds de Ressources naturelles Canada, et Énergie atomique Canada est un organisme indépendant qui a ses propres structures de gouvernance.

Peut-être que mon collègue, Jean-Frédéric, pourrait en parler. C'est lui qui s'occupe du dossier à RNCan, et il est peut-être en mesure de vous donner un peu plus de renseignements.

Le président : En attendant qu'il vienne nous rejoindre à nouveau, je vais vous poser une question. L'argent passe par Ressources naturelles Canada. Il n'y a pas une série de crédits pour Énergie atomique Canada, n'est-ce pas?

Mme Ramcharan : Non, nous recevons le montant de 10 millions et nous l'utilisons. Cependant, c'est pour appuyer Énergie atomique Canada.

La sénatrice Marshall : Toutefois, on indique ici qu'il s'agit d'une augmentation de 10 millions de dollars. Y avait-il 10 millions de dollars l'an dernier, ce qui donnerait un montant de 20 millions cette année? Est-on passé de 0 à 10?

M. Lafaille : C'est de l'argent qui est versé à RNCan pour soutenir la restructuration d'EACL et pour que RNCan obtienne des services de tiers pour nous aider à mener la restructuration d'EACL. Pour l'essentiel, l'argent est utilisé pour payer les services de conseillers juridiques et financiers et de spécialistes de l'énergie nucléaire externes. Ainsi, c'est temporaire. C'est

purposes of the restructuring of AECL. There was money in the Main Estimates last year, this year and 1.5 the following year.

Senator Marshall: So most likely that's not the end of the funding that will be provided? When we do Supplementary Estimates (A) or (B), we might see some additional funding provided?

Mr. Lafaille: Currently this is the money that is approved because the restructuring of AECL is anticipated to be completed in fiscal year 2015-16. That funding will not be required beyond that once the restructuring of AECL is complete.

Senator Marshall: I have one final question just generally on your funding. The statutory amount of the budget has doubled and your budgetary has decreased. Has there been a shift in expenditures from budgetary into statutory?

Ms. Ramcharan: No, our statutory program is pretty well varied. It is an in and out for us, and it doesn't affect our operating; so our operating funds that we operate with aren't affected by a statutory and vice versa. Our statutory funding isn't affected by our operating budget.

Senator Marshall: So there's been no transfer?

Ms. Ramcharan: No, no transfer.

[*Translation*]

Senator Rivard: Thank you, Mr. Chair. My questions will be for the Canada Border Services Agency. Parliamentarians vote on laws and regulations, and it is your job to enforce those laws and regulations.

When crossing the border, we have to declare possession of amounts of $10,000 or more. Does that cover cash, checks or currency?

Mr. Xavier: It covers any form of money and any currency. If we are talking about foreign currency, the amount must equal CAN$10,000. That is what the card says. In interviews, individuals are only asked to be honest and to declare the amount.

Senator Rivard: Given that personal exemptions have increased rather significantly, have you noted an increase in the number of Canadians who do their shopping in the U.S.?

Mr. Xavier: I do not have the statistics on hand, but I think you asked a similar when we last appeared before you. I can tell you that no increase had been noted at land border crossings. The numbers have been relatively stable over the past two years. However, we have noticed an increase at airports. I hope this

seulement pour les besoins de la restructuration d'EACL. Cela inclut un montant dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier, un autre dans celui de cette année, et le montant de 1,5 million l'année prochaine.

La sénatrice Marshall : Alors ce n'est vraisemblablement pas la dernière fois que de l'argent sera fourni? Lorsque nous étudierons le Budget supplémentaire des dépenses (A) ou (B), nous y verrons peut-être d'autres fonds?

M. Lafaille : Il s'agit du montant qui a été approuvé en raison de la restructuration d'EACL qui devrait se terminer au cours de l'exercice 2015-2016. Une fois la restructuration terminée, ces fonds ne seront plus nécessaires.

La sénatrice Marshall : J'ai une dernière question concernant votre financement. Les dépenses législatives ont doublé et les dépenses budgétaires ont diminué. Y a-t-il eu un transfert de fonds? Les dépenses budgétaires sont-elles devenues des dépenses législatives?

Mme Ramcharan : Non, notre programme législatif est très diversifié. Il y a des entrées et des sorties d'argent, et cela n'a aucune incidence sur notre fonctionnement; notre budget de fonctionnement n'est pas touché par notre budget législatif et vice versa.

La sénatrice Marshall : Il n'y a donc pas eu de transfert?

Mme Ramcharan : Non.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Merci, monsieur le président. Mes questions s'adressent à l'Agence des services frontaliers du Canada. Les lois et les règlements sont votés par les parlementaires, et vous êtes là pour appliquer les lois et les règlements.

Lorsqu'on passe à la douane, on doit déclarer la possession d'un montant supérieur à 10 000 $; est-ce qu'on parle de monnaie sonnante et trébuchante, pour ne pas dire de *cash*, de chèques ou de devises?

Mme Xavier : On parle de n'importe quelle forme d'argent et de n'importe quelle devise. S'il s'agit de devises étrangères, elles doivent équivaloir à 10 000 $ canadiens. C'est ce qui est indiqué sur la carte. En entrevue, on demande strictement que la personne soit honnête et qu'elle déclare le montant.

Le sénateur Rivard : Compte tenu du fait que les exemptions personnelles ont été augmentées assez substantiellement, avez-vous constaté une augmentation du nombre de Canadiens qui vont faire leurs emplettes du côté américain?

Mme Xavier : Je n'ai pas les statistiques en main, mais je crois que vous nous aviez posé une question similaire lors de la dernière présentation. Je peux vous dire que, par la voie routière, on ne voit pas d'augmentation; c'est assez stable depuis les deux dernières années. Par contre, on a constaté une augmentation

answers your question. I cannot be specific, as I do not have the statistics with me.

Senator Rivard: I do not recall that question being asked. Sorry, I must be getting old. In order to obtain a NEXUS card — which is very practical and costs only about $50 — applicants have to meet with a U.S. customs officer and a Canadian one, who then investigate, take an eye scan, and so on. The process is based on the relationship of trust between the two countries. In order to be able to use the NEXUS lane when crossing the border by car, everyone in the vehicle must have a card. Given that the card is revoked when people cheat, why is it not enough for one passenger to be a cardholder to have the right to use the reserved lane?

Mr. Xavier: This is how the two countries manage the program, which we revise regularly to make improvements. This is not a discussion we have had so far. For the time being, the cardholder is the individual we trust. That does not mean your suggestion will not be adopter later on, but for the time being, this is how the agreement between the two countries works. But, as I was saying, we are constantly looking at ways to improve the program, and we are discussing them with our American partners. I will take note of your suggestion, so that I can discuss it with my colleagues.

Senator Rivard: All industrialized countries require amounts of $10,000 and over to be declared. In France, the amount to be declared is the equivalent of $10,000. I think this threshold was set in the 1960s. However, $10,000 in the 60s probably works out to $40,000 today. Why has the amount not been increased since?

Mr. Xavier: I do not know the answer to your question. I assume the reason has to do with the legislation, since travellers are asked the question under the piece of legislation whose name I cannot recall. I assume that is why the law has never been amended. I do not know. That is the amount we currently go by.

Senator Chaput: Thank you, Mr. Chair. My first question is for Natural Resources Canada. According to the 2014-15 Main Estimates, you expect a significant funding increase for a stakeholder engagement and outreach campaign to build prosperity for Canada. The increase is $20.9 million. Is this the first year you are running this campaign? What is its lifespan and what does it consist of?

Mr. Ramcharan: Thank you for your question.

du côté des aéroports. J'espère que cela répond à votre question. Je ne peux pas vous le dire spécifiquement, parce que je n'ai pas les statistiques devant moi.

Le sénateur Rivard : Je ne me souviens pas que cette question ait été posée; je dois vieillir, je m'excuse. Maintenant, pour obtenir la carte NEXUS — qui est très pratique et ne coûte que 50 $ environ —, nous devons rencontrer un douanier américain et un douanier canadien. Par la suite, ceux-ci font une enquête, prennent l'empreinte de l'œil, et cetera. Le tout est fondé sur la confiance qui règne entre les deux pays. Lorsqu'on traverse la frontière en voiture, pour pouvoir utiliser la rangée réservée à NEXUS, tous les passagers du véhicule doivent posséder une telle carte. Si on part du principe que, si on triche, la carte est révoquée, pourquoi ne suffit-il pas qu'un seul passager ait une telle carte pour avoir le droit d'utiliser cette voie réservée?

Mme Xavier : Le programme est géré de cette façon par les deux pays. Nous révisons le programme régulièrement afin d'y apporter des améliorations. Ce n'est pas une discussion que nous avons eue jusqu'à maintenant. Pour l'instant, le détenteur de la carte est la personne à qui on fait confiance. Cela ne veut pas dire que la proposition que vous faites ne se concrétisera pas plus tard, mais pour le moment, l'accord entre les deux pays est ainsi. Cependant, comme je vous l'ai dit, nous examinons toujours les moyens d'améliorer le programme et nous en discutons avec nos partenaires américains. Je vais prendre votre suggestion en note pour en discuter avec mes collègues.

Le sénateur Rivard : En ce qui concerne la déclaration de la somme de 10 000 $ et plus, c'est le cas dans tous les pays industrialisés. En France, c'est l'équivalent de 10 000 $. Je crois que cette somme a été établie dans les années 60. Or, les 10 000 $ des années 60 équivalent probablement à 40 000 $ aujourd'hui; pourquoi n'y a-t-il pas eu augmentation depuis?

Mme Xavier : Je ne connais pas la réponse à votre question. J'imagine que la raison est liée à la loi, parce que, lorsqu'on pose la question, on le fait au nom de la loi dont je ne me souviens pas le nom. J'imagine que c'est pour cette raison que la loi n'a jamais été modifiée. Je ne le sais pas. C'est le montant qui est géré en ce moment.

La sénatrice Chaput : Merci, monsieur le président. Ma première question s'adresse à Ressources naturelles Canada. Selon le Budget principal des dépenses de 2014-2015, vous prévoyez une augmentation de crédits en faveur d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation des intervenants, laquelle vise à accroître la prospérité du Canada. Il s'agit d'une augmentation de 20,9 millions de dollars. Est-ce la première année que vous menez cette campagne? Pendant combien d'années va-t-elle durer et en quoi consiste-t-elle?

Mme Ramcharan : Je vous remercie de votre question.

[*English*]

I will refer to my notes. It is a campaign that exists for the past two years. It started last year and it continues into this year. There is a potential that it could move into future years at this point in time, but right now it was funding over two years.

The overall funding for this program was $30 million in total. However, what was originally envisioned in 2013 in terms of expenditures was actually lower, so we reprofiled money into 2014-15. The amount right now in 2014-15 is $20 million. That is the last remaining amount of funds for that program as it exists right now.

[*Translation*]

Senator Chaput: What activity sectors are targeted through those campaigns? What exactly are we talking about?

[*English*]

Ms. Ramcharan: There are three specific activities under this campaign. One is for advertising expenditures; the other is an outreach fund, and the last part is salary and internal services. So if I break them down in terms of the components of those things, the advertising is roughly around $22.7 million; our outreach fund is about $4.5 million; and the salary and internal services are about $2.7 million.

In terms of what we are trying to achieve with this, it is to demonstrate and raise awareness in key international markets that Canada is an environmentally responsible and reliable supplier of natural resources. It challenges and corrects misinformation and seeks to balance the discussion about development of Canada's natural resources. That is more of the advertising component.

In terms of the overall component related to the outreach fund, it is about looking to others to get involved and to do some research on behalf of what we do. It is to support proposals from NRCan as well as other Government of Canada departments to develop and deliver tailored engagement activities targeting key international domestic stakeholders and stakeholder groups and to provide grants and contributions of about $1 million over two years and to support research by third parties to fill information gaps within the public dialogue or inform policy and outreach activities related to Canadian natural resources, primarily the energy sector.

[*Translation*]

Senator Chaput: You are in the second year of this campaign; are you reaching your objectives? Do you evaluate the targeted objectives?

[*Traduction*]

Je vais vérifier mes notes. Cette campagne existe depuis deux ans. On l'a amorcée l'an dernier et elle se poursuit cette année. Il est probable que cette campagne se poursuive dans les années à venir, mais pour l'instant, on parle d'un financement qui s'étale sur deux ans.

Le financement global pour ce programme s'élevait à 30 millions de dollars. Toutefois, les dépenses que nous avions prévues en 2013 se sont avérées inférieures; par conséquent, nous avons reporté l'argent à l'exercice 2014-2015. Il reste donc 20 millions de dollars pour ce programme pour l'exercice 2014-2015.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Quels secteurs d'activité sont visés par ces campagnes? Qu'est-ce que c'est exactement?

[*Traduction*]

Mme Ramcharan : Cette campagne comporte trois volets, notamment les dépenses publicitaires, le budget de sensibilisation ainsi que les salaires et les services internes. Par conséquent, si je ventile le budget par volet, le budget de publicité oscille autour de 22,7 millions de dollars; le budget de sensibilisation est d'à peu près 4,5 millions de dollars et le budget des salaires et services internes s'élève à environ 2,7 millions de dollars.

Cette campagne vise à démontrer aux principaux marchés internationaux que le Canada est un fournisseur de ressources naturelles fiable et respectueux de l'environnement. Par cette campagne, on cherche à rectifier les faits et à équilibrer les discussions à propos du développement des ressources naturelles canadiennes. Il s'agit du volet publicitaire.

Le volet de sensibilisation vise à mobiliser les gens et à les engager dans nos travaux de recherche. Il s'agit ici d'appuyer les projets de RNCan, de même que ceux d'autres ministères du gouvernement du Canada, d'organiser des activités de mobilisation personnalisées qui ciblent les principaux intervenants et groupes d'intervenants nationaux et internationaux, d'accorder des subventions et des contributions de l'ordre de 1 million de dollars sur deux ans et d'appuyer la recherche effectuée par les tiers afin de combler les lacunes en matière d'information ou d'orienter les activités stratégiques et de sensibilisation liées aux ressources naturelles canadiennes, principalement au secteur de l'énergie.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Vous en êtes à la deuxième année de cette campagne; atteignez-vous vos objectifs? Procédez-vous à une évaluation des objectifs ciblés?

[*English*]

Ms. Ramcharan: We conducted an evaluation of the campaign in February 2014 and found that we had a strong respondent recall and a good recognition of the intended message. Overall, the advertising seems to be exceeding what we had expected. However, in terms of the overall programming and have we achieved all the objectives, we haven't completed a formalized evaluation of the program at this point.

[*Translation*]

Senator Chaput: Who replied to your evaluation, to make it possible for you to say that you have had good results? Who was involved in the evaluation, and who gave you feedback?

[*English*]

Ms. Ramcharan: I am not able to answer that.

Ms. Hollington, do you have it?

[*Translation*]

Mr. Hollington: No, we do not have that information with us, but we could send it to you.

The Chair: Could you send that information to our committee, please?

Senator Chaput: My other question is addressed to the Canada Border Services Agency. It concerns the fact that you asked for a funding increase of $6.9 million for costs related to the rise in the number of claims submitted through the Temporary Resident Program — I think we have all heard about the difficulties involving that program over the past months — and the Citizenship Program.

You asked for an increase of $6.9 million. What is your overall assessment of the Temporary Resident Program? Have you had trouble? Do you expect that there will be an increase, since you require more funding?

Mr. Xavier: As for the program itself, firstly, it is managed by Citizenship and Immigration Canada. We are partners in the management of the program. I expect that the funding increase you are referring to, as André Joannette stated, is related to a carry-over of funds. Part of the funding was allocated to the implementation of this project with CIC. The increase in these funds for the year we are talking about is due to a carry-over of funds from the previous year, since the implementation of that program has been done; it is now in effect. Up until now according to the agency administration, things are functioning very well; we are attaining objectives and respecting the timelines we have been asked to put in place.

[*Traduction*]

Mme Ramcharan : Nous avons mené une évaluation de la campagne en février 2014 et nous avons constaté que nous avions interpellé les gens et qu'ils avaient bien interprété notre message. De façon générale, les activités publicitaires semblent dépasser nos attentes. Toutefois, pour ce qui est de savoir dans quelle mesure nous avons atteint nos objectifs, sachez que nous n'avons pas encore évalué l'ensemble du programme à ce jour.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Qui a répondu à votre évaluation pour que vous puissiez affirmer que vous avez obtenu de bons résultats? Auprès de qui avez-vous fait cette évaluation et qui vous a donné de la rétroaction?

[*Traduction*]

Mme Ramcharan : Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

Madame Hollington, avez-vous une réponse?

[*Français*]

Mme Hollington : Non, nous n'avons pas cette information avec nous, mais nous pouvons vous la donner comme précision à l'avenir.

Le président : Pouvez-vous envoyer cette information à notre comité s'il vous plaît? Merci.

La sénatrice Chaput : Mon autre question s'adresse à l'Agence des services frontaliers du Canada. Elle concerne le fait que vous avez demandé une augmentation de financement de 6,9 millions de dollars pour assumer les coûts liés à la hausse du nombre de demandes présentées dans le cadre du Programme des résidents temporaires — je pense que nous avons tous entendu parler des difficultés liées à ce programme au cours des derniers mois — et du Programme de citoyenneté.

Vous avez donc demandé une hausse de 6,9 millions de dollars. Quelle est votre évaluation globale du Programme des résidents temporaires? Avez-vous eu des difficultés? Prévoyez-vous une hausse, puisqu'il vous faut plus de financement?

Mme Xavier : Pour ce qui est du programme lui-même, en premier lieu, c'est un programme qui est géré par Citoyenneté et Immigration Canada. Nous sommes partenaires dans la gestion du programme. J'imagine que l'augmentation des fonds dont vous parlez, comme André Joannette l'a dit, est liée à un report de fonds. Une certaine part des fonds était consacrée à la mise en œuvre de ce projet avec CIC. Si vous avez observé une augmentation de ces fonds pour l'année dont nous parlons, c'est dû à un report de fonds de l'année précédente, car la mise en œuvre de ce programme est faite, il est maintenant en vigueur. Jusqu'à présent, au point de vue de l'administration de l'agence, cela marche très bien; on atteint les objectifs et on respecte les échéanciers qu'on nous avait demandé de mettre en place.

Senator Chaput: If you carried over funds, how much did you spend last year and what amount is now included in the envelope you are requesting for 2014-15?

Mr. Joannette: I have the financial forecasts here. Last year in the Main Estimates there were no funds. We received the funds in the context of estimates. We received $2.4 million; we are now in the second year of a five-year plan according to which we are to receive about $45 million. When we say that we have received $6.9 million, that is as compared to last year's reference level, and so there is an increase. We received $2.4 million last year and this year we received $6.9 million; the funding will go to $9.1 million and will stabilize at around $15.2 million a year on a continuous basis.

Senator Chaput: Can you tell us how many temporary residents you are dealing with?

Mr. Xavier: I do not have the figures, and I don't know if my colleague André Joannette has them. According to the way the project was put in effect, it started with a certain number of countries, and then there was an increase in the number of countries as things moved forward. The implementation was done in phases. As more countries take part in the project, the number of residents increases. Unfortunately, I do not have the figures with me in order to tell you exactly how many residents we currently have, but we can get back to you with that information.

Senator Chaput: Mr. Chair, could we ask for that information?

The Chair: Could you send this information to our committee as soon as possible, please?

Mr. Xavier: Absolutely.

[*English*]

Senator Tkachuk: I have a follow-up question to Senator Hervieux-Payette's question on the production of isotopes.

The program that she was asking about is contributions in support of isotope technology of Main Estimates $3.9 this year and last year it was 8.95. This is for a parallel program to the production of isotopes, right? This is a new program that will take into effect in 2016, but, while that is going on, there is the production of isotopes taking place at the nuclear plant presently?

Mr. Lafaille: You are correct. The Government of Canada has invested a lot of money in the NRU reactor operated by the Crown Corporation Atomic Energy of Canada Limited to ensure it would produce medical isotopes up to 2016. That production, as you say, is going on right now and is expected to go on until 2016.

La sénatrice Chaput : Si vous avez reporté les fonds, combien avez-vous dépensé l'année passée et quel montant est maintenant inclus dans l'enveloppe que vous demandez pour l'année 2014-2015?

M. Joannette : J'ai ici les projections financières. L'année passée, dans les budgets principaux, il n'y avait pas de fonds. Nous avons reçu les fonds dans le cadre d'estimations. Nous avons reçu 2,4 millions de dollars; nous sommes dans la deuxième année d'un plan de cinq ans qui prévoit que nous allons recevoir environ 45 millions de dollars. Lorsqu'on dit que nous avons reçu 6,9 millions de dollars, c'est par rapport au niveau de référence de l'année précédente, donc une augmentation. Nous avons reçu 2,4 millions l'année passée, et cette année nous avons reçu 6,9 millions; le financement augmentera à 9,1 millions et se stabiliser vers 15,2 millions de dollars par année sur une base continue.

La sénatrice Chaput : Êtes-vous en mesure de nous dire combien de résidents temporaires vous desservez ainsi?

Mme Xavier : Je n'ai pas les chiffres, je ne sais pas si mon collègue André Joannette les a. De la façon dont le projet a été mis en vigueur, il démarrait avec un certain nombre de pays, puis il y avait ensuite une augmentation du nombre de pays, au fur et à mesure. La mise en vigueur se faisait par phases. À mesure qu'il y a plus de pays qui participent au projet, le nombre de résidents s'applique. Malheureusement, je n'ai pas les chiffres avec moi pour vous dire exactement le nombre de résidents que nous avons présentement, mais nous pourrons revenir avec cette information.

La sénatrice Chaput : Monsieur le président, est-ce qu'on pourrait demander cette information?

Le président : Pourriez-vous transmettre ces renseignements à notre comité dès que possible, s'il vous plaît?

Mme Xavier : Absolument.

[*Traduction*]

Le sénateur Tkachuk : Ma question fait suite à la question de la sénatrice Hervieux-Payette à propos de la production d'isotopes.

La sénatrice se questionnait au sujet des contributions à l'appui des technologies des isotopes qui s'élèvent à 3,9 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de cette année et qui étaient de 8,95 millions de dollars l'an dernier. Il s'agit d'un programme parallèle à la production d'isotopes, n'est-ce pas? C'est un nouveau programme qui entrera en vigueur en 2016, mais entre-temps, la production d'isotopes se fait à la centrale nucléaire, n'est-ce pas?

M. Lafaille : C'est exact. Le gouvernement du Canada a injecté des sommes considérables dans le réacteur NRU exploité par la société d'État Énergie atomique du Canada limitée pour s'assurer qu'il produit des isotopes médicaux jusqu'en 2016. Comme vous l'avez dit, la production se poursuit en ce moment et devrait se poursuivre jusqu'en 2016.

In parallel, as you said, starting in 2010, the government has invested in programs to develop alternative ways to produce medical isotopes. The first program in 2010 was for two years and the government invested $35 million in development of alternative technologies. The program we are talking about today, ITAP, was a four-year program approved in 2012 — so, from 2012 until 2016 — to bring to commercialization these alternative technologies we are talking about.

Senator Tkachuk: All right. Thank you very much.

The Chair: That is quite a complicated area, atomic energy, and where they are going as part of it is privatized. We have had some hearings on this in the past and then the isotope industry and the court cases going on in relation to that. It is good that we know who the contact person is now, Dr. Lafaille. Thank you very much.

Senator Mockler: I have a couple of questions and I will start with Natural Resources Canada. I don't want to repeat what Senator Eaton said, but I want to ask a follow-up question for comments from the officials.

Regarding the Canadian forest sector, I know that since 2010 the government, with its action plan, has invested a lot of funds for innovation. Do you agree that the Canadian forest sector has a future based on innovation?

Ms. Ramcharan: I know that we have invested a lot of money to support innovation in the forest sector and we continue to do that.

For example, we have delivered $93 million from 2013-14 to 2015-16 to support research development in technology transfer activities in the forest sector and our forest sector innovation program will generate and advance high-value products and processes for commercialization in the forest industry and is helping to position Canada as a global leader in several technology areas, for example cellulose fibrils. The Forest Innovation Program includes support for FPInnovations, Canada's world recognized forest sector research organization; as well as the Canada Wood Fibre Centre. Over the duration of the program, funding is being reduced in a gradual and predictable way to allow for a transition for the industry and other stakeholders to ramp up their own investment.

We are hoping that it will be innovative. It is looking at expanding its market and looking at different use for wood. The new program, the IFIT, is related as well.

Parallèlement, comme vous l'avez indiqué, depuis 2010, le gouvernement investit dans des programmes visant à faire avancer le développement de solutions de rechange aux technologies existantes de production d'isotopes médicaux. Le premier programme, mis sur pied en 2010, s'est étalé sur deux ans, et le gouvernement a investi 35 millions de dollars dans la mise au point de technologies de remplacement. Le programme dont il est question aujourd'hui, le PATI, a été approuvé en 2012 et s'échelonne sur quatre ans — c'est-à-dire de 2012 à 2016. Il vise à permettre la commercialisation de ces technologies de remplacement dont nous parlons.

Le sénateur Tkachuk : Très bien. Merci beaucoup.

Le président : L'énergie atomique est un domaine très compliqué, d'autant plus qu'une partie a été privatisée. Nous avons tenu des audiences à ce propos par le passé, et des poursuites judiciaires à cet égard sont en cours. C'est une bonne chose que nous connaissions la personne-ressource, monsieur Lafaille. Merci beaucoup.

Le sénateur Mockler : J'ai quelques questions à vous poser et je vais commencer par Ressources naturelles Canada. Je ne voudrais pas répéter ce qu'a dit la sénatrice Eaton, mais j'aimerais poser une question dans la même veine.

En ce qui a trait au secteur forestier canadien, je sais que depuis 2010, le gouvernement investit beaucoup d'argent dans l'innovation, dans le cadre de son plan d'action. Êtes-vous d'accord pour dire que le secteur forestier du Canada a un avenir fondé sur l'innovation?

Mme Ramcharan : Je sais que nous avons dépensé des sommes importantes pour appuyer l'innovation dans le secteur forestier et que nous continuons de le faire.

Par exemple, nous avons versé 93 millions de dollars entre 2013-2014 et 2015-2016 afin d'appuyer la recherche et le développement dans les activités de transfert de technologies du secteur forestier, et notre Programme d'innovation forestière permettra de développer des produits et des processus d'une grande valeur en vue de les commercialiser dans l'industrie forestière et aidera le Canada à se positionner en tant que chef de file mondial dans divers secteurs technologiques, par exemple les fibrilles de cellulose. Le Programme d'innovation forestière appuie notamment FPInnovations, une organisation canadienne de recherche du secteur forestier reconnue à l'échelle mondiale, et le Centre canadien sur la fibre de bois. Pendant la durée du programme, le financement sera réduit de manière progressive et prévisible pour permettre à l'industrie et aux autres intervenants d'accroître leur investissement.

Nous espérons qu'il sera innovateur. Par l'entremise de ce programme, on cherche à ouvrir de nouveaux marchés et à découvrir d'autres façons d'utiliser le bois. Le nouveau programme ITIF est également lié.

Senator Mockler: When we talk about investing in the Forest Industry Transformation program, can you comment on what the purpose of the funding is for the Forest Innovation program? How would you describe the state of the Canadian forestry sector today?

Ms. Ramcharan: Regarding the first question as to what is the Forest Industry Transformation program, it was created in 2010 with, at that point in time, a budget allocation of about $100 million to support Canada's forest sector in becoming more economically competitive and environmentally sustainable using targeted investments in game-changing technologies.

Investment in this program has provided funding at this point in time to 14 world class and Canadian-first technologies in several provinces across a range of subsectors in businesses. These projects will de-risk new technologies and encourage their broader adoption in the industry, becoming a true Canadian innovation success story.

Industries welcome the renewal of the program as well because we have renewed it for $90.4 million. What we see with regard to the forest sector initiative compared to, say, four years ago, it is on the rebound; the trend is improving within the forest sector. However, I wouldn't necessarily suggest that our work is done with regard to that sector. There is still much more work we can do to support that industry.

Senator Mockler: I certainly agree that the work is not done and completed; it is an ongoing transition.

That brings me to the next question, non-residential construction, commercial and industrial construction. I think we should foster a consensus among provincial and territorial partners, including all stakeholders. Last night I had the opportunity to talk to a leader in the industry, and that is Maritime Lumber Bureau CEO Diana Blenkhorn. There is no doubt that you know her.

When we talk about provincial-territorial partners to amend the National Building Code to permit the construction of multi-storey wood framed buildings to a maximum height of seven storeys or up to ten storeys, I would like to have your comments on that. Before you comment on that, could you inform senators at the table this evening about where we have construction of buildings of more than four storeys in Canada?

Ms. Ramcharan: I will start by talking about the program that we have. It is called the Expanding Market Opportunities Program. Over three years, from 2013-14 to 2015-16, we are investing $49 million to increase not only offshore experts in the use of wood but also the use of wood in non-residential and mid-rise construction in North America. It encompasses critical work to advance tall wood demonstration projects, greater than 10 storeys, and modernize the model National Building Code to increase height limits for wood structures. This project builds

Le sénateur Mockler : Lorsqu'il est question du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, pouvez-vous nous dire à quoi sert le financement du Programme d'innovation forestière? Comment décririez-vous le secteur forestier canadien à l'heure actuelle?

Mme Ramcharan : Pour répondre à votre première question, le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière a été créé en 2010 et, à ce moment-là, on avait alloué 100 millions de dollars pour appuyer le secteur forestier canadien afin qu'il devienne plus concurrentiel sur le plan économique et écologiquement durable grâce à des investissements ciblés dans des technologies révolutionnaires.

Dans le cadre de ce programme, on a financé jusqu'à maintenant 14 technologies de calibre mondial provenant de plusieurs provinces canadiennes, dans un vaste éventail de sous-secteurs d'activité. Ces projets permettront d'atténuer les risques associés aux nouvelles technologies et d'encourager leur adoption à grande échelle au sein de l'industrie, devenant ainsi des exemples de réussite en matière d'innovation pour le Canada.

L'industrie se réjouit du renouvellement du programme, étant donné que nous l'avons reconduit à hauteur de 90,4 millions de dollars. Si l'on compare l'initiative d'investissement dans le secteur forestier actuelle avec celle d'il y a quatre ans, on peut affirmer que le secteur forestier est sur la voie de la reprise; la tendance s'améliore. Toutefois, je n'irais pas jusqu'à dire que notre travail est fait dans ce secteur. Il y a encore beaucoup à faire si l'on veut appuyer l'industrie.

Le sénateur Mockler : Je suis tout à fait d'accord avec vous; la transition est toujours en cours.

C'est ce qui m'amène à ma prochaine question au sujet de la construction non résidentielle, commerciale et industrielle. Je pense que nous devrions dégager un consensus parmi les partenaires provinciaux et territoriaux, y compris tous les intervenants. Hier soir, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec une leader de l'industrie, Mme Diana Blenkhorn, PDG du Bureau du bois de sciage des Maritimes. Vous la connaissez sans aucun doute.

J'aimerais que vous nous parliez de l'établissement de ce consensus relatif à la modification du Code national du bâtiment afin d'autoriser la construction de bâtiments multi-étages à ossature de bois d'une hauteur maximale de 7 ou 10 étages. Mais tout d'abord, pourriez-vous nous dire tout de suite à quel endroit on construit des bâtiments de plus de quatre étages au Canada?

Mme Ramcharan : Je vais commencer par parler de notre programme. Il s'agit du Programme de développement des marchés. Dans le cadre de ce programme, nous octroyons un financement de 49 millions de dollars sur trois ans, soit de 2013-2014 à 2015-2016, pour accroître non seulement les possibilités d'exportation outre-mer des produits du bois canadien, mais aussi l'utilisation des produits du bois dans la construction d'immeubles non résidentiels et de hauteur moyenne. Cela comprend notamment la mise en œuvre de projets de

on a history of success. With the Canada forest sector market development initiative data supporting an additional $595 million in North American wood sales since 2007, we have seen a dramatic increase in forest products exported to emerging markets. We are currently doing that.

In terms of your subsequent question with regard to being able to do more, I would defer to my colleagues in the Canada Forest Service to be able to respond more directly to that. I can take that back for them.

Senator Mockler: Mr. Chair, could we ask the assistant deputy minister to bring it to the attention of the officials so we could have an answer on that?

The Chair: I think that is the undertaking and we would appreciate that.

Senator Mockler: When we look at expanding and use of wood first or Canada wood first, am I right to believe that we do not have enough chairs in Canada linked to universities — I would like to have your opinion, ADM, on this — insofar as assisting the construction industry so that they could be sensitized to the building codes, plus looking at chairs that would enable looking at new ways of using wood in non-residential construction?

Ms. Ramcharan: Unfortunately, I am not certain of the answer to that question on the number of chairs that we would have that are in support of the building codes using wood within Canada for commercial type of industries. That would be another question that I would have to take back to my colleagues in the Canadian forest sector to ask them to give a little bit more detail with regard to that and to be able to respond more directly to your question.

Senator Mockler: There is no doubt that you will provide the chair with this?

Ms. Ramcharan: Absolutely.

[*Translation*]

Senator Mockler: Now, since I was once a customs officer, I would like to ask a question regarding tax-free personal exemptions for travellers returning to Canada from abroad, especially those returning from the United States. In addition, I live in a small village close to the Maine border.

Since June 1, 2012, tax-free personal exemptions for travellers returning to Canada were increased, and are now $200 after an absence of at least 24 hours, and $800 after an absence of at least 48 hours.

démonstration du bois à grande échelle, ayant plus de 10 étages, et la modernisation du Code national du bâtiment afin d'augmenter les limites en ce qui concerne les structures en bois. Ce projet s'inspire des réussites. Grâce à l'initiative de développement des marchés du secteur forestier canadien, qui a permis de soutenir un accroissement de 595 millions de dollars des ventes de bois en Amérique du Nord depuis 2007, nous avons assisté à une augmentation des exportations de produits forestiers vers les marchés émergents.

Pour ce qui est de votre question sur la possibilité d'en faire davantage, je vais me renseigner auprès de mes collègues du Service canadien des forêts qui seraient mieux en mesure que moi de répondre. Je pourrais vous revenir là-dessus.

Le sénateur Mockler : Monsieur le président, pourrions-nous demander à la sous-ministre adjointe de poser la question à ses collègues de sorte que nous ayons une réponse?

Le président : Je pense que c'est ce qu'elle vient de s'engager à faire et nous lui en sommes très reconnaissants.

Le sénateur Mockler : Lorsque nous parlons d'accroître l'utilisation du bois et de privilégier le bois canadien, ai-je raison de croire qu'il n'y a pas suffisamment de chaires universitaires au Canada — et j'aimerais avoir votre avis là-dessus, madame la sous-ministre adjointe — pour sensibiliser l'industrie de la construction aux codes du bâtiment et trouver de nouvelles façons d'utiliser le bois dans des constructions non résidentielles?

Mme Ramcharan : Malheureusement, je ne suis pas certaine du nombre de chaires qui auraient cette fonction de privilégier, dans les codes du bâtiment, une utilisation accrue du bois dans le secteur commercial au Canada. Encore une fois, je devrais me renseigner auprès de mes collègues du secteur forestier canadien afin de pouvoir répondre plus précisément à votre question.

Le sénateur Mockler : Vous allez nous revenir avec une réponse?

Mme Ramcharan : Absolument.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : J'aimerais maintenant, étant donné que j'ai déjà été douanier, poser une question au sujet des exemptions personnelles des droits et taxes applicables lors du retour des Canadiens de l'étranger, surtout ceux en provenance des États-Unis. De plus, j'habite dans un petit village à la frontière de l'État du Maine.

Quels ont été les impacts à la suite des augmentations du montant des exemptions de 200 $, depuis le 1er juin 2012, après une absence d'au moins 24 heures, et de 800 $ après une absence de 48 heures?

What has been the impact of the increased exemptions for Canadian travellers visiting the U.S.? And what is the amount of duties, taxes and penalties collected each year by Canadian customs officers? What is the cost of the resources dedicated to this activity?

Mr. Joannette: I can say that since the exemption increase, we have seen a gradual decline in the revenues collected. Simply to give you an example, if we compare with June 2011, we used to collect $17.5 million in duties. This has decreased to $15 million in 2012 and $13 million in 2013.

This is more or less what we expected as a result of this process. We are seeing a decline that may be attributable to the increase in the exemption. Regarding the total amount of funds that are collected in duties, that is approximately $26 billion in revenue, either in excise taxes, duties or other fees or penalties. It costs us close to $130 million to collect this revenue.

Senator Mockler: Thank you very much.

[*English*]

Senator Oh: My question is for CBSA. I used my NEXUS card for the first time about four weeks ago coming across the border on the Queenston Bridge, at your new, beautiful building. This is the first time in three years that I came across by road. In my vehicle I have my wife who also has a NEXUS card, myself, and I have my son without a NEXUS card. I came across and told the border guard I have my son in the back without a NEXUS card. He said pull over. He sent me over to the building. The officer met me and said, "How come you have someone in your car without a NEXUS card?" I said my son is with me. He said, "Okay, this will be confiscated. You will forfeit it for two years. You are not allowed to use the card."

I said, "Okay, here is my passport. Do whatever you have to do." I didn't say, "Do you know who I am?" So they went in and then after about 20 minutes they came back out. I said, "I did not do it intentionally." I said, "There is absolutely no sign on this beautiful checkpoint to say that all persons in the vehicle must have this card."

Ms. Xavier: Is your question whether there should be signage?

Senator Oh: Yes. It should be marked clearly. It is a brand new checkpoint. Who knows? I have my son with me. I can't say, "You walk across the border and daddy will drive."

Quels ont été les impacts de l'augmentation des exemptions accordées aux voyageurs canadiens qui visitent les États-Unis? Et quel est le montant récolté annuellement par les douanes canadiennes en droits et taxes ou en pénalités? Combien coûte cette mise en œuvre ainsi que les ressources consacrées à cette activité?

M. Joannette : Je peux dire que, depuis la mise en œuvre de l'augmentation de l'exemption, on a vu une réduction graduelle des revenus récupérés. Simplement pour vous donner un exemple, si on compare avec juin 2011, on récoltait des douanes des sommes de l'ordre de 17,5 millions de dollars. Cela a diminué à 15 millions de dollars en 2012 et à 13 millions de dollars en 2013.

C'est un peu ce à quoi on s'attendait dans le cadre de ce processus. On constate une diminution qui peut être attribuable à l'augmentation de l'exemption. En ce qui concerne le montant total des fonds qui sont ramassés en douanes, on récolte environ 26 milliards de dollars de revenus, soit sous la forme de taxes d'accise des douanes ou sous la forme de frais quelconques. Cela nous coûte près de 130 millions de dollars pour collecter ces revenus.

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Ma question s'adresse aux représentants de l'ASFC. J'ai utilisé ma carte NEXUS pour la première fois il y a environ quatre semaines lorsque j'ai traversé la frontière, au pont Queenston, à votre nouvel édifice. C'était la première fois en trois ans que je traversais la frontière en voiture. À bord de ma voiture se trouvaient mon épouse, qui a elle aussi une carte NEXUS, moi-même et mon fils, qui n'a pas de carte. Quand je suis arrivé au poste de contrôle, j'ai dit au garde-frontière que mon fils assis à l'arrière de la voiture n'avait pas de carte NEXUS. Il m'a demandé de me stationner. Il m'a ensuite dirigé vers l'édifice. Un agent m'a rencontré et m'a demandé pourquoi une personne à bord de ma voiture n'avait pas sa carte NEXUS. Je lui ai répondu que mon fils m'accompagnait. Il m'a dit que ma carte serait confisquée pendant deux ans et que je ne pourrai plus l'utiliser durant cette période.

Je lui ai donc remis mon passeport pour qu'il fasse ce qu'il avait à faire. Je ne lui ai pas dit : « Savez-vous qui je suis? » Lorsqu'il est revenu après 20 minutes, je lui ai dit que je ne l'avais pas fait par exprès et qu'aucun panneau à ce magnifique point de contrôle n'indiquait que toutes les personnes à bord du véhicule devaient avoir la carte NEXUS.

Mme Xavier : Votre question concerne donc la présence de panneaux?

Le sénateur Oh : Tout à fait. Il s'agit d'un tout nouveau point de contrôle et on devrait l'indiquer clairement. Mon fils m'accompagne. Je ne peux quand même pas lui demander de traverser la frontière à pied pendant que je traverse en voiture.

Ms. Xavier: That has happened. As part of becoming a NEXUS member, we do our best to be sure that NEXUS members are aware of all the rules of the program. They're issued pamphlets and information on the website clearly articulates the fact that if you are a NEXUS member and you are going to be using a NEXUS lane, you have to be sure all the members in the vehicle are NEXUS members. This goes to the question I was just asked by Senator Rivard.

We don't re-explain at land borders the details of the rules around NEXUS. We try to clearly articulate which lanes are NEXUS and assume that our travelers who are NEXUS members clearly understand the rules of the program. It is part of ongoing education to ensure that people remember that the rules are what they are and that they need to adhere to them. I'm pleased to know they didn't confiscate your card for three years and that they probably let you get away with a warning.

Senator Oh: I would say that a sign would be great so I won't use that lane but will go to a regular lane.

Senator Eaton: If you have your son with you.

Senator Oh: Yes, sure.

My second question is: Do we collect custom duties on online purchases for those goods coming across the border?

Ms. Xavier: Yes, we do.

Senator Eaton: I want to follow up on something Senator Mockler was asking about forestry. You will regret you came tonight.

Of the millions of dollars you have given to the forestry industry on innovation, do you think you could let us know what the outcomes are? It is all very well to put $70 million into innovation, but it would be nice to know what either the impact is or the outcomes are and what has come of that $70 million.

Ms. Ramcharan: I can't speak to it directly here. Part of our process, and Jen might be able to speak to this in more detail than I, is that we evaluate all our program expenditures to make sure we talk about what results they're achieving.

Jen, if I may turn it over to you, you can explain how we do that and where they can find the information.

Ms. Hollington: All evaluations are posted online. We are just undertaking the next evaluation of the forest innovation program. The last evaluation was about four or five years ago — the one online. The one that will evaluate the current suite of programs we're just undertaking now. It will be available in about a year's time.

Mme Xavier : Cette situation s'est déjà produite. Lorsque les gens adhèrent au programme NEXUS, nous faisons de notre mieux pour veiller à ce qu'ils soient au courant des règles. Que ce soit au moyen des dépliants qu'on leur remet ou de l'information qui se trouve sur notre site web, les participants NEXUS savent qu'ils doivent emprunter une voie NEXUS et s'assurer que tous les passagers à bord de leur voiture sont également des participants NEXUS. Cela revient à la question que m'a posée le sénateur Rivard.

Nous ne voulons pas tout réexpliquer les règles aux postes frontaliers. Nous essayons d'indiquer clairement les voies qui peuvent être empruntées par les titulaires des cartes NEXUS et nous présumons que tous les voyageurs qui participent au programme connaissent bien les règles. Nous sensibilisons les gens continuellement au fait qu'il y a des règles et qu'ils doivent s'y conformer. Je suis ravie de savoir qu'on ne vous a pas confisqué votre carte pendant trois ans et qu'on ne vous a donné qu'un avertissement.

Le sénateur Oh : C'est pourquoi un panneau serait une bonne idée; ainsi, je n'utiliserais plus cette voie, mais plutôt une voie régulière.

La sénatrice Eaton : Si votre fils vous accompagne.

Le sénateur Oh : Oui, évidemment.

Ma deuxième question est la suivante : percevons-nous des droits de douane sur les achats en ligne lorsqu'ils traversent la frontière?

Mme Xavier : Oui.

La sénatrice Eaton : Suivons le filon qu'a commencé à explorer le sénateur Mockler, sur l'industrie forestière. Vous allez vous mordre les doigts d'être venue ici.

Sur les millions de dollars que vous avez accordés à l'industrie forestière pour l'innovation, pensez-vous pouvoir nous donner un aperçu des résultats? Consacrer 70 millions à l'innovation, c'est très bien, mais ce serait agréable de savoir ce que ç'a produit.

Mme Ramcharan : Je ne peux pas vous répondre directement. Une partie de notre processus, et Jen pourra vous en parler plus en détail que moi, consiste à évaluer toutes nos dépenses de programmes pour nous assurer de discuter des résultats qu'elles donnent.

Jen, si je peux vous céder la parole, pouvez-vous expliquer notre façon de faire et orienter le comité vers des sources d'information.

Mme Hollington : Toutes les évaluations sont publiées en ligne. Nous venons tout juste d'entreprendre la prochaine évaluation du programme d'innovation dans le secteur forestier. La dernière, qu'on trouve en ligne, a eu lieu il y a quatre ou cinq ans. Celle qui portera sur la série actuelle de programmes vient tout juste d'être entreprise. Elle sera consultable dans environ un an.

Senator Eaton: You do outcomes and impacts. Do you rate the programs in any way?

Ms. Hollington: We don't rate the programs in evaluation, but we look at their immediate outcomes and their ultimate outcomes to the extent that the information is available for that. It can be difficult to have that information.

Senator Eaton: Next year when you come before us you will bring it with you?

Ms. Hollington: The evaluation?

Senator Eaton: Yes.

Ms. Hollington: Yes, we'd be happy to.

Senator Hervieux-Payette: I received a birthday gift from my husband and when the person delivered it at the door, I had to pay $85 in cash to get it. So, yes, we pay the custom duties. I had to pay it to get my gift.

This is not my question but just to say that it happens like that.

[*Translation*]

I have a very brief question for Natural Resources Canada. I find it very strange that an initiative regarding a "sustained engagement program" only received $100,000. What did you do with that $100,000? It would seem to me that an awareness-raising campaign in Canada would cost a million dollars, rather than $100,000. That is the last item in the grants section. I wondered whether that amount had been allocated to a non-profit organization? How can you allow such a small amount for a program that is supposed to raise awareness and mobilize? I am very surprised.

It is in the French version I have in hand, under "Contributions in support of a sustained engagement and outreach campaign." I am intrigued by the fact that you would use such a small amount to conduct an awareness-raising campaign in a country that is 8,000 kilometres long, with a population of 34 million people. Whose awareness are you raising and why? The amount is minute. It is difficult to understand how this amount would serve you. While you are looking for the answer, I am going to put my question to the other group.

My question is about the increases under the "Refugee Protection System" heading. What is this? One hundred and sixteen million dollars was granted to fund three initiatives, one for the measures to reform the refugee protection system.

Where are you protecting them, exactly? In Canada, in their country, or elsewhere? What refugees are we talking about? What does this measure cover?

La sénatrice Eaton : Vous vous intéressez aux résultats et aux conséquences. Notez-vous d'une façon ou d'une autre les programmes?

Mme Hollington : Nous ne notons pas les programmes dans l'évaluation, mais nous examinons leurs résultats immédiats et leurs résultats finaux dans la mesure où l'information disponible permet de le faire. Il peut être difficile de rassembler cette information.

La sénatrice Eaton : L'année prochaine, quand vous comparaîtrez devant nous, est-ce que vous l'aurez sous la main?

Mme Hollington : L'évaluation?

La sénatrice Eaton : Oui.

Mme Hollington : Oui, et nous en serons heureuses.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pour mon anniversaire, mon mari m'a offert un présent, et j'ai dû verser 85 $, comptant, au livreur, sur le pas de ma porte. C'est donc vrai que nous acquittons les droits de douane. J'ai dû le faire pour obtenir mon présent.

Ce n'est pas ma question, mais je tenais à dire que c'est comme ça que ça se passe.

[*Français*]

J'aurais une question très courte pour le ministère des Ressources naturelles du Canada. Je trouve cela étrange qu'une initiative qu'on appelle « programme de sensibilisation soutenue » reçoive aussi peu que 100 000 $. Qu'est-ce que vous avez fait avec 100 000 $? Il me semble qu'une campagne de sensibilisation au Canada coûterait un million de dollars plutôt que 100 000 $. C'est le dernier point soulevé dans la section qui aborde les subventions. Je me suis demandé si ce montant avait été remis à un organisme à but non lucratif? Comment pouvez-vous accorder un si petit montant à un programme qui est censé sensibiliser et mobiliser? Je suis tout à fait stupéfaite.

C'est dans la version française que j'ai en main, sous la section « Subvention à l'appui d'une campagne de mobilisation visant la sensibilisation ». Je suis intriguée que vous preniez un montant si petit pour mener une campagne de sensibilisation dans un pays de 8 000 kilomètres de long et avec une population de 34 millions de personnes. Qui sensibilisez-vous et pourquoi? Le montant est infime. C'est difficile de s'imaginer à quoi ce montant vous servira. Pendant que vous cherchez la réponse, je vais poser ma question à l'autre groupe.

Ma question porte sur les augmentations sous la rubrique « Système de protection des réfugiés ». De quoi s'agit-il? On a accordé 116 millions de dollars pour financer trois initiatives, notamment celle sur les mesures de réforme du système de protection des réfugiés.

Vous les protégez où exactement? Au Canada, dans leur pays ou ailleurs? De quels réfugiés s'agit-il? En quoi consiste la mesure?

Mr. Joannette: This is a Treasury Board submission. These are appropriations we received. As I indicated in my presentation, the objective was simply to improve the fluidity of entry into Canada.

Senator Hervieux-Payette: To improve what?

Mr. Joannette: The fluidity of entry into Canada.

Mr. Xavier: This is Government of Canada initiative that allowed for the modernization of entry and the management of refugees who enter Canada. In other words, it was a reform of our refugee management system.

Senator Hervieux-Payette: Yes, but it says "Protection." How do you protect them? Managing refugees is one thing, protecting refugees is another. When you write "Protection," there has to be some kind of protection. Unless that is not the right word?

Mr. Xavier: One of the first things we do with refugees is to protect them from their country of origin. When refugees are accepted here, they have the right to certain advantages that are a part of the immigration process here in Canada.

So, we protect them in the sense that they are here in Canada and far from their country of origin, and, if they are accepted as refugees, they are entitled to certain social benefits or to opportunities they have here in Canada which they do not benefit from in the country they left. I am not sure I have answered your question, but when we say that we protect them this means that we protect them from the country they left.

Senator Hervieux-Payette: I would like a more specific answer to know how you protect them when they arrive here. I understand that you are making an effort, but we do not know what part of the $116 million amount is allocated to that measure and how you ensure the protection of refugees. If I do not understand and if you are having trouble providing specifics, you should ask what actions are taken by your department to ensure that protection. The other question I have for you concerns the Arming Initiative.

I am sure you are not launching bombs at Canada Border Services Agency, so what is the Arming Initiative? Are we talking about training customs officers, or purchasing arms? What is this exactly?

Mr. Joannette: A few years ago, the government decided to arm our customs officers, the officers who are posted at the borders. The funds allocated to us were intended for the training of all of our border services officers, to enable them to bear arms safely and appropriately.

I do not remember exactly in what year those funds were given to us, but the project will end in 2016.

Senator Hervieux-Payette: Fine.

M. Joannette : Il s'agit d'une soumission du Conseil du Trésor. Ce sont des crédits que nous avons reçus. Tel que je l'ai indiqué dans ma présentation, l'objectif était tout simplement de permettre la fluidité de l'entrée au Canada.

La sénatrice Hervieux-Payette : Permettre quoi?

M. Joannette : La fluidité de l'entrée au Canada.

Mme Xavier : C'est une initiative du gouvernement du Canada qui a permis la modernisation de l'entrée et de la gestion des réfugiés qui entrent au Canada. Autrement dit, c'est la réforme de notre système de gestion des réfugiés.

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui, mais c'est écrit « Protection ». Comment les protégez-vous? Gérer les réfugiés, c'est une chose. Protéger les réfugiés, c'est une autre chose. Quand vous écrivez « Protection », il faut qu'il y ait une protection. À moins que ce ne soit pas le bon mot?

Mme Xavier : L'une des premières actions que l'on fait avec les réfugiés, c'est qu'on les protège du pays d'où ils proviennent. Lorsqu'on reçoit un réfugié, il a droit à certains avantages qui font partie du processus d'immigration, ici, au Canada.

Donc, on les protège dans le sens qu'ils sont ici, au Canada, et loin de leur pays d'origine et, s'ils sont acceptés en tant que réfugiés, ils ont droit à certains avantages sociaux ou à des opportunités qui leur sont permis, ici, au Canada, dont ils ne bénéficient pas dans le pays d'où ils viennent. Je ne suis pas certaine d'avoir répondu à la question, mais lorsqu'on dit qu'on les protège, ça signifie qu'on les protège du pays d'où ils viennent.

La sénatrice Hervieux-Payette : J'aimerais obtenir une réponse plus précise pour savoir comment vous les protégez lorsqu'ils arrivent ici. Je comprends que vous faites un effort, mais on ne sait pas quelle portion du montant de 116 millions de dollars est consacrée à cette mesure et comment vous assurez la protection des réfugiés. Si je ne suis pas en mesure de comprendre et que vous avez de la difficulté à me donner des précisions, vous devriez demander quels gestes sont posés par votre ministère pour assurer cette protection. L'autre question que j'ai à vous poser concerne l'Initiative d'armement.

Vous ne lancez certainement pas des bombes à Douanes Canada, alors qu'est-ce que l'Initiative d'armement? Est-ce qu'il s'agit de la formation des douaniers, de l'achat d'armes? Qu'est-ce que c'est au juste?

M. Joannette : Il y a quelques années, le gouvernement a décidé d'armer nos douaniers, nos agents postés aux frontières. L'argent qui nous a été octroyé avait pour but d'assurer la formation de tous nos agents frontaliers afin qu'ils puissent porter l'arme en toute sécurité.

Je ne me souviens plus exactement en quelle année les fonds ont été versés, mais le projet prendra fin en 2016.

La sénatrice Hervieux-Payette : D'accord.

Mr. Joannette: From now until the end of 2016, we will have trained all of the border service officers in the employ of the organization. They must all be able to bear arms in an appropriate and safe manner.

Senator Hervieux-Payette: How many customs officers have weapons currently? How many must still be armed? And, how often have they used their weapons? This measure was put in place for a good reason, finally.

I suppose reports have to be filled out when officers use their weapon. We are talking here about lethal weapons. We are not talking about tasers, but about bullets. I would like to know how often your officers had to use their weapons in the course of the year. That will give us some idea of how the arming program works and how much time is needed for its implementation.

Mr. Xavier: The arming program began in 2006. As of April 1, 2014, we trained 4,125 officers who were given the weapons training. The agency has a very rigorous weapons use training program. We learned a lot from our law enforcement partners, such as the RCMP. We also learned how the others do things, and adopted best practices. As we implement the arms program we are continuing to refine it. We have a very rigorous program, and, yes, we do produce reports on all of the weapons-related incidents. Whenever a weapon is used we examine exactly why it was used. We do an assessment and we learn from that experience to continue to refine the training provided to our border services officers. There are approximately still 2,600 officers who will be receiving training between now and 2016. We are nearing the end of our program, which was approved by the government.

Several reasons can explain why a firearm was used. We complete reports even when a person uses a firearm in a "low-ready" mode. This means that in those situations the person did not use the weapon to fire on someone; he or she was on the point of using it. We have statistics on those cases.

As to the number of times firearms were fired, if memory serves, this only happened a few times. I can tell you that it was to shoot at an animal, such as a bear. For the moment I am happy to report that up till now we have not had to use firearms in the course if an incident as such, but we can confirm the figures to you exactly.

Senator Hervieux-Payette: I am happy that firearms were only used against squirrels or bears; that is preferable to shooting people. Did you find the answer to my first question?

M. Joannette : D'ici la fin de 2016, nous aurons formé tous les agents frontaliers qui étaient à l'embauche de l'organisation. Ils doivent tous être en mesure de porter l'arme de façon appropriée et sécuritaire.

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien de douaniers sont armés à l'heure actuelle? Combien reste-t-il d'agents à armer? Et combien de fois ont-ils utilisé leur arme? Finalement, cette mesure a été mise en place pour une bonne raison.

Je suppose qu'on doit remplir des rapports lorsque les agents utilisent leur arme. On parle ici d'armes meurtrières. On ne parle pas de pistolets Taser, mais de balles. J'aimerais savoir combien de fois ces gens ont dû utiliser leur arme au cours de l'année. Cela va nous donner une idée à savoir comment le programme d'armement fonctionne et combien de temps est nécessaire à sa mise en œuvre.

Mme Xavier : Le programme d'armement a commencé en 2006. À partir du 1er avril 2014, on a formé 4 125 agents, qui ont suivi la formation sur l'armement et les armes à feu. Il y a un programme très rigoureux à l'agence pour apprendre comment faire. On a appris beaucoup de nos partenaires chargés de faire appliquer la loi, comme la GRC. Nous avons appris comment les autres ont fait et nous avons adopté les bonnes pratiques. Au fur et à mesure que nous mettons en œuvre le programme sur l'armement, nous continuons à le raffiner. Nous avons un programme très rigoureux et, oui, nous faisons des rapports sur tous les incidents liés à une arme à feu. À chaque fois qu'une arme à feu est utilisée, on examine exactement pourquoi on l'a utilisée. Nous faisons une évaluation et nous apprenons de cette expérience pour continuer à raffiner la formation offerte à nos agents des services frontaliers. Il nous reste environ 2 600 agents à former d'ici 2016. Nous sommes à la fin de notre programme, qui a été approuvé par le gouvernement.

Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi une arme à feu a été utilisée. Par exemple, nous remplissons des rapports même lorsqu'une personne a utilisé une arme à feu dans un mode « low ready ». Dans ces situations, la personne n'a pas pris l'arme à feu et visé quelqu'un; elle était sur le point de l'utiliser. Nous disposons de statistiques sur ces situations.

Quant au nombre de fois où on a tiré d'une arme à feu, si ma mémoire est bonne, il s'agit de quelques fois seulement. Je puis vous dire que c'était pour tirer sur un animal, comme un ours. Pour le moment, je suis heureuse de dire que, jusqu'à présent, on n'a pas eu à utiliser d'arme à feu dans le cadre d'un incident global, mais on pourra vous confirmer exactement les chiffres.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je suis heureuse qu'elle n'ait eu à être utilisée que contre les écureuils ou les ours; c'est préférable aux individus. Avez-vous trouvé la réponse à ma première question?

[*English*]

Ms. Ramcharan: I have been able to do a little bit. As I mentioned earlier, the stakeholder engagement had $1 million worth of grants and contributions available over two years. If you look at our mains, $100,000 was identified for the grant portion of it and $400,000 was identified for the contribution portion of it.

To be able to tell you specifically how that money was used, I don't have that detail with me, but I'm sure we will be able to explain how the money is used. That's what is proposed for this upcoming year. The year is not over so I won't have those details yet with regard to how they're being used.

Senator Hervieux-Payette: It is useful to us. As far as I'm concerned, you say there is no other amount of money, but we have no way of knowing without asking you. At the same time, it would be appropriate that we know what we're spending, even if it's a smaller amount of money.

Ms. Ramcharan: Okay.

The Chair: I have a couple of follow-up questions. The first one is for Natural Resources Canada. You will recall that earlier this evening we discussed the Nuclear Legacy Liabilities Program. It concluded last year, and you pointed out in the Main Estimates there wasn't money for that, but then in the supplementary estimates there's $195 million. This is described in your notes as Atomic Energy of Canada Limited research site contamination. Is it only AECL contaminated sites and what is the total that you estimate for cleanup?

Mr. Lafaille: If you allow me, I will answer that question. There is already liability recognized on the Public Accounts of Canada, currently at $5.69 billion, and that money was set aside to do what we call decommissioning and waste management. Over the course of the last decades since Canada started nuclear research, principally at Chalk River, two hours north of here, there has been a lot of research and, therefore, contamination of buildings, equipment, a lot of waste that was generated and Canada has to look after it.

The Nuclear Legacy Liabilities Program is managed by Natural Resources Canada, but delivered by Atomic Energy Canada Limited, the Crown corporation. To answer your question, the waste that is being managed is mostly at AECL nuclear sites. So the money, the $195 million in 2014-15, whereas it is managed by Natural Resources Canada, the activities are conducted and delivered by Atomic Energy Canada Limited on their sites, their laboratories.

The Chair: The polluter is being given money to clean it up.

Mr. Lafaille: So as part of the funding —

The Chair: You said yes to that?

[*Traduction*]

Mme Ramcharan : J'ai réussi à élucider un peu votre question. Comme je l'avais dit, la mobilisation des parties prenantes prévoyait 1 million de dollars de subventions et de contributions sur deux ans. Dans notre Budget principal des dépenses, 100 000 $ correspondent aux subventions et 400 000 $ aux contributions.

Je ne possède actuellement pas les détails qui me permettraient de vous dire précisément comment l'argent a été utilisé, mais je suis sûre que nous pourrons vous l'expliquer. C'est ce qui est proposé pour l'exercice en cours. Comme il n'est pas encore terminé, je ne possède pas encore les détails sur les modalités d'utilisation de l'argent.

La sénatrice Hervieux-Payette : Cela nous est utile. En ce qui me concerne, vous dites qu'il n'y a pas d'autre montant, mais nous n'avons aucun moyen de le savoir sans vous le demander. En même temps, il conviendrait pour nous que nous sachions ce que nous dépensons, même s'il s'agit de petits montants.

Mme Ramcharan : D'accord.

Le président : J'ai quelques questions complémentaires. La première s'adresse à Ressources naturelles Canada. Vous vous rappellerez que, plus tôt ce soir, nous avons discuté du Programme des responsabilités nucléaires héritées, qui s'est terminé l'année dernière et, dans le Budget principal des dépenses, vous avez signalé qu'il n'y avait pas d'argent pour cela, mais, ensuite, dans le Budget supplémentaire des dépenses, qu'il y avait 195 millions. Vos notes parlent de contamination des sites de recherche d'Énergie atomique du Canada limitée. Ce montant ne vise-t-il que ces sites d'EACL, et quel montant total prévoyez-vous, en tout, pour la décontamination?

M. Lafaille : Si vous permettez, je vais répondre à cette question. Les Comptes publics du Canada chiffrent déjà le passif à 5,69 milliards de dollars, et on a réservé ce montant pour ce que nous appelons le déclassement et la gestion des déchets. Pendant les décennies qui ont suivi le début de la recherche nucléaire au Canada, principalement à Chalk River, à deux heures au nord d'ici, cette recherche a été intense. Elle a donc contaminé les installations et l'équipement et produit beaucoup de déchets, dont le Canada doit s'occuper.

Le Programme des responsabilités nucléaires héritées est géré par Ressources naturelles Canada, mais il est exécuté par EACL, la société d'État. Pour répondre à votre question, les déchets qu'on gère se trouvent surtout sur les emplacements nucléaires d'EACL. Pendant que Ressources naturelles Canada gère l'argent, les 195 millions de 2014-2015, EACL mène les activités sur ses sites, dans ses laboratoires.

Le président : On verse de l'argent aux pollueurs pour la décontamination.

M. Lafaille : Donc, dans le cadre du financement...

Le président : Avez-vous répondu par l'affirmative?

Mr. Lafaille: Yes. To the extent that it was the taxpayer that funded the research that created the waste, the taxpayer is paying the bill to remediate the —

The Chair: Nuclear contaminated sites, other than ones where AECL had been involved, such as Port Hope, are dealt with differently and not under this particular fund?

Ms. Ramcharan: Port Hope is not under this fund. We have funding available for Port Hope, yes.

The Chair: There are other contaminated sites across Canada, like the former DEW line early warning stations that were across Canada, and there's a lot of contamination in the Canadian North and the near North. There's a different program for that as well?

Ms. Ramcharan: That one I'm not familiar with. I know the ones that are affiliated with Natural Resources Canada, which are Port Hope, Port Granby as well as the Nuclear Legacy Liabilities. For other nuclear contaminated sites, I'm not familiar with where the funding is. It could come from a contaminated sites program, but I'm not familiar with that. I could find out.

The Chair: Could you find out?

Ms. Ramcharan: Sure.

The Chair: You could take the adjective "nuclear" away from that, maybe a contaminated site that is not necessarily nuclear and it might be some other chemical contamination. That is the responsibility of the Canadian taxpayer. That's what we're interested in. What is the total liability that is outstanding?

So for the $5.69 billion that has been identified, we have recently appropriated $195 million to be applied to that.

Ms. Ramcharan: Right. The intent is as we spend money under that program, it reduces the overall Government of Canada liability.

The Chair: Yes, exactly.

Senator Marshall: The total liability shows in the Public Accounts, doesn't it? Is that the $5 billion, or $6 billion? That figure would be revised each year, would it not?

Mr. Lafaille: Yes.

Senator Marshall: There would be new estimates done up each year and the adjustment made in the Public Accounts. That's right, is it?

Mr. Lafaille: It is correct. The number will vary depending on the amount of money that is being paid to do the work and based on revisions to the cost estimates of carrying on this waste plan. Currently there's a 70-year waste plan that is being delivered, so it depends on the cost.

Senator Marshall: Following up on Senator Day's question and the answer you provided, the funding is not going through one department, is it? It seems like it is scattered through various parts of various departments. It is not all in just one department,

M. Lafaille : Oui. Dans la mesure où c'est le contribuable qui a financé la recherche à l'origine des déchets, il acquitte la facture pour remédier à...

Le président : Les sites nucléaires contaminés, qui ne sont pas ceux qu'EACL a exploités, comme Port Hope, sont-ils décontaminés autrement, au moyen d'un autre fonds?

Mme Ramcharan : Port Hope n'est pas visé par ce fonds. Effectivement, des fonds ont été débloqués pour Port Hope.

Le président : D'un bout à l'autre du Canada, on trouve d'autres lieux contaminés, comme l'ancien réseau de stations d'alerte avancée. Le Nord canadien ainsi que le Nord proche sont très contaminés. A-t-on aussi prévu un programme différent pour eux?

Mme Ramcharan : Je le connais mal. Je connais les programmes qui relèvent de Ressources naturelles Canada, pour Port Hope, Port Granby ainsi que le Programme des responsabilités nucléaires héritées. Je connais mal les autres lieux contaminés par les déchets nucléaires. Je peux m'informer.

Le président : Vous pourriez?

Mme Ramcharan : Bien sûr.

Le président : Vous pourriez ne pas vous limiter au « nucléaire ». Il s'agit peut-être d'un site contaminé, pas nécessairement nucléaire, contaminé par d'autres produits chimiques. C'est la responsabilité du contribuable canadien. Voilà ce qui nous intéresse. Quel est le total du passif en cours?

Aux 5,69 milliards de dollars qu'on a chiffrés, nous avons donc récemment affecté 195 millions.

Mme Ramcharan : C'est exact. On veut ainsi, en consacrant de l'argent à ce programme, réduire le passif fédéral.

Le président : Exactement.

La sénatrice Marshall : La valeur totale du passif figure dans les Comptes publics, n'est-ce pas? S'agit-il des 5 ou 6 milliards? C'est un chiffre qu'on révise annuellement, n'est-ce pas?

M. Lafaille : Oui.

La sénatrice Marshall : Chaque année, on ferait une nouvelle estimation, et on fait la correction dans les Comptes publics, n'est-ce pas?

M. Lafaille : C'est juste. Le chiffre varie selon les montants versés pour faire le travail et selon les révisions des coûts estimés pour exécuter ce plan de décontamination. Actuellement, le plan a une durée prévue de 70 ans. Cela dépend donc des coûts.

La sénatrice Marshall : Pour clarifier votre réponse à la question du sénateur Day, le financement n'est pas accordé à un seul ministère, n'est-ce pas? Il semble saupoudré sur différents services de divers ministères. Il n'est pas entièrement accordé à un

because we saw some here. We saw the nuclear aspect budgeted somewhere, but I get the impression that it is not all budgeted in one site, in one area of the Public Accounts.

Mr. Lafaille: It depends what kind of contamination we're talking about.

Senator Marshall: Yes.

Mr. Lafaille: If it is nuclear then Natural Resources Canada would have a lead in remediating that.

The Chair: That's the $5.7 billion?

Mr. Lafaille: That is correct.

Senator Marshall: It is an interesting topic to see what kind of progress we're making.

The Chair: There's a long way to go, 70 years.

Senator Hervieux-Payette: So I might not be there.

The Chair: We will all hope there isn't any new contamination.

I have another clarification question, which will give everybody a chance to understand the CBSA's role. You implement certain aspects of between 90 and 100 different public statutes; is that correct?

Ms. Xavier: That's correct.

The Chair: That's in relation to everything coming and going at the border?

Ms. Xavier: Anything related to food, plant and animal to customs to national security.

The Chair: You must go through quite a training program to become familiar with all of that.

Ms. Xavier: We do. Over 90 acts are implemented, as you said.

The Chair: At a normal crossing — not a large or a small crossing but a medium crossing — would we expect to find government personnel in customs and immigration as well as border services, or are you the only ones there?

Ms. Xavier: No. Since the creation of the agency in 2003, we are the sole organization that oversees anything related to the border at the port of entry. From anything related to our mandate, food, plant and animal, with regard to the Customs Act and with regard to the Immigration and Refugee Protection Act, we are the border services agency that manages that whole mandate.

Our officers are trained to clearly understand those core mandates, and then we do act on behalf, as we said, of many other organizations. So we work in partnership with others. At the majority of the ports of entry you will tend to see primarily border

seul ministère, parce qu'il en est comparu certains ici. Nous avons vu que l'aspect nucléaire était budgétisé quelque part, mais j'ai l'impression que ce n'est pas entièrement budgétisé sous un seul poste, une seule rubrique des Comptes publics.

M. Lafaille : Cela dépend de la nature de la contamination.

La sénatrice Marshall : Oui.

M. Lafaille : La contamination nucléaire relèvera surtout de Ressources naturelles Canada.

Le président : Ce sont les 5,7 milliards?

M. Lafaille : Oui.

La sénatrice Marshall : C'est un sujet intéressant pour constater nos progrès.

Le président : Nous ne sommes pas au bout de nos efforts : 70 ans.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je risque de ne pas être au rendez-vous.

Le président : Souhaitons tous qu'il n'y ait pas de nouvelles contaminations.

J'ai besoin d'un autre éclaircissement, qui permettra à chacun, je l'espère, de comprendre le rôle de l'ASFC. Vous appliquez certaines dispositions de 90 à 100 lois publiques, n'est-ce pas?

Mme Xavier : C'est exact.

Le président : Cela concerne tout ce qui transite par la frontière?

Mme Xavier : Tout ce qui concerne les denrées alimentaires, les plantes et les animaux jusqu'à la sécurité nationale en passant par les douanes.

Le président : Pour les connaître toutes, il faut que vous suiviez un important programme de formation.

Mme Xavier : En effet. Comme vous avez dit, nous appliquons plus de 90 lois.

Le président : À un poste frontalier normal, ni petit ni gros, d'importance moyenne, peut-on s'attendre à trouver des préposés aux douanes, à l'immigration et aux services frontaliers ou bien êtes-vous les seuls à y travailler?

Mme Xavier : Non. Depuis la création de l'agence, en 2003, nous sommes la seule organisation à superviser tout ce qui concerne la frontière aux points d'entrée. Nous sommes l'agence de services frontaliers qui gère la totalité de notre mandat visant les denrées alimentaires, les végétaux et les animaux, sous le régime de la Loi sur les douanes et sous celui de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Nos agents sont formés pour bien comprendre ces mandats centraux et nous agissons aussi au nom, comme je l'ai dit, de beaucoup d'autres organisations. Nous travaillons donc en partenariat avec elles. À la majorité des points d'entrée, on aura

service officers. But we may often call on the RCMP or the local police authorities, PHAC, the public health agency, depending. They work with us as well for reasons of quarantine, for example, and different purposes.

So depending on the port of entry, as you are saying, and the types of risks that exist there, you could have other government entities available to us or potentially even occupying space in our buildings. Primarily it is border services officers.

The Chair: Border services officers calculate and collect the tariff due and owing on something coming in?

Ms. Xavier: That's correct.

The Chair: Are they armed? Do they use a gun to make sure that people pay?

Ms. Xavier: All our border services officers at our primary inspection lines in the land are expected to be armed, that is correct.

The Chair: That includes calculating and collecting tariffs?

Ms. Xavier: That's only one part of their overall duties. A person who is doing the calculation and the collection of revenue could potentially also be in the primary inspection line in the next hour of their shift.

The Chair: So they are armed?

Ms. Xavier: They are.

The Chair: I was being somewhat facetious in that question. That is interesting. Any other questions that follow?

Senator Mockler: I have a question in respect to border patrols and Canadian officers. I will take an example between the state of Maine and the province of New Brunswick. I know I could take any other example, but I will take those two. I will talk about the Saint John River. Let's say a Canadian has a canoe or a small plane landing on Canadian waters or he has a motor boat and he zigzags on the Saint John River. If he goes beyond halfway of the Saint John River to the American side, what are his obligations vis-à-vis U.S. customs? Namely, is it by law that he has to report to the nearest customs agency in order for him to continue doing what he's doing, or could the American border patrol stop him immediately and charge him?

Ms. Xavier: It would be inappropriate for me to comment on what the role of the U.S. customs border patrol is. I can speak to what we do from the Canada border perspective.

With regard to the Canada border perspective, as soon as a ship, canoe or whatever type of water vehicle you are using enters Canadian waters, as per the same rules for when you are on land or in the air, you are expected to report to the closest port of entry or telephone reporting centre.

plutôt tendance à surtout apercevoir des agents des services frontaliers. Mais, selon les circonstances, nous pouvons souvent faire appel à la GRC, aux polices locales ou à l'Agence de santé publique du Canada, pour la mise en quarantaine, par exemple, et à diverses fins.

Alors, selon le point d'entrée, comme vous dites, et la nature des risques qui y existent, on pourrait trouver d'autres organisations de l'État à notre disposition ou même susceptibles d'occuper des locaux avec nous. Il s'agit surtout d'agents des services frontaliers.

Le président : Les agents des services frontaliers calculent et prélèvent les droits à payer sur les marchandises qui entrent au pays?

Mme Xavier : C'est exact.

Le président : Sont-ils armés pour assurer l'acquittement des droits?

Mme Xavier : Tous nos agents des services frontaliers de nos lignes d'inspection primaire à terre sont susceptibles d'être armés. C'est juste.

Le président : Y compris pour le calcul et le prélèvement des droits?

Mme Xavier : Ce n'est qu'une partie de l'ensemble de leurs devoirs. L'agent qui calcule et prélève les recettes pourrait aussi se trouver dans la ligne d'inspection primaire dans l'heure qui suit.

Le président : Ils sont donc armés?

Mme Xavier : Oui.

Le président : Je blaguais. C'est intéressant. Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Mockler : J'ai une question sur les patrouilles frontalières et les agents canadiens. Allons, par exemple, aux confins du Maine et du Nouveau-Brunswick. Ce pourrait être ailleurs, mais allons là, dans le fleuve Saint-Jean. Supposons qu'un Canadien possède, en eau canadienne, un endroit pour mettre un canot à l'eau ou faire amerrir un petit avion ou qu'il possède une embarcation à moteur et qu'il circule sur le fleuve en décrivant des zigzags. S'il dépasse le milieu du fleuve, vers la rive américaine, quelles sont ses obligations à l'égard des douanes étasuniennes? Plus précisément, la loi l'oblige-t-il à se présenter au poste de douane le plus rapproché pour pouvoir poursuivre son activité ou s'expose-t-il à être immédiatement arrêté par une patrouille américaine et accusé d'avoir commis une infraction?

Mme Xavier : Il ne serait pas convenable pour moi d'expliquer le rôle de la patrouille frontalière des douanes américaines. Je peux décrire le nôtre.

Dès qu'un navire, une embarcation ou un véhicule nautique pénètre dans les eaux canadiennes, en vertu des mêmes règles qui s'appliquent aux engins terrestres ou volants, le conducteur est censé se présenter au point d'entrée ou au centre de déclaration par téléphone le plus rapproché.

Having said that, we have also put mechanisms in place to permit that as soon as you are in that proximity and haven't yet necessarily anchored but have the intention to anchor, you are also able to do telephone reporting by mobile phone. We have put in place certain procedures to be able to facilitate that.

Senator Mockler: Thank you.

The Chair: Seeing no other questions, on behalf of the Senate Standing Committee on National Finance, I thank our witnesses from the Canada Border Services Agency and Natural Resources Canada. Thank you very much for being here. You have helped us understand the important functions that you perform for Canada, and we thank you for that.

(The committee adjourned.)

Cela étant dit, nous avons aussi mis en place des mécanismes permettant de le faire dès qu'on arrive à proximité, sans devoir nécessairement mouiller l'ancre si on en a l'intention, et on peut faire une déclaration par téléphone mobile. Nos procédures le permettent.

Le sénateur Mockler : Merci.

Le président : Comme personne d'autre ne semble vouloir poser de questions, je remercie les témoins de l'Agence des services frontaliers du Canada et de Ressources naturelles Canada de s'être déplacés. Vous nous avez aidés à comprendre les fonctions importantes que vous accomplissez pour le Canada et nous vous en remercions.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, September 17, 2014

Treasury Board of Canada Secretariat — Office of the Comptroller General of Canada:

Bill Matthews, Comptroller General of Canada;

Hugo Pagé, Acting Assistant Comptroller General, Internal Audit Sector.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Sally Thornton, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector.

Tuesday, September 23, 2014

The Federal Bridge Corporation Limited:

Natalie Kinloch, Chief Operating Officer;

Richard Iglinski, Corporate Comptroller.

The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated:

Claude Lachance, Senior Director, Administration;

Jean-Vincent Lacroix, Director, Communications.

Infrastructure Canada:

Thao Pham, Assistant Deputy Minister, Federal Montreal Bridges.

Wednesday, September 24, 2014

Canada Border Services Agency:

André Joannette, Director General, Deputy Chief Financial Officer and Resource Management Directorate, Comptrollership Branch;

Caroline Xavier, Associate Vice President, Operations Branch.

Natural Resources Canada:

Kami Ramcharan, Assistant Deputy Minister, Corporate Management Services Sector and Chief Financial Officer;

Jennifer Hollington, Director General, Planning, Performance Management and Reporting;

Jean-Frédéric Lafaille, Director General, AECL Restructuring.

TÉMOINS

Le mercredi 17 septembre 2014

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada — Bureau du contrôleur général du Canada :

Bill Matthews, contrôleur général du Canada;

Hugo Pagé, contrôleur général adjoint par intérim, Vérification interne.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Sally Thornton, secrétaire adjointe déléguée, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses.

Le mardi 23 septembre 2014

La Société des ponts fédéraux Limitée :

Natalie Kinloch, chef des opérations;

Richard Iglinski, contrôleur.

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée :

Claude Lachance, directeur principal, Administration;

Jean-Vincent Lacroix, directeur, Communications.

Infrastructure Canada :

Thao Pham, sous-ministre adjointe, Ponts fédéraux de Montréal.

Le mercredi 24 septembre 2014

Agence des services frontaliers du Canada :

André Joannette, directeur général, Direction de l'adjoint du directeur principal des finances et de la gestion des ressources, Direction générale du contrôle;

Caroline Xavier, vice-présidente associée, Direction générale des opérations.

Ressources naturelles Canada :

Kami Ramcharan, sous-ministre adjointe, Secteur de la gestion et des services intégrés et dirigeante principale des finances;

Jennifer Hollington, directrice générale, Planification, gestion du rendement et production de rapports;

Jean-Frédéric Lafaille, directeur général, Restructuration d'EACL.